

# 6.

## Marchés de valeurs et des instruments dérivés

---

- 6.1 Avis et communiqués
  - 6.2 Réglementation et instructions générales
  - 6.3 Autres consultations
  - 6.4 Sanctions administratives pécuniaires
  - 6.5 Interdictions
  - 6.6 Placements
  - 6.7 Agréments, autorisations et opérations sur dérivés de gré à gré
  - 6.8 Offres publiques
  - 6.9 Information sur les valeurs en circulation
  - 6.10 Autres décisions
  - 6.11 Annexes et autres renseignements
-

## 6.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

### Avis de publication

**Avis 31-360 des ACVM : Décisions générales concernant la dispense transitoire relative à l'option des frais d'acquisition reportés concernant les dispositions du *Règlement 31 103 sur les obligations et dispenses d'inscription et les obligations continues des personnes inscrites* introduites par les réformes axées sur le client afin de rehausser les obligations en matière de conflits d'intérêts et de convenance au client**

Veillez prendre note que la décision 2021-PDG-0032 est publiée à la section 3.8.1 du présent bulletin.

(Voir la section 3.1 du présent bulletin)

---

### Avis de publication

**Avis 45-329 du personnel des ACVM : Indications sur le recours aux dispenses de prospectus et d'inscription pour financement participatif des entreprises en démarrage**

(Texte publié ci-dessous)

Canadian Securities  
AdministratorsAutorités canadiennes  
en valeurs mobilières

**Avis 45-329 du personnel des ACVM**  
*Indications sur le recours aux dispenses de prospectus et d'inscription  
pour financement participatif des entreprises en démarrage*

**Le 23 juin 2021**

Les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (les **ACVM**) ont mis en œuvre le *Règlement 45-110 sur les dispenses de prospectus et d'inscription pour financement participatif des entreprises en démarrage* afin d'offrir aux entreprises en démarrage un autre moyen de recueillir des capitaux grâce au financement participatif en capital (la **dispense de prospectus**).

Le personnel (le **personnel** ou **nous**) des ACVM a rédigé le présent avis du personnel (l'**avis**) pour aider les émetteurs à recueillir des capitaux sous le régime de la dispense de prospectus ainsi que les entreprises qui proposent d'exploiter un portail de financement pour faciliter le recours à cette dispense.

Le présent avis inclut les documents suivants :

- Annexe 1 – Guide de financement participatif des entreprises en démarrage pour les entreprises
- Annexe 2 – Guide de financement participatif des entreprises en démarrage pour les portails de financement

### Questions

Pour toute question, veuillez vous adresser aux personnes suivantes :

Patrick Théorêt  
Directeur du financement des sociétés  
Autorité des marchés financiers  
514 395-0337, poste 4381  
Sans frais : 1 877 525-0337  
[patrick.theoret@lautorite.qc.ca](mailto:patrick.theoret@lautorite.qc.ca)

Elliott Mak  
Senior Legal Counsel, Corporate Finance  
British Columbia Securities Commission  
604 899-6501  
[emak@bcsc.bc.ca](mailto:emak@bcsc.bc.ca)

James Leong  
Senior Legal Counsel, Capital Markets  
Regulation  
British Columbia Securities Commission  
604 899-6681  
[jleong@bcsc.bc.ca](mailto:jleong@bcsc.bc.ca)

Denise Weeres  
Director, New Economy  
Alberta Securities Commission  
403 297-2930  
[denise.weeres@asc.ca](mailto:denise.weeres@asc.ca)

Mikale White  
Legal Counsel  
Financial and Consumer Affairs Authority  
of Saskatchewan  
306 798-3381  
[mikale.white@gov.sk.ca](mailto:mikale.white@gov.sk.ca)

Sarah Hill  
Legal Counsel  
Commission des valeurs mobilières du  
Manitoba  
204 945-0605  
[sarah.hill@gov.mb.ca](mailto:sarah.hill@gov.mb.ca)

Erin O'Donovan  
Senior Legal Counsel, Corporate Finance  
Commission des valeurs mobilières de  
l'Ontario  
416 204-8973  
Sans frais : 1 877 785-1555  
[eodonovan@osc.gov.on.ca](mailto:eodonovan@osc.gov.on.ca)

Adrian Molder  
Legal Counsel, Corporate Finance  
Commission des valeurs mobilières de  
l'Ontario  
416 593-2389  
Sans frais : 1 877 785-1555  
[amolder@osc.gov.on.ca](mailto:amolder@osc.gov.on.ca)

Charmain Coutinho  
Legal Counsel, Market Regulation  
Alberta Securities Commission  
403 592-4898  
[charmain.coutinho@asc.ca](mailto:charmain.coutinho@asc.ca)

Gillian Findlay  
Senior Legal Counsel, Corporate Finance  
Alberta Securities Commission  
403 297-3302  
[gillian.findlay@asc.ca](mailto:gillian.findlay@asc.ca)

Chris Besko  
Director, General Counsel  
Commission des valeurs mobilières du  
Manitoba  
204 945-2561  
[chris.besko@gov.mb.ca](mailto:chris.besko@gov.mb.ca)

Jo-Anne Matear  
Manager, Corporate Finance  
Commission des valeurs mobilières de  
l'Ontario  
416 593-2323  
Sans frais : 1 877 785-1555  
[jmatear@osc.gov.on.ca](mailto:jmatear@osc.gov.on.ca)

Faustina Otchere  
Legal Counsel, Compliance and Registrant  
Regulation  
Commission des valeurs mobilières de  
l'Ontario  
416 596-4255  
Sans frais : 1 877 785-1555  
[fotchere@osc.gov.on.ca](mailto:fotchere@osc.gov.on.ca)

Jason Alcorn  
Conseiller juridique principal et conseiller  
spécial du directeur général  
Commission des services financiers et des  
services aux consommateurs (Nouveau-  
Brunswick)  
506 643-7857  
Sans frais : 1 866 933-2222  
[jason.alcorn@fcnb.ca](mailto:jason.alcorn@fcnb.ca)

Abel Lazarus  
Director, Corporate Finance  
Nova Scotia Securities Commission  
902 424-6859  
[abel.lazarus@novascotia.ca](mailto:abel.lazarus@novascotia.ca)

Peter Lamey  
Legal Analyst, Corporate Finance  
Nova Scotia Securities Commission  
902 424-7630  
[peter.lamey@novascotia.ca](mailto:peter.lamey@novascotia.ca)

## Annexe 1

### Guide de financement participatif des entreprises en démarrage pour les entreprises

Le financement participatif est un processus permettant à une personne ou à une entreprise de recueillir des sommes auprès d'un grand nombre de personnes, généralement par Internet. Habituellement, l'objectif est de recueillir des fonds suffisants pour réaliser un projet précis. Il existe différents types de financement participatif, notamment les dons, la prévente de produits ou la vente de parts ou d'autres titres. Le présent guide traite de la vente de titres, appelée financement participatif en capital.

#### *Financement participatif en capital*

Le financement participatif en capital est le processus par lequel une entreprise recueille des fonds grâce à l'émission de titres (comme des parts) que peuvent souscrire de nombreuses personnes par l'entremise d'un portail de financement sur le Web. Ce type de financement participatif doit se conformer à la législation en valeurs mobilières des provinces et des territoires où l'entreprise et les investisseurs éventuels sont situés.

#### *Obligations légales*

Au Canada, les opérations sur titres sont assujetties à des obligations légales. Par exemple, l'entreprise qui souhaite recueillir des fonds en émettant des titres doit déposer un prospectus (document d'information exhaustif qui comprend les états financiers) auprès de l'autorité en valeurs mobilières de chaque province et territoire où l'entreprise et ses investisseurs éventuels sont situés ou obtenir une dispense de prospectus en vertu de la législation en valeurs mobilières.




Toutefois, ces obligations peuvent être coûteuses pour les entreprises en démarrage. Les entreprises peuvent se prévaloir de plusieurs dispenses d'application de l'obligation de prospectus pour s'adonner au financement participatif en capital au Canada. Mais ces dispenses exigent de l'information plutôt exhaustive et/ou restreignent les types d'investisseurs aptes à investir. Les autorités en valeurs mobilières du Canada ont créé un régime simplifié permettant aux entreprises en démarrage et aux petites entreprises (les « **émetteurs** ») de recueillir de petites sommes auprès du public au moyen du financement participatif en capital sans avoir à déposer un prospectus ou à établir des états financiers (la « **dispense de prospectus pour les entreprises en démarrage** »).

L'émetteur prépare plutôt un document d'information abrégé dans lequel les états financiers ne sont pas requis.

En vertu de la législation en valeurs mobilières du Canada, l'entreprise qui entend exploiter un portail de financement, par exemple créer un site Web regroupant des acquéreurs et des vendeurs de titres, doit normalement s'inscrire à titre de courtier auprès de l'autorité en valeurs mobilières. Toutefois, si le portail de financement ne se limite qu'à certaines activités, il pourra faciliter les opérations sur les titres sans avoir à s'inscrire à titre de courtier (la « **dispense d'inscription relative aux entreprises en démarrage** »). Dans le présent guide, la dispense de prospectus pour les entreprises en démarrage et la dispense d'inscription relative aux entreprises en démarrage sont désignées les « **dispenses pour financement participatif des entreprises en démarrage** » ou le « **financement participatif des entreprises en démarrage** ».

Le présent guide s'adresse aux émetteurs qui ont l'intention de recueillir des fonds sous le régime de la dispense de prospectus pour les entreprises en démarrage. Dans le présent guide, le terme « **autorité** » désigne l'autorité en valeurs mobilières ou l'autorité de réglementation provinciale compétente.

## Fonctionnement du financement participatif d'une entreprise en démarrage

Entreprise (Émetteur)		Une petite entreprise ou une entreprise en démarrage a une idée, mais a besoin de fonds pour la réaliser. Elle élabore un argumentaire d'investissement comprenant des renseignements de base sur l'entreprise et le placement, sur l'emploi du produit et sur les risques liés au projet. Elle fixe ensuite le montant minimum à amasser pour atteindre son objectif et affiche l'argumentaire sur un site Web de financement participatif.
Investisseur		Un investisseur repère une entreprise intéressante sur un site Web de financement participatif. Après avoir lu toute l'information sur l'entreprise et fait des recherches sur celle-ci et les personnes concernées, il peut investir une somme maximale de 2 500 \$. Dans certains cas, il peut investir jusqu'à 10 000 \$ si un courtier inscrit a déterminé que le placement convient à l'investisseur. Dans chaque cas, l'investisseur doit comprendre et reconnaître les risques associés au placement.
Site Web de financement participatif (portail de financement)		Le site Web de financement participatif détient en fiducie les fonds recueillis par l'entreprise jusqu'à ce que le montant minimum soit recueilli. Si l'entreprise ne parvient pas à recueillir les fonds nécessaires, chaque investisseur est remboursé.

Les émetteurs qui veulent recueillir des fonds sous le régime de la dispense de prospectus pour les entreprises en démarrage doivent établir un document d'offre et l'afficher sur le site Web d'un portail de financement participatif. Les investisseurs peuvent alors se renseigner sur le placement et prendre la décision d'investir ou non. Avant d'investir, les investisseurs doivent confirmer qu'ils ont lu le document d'offre et compris que l'investissement est risqué.

### *Dans quels cas envisager le financement participatif d'une entreprise en démarrage?*

Avant de lancer une campagne de financement participatif d'une entreprise en démarrage, la direction de l'émetteur devrait prendre les mesures suivantes :

- évaluer les autres sources de financement, comme un prêt d'une institution financière;
- évaluer si elle est prête à investir le temps et les efforts nécessaires à la préparation et au lancement de la campagne;
- décider du type de titres offerts et de leurs caractéristiques;
- établir le nombre et le prix de souscription des titres;
- évaluer si elle peut gérer un grand nombre de porteurs de titres.

L'émetteur devrait également porter une attention particulière aux incidences d'une collecte de capitaux au moyen de l'émission de titres. Les deux principaux types de titres, soit les titres de créance (comme les titres de créance non convertibles liés à un taux d'intérêt) et les titres de capitaux propres (comme les actions ordinaires), sont autorisés par le règlement relatif au financement participatif des entreprises en démarrage. Alors qu'un titre de créance constitue essentiellement un prêt qu'un investisseur accorde à un émetteur, un titre de capitaux propres confère à son porteur certains droits de propriété sur l'émetteur. Par conséquent, si la campagne de financement participatif de l'entreprise en démarrage misant sur la vente de parts (ou d'autres titres de capitaux propres) est une réussite, les fondateurs de l'émetteur ou d'autres personnes physiques ayant un intérêt financier dans celui-ci pourraient devoir céder une partie de la propriété de l'émetteur à des investisseurs. Le droit des sociétés prévoit que les investisseurs qui acquièrent des titres de capitaux propres d'un émetteur pourraient disposer de certains droits leur permettant de participer aux décisions importantes concernant la gestion de l'émetteur. Les investisseurs pourraient aussi souhaiter être tenus au courant des succès et des échecs de l'émetteur. La direction de l'émetteur devrait se demander si elle est prête à consacrer le temps et les efforts nécessaires au maintien des relations avec les investisseurs.

La dispense de prospectus pour les entreprises en démarrage n'est pas offerte aux émetteurs assujettis (sociétés ouvertes). Ces émetteurs doivent constamment fournir au public de l'information sur leurs activités commerciales par le dépôt de leurs états financiers et d'autres documents exigés par la législation en valeurs mobilières. Ce type d'émetteur est considéré comme mieux établi que les émetteurs en démarrage qui sont autorisés à recourir au financement participatif d'entreprise en démarrage.

De plus, la dispense de prospectus pour les entreprises en démarrage n'est pas offerte aux émetteurs qui recueillent des fonds sans objectif commercial précis, communément



appelés des « fonds sans objectifs de placement » (*blind pools*), en particulier dans les cas suivants :

- a) l'émetteur n'exerce aucune autre activité que le repérage et l'évaluation d'actifs ou d'entreprises en vue d'investir dans une entreprise, de fusionner avec elle ou de l'acquérir, ou encore de souscrire ou d'acquérir des titres d'un ou de plusieurs autres émetteurs;
- b) l'émetteur compte utiliser le produit du placement pour investir dans une entreprise qui n'est pas décrite dans son document d'offre, ou fusionner avec elle ou l'acquérir.

Dans ces circonstances, l'émetteur devra recueillir des capitaux par d'autres moyens que sous le régime de la dispense de prospectus pour les entreprises en démarrage.

Pour déterminer si l'émetteur remplit ces conditions, les autorités peuvent consulter notamment l'information présentée dans son document d'offre pour connaître ses activités et la façon dont il entend employer le produit du placement.

#### *Où le financement participatif des entreprises en démarrage est-il autorisé?*

La dispense de prospectus pour les entreprises en démarrage est offerte aux émetteurs dont le siège est situé au Canada.

Si un émetteur souhaite recueillir des fonds par la voie du financement participatif des entreprises en démarrage dans une province ou un territoire en particulier, le portail de financement doit être autorisé à y exercer ses activités (se reporter à la rubrique « *Où puis-je obtenir des renseignements pour savoir si les activités d'un portail de financement sont autorisées?* » ci-après).

#### *Quelle est la somme maximale pouvant être recueillie? À quelle fréquence un émetteur peut-il procéder à un financement participatif d'entreprise en démarrage?*

Un émetteur peut recueillir jusqu'à 1 500 000 \$ au cours de la période de 12 mois qui précède la clôture du placement. Il peut effectuer autant de placements par année civile que bon lui semble pour atteindre ses objectifs.

À titre d'exemple, si l'émetteur a déjà recueilli 250 000 \$ le 1<sup>er</sup> juin et 300 000 \$ le 31 décembre sous le régime de la dispense pour financement participatif des entreprises en démarrage, il peut encore recueillir 950 000 \$ jusqu'au 31 mai suivant sous le régime de cette dispense.

Le montant maximum s'applique collectivement à l'émetteur et aux émetteurs reliés du groupe de l'émetteur. Le sens de « **groupe de l'émetteur** » est large. Outre l'émetteur, l'expression groupe de l'émetteur comprend les membres du même groupe que lui (comme les sociétés reliées) et tout autre émetteur qui exploite une entreprise avec l'émetteur ou avec un membre du même groupe que lui ou dont l'entreprise a été fondée ou établie par la personne qui a fondé ou établi l'émetteur.

*L'émetteur doit-il placer des actions ordinaires dans le cadre d'un placement par financement participatif d'une entreprise en démarrage?*

Les titres offerts dans le cadre d'un placement par financement participatif d'une entreprise en démarrage doivent figurer parmi ceux qu'autorise la dispense de prospectus pour les entreprises en démarrage. L'émetteur peut recourir au financement participatif d'une entreprise en démarrage pour placer des actions ordinaires, mais il peut aussi placer des actions privilégiées non convertibles, des titres de créance non convertibles assortis de taux d'intérêt fixes ou variables ou des parts de société en commandite. Si l'émetteur est une association (souvent aussi appelée une coopérative), il peut recourir au financement participatif d'une entreprise en démarrage pour placer des parts du capital de l'association si sa législation habilitante ne le lui interdit pas.

L'émetteur peut également émettre des titres convertibles en actions ordinaires ou en actions privilégiées non convertibles. Parmi ces titres peuvent figurer certains types de bons de souscription, d'options et d'accords simples pour des capitaux propres futurs.

Il revient à l'émetteur de choisir le type de placement de titres qui contribuera le mieux à l'atteinte de ses objectifs de croissance et de développement.

*La conclusion d'un placement par financement participatif doit-elle respecter un délai prescrit?*

Le document d'offre doit indiquer le montant minimum que l'émetteur doit recueillir pour clore le placement. L'émetteur dispose d'un maximum de 90 jours pour y parvenir à compter de la date à laquelle le document d'offre est mis à la disposition des investisseurs pour la première fois par l'intermédiaire du site Web du portail de financement.

Les investisseurs versent les fonds de leur investissement sur le portail de financement. Celui-ci conservera ensuite l'argent en fiducie. Avant que les fonds puissent être libérés en faveur de l'émetteur, les conditions suivantes doivent avoir été remplies :

- l'émetteur a atteint le montant minimum du placement et a décidé de le conclure;

- le délai d'exercice de tous les droits de résolution a expiré (se reporter à la rubrique « Qu'arrive-t-il si un investisseur change d'avis? » ci-après).

Si le montant minimum n'est pas atteint ou si l'émetteur retire la campagne de financement participatif d'une entreprise en démarrage, le portail de financement doit rembourser tous les fonds aux investisseurs.

### *Un émetteur ou un groupe d'émetteurs reliés peut-il effectuer plus d'un financement participatif des entreprises en démarrage à la fois?*

Non. Le groupe de l'émetteur ne peut effectuer plus d'une campagne de financement participatif des entreprises en démarrage à la fois sur le même ou sur différents portails de financement aux mêmes fins. Il doit attendre que la première campagne soit terminée avant d'en lancer une deuxième.

### *Quel est le montant maximum que l'émetteur peut recueillir par investisseur?*

L'émetteur ne peut accepter d'un investisseur un montant supérieur à 2 500 \$ pour un placement par financement participatif d'une entreprise en démarrage. Toutefois, le plafond peut être haussé à 10 000 \$ si un courtier inscrit a prodigué à l'investisseur le conseil que le placement lui convient.

L'émetteur peut exiger un montant minimum par investisseur, mais pas plus de 2 500 \$ si aucun courtier inscrit ne se prononce.

## **Lancement d'une campagne de financement participatif d'une entreprise en démarrage**

L'émetteur qui a décidé de lancer une campagne de financement participatif d'une entreprise en démarrage doit établir un document d'offre et choisir un portail de financement sur lequel l'afficher. Les émetteurs doivent établir le document d'offre selon l'Annexe 45-110A1, *Document d'offre*.

### *Qu'est-ce qu'un portail de financement?*

Le portail de financement est un site Web qui permet aux acquéreurs et aux vendeurs de se rencontrer en affichant un répertoire de campagnes de financement participatif d'entreprises en démarrage et qui facilite le versement à l'émetteur du prix de souscription payé par l'investisseur. Le portail de financement doit assumer plusieurs responsabilités, dont les suivantes :

- afficher le document d'offre de l'émetteur;

- mettre les investisseurs éventuels en garde contre les risques;
- détenir tous les fonds des investisseurs en fiducie jusqu'à ce que l'émetteur soit autorisé à procéder à la clôture du placement;
- rembourser les investisseurs, sans déduction, si l'émetteur n'atteint pas la cible de financement minimum ou retire sa campagne.

Généralement, les portails de financement imposent des frais aux émetteurs pour héberger une telle campagne sur leur site Web.

### *Quels sont les types de portails de financement disponibles?*

Les portails de financement pouvant permettre le financement participatif des entreprises en démarrage se déclinent en deux types au Canada :

- les portails de financement qui sont exploités par des courtiers inscrits (comme des courtiers en placement ou des courtiers sur le marché dispensé) devant prodiguer aux investisseurs des conseils sur la convenance du placement;
- les portails de financement qui sont exploités par des personnes se prévalant de la dispense d'inscription relative aux entreprises en démarrage et n'étant pas autorisées à fournir des conseils sur la convenance du placement.

L'émetteur peut choisir le type de portail de financement pour sa campagne de financement participatif d'une entreprise en démarrage.

Un portail de financement devrait pouvoir garantir à l'émetteur la prestation de certains services nécessaires au financement participatif d'une entreprise en démarrage, notamment la mise à la disposition de l'investisseur du document d'offre et des mises en garde sur les risques par l'entremise du site Web.

### *Où puis-je obtenir des renseignements pour savoir si les activités d'un portail de financement sont autorisées?*

Les Autorités canadiennes en valeurs mobilières tiennent une liste des portails de financement actuellement autorisés à exercer leurs activités dans au moins un territoire du Canada. L'émetteur peut vérifier si le portail de financement y est autorisé dans les territoires où il se propose de mener un financement participatif d'entreprise en démarrage.

De plus, il pourrait juger bon d'évaluer d'autres aspects des activités du portail, comme les personnes qui l'exploitent, sa gestion des fonds recueillis auprès des investisseurs et les frais qu'il demandera à l'émetteur pour afficher son document d'offre.

### *Quels renseignements doit contenir le document d'offre?*

L'émetteur doit présenter toute l'information prescrite à l'Annexe 45-110A1, *Document d'offre*. Elle oblige l'émetteur à communiquer des renseignements de base sur ses activités et le placement, sur l'emploi prévu des fonds et sur les risques pertinents de l'entreprise ou du projet. L'émetteur doit également indiquer le montant minimum qu'il doit recueillir pour atteindre ses objectifs commerciaux. Il doit fournir suffisamment de détails sur l'entreprise dans le document d'offre pour permettre aux investisseurs de comprendre clairement ce qu'il fait ou entend faire.

Si l'émetteur recueille des fonds au Québec, le document d'offre et le formulaire de reconnaissance de risque doivent être mis à la disposition des investisseurs en français, ou en français et en anglais.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur le document d'offre, y compris sur la manière de l'établir, se reporter à l'Annexe 45-110A1, *Document d'offre*.

### *Est-il nécessaire d'intégrer des états financiers au document d'offre?*

L'émetteur n'est pas tenu de fournir des états financiers aux investisseurs relativement à un placement par financement participatif d'une entreprise en démarrage.

Cependant, l'émetteur peut choisir de mettre ses états financiers à leur disposition. Par exemple, bon nombre d'investisseurs se servent des états financiers pour évaluer et comparer les occasions d'investissement, et ils pourraient être réticents à investir dans une entreprise qui ne fournit pas cette information. Si l'émetteur choisit de communiquer une mesure de la performance financière (comme le chiffre d'affaires et les charges), de la situation financière (comme la valeur du matériel et l'endettement) ou des flux de trésorerie dans le document d'offre, il doit mettre à la disposition des investisseurs ses états financiers pour le dernier exercice terminé. Toute mesure présentée dans le document d'offre doit correspondre à un montant figurant dans les états financiers ou faire l'objet d'un rapprochement avec un tel montant.

L'émetteur qui choisit de mettre ses états financiers à la disposition des investisseurs doit prendre les mesures suivantes :

- établir les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada;
- présenter son résultat opérationnel pour son dernier exercice terminé;
- inclure la mention prévue à la rubrique 3.5 de l'Annexe 45-110A1, *Document d'offre*.

Comme pour toute information communiquée aux investisseurs, les états financiers ne doivent pas présenter d'information fautive ou trompeuse.

L'émetteur peut afficher les états financiers sur son site Web pour en faciliter la consultation par les investisseurs. **Toutefois, s'il intègre ses états financiers dans son document d'offre ou y inclut un lien vers ceux-ci, il sera probablement tenu, en vertu de la législation en valeurs mobilières, de les établir selon les principes comptables généralement reconnus du Canada applicables aux entreprises ayant une obligation d'information du public.**

D'autres obligations que celles prévues par la législation en valeurs mobilières pourraient s'appliquer. Par exemple, les lois régissant les sociétés dans certains territoires pourraient obliger les émetteurs à établir et à transmettre à leurs actionnaires des états financiers annuels audités. De plus, ces émetteurs pourraient être tenus de convoquer des assemblées annuelles des actionnaires et de présenter certains renseignements précis dans une circulaire de sollicitation de procurations. Pour déterminer si ces obligations s'appliquent, les émetteurs peuvent se reporter au droit des sociétés applicable et consulter leurs conseillers juridiques.

#### *Dois-je communiquer de l'information sur moi ou d'autres responsables de l'émetteur?*

Le document d'offre doit renfermer certains renseignements sur le lieu de résidence, les fonctions principales, les compétences et la détention de titres de chaque fondateur, administrateur, dirigeant et personne participant au contrôle de l'émetteur.

**Administrateur** : une personne physique qui occupe un poste d'administrateur de l'émetteur ou une autre personne physique occupant des fonctions similaires.

**Dirigeant** : le chef de la direction, le président, un vice-président, le secrétaire général, le directeur général ou toute autre personne physique qui exerce des fonctions similaires auprès de l'émetteur. Si l'émetteur est une société en commandite, il faut également fournir les renseignements sur les dirigeants du commandité.

**Fondateur** : une personne qui, agissant seule, en collaboration ou de concert avec une ou plusieurs personnes, prend l'initiative, directement ou indirectement, de fonder ou de constituer l'entreprise de l'émetteur ou de la réorganiser de manière importante et qui, au moment du placement par financement participatif d'une entreprise en démarrage, participe activement à l'activité de l'émetteur.

**Personne participant au contrôle** : toute personne qui, seule ou avec d'autres personnes agissant de concert, détient plus de 20 % des droits de vote est généralement considérée comme une personne participant au contrôle de l'émetteur.

### *L'émetteur doit-il fournir de l'information à l'investisseur après la campagne de financement participatif?*

Même si la législation en valeurs mobilières du Canada n'oblige pas l'émetteur à fournir de l'information aux investisseurs, ceux-ci voudront néanmoins rester informés. L'émetteur devrait indiquer aux investisseurs dans le document d'offre s'il a l'intention de les tenir informés de ses activités et de leur investissement et comment il entend le faire. Il peut les informer par des bulletins, sur les médias sociaux, par courriel ou au moyen d'états financiers ou de documents similaires.

### *Que se passe-t-il si un investisseur change d'avis?*

Les investisseurs ont le droit d'annuler leur investissement dans les 2 jours ouvrables suivant l'une ou l'autre des situations suivantes :

- la souscription de l'investisseur;
- la transmission, par le portail de financement, d'un avis de modification du document d'offre.

Pour exercer ce droit, appelé droit de résolution, l'investisseur doit en aviser le portail de financement au plus tard à minuit le deuxième jour ouvrable suivant la souscription ou l'avis de modification, selon le cas. Le portail de financement doit rembourser l'investisseur qui l'exerce, sans aucune déduction, dans un délai de 5 jours ouvrables après avoir reçu l'avis de résolution.

### *Qu'arrive-t-il si l'information contenue dans le document d'offre est inexacte ou le devient?*

L'émetteur doit attester que le document d'offre ne contient aucune **information fausse ou trompeuse**.

Par « information fausse ou trompeuse », on entend l'une des situations suivantes :

- l'information qui est de nature à induire en erreur sur un fait important;
- l'omission d'un fait important devant être déclaré ou nécessaire à une déclaration non trompeuse dans le document d'offre compte tenu des circonstances dans lesquelles elle a été faite.

Pour éviter toute information fausse ou trompeuse, il pourrait être nécessaire de mettre à jour le document d'offre au cours de la campagne de financement participatif d'une

entreprise en démarrage. Si le document d'offre est devenu inexact et renferme une information fautive ou trompeuse, l'émetteur doit prendre toutes les mesures suivantes :

- en aviser le portail de financement immédiatement;
- modifier le document d'offre et transmettre la nouvelle version au portail de financement dès que possible.

Le portail de financement doit afficher la nouvelle version du document d'offre sur son site Web et aviser rapidement les investisseurs de la modification. La transmission d'un document d'offre modifié permet à un investisseur de résoudre son investissement (se reporter à la rubrique « *Que se passe-t-il si un investisseur change d'avis?* » ci-dessus).

Il n'est pas nécessaire de tenir le document d'offre à jour une fois la campagne terminée.

#### *Qu'arrive-t-il si un investisseur souscrit des titres alors que le document d'offre contient une information fautive ou trompeuse?*

La législation en valeurs mobilières de toutes les provinces et de tous les territoires du Canada confère aux investisseurs un **droit d'action en dommages-intérêts (habituellement limité au montant payé pour les titres)** ou un **droit de résolution (pour annuler la souscription)** si un document d'offre renferme une information fautive ou trompeuse. Ces poursuites peuvent être intentées contre l'émetteur et, dans plusieurs provinces et territoires, les administrateurs et les autres personnes qui ont signé le document d'offre.

L'investisseur peut se prévaloir de ce droit d'action, qu'il se soit fondé ou non sur cette information fautive ou trompeuse. Il peut toutefois exister différents moyens de défense, notamment si l'investisseur avait connaissance de l'information fautive ou trompeuse au moment de la souscription des titres.

### **Conclusion d'une campagne de financement participatif d'une entreprise en démarrage**

Une fois qu'il a recueilli le montant minimum, l'émetteur peut décider de procéder à la « clôture du placement » par l'émission des titres en faveur des investisseurs. Il doit toutefois attendre que le délai de résolution de 2 jours ait expiré pour chaque investisseur.

L'émetteur peut continuer à recueillir des fonds jusqu'à concurrence du montant maximum indiqué dans le document d'offre à condition de clore le placement au cours de la période de placement maximale de 90 jours. L'émetteur doit indiquer dans le document d'offre ce qu'il entend faire des fonds recueillis en excédent du montant minimum.



À la clôture du placement, le portail de financement verse les fonds recueillis à l'émetteur. Ce dernier devrait retenir la date de clôture du placement puisque certains documents doivent être déposés et transmis dans un délai prescrit suivant la clôture.

### *Un émetteur peut-il se prévaloir d'une autre dispense de prospectus pour atteindre le montant minimum?*

Bien qu'un émetteur ne puisse pas faire plus d'une campagne de financement participatif d'entreprise en démarrage en même temps, il peut, pendant une campagne, recueillir des fonds sous le régime d'autres dispenses de prospectus. Par exemple, l'émetteur peut émettre des titres en faveur d'un investisseur qualifié. La législation en valeurs mobilières, dont le [Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus](#), prévoit d'autres dispenses de prospectus, comme la dispense pour placement auprès d'investisseurs qualifiés. Les fonds ainsi recueillis peuvent servir à atteindre le montant minimum du placement s'ils sont mis à la disposition de l'émetteur sans condition. Dans un tel cas, l'émetteur n'a pas à modifier le document d'offre.

L'émetteur qui recueille des fonds sous le régime d'autres dispenses de prospectus doit se conformer aux conditions des dispenses pour financement participatif d'entreprise en démarrage et des autres dispenses. Il est recommandé à l'émetteur de demander conseil à un professionnel s'il a des questions en ce qui a trait à la conformité.

## **Après la clôture**

### *Quels documents doivent être déposés auprès des autorités en valeurs mobilières?*

Au plus tard 30 jours après la clôture du placement, l'émetteur doit déposer le document d'offre et la déclaration de placement avec dispense prévue à l'Annexe 45-106A1, *Déclaration de placement avec dispense*, du [Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus](#), auprès de l'autorité de chaque territoire où se trouvent les investisseurs. Par exemple, l'émetteur qui a recueilli des fonds au Québec et en Nouvelle-Écosse doit déposer ces documents auprès de l'Autorité des marchés financiers et de la Nova Scotia Securities Commission.

En outre, le document d'offre et la déclaration de placement avec dispense doivent être déposés auprès de l'autorité du territoire où est situé le siège de l'émetteur, même si aucun investisseur ne s'y trouve.

L'émetteur doit déposer tous les exemplaires du document d'offre, y compris les versions modifiées.

Territoire participant	Mode de dépôt
Tous les territoires représentés au sein des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (les « ACVM »), sauf la Colombie-Britannique et l'Ontario	<p>Dépôt électronique au moyen de <b>SEDAR</b>, conformément au <i>Règlement 13-101 sur le Système électronique de données, d'analyse et de recherche (SEDAR)</i></p> <p>Les ACVM suggèrent de consulter les sources suivantes au sujet des obligations de dépôt au moyen de SEDAR :</p> <p><a href="#">l'Avis multilatéral 13-323 du personnel des ACVM – Foire aux questions sur le dépôt de documents relatifs aux placements et d'information sur le marché dispensé au moyen de SEDAR;</a></p> <p><a href="#">la page Déclarations de placement avec dispense du site Web des ACVM, qui contient des hyperliens vers les déclarations de placement avec dispense de prospectus pour financement participatif des entreprises en démarrage à déposer au moyen de SEDAR.</a></p>
Colombie-Britannique	<p>Dépôt électronique sur le site Web du système eServices (<a href="https://eservices.bcsc.bc.ca/">https://eservices.bcsc.bc.ca/</a>). Le document d'offre peut être joint à la déclaration de placement avec dispense présentée en vue d'un placement par financement participatif d'une entreprise en démarrage.</p>
Ontario	<p>Dépôt électronique au moyen du portail de dépôt électronique de documents de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario au <a href="https://www.osc.ca/fr/depot-de-documents-en-ligne">https://www.osc.ca/fr/depot-de-documents-en-ligne</a></p>

#### *Envoi d'un avis de confirmation aux investisseurs*

Dans un délai de 30 jours après la clôture du placement, l'émetteur doit transmettre un exemplaire du document d'offre et un avis de confirmation à chaque investisseur ayant souscrit des titres, qui comprend les renseignements suivants :

- la date de souscription et la date de clôture du placement;
- le nombre de titres souscrits et leur description;
- le prix payé par titre;
- le total des commissions, frais et autres sommes versés au portail de financement par l'émetteur à l'égard du placement par financement participatif d'une entreprise en démarrage.

Si le portail de financement est en mesure de transmettre ces renseignements aux investisseurs, l'émetteur peut lui en déléguer la responsabilité.

**Pour information :**

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec l'une des autorités en valeurs mobilières suivantes :

Colombie-Britannique	British Columbia Securities Commission Téléphone : 604 899-6854 ou 1 800 373-6393 Courriel : <a href="mailto:inquiries@bcsc.bc.ca">inquiries@bcsc.bc.ca</a> Site Web : <a href="http://www.bcsc.bc.ca">www.bcsc.bc.ca</a>
Alberta	Alberta Securities Commission Téléphone : 403 355-4151 Courriel : <a href="mailto:inquiries@asc.ca">inquiries@asc.ca</a> Site Web : <a href="http://www.albertasecurities.com">www.albertasecurities.com</a>
Saskatchewan	Financial and Consumer Affairs Authority of Saskatchewan Securities Division Téléphone : 306 787-5645 Courriel : <a href="mailto:exemptions@gov.sk.ca">exemptions@gov.sk.ca</a> Site Web : <a href="http://www.fcaa.gov.sk.ca">www.fcaa.gov.sk.ca</a>
Manitoba	Commission des valeurs mobilières du Manitoba Sans frais au Manitoba : 1 800 655-2548 Courriel : <a href="mailto:exemptions.msc@gov.mb.ca">exemptions.msc@gov.mb.ca</a> Site Web : <a href="http://www.msc.gov.mb.ca">www.msc.gov.mb.ca</a>
Ontario	Commission des valeurs mobilières de l'Ontario Sans frais : 1 877 785-1555 Courriel : <a href="mailto:inquiries@osc.gov.on.ca">inquiries@osc.gov.on.ca</a> Site Web : <a href="http://www.osc.ca">www.osc.ca</a>
Québec	Autorité des marchés financiers Direction du financement des sociétés Sans frais au Québec : 1 877 525-0337 Courriel : <a href="mailto:financement-participatif@lautorite.qc.ca">financement-participatif@lautorite.qc.ca</a> Site Web : <a href="http://www.lautorite.qc.ca">www.lautorite.qc.ca</a>

Nouveau-Brunswick

Commission des services financiers et des services aux  
consommateurs

Sans frais : 1 866 933-2222

Courriel : [emf-md@fcnb.ca](mailto:emf-md@fcnb.ca)

Site Web : [www.fcnb.ca](http://www.fcnb.ca)

Nouvelle-Écosse

Nova Scotia Securities Commission

Sans frais en Nouvelle-Écosse : 1 855 424-2499

Courriel : [nssc.crowdfunding@novascotia.ca](mailto:nssc.crowdfunding@novascotia.ca)

Site Web : [www.nssc.novascotia.ca](http://www.nssc.novascotia.ca)

## Annexe 2

### Guide de financement participatif des entreprises en démarrage pour les portails de financement

#### Introduction et objet

Le présent guide vise à accompagner les portails de financement qui offrent ou ont l'intention d'offrir un moyen d'effectuer des placements en vertu du *Règlement 45-110 sur les dispenses de prospectus et d'inscription pour financement participatif des entreprises en démarrage* (le « Règlement 45-110 »). Le présent guide est destiné aussi bien aux portails de financement qui se prévalent de la dispense d'inscription prévue par le Règlement 45-110 (un « portail de financement dispensé ») qu'à ceux qui sont exploités par des courtiers inscrits.

Le présent guide décrit les éléments suivants :

- les obligations des portails de financement;
- le fonctionnement d'un placement par financement participatif en vertu du Règlement 45-110, dont un aperçu des responsabilités d'un émetteur que devrait connaître le portail de financement.

#### Qu'est-ce que le financement participatif en capital?

Le financement participatif en capital est le processus par lequel une entreprise recueille des fonds grâce à l'émission de titres (comme des parts) que peuvent souscrire de nombreuses personnes par l'entremise d'un portail de financement sur le Web. Ce type de financement participatif doit se conformer à la législation en valeurs mobilières des provinces et des territoires où l'entreprise et les souscripteurs éventuels sont situés.

#### Obligations légales du financement participatif en capital

Au Canada, les opérations sur titres sont assujetties à des obligations légales. Par exemple, une personne physique ou morale qui exploite un portail de financement permettant d'effectuer des placements par financement participatif en capital doit être inscrite dans chaque province ou territoire où elle exerce cette activité ou bénéficier d'une dispense de l'obligation d'inscription prévue par la législation en valeurs mobilières. De la même façon, l'entreprise qui souhaite recueillir des fonds en émettant des titres doit déposer un prospectus auprès de l'agent responsable, sauf au Québec, ou de l'autorité en valeurs mobilières de chaque province ou territoire (les « autorités ») où elle a l'intention

de vendre ses titres ou obtenir une dispense de prospectus en vertu de la législation en valeurs mobilières.

Ces obligations peuvent être coûteuses pour les entreprises et les émetteurs en démarrage. Les entreprises peuvent se prévaloir de plusieurs dispenses d'application de l'obligation de prospectus pour s'adonner au financement participatif en capital au Canada. Mais ces dispenses exigent de l'information plutôt exhaustive et/ou restreignent les types d'investisseurs aptes à investir. Les autorités en valeurs mobilières du Canada ont créé un régime simplifié permettant aux entreprises en démarrage et aux petites entreprises de recueillir de petites sommes auprès du public au moyen du financement participatif en capital sans avoir à déposer un prospectus ou à établir des états financiers.

Le Règlement 45-110 prévoit d'autres dispenses taillées sur mesure pour les entreprises et les émetteurs en démarrage afin de simplifier le financement participatif en capital et pour qu'il leur soit plus facile de recueillir des fonds par l'émission de titres. Le Règlement 45-110 permet les activités suivantes :

- les entreprises ou les émetteurs en démarrage peuvent recueillir des sommes relativement modestes auprès du public en plaçant des titres auprès de souscripteurs sans avoir à déposer un prospectus ou un document d'offre volumineux et, surtout, sans devoir établir des états financiers (la « dispense de prospectus pour les entreprises en démarrage »);
- les portails de financement peuvent permettre le placement de ces titres sans devoir s'inscrire à titre de courtier (la « dispense d'inscription relative aux entreprises en démarrage ») tout en étant exploités par des courtiers inscrits.

En vertu du Règlement 45-110, tous les émetteurs qui comptent effectuer un placement par financement participatif d'une entreprise en démarrage doivent faire appel à un portail de financement.

#### *Types de portails de financement visés par le Règlement 45-110*

La présente rubrique décrit certaines des principales caractéristiques des portails de financement exploités par des courtiers inscrits et des portails de financement dispensés.

- **Portails de financement exploités par des courtiers inscrits** : Les courtiers inscrits doivent généralement s'acquitter de certaines obligations, notamment en matière de connaissance du client, de connaissance du produit et de détermination de la convenance d'une opération de souscription, d'achat ou de vente de titres au client avant d'accepter son ordre à cet effet. Les portails de financement exploités par des courtiers inscrits sont également visés par ces obligations. Ces portails peuvent

permettre le placement de titres sous le régime de la dispense de prospectus pour les entreprises en démarrage et d'autres dispenses de prospectus. De plus, un souscripteur peut majorer son placement s'il investit par l'entremise d'un tel portail.

- **Portails de financement dispensés** : Les portails de financement dispensés se prévalent de la dispense d'inscription relative aux entreprises en démarrage. Ils n'ont pas à s'inscrire s'ils respectent toutes les conditions de la dispense d'inscription relative aux entreprises en démarrage, dont le dépôt de certains documents auprès des autorités. Les obligations des portails de financement dispensés ne sont pas les mêmes que celles des courtiers inscrits. Par exemple, les portails de financement dispensés ne sont pas autorisés à donner des conseils; ils ne peuvent qu'offrir un moyen d'effectuer des placements visés par la dispense de prospectus pour les entreprises en démarrage.

## Obligations relatives à l'exploitation des portails de financement dispensés

La personne physique ou morale qui exploite un portail de financement n'a pas à s'inscrire à titre de courtier si elle respecte toutes les conditions de la dispense d'inscription relative aux entreprises en démarrage. Les réponses aux questions qui suivent fournissent des détails sur bon nombre de ces conditions. La liste complète des conditions imposées aux portails de financement dispensés est présentée dans le Règlement 45-110.

### *Existe-t-il des restrictions concernant ceux qui peuvent exploiter un portail de financement dispensé?*

Un portail de financement ne peut bénéficier de la dispense d'inscription relative aux entreprises en démarrage si le portail ou l'un de ses fondateurs<sup>1</sup>, administrateurs, dirigeants ou personnes participant au contrôle<sup>2</sup> (les « principaux intéressés ») ou encore une entité dont lui ou ses principaux intéressés sont un principal intéressé a été visé par

<sup>1</sup> La personne qui a fondé, constitué ou réorganisé de manière importante le portail de financement est généralement considérée comme un fondateur.

<sup>2</sup> La personne qui détient un nombre suffisant de droits de vote pour contrôler le portail de financement ou qui détient plus de 20 % des droits de vote du portail de financement est généralement considérée comme une personne participant au contrôle du portail de financement.

un jugement, une sanction ou une ordonnance similaire pour fraude, vol, abus de confiance, délit d'initié ou allégations de conduite similaire.

Le portail de financement ne doit pas être inscrit auprès des autorités. En outre, son siège doit être situé au Canada et la majorité de ses administrateurs doivent être résidents du Canada.

*Que doit faire un portail de financement dispensé à l'égard d'un émetteur souhaitant faire appel au financement participatif?*

**Afficher l'information nécessaire sur son site Web.** L'émetteur souhaitant recueillir des capitaux sous le régime de la dispense de prospectus pour les entreprises en démarrage doit fournir au portail de financement un document d'offre qui remplit les conditions de la dispense. Le portail de financement dispensé doit afficher le document d'offre de l'émetteur sur son site Web. L'affichage du document sur le site Web du portail de financement dispensé vise à satisfaire à toute obligation de transmission du document d'offre à un souscripteur éventuel en vertu de la législation en valeurs mobilières.

Le portail de financement peut évaluer les émetteurs avant d'afficher leurs documents d'offre sur son site Web afin de protéger ses intérêts ou sa réputation.

**Confirmer l'endroit où se trouve l'émetteur.** Le portail de financement dispensé doit prendre des mesures raisonnables pour s'assurer que le siège de l'émetteur est situé au Canada. Par exemple, la lecture des documents constitutifs peut constituer une mesure raisonnable à cette fin.

*Que doit faire un portail de financement dispensé à l'égard des souscripteurs?*

**Obtenir les reconnaissances nécessaires avant de permettre à un souscripteur d'accéder au site Web.** Le portail de financement dispensé ne doit accorder l'accès à son site Web qu'au souscripteur qui aura d'abord reconnu que le portail *i)* n'est pas exploité par un courtier inscrit en vertu de la législation canadienne en valeurs mobilières et *ii)* ne prodigue aucun conseil sur la convenance ou la qualité du placement.

Pour de plus amples renseignements sur le mécanisme de reconnaissance, se reporter à la rubrique « Reconnaissance contextuelle » du présent guide.

**S'abstenir de fournir des conseils et de faire des recommandations.** Le portail de financement dispensé ne doit pas affirmer aux souscripteurs qu'un placement leur convient ni discuter de la qualité du placement.

Le portail de financement ne peut donc indiquer à un souscripteur que les titres offerts constituent un bon placement ni qu'il devrait effectuer un placement. Il doit s'abstenir d'indiquer ou de faire quoi que ce soit qui puisse laisser entendre à un souscripteur qu'il devrait souscrire des titres parce qu'ils correspondent pour une raison ou une autre à ses besoins ou à ses objectifs de placement.



Cependant, le portail de financement peut fournir de l'information factuelle sur les titres. Par exemple, il peut donner aux souscripteurs l'information présentée dans le document d'offre concernant les caractéristiques des titres, les risques généraux liés à l'investissement, le fonctionnement du financement participatif d'une entreprise en démarrage et d'autres sujets d'ordre général et factuel.

**Confirmer la qualité de souscripteur.** Le portail de financement dispensé ne peut permettre la réalisation d'un placement qu'auprès d'un souscripteur qui réside dans une province ou un territoire où le portail remplit les conditions de la dispense d'inscription relative aux entreprises en démarrage, notamment la transmission de documents à l'autorité compétente (se reporter à la rubrique « Obligations de transmission des portails de financement dispensés » ci-après). Ainsi, le portail de financement dispensé devrait prendre des mesures raisonnables pour s'assurer que le souscripteur réside dans une province ou un territoire où le portail est autorisé à exercer ses activités. Parmi les mesures raisonnables peut figurer l'obligation, pour le souscripteur, de fournir son adresse au Canada, y compris la province ou le territoire de résidence, avant de lui permettre de souscrire des titres.

**Obtenir la reconnaissance nécessaire des risques avant de recevoir les fonds.** Avant d'accepter les fonds du souscripteur, le portail de financement dispensé doit s'assurer que le souscripteur confirme en ligne qu'il a lu et compris le document d'offre et la mise en garde affichée sur le portail de financement dispensé.

*Quelles sont les obligations des portails de financement dispensés en matière de gestion des fonds?*

Le portail de financement dispensé doit s'assurer que lui seul reçoit la somme versée par le souscripteur en règlement des titres. Le portail de financement dispensé doit détenir les actifs des souscripteurs séparément de ses biens, dans une fiducie à leur profit et, dans le cas des espèces, auprès d'une institution financière canadienne.

*Quelle information sur lui-même le portail de financement dispensé doit-il communiquer sur son site Web?*

Le portail de financement dispensé doit mettre en évidence l'information suivante sur son site Web :

- le nom complet, la municipalité et le territoire de résidence, l'adresse postale et électronique professionnelle ainsi que le numéro de téléphone professionnel de chacun de ses principaux intéressés;
- un énoncé indiquant qu'il se prévaut de la dispense d'inscription relative aux entreprises en démarrage;

- un énoncé indiquant qu'il détiendra les actifs des souscripteurs séparément de ses biens, dans une fiducie à leur profit et, dans le cas des espèces, auprès d'une institution financière canadienne;
- son mode de notification des souscripteurs s'il devient insolvable ou cesse ses activités et la façon dont il remettra aux souscripteurs les actifs qu'il détient et qui leur appartiennent.

Par exemple, il serait généralement acceptable d'afficher clairement l'information sur une page du site Web qui est facilement accessible (comme l'onglet principal d'un menu déroulant).

#### *Quelles sont les autres obligations des portails de financement dispensés?*

**Ne permettre que la réalisation de placements pour le financement participatif des entreprises en démarrage en vertu du Règlement 45-110.** Le portail de financement dispensé ne doit pas permettre la réalisation de placements de titres auprès de souscripteurs sous le régime d'une autre dispense de prospectus que la dispense de prospectus pour les entreprises en démarrage. Le portail de financement qui a l'intention de permettre d'effectuer des placements par financement participatif sous le régime d'une autre dispense de prospectus (comme la dispense pour placement auprès d'investisseurs qualifiés et la dispense pour placement au moyen d'une notice d'offre) doit faire une demande d'inscription à titre de courtier.

**Ne percevoir aucune rémunération directement d'un souscripteur.** Le portail de financement dispensé ne doit recevoir aucune commission ni autres frais du souscripteur.

**Tenir des dossiers.** Le portail de financement dispensé doit conserver ses dossiers, notamment ses procédures de conformité, à son siège pendant 8 ans à compter de la date de leur établissement.

### **Obligations de transmission des portails de financement dispensés**

Une liste de vérification de certaines obligations des portails de financement dispensés en matière de transmission et de délai figure à l'Annexe A du présent guide.

#### *Quelles sont les étapes préalables au recours à la dispense d'inscription relative aux entreprises en démarrage par un portail de financement?*

Au moins 30 jours avant son intention de commencer à exercer ses activités sous le régime de la dispense d'inscription relative aux entreprises en démarrage, le portail de

financement doit transmettre les documents suivants à l'autorité de chaque territoire du Canada où il compte solliciter des investisseurs :

- 1) le formulaire prévu à l'Annexe 45-110A3, *Renseignements sur le portail de financement* (le « formulaire de renseignements sur le portail de financement »);
- 2) le formulaire prévu à l'Annexe 45-110A4, *Renseignements personnels relatifs au portail* (le « formulaire de renseignements personnels ») rempli pour chaque principal intéressé du portail de financement;
- 3) les documents justificatifs pertinents (se reporter ci-après).

Les autorités examineront ces documents au cours du délai d'attente de 30 jours et pourraient aviser le portail de financement notamment de ce qui suit :

- les documents que le portail de financement a transmis sont incomplets;
- les politiques et les procédures de gestion des fonds dans le cadre d'un placement par financement participatif de l'entreprise en démarrage décrit dans le formulaire de renseignements du portail de financement et les documents justificatifs ne satisfont pas aux conditions de la dispense.

Le portail de financement ne satisfait pas aux conditions de la dispense d'inscription relative aux entreprises en démarrage s'il est ainsi avisé et ne peut donc pas exercer ses activités de portail de financement dispensé. Dans ce cas, il doit déposer des documents modifiés auprès des autorités et laisser écouler un délai de 30 jours à compter de la date de dépôt des documents modifiés avant d'entamer ses activités.

#### *Quels sont les documents justificatifs requis?*

Le formulaire de renseignements sur le portail de financement et le formulaire de renseignements personnels doivent être accompagnés des documents justificatifs suivants :

- les documents constitutifs, comme les statuts et le certificat de constitution ou la convention de société;
- un organigramme du portail de financement illustrant sa structure et sa propriété qui présente, au moins, toutes ses sociétés mères, tous les membres du même groupe que lui et toutes ses filiales, ainsi que la liste complète de ses porteurs de titres (dont le nombre et le type de titres détenus);
- les détails et les documents pertinents qui décrivent le processus et la procédure de gestion des fonds par le portail de financement dans le cadre d'un placement par

financement participatif d'une entreprise en démarrage, y compris les renseignements suivants :

- le nom de l'institution financière canadienne qu'utilisera le portail de financement, ainsi que le numéro du compte en fiducie désigné;
- le nom des signataires du compte et leur rôle auprès du portail de financement;
- une description de la manière dont les fonds seront détenus dans le compte séparément des biens du portail de financement;
- une copie de la convention de fiducie relative au compte en fiducie que le portail de financement a ouvert auprès d'une institution financière canadienne ou les renseignements concernant la création du compte ou, si aucune convention de fiducie ni aucun compte en fiducie n'existe, une explication de cette absence;
- la manière dont les fonds seront transférés *i)* des souscripteurs au compte en fiducie, *ii)* du compte en fiducie à l'émetteur si la clôture du placement a lieu et *iii)* du compte en fiducie aux comptes bancaires des souscripteurs si la clôture du placement n'a pas lieu ou si le souscripteur a exercé son droit de résolution (pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique du présent guide intitulée « Quels sont les droits des souscripteurs avant la clôture du placement par financement participatif des entreprises en démarrage? »);
- les pièces jointes indiquant les détails pertinents demandés si la réponse à l'une ou l'autre des questions 11 à 14 du formulaire de renseignements sur le portail de financement ou des questions 11 à 18 d'un formulaire de renseignements personnels est « Oui ».

Le respect des obligations relatives au transfert des fonds des souscripteurs est essentiel à l'obtention de la dispense d'inscription relative aux entreprises en démarrage. Les autorités peuvent vérifier si le portail de financement respecte ces obligations et les autres conditions rattachées à la dispense pour financement participatif des entreprises en démarrage dans le cadre d'examen futurs de la conformité.

*De quelle manière le portail de financement doit-il transmettre le formulaire de renseignements sur le portail de financement et les formulaires de renseignements personnels aux autorités?*

Le portail de financement doit transmettre les formulaires et les documents par courriel à l'autorité de chaque territoire où il compte permettre des placements par financement participatif d'entreprises en démarrage. Par exemple, un portail de financement dont le siège se situe en Saskatchewan et qui projette de solliciter des souscripteurs situés dans tous les territoires du Canada doit transmettre les formulaires et les documents décrits

dans le présent guide à la Financial and Consumer Affairs Authority of Saskatchewan et à l'autorité de chacun des autres territoires du Canada.

***Qu'y a-t-il à transmettre après le début des activités d'un portail de financement dispensé?***

Après le début de ses activités, le portail de financement dispensé doit prendre les mesures suivantes :

- 1) attester, dans les 10 jours suivant le 31 décembre, chaque année, et une fois de plus dans les 10 jours suivant le 30 juin, chaque année, qu'il dispose ou s'attend à disposer de ressources financières suffisantes pour poursuivre ses activités pendant encore au moins 6 mois (se reporter à la rubrique « Attestation relative aux ressources financières » ci-après);
- 2) transmettre, dans les 30 jours suivant un changement touchant l'information contenue dans le formulaire de renseignements sur le portail de financement ou les formulaires de renseignements personnels, le formulaire ou les formulaires mis à jour.

*Attestation relative aux ressources financières*

Le portail de financement dispensé doit attester à l'autorité dans les documents suivants qu'il dispose ou s'attend à disposer de ressources financières suffisantes pour poursuivre ses activités pendant les 6 prochains mois :

- dans le formulaire de renseignements sur le portail de financement dûment rempli;
- dans le formulaire prévu à l'Annexe 45-110A5, *Attestation semestrielle relative aux ressources financières* (l'« attestation relative aux ressources financières ») dûment rempli devant être transmis deux fois l'an, soit dans les 10 jours suivant le 30 juin et dans les 10 jours suivant le 31 décembre.

**Voici un exemple :** un portail de financement dispensé transmet le formulaire de renseignements sur le portail de financement (accompagné d'une attestation relative aux ressources financières) le 31 octobre 2021. Il s'assure de remplir toutes les conditions de la dispense d'inscription relative aux entreprises en démarrage et commence à permettre d'effectuer des placements le 30 novembre 2021.

- Il doit ensuite transmettre une attestation relative aux ressources financières entre le 1<sup>er</sup> janvier 2022 et le 10 janvier 2022 afin de répondre aux exigences lui permettant de poursuivre ses activités de portail de financement dispensé après le 10 janvier 2022.

- Il devra transmettre sa prochaine attestation relative aux ressources financières entre le 1<sup>er</sup> juillet 2022 et le 10 juillet 2022 afin de répondre aux exigences lui permettant de poursuivre ses activités de portail de financement dispensé après le 10 juillet 2022.

#### *Ressources financières suffisantes*

Lorsqu'un portail de financement dispensé évalue la suffisance de ses ressources financières pour une durée de 6 mois, il doit tenir compte de toute l'information dont il dispose concernant l'avenir, qui s'étale au moins sur 6 mois à compter de la date de l'attestation. Le degré d'analyse est fonction des faits propres à chaque portail de financement dispensé. Lorsque, par le passé, un portail de financement dispensé a enregistré des flux de trésorerie positifs provenant des activités d'exploitation et eu accès sans difficulté à des ressources financières, il peut en conclure qu'il dispose de ressources financières suffisantes pour poursuivre ses activités pendant au moins les 6 prochains mois. Dans d'autres cas, le portail de financement dispensé peut devoir considérer toute une série de facteurs relatifs aux flux de trésorerie actuels et attendus, comme les calendriers de remboursement des dettes et les sources potentielles de remplacement du financement, avant de pouvoir affirmer que les ressources financières sont suffisantes pour poursuivre ses activités pendant au moins les 6 prochains mois.

Le portail de financement dispensé pourrait envisager de tenir compte des éléments suivants dans l'étude de la faisabilité et du caractère raisonnable de ses plans :

- les charges qui auront priorité à différents niveaux d'exploitation, et l'incidence de cette répartition sur ses activités, ses objectifs commerciaux et ses jalons;
- les risques de ne pouvoir faire les paiements lorsqu'ils deviennent exigibles, et l'incidence de défauts de paiement sur ses activités;
- une analyse de sa capacité à se procurer suffisamment d'espèces ou de quasi-espèces auprès d'autres sources, les circonstances qui pourraient les compromettre et les hypothèses retenues par la direction dans son analyse.

Parmi les bonnes pratiques en matière de respect de cette condition figurent les suivantes :

- conserver la documentation qui est produite périodiquement afin d'assurer une surveillance adéquate;
- établir, maintenir et appliquer un système de contrôles et de supervision suffisant pour assurer l'exactitude des documents, y compris les états financiers, servant d'appui à l'évaluation des ressources financières par le portail de financement.

### *Formulaire de renseignements sur le portail de financement ou formulaires de renseignements personnels mis à jour*

Si, en raison d'un changement, l'information dans les formulaires et les documents transmis à une autorité n'est plus à jour, le portail de financement dispensé doit la mettre à jour en transmettant un nouveau formulaire ou document qui indique le changement. Les formulaires mis à jour doivent être transmis dans les 30 jours suivant le changement. Le portail de financement qui omet de les transmettre dans les délais prévus ne respecte pas les conditions de la dispense d'inscription relative aux entreprises en démarrage et ne peut s'en prévaloir.

**Voici un exemple** : en cas de changement au sein de la direction du portail de financement dispensé le 1<sup>er</sup> juillet 2021, il faut transmettre aux autorités un formulaire de renseignements sur le portail de financement à jour ainsi qu'un formulaire de renseignements personnels pour chaque nouveau dirigeant au plus tard le 31 juillet 2021.

### **Évaluation de la conformité des portails de financement**

Le non-respect des conditions prévues par le Règlement 45-110 ou d'autres obligations prescrites par la législation en valeurs mobilières constitue une infraction grave qui pourrait empêcher le portail de financement de bénéficier de la dispense d'inscription relative aux entreprises en démarrage et exposer ses principaux intéressés à des sanctions. Les autorités peuvent examiner la conformité des portails de financement, y compris les portails de financement dispensés, pour s'assurer qu'ils respectent leurs obligations. Les portails de financement qui se prévalent de cette dispense devraient se préparer à fournir des documents prouvant leur conformité aux conditions de la dispense.

Ils seront également assujettis à plusieurs autres législations que la législation en valeurs mobilières (comme la législation en matière de recyclage des produits de la criminalité et de protection des renseignements personnels). Nous invitons les portails de financement à consulter un avocat.

### **Portails de financement exploités par des courtiers inscrits**

Les courtiers sur le marché dispensé et les courtiers en placement inscrits sont autorisés à exploiter des portails de financement destinés aux entreprises en démarrage, dans la mesure où ils respectent les conditions suivantes :

- ils doivent respecter leurs obligations d'inscription existantes en vertu de la législation en valeurs mobilières (notamment les obligations qu'ils ont envers les souscripteurs

en matière de convenance au client, de connaissance du client et de connaissance du produit, ainsi que l'information à fournir sur tous les frais imposés aux souscripteurs conformément à l'obligation d'information sur la relation prévue par le *Règlement 31-103 sur les obligations et dispenses d'inscription et les obligations continues des personnes inscrites*);

- ils doivent respecter les obligations prévues par le Règlement 45-110 pour les portails se prévalant de la dispense d'inscription relative aux entreprises en démarrage qui s'appliquent toujours aux courtiers inscrits (se reporter à la rubrique « Quelles sont les obligations prévues par le Règlement 45-110 qui s'appliquent aux portails de financement exploités par des courtiers inscrits et aux portails de financement dispensés? » ci-après);
- ils doivent confirmer aux émetteurs que le portail de financement est exploité par un courtier inscrit;
- ils doivent inviter quiconque accède au site Web du portail de financement à reconnaître que celui-ci est exploité par un courtier inscrit qui fournit des conseils sur la convenance des titres; se reporter à la rubrique « Reconnaissance contextuelle » du présent guide pour de plus amples renseignements sur le mécanisme de reconnaissance.

Un courtier sur le marché dispensé ou un courtier en placement qui souhaite exploiter un portail de financement des entreprises en démarrage doit déclarer les changements touchant ses activités au moyen du formulaire prévu à l'Annexe 33-109A5, *Modification des renseignements concernant l'inscription* et doit mettre à jour l'information fournie antérieurement au moyen du formulaire prévu à l'Annexe 33-109A6, *Inscription d'une société* pour y indiquer l'exploitation d'un portail de financement des entreprises en démarrage.

***Quelles sont les obligations prévues par le Règlement 45-110 qui s'appliquent aux portails de financement exploités par des courtiers inscrits et aux portails de financement dispensés?***

Les courtiers inscrits qui exploitent des portails de financement doivent remplir les conditions énoncées à l'article 4 du Règlement 45-110 (qui s'appliquent également aux portails de financement dispensés), parmi lesquelles figurent les obligations suivantes :

- s'assurer que seul le portail de financement reçoit, par l'intermédiaire de sa plateforme, le paiement des titres par le souscripteur;
- prendre des mesures raisonnables pour s'assurer que le siège de l'émetteur est situé au Canada;
- afficher sur leur site Web les documents d'offre et les mises en garde des émetteurs;



- s'assurer, avant d'accepter une souscription, que le souscripteur a confirmé qu'il a lu et compris le document d'offre et la mise en garde affichés sur le portail de financement.

*Existe-t-il des restrictions (comme des limites de placement) imposées aux placements par financement participatif des entreprises en démarrage effectués par l'entremise de courtiers inscrits?*

Un placement effectué par l'entremise d'un portail de financement exploité par un courtier inscrit permet de majorer le placement du souscripteur. Aussi bien un portail de financement dispensé qu'un portail de financement exploité par un courtier inscrit peut permettre à un souscripteur d'investir jusqu'à 2 500 \$ sous le régime de la dispense de prospectus pour les entreprises en démarrage. Toutefois, le souscripteur peut investir jusqu'à 10 000 \$ si le courtier inscrit a déterminé que le placement lui convient.

### **Reconnaissance contextuelle**

Sous le régime des dispenses pour financement participatif des entreprises en démarrage, les souscripteurs doivent reconnaître certains éléments d'information avant d'accéder à la plateforme d'un portail de financement (la « reconnaissance contextuelle »), cette plateforme pouvant comprendre son site Web ou son application mobile. Cette obligation ne fait pas de distinction quant au mode ou au point d'accès. Par conséquent, les portails de financement doivent concevoir leur plateforme de façon que les souscripteurs reconnaissent les éléments d'information obligatoires, qu'ils aient accédé à la plateforme depuis la page d'accueil ou depuis une autre page du site.

Le portail de financement doit également gérer le risque que les souscripteurs éventuels puissent visiter sa plateforme au moyen d'un ordinateur, d'une tablette électronique ou d'un autre appareil mobile partagé. Autrement dit, il se peut que différentes personnes d'un même ménage accèdent au site Web à divers moments par le même appareil. Ainsi, le portail de financement devrait envisager de concevoir sa plateforme de façon que la reconnaissance contextuelle s'affiche chaque fois que le souscripteur ouvre son navigateur Web ou l'application mobile.

Nous nous attendons à ce qu'il y ait affichage de la reconnaissance contextuelle dans les cas suivants :

La reconnaissance contextuelle devrait s'afficher à la première visite et à chaque visite subséquente de la plateforme du portail de financement. Ainsi, après l'ouverture du navigateur Web ou de l'application mobile, elle devrait s'afficher dans les cas suivants :

- |  |
|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>a) si une personne accède à une page de la plateforme du portail de financement (page d'accueil ou autre);</li> <li>b) si la personne clique sur « Je le reconnais », ferme immédiatement son navigateur et retourne plus tard sur n'importe quelle page de la plateforme, de sorte que la même personne devra cliquer sur « Je le reconnais » pour pouvoir retourner sur la plateforme, même si elle vient juste d'y accéder.</li> </ul> |
|--|

<p>La reconnaissance contextuelle devrait s'afficher, peu importe le point par lequel la personne accède à la plateforme (page d'accueil ou autre), comme dans les exemples suivants :</p>
--

- |   |
|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>a) une personne accède à la page d'accueil de la plateforme du portail de financement après avoir recherché le nom du portail et cliqué sur le lien qu'elle a trouvé et qui la mène vers la page d'accueil;</li> <li>b) une personne accède directement à la page du placement de l'émetteur sur le portail de financement par un lien externe qui la mène vers la page de l'émetteur sur la plateforme du portail.</li> </ul> |
|---|

<p>Lorsque la personne clique sur « Je le reconnais » et accède à la plateforme du portail de financement, elle peut naviguer d'une page à l'autre du site Web sans que la reconnaissance contextuelle s'affiche de nouveau.</p>
--

## Fonctionnement du placement par financement participatif d'une entreprise en démarrage

Les émetteurs ont la responsabilité d'établir un document d'offre conforme à l'Annexe 45-110A1, *Document d'offre*. En particulier, le document d'offre doit indiquer le montant minimum à réunir pour clore le placement par financement participatif d'une entreprise en démarrage. Les émetteurs fournissent le document d'offre au portail de financement pour qu'il l'affiche en ligne. Les souscripteurs lisent le document d'offre pour décider s'il convient d'investir ou non.

Avant d'accepter un investissement, le portail de financement recueille des renseignements personnels sur le souscripteur, dont sa province ou son territoire de résidence. Il obtient également une confirmation que le souscripteur a lu et compris le document d'offre et les risques décrits conformément à l'Annexe 45-110A2, *Formulaire de reconnaissance de risque*.

L'émetteur ne peut procéder à la clôture d'un placement que s'il atteint le montant minimum indiqué dans son document d'offre et que le droit de chaque souscripteur de résoudre (c'est-à-dire annuler) sa souscription a expiré. À la clôture :

- l'émetteur place les actions ou les autres titres admissibles auprès des souscripteurs;
- le portail de financement verse les fonds à l'émetteur.

Au plus tard 15 jours après la clôture du placement, le portail de financement avise les souscripteurs que les fonds ont été versés à l'émetteur et fournit à celui-ci les renseignements suivants sur chaque souscripteur :

- nom complet;
- adresse;
- numéro de téléphone;
- adresse de courriel;
- nombre de titres souscrits;
- prix de souscription total.

L'émetteur se sert de ces renseignements pour déposer auprès des autorités, au plus tard 30 jours après la clôture du placement, la déclaration prévue à l'Annexe 45-106A1, *Déclaration de placement avec dispense* (la « déclaration de placement avec dispense »). Pour communiquer à l'émetteur des renseignements sur les souscripteurs, les portails de financement peuvent recourir à la feuille de calcul figurant à l'Appendice 1 de la déclaration de placement avec dispense. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les obligations de dépôt des émetteurs, se reporter au *Guide de financement participatif des entreprises en démarrage pour les entreprises*.

De plus, au plus tard 30 jours après la clôture du placement, l'émetteur envoie à chaque souscripteur une confirmation indiquant l'information suivante :

- la date de souscription et la date de clôture;
- le nombre de titres souscrits et leur description;
- le prix payé par titre;
- le total des commissions, des frais et des autres sommes que l'émetteur a versés au portail de financement à l'égard du placement;
- des instructions sur la façon dont le souscripteur peut accéder au document d'offre.

Même s'il incombe à l'émetteur de fournir cette information aux souscripteurs, nous nous attendons à ce qu'il délègue cette responsabilité au portail de financement.

Si l'émetteur retire son placement par financement participatif d'une entreprise en démarrage ou ne recueille pas le montant minimum dans les 90 jours suivant la date à laquelle le portail de financement affiche le document d'offre en ligne, la totalité des fonds doit être remboursée aux souscripteurs dans les 5 jours ouvrables, sans aucune déduction. Le portail de financement doit également envoyer à l'émetteur et à chaque souscripteur un avis confirmant que les fonds ont été remboursés.

Le portail de financement peut envoyer les avis aux souscripteurs et aux émetteurs par courriel.

#### *À quelle occasion un document d'offre doit-il être modifié?*

Du moment où il est mis en ligne jusqu'à la clôture du placement ou son retrait, l'émetteur doit modifier son document d'offre si l'information qu'il contient devient inexacte et présente une information fautive ou trompeuse. Cela pourrait notamment se produire s'il souhaite modifier le prix des titres ou les montants minimum ou maximum à recueillir. L'émetteur doit transmettre la version modifiée au portail de financement pour qu'il l'affiche sur son site Web. Le portail de financement doit aviser rapidement les souscripteurs de la modification.

#### *Un portail de financement peut-il se servir de sa plateforme de placement par financement participatif des entreprises en démarrage pour lui-même ou permettre à des parties liées de s'en servir?*

Un portail de financement ne peut agir dans le cadre d'un placement par financement participatif d'une entreprise en démarrage si un de ses principaux intéressés est aussi un principal intéressé du groupe de l'émetteur. Le groupe de l'émetteur comprend l'émetteur, tout membre du même groupe que lui et tout autre émetteur qui exploite une entreprise avec l'émetteur ou avec un membre du même groupe que lui ou dont l'entreprise a été fondée ou établie par la personne (physique ou morale) qui a fondé ou établi l'émetteur.

#### *Quels sont les droits des souscripteurs avant la clôture du placement par financement participatif des entreprises en démarrage?*

Les souscripteurs ont le droit de résoudre (c'est-à-dire annuler) leur investissement jusqu'à minuit, 2 jours ouvrables après les faits suivants :

- la souscription du souscripteur;
- la transmission, par le portail de financement, d'un avis de modification du document d'offre au souscripteur.

**Voici un exemple :** un portail de financement affiche un document d'offre le 1<sup>er</sup> juillet 2021 et un souscripteur effectue une souscription le 5 juillet 2021; le portail de financement avise ensuite le souscripteur que des modifications sont apportées au document d'offre le 14 juillet 2021 et le 28 juillet 2021. Le souscripteur a alors le droit de résoudre son investissement dans les délais suivants :

- jusqu'à minuit le 7 juillet 2021 (soit 2 jours ouvrables après la souscription);
- entre le 14 juillet 2021 et minuit le 16 juillet 2021 (soit 2 jours ouvrables après la première modification);
- entre le 28 juillet 2021 et minuit le 30 juillet 2021 (soit 2 jours ouvrables après la deuxième modification).

Le portail de financement doit donner aux souscripteurs la possibilité d'exercer ce droit. Le souscripteur exerce son droit en avisant le portail de financement. Le portail de financement doit rembourser le souscripteur qui l'exerce, sans aucune déduction, dans un délai de 5 jours ouvrables après avoir reçu l'avis.

#### *L'émetteur doit-il fournir des états financiers?*

Sous le régime de la dispense de prospectus pour les entreprises en démarrage, les émetteurs ne sont pas tenus de fournir aux souscripteurs des états financiers avec le document d'offre.

L'émetteur qui souhaite mettre ses états financiers à la disposition des souscripteurs peut afficher un hyperlien vers ceux-ci sur le portail de financement. Toutefois, l'hyperlien ne devrait figurer dans le document d'offre que si l'émetteur souhaite que les états financiers en fassent partie. Se reporter au *Guide de financement participatif des entreprises en démarrage pour les entreprises* pour de plus amples renseignements sur les obligations d'information possibles concernant l'intégration des états financiers dans le document d'offre de l'émetteur. Il faut retenir que si l'émetteur met ses états financiers à la disposition des souscripteurs, il doit les établir conformément aux PCGR canadiens.

## **Renseignements**

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec l'une des autorités suivantes :

Colombie-Britannique	British Columbia Securities Commission
	Téléphone : 604 899-6854 ou 1 800 373-6393
	Courriel : <a href="mailto:inquiries@bcsc.bca">inquiries@bcsc.bca</a>
	Site Web : <a href="http://www.bcsc.bc.ca">www.bcsc.bc.ca</a>

Alberta	<p>Alberta Securities Commission  Téléphone : 403 355-4151  Courriel : <a href="mailto:inquiries@asc.ca">inquiries@asc.ca</a>  Site Web : <a href="http://www.albertasecurities.com">www.albertasecurities.com</a></p>
Saskatchewan	<p>Financial and Consumer Affairs Authority of Saskatchewan  Securities Division  Téléphone : 306 787-5645  Courriel : <a href="mailto:exemptions@gov.sk.ca">exemptions@gov.sk.ca</a>  Site Web : <a href="http://www.fcaa.gov.sk.ca">www.fcaa.gov.sk.ca</a></p>
Manitoba	<p>Commission des valeurs mobilières du Manitoba  Sans frais au Manitoba : 1 800 655-2548  Courriel : <a href="mailto:exemptions.msc@gov.mb.ca">exemptions.msc@gov.mb.ca</a>  Site Web : <a href="http://www.mbsecurities.ca/">http://www.mbsecurities.ca/</a></p>
Ontario	<p>Commission des valeurs mobilières de l'Ontario  Sans frais : 1 877 785-1555  Courriel : <a href="mailto:inquiries@osc.gov.on.ca">inquiries@osc.gov.on.ca</a>  Site Web : <a href="http://www.osc.ca">www.osc.ca</a></p>
Québec	<p>Autorité des marchés financiers  Direction du financement des sociétés  Sans frais au Québec : 1 877 525-0337  Courriel : <a href="mailto:financement-participatif@lautorite.qc.ca">financement-participatif@lautorite.qc.ca</a>  Site Web : <a href="http://www.lautorite.qc.ca">www.lautorite.qc.ca</a></p>
Nouveau-Brunswick	<p>Commission des services financiers et des services aux  consommateurs  Sans frais : 1 866 933-2222  Courriel : <a href="mailto:emf-md@fcnb.ca">emf-md@fcnb.ca</a>  Site Web : <a href="http://www.fcnb.ca">www.fcnb.ca</a></p>
Nouvelle-Écosse	<p>Nova Scotia Securities Commission  Sans frais en Nouvelle-Écosse : 1 855 424-2499  Courriel : <a href="mailto:nssc.crowdfunding@novascotia.ca">nssc.crowdfunding@novascotia.ca</a>  Site Web : <a href="http://nssc.novascotia.ca">nssc.novascotia.ca</a></p>

*Les renseignements figurant dans le présent guide ne sont présentés qu'à titre informatif et ne constituent pas des conseils juridiques.*

*En cas de disparité entre les renseignements figurant dans le présent guide et les dispositions du Règlement 45-110 sur les dispenses de prospectus et d'inscription pour financement participatif des entreprises en démarrage, le règlement et ses annexes prévalent.*

## Annexe A

### Liste de vérification pour les portails de financement dispensés

**Documents à transmettre aux autorités avant que le portail de financement puisse se prévaloir de la dispense d'inscription relative aux entreprises en démarrage :**

- Le formulaire prévu à l'Annexe 45-110A3, *Renseignements sur le portail de financement* (le « formulaire de renseignements sur le portail de financement ») dûment rempli, accompagné des documents suivants, signés et datés par la personne autorisée qui atteste le contenu de ce formulaire :
  - Les documents constitutifs du portail de financement (rubrique 8 du formulaire de renseignements sur le portail de financement)
  - Un organigramme du portail de financement illustrant sa structure et sa propriété (rubrique 9 du formulaire de renseignements sur le portail de financement)
  - Des détails et les documents pertinents sur le processus et la procédure de gestion des fonds recueillis dans le cadre d'un placement par financement participatif d'une entreprise en démarrage (rubrique 15 du formulaire de renseignements sur le portail de financement)
  - Si la réponse à l'une ou l'autre des questions 11 à 14 du formulaire de renseignements sur le portail de financement est « Oui », en fournir les détails
- Le formulaire prévu à l'Annexe 45-110A4, *Renseignements personnels relatifs au portail* (le « formulaire de renseignements personnels ») dûment rempli pour chaque principal intéressé du portail de financement.
  - Si la réponse à l'une ou l'autre des questions 11 à 18 d'un formulaire de renseignements personnels est « Oui », en joindre les détails au formulaire; sauf dans le cas de celles portant sur la question 11, les pièces jointes doivent être signées et datées par la personne autorisée qui atteste le contenu de ce formulaire.

**Date à laquelle le portail de financement a transmis aux autorités le formulaire de renseignements sur le portail de financement et les formulaires de renseignements personnels, accompagnés des pièces jointes requises : \_\_\_\_\_**



**Date à laquelle le portail de financement peut commencer ses activités s'il n'a pas été avisé par les autorités qu'il ne peut se prévaloir de la dispense d'inscription relative aux entreprises en démarrage (30 jours après la date à laquelle le portail de financement leur a transmis le formulaire de renseignements sur le portail de financement et les formulaires de renseignements personnels, accompagnés des pièces jointes requises) : \_\_\_\_\_**

**Documents à transmettre aux autorités après le début des activités d'un portail de financement dispensé :**

- Deux formulaires prévus à l'Annexe 45-110A5, *Attestation semestrielle relative aux ressources financières* (l'« attestation relative aux ressources financières ») dûment remplis chaque année civile, soit un dans les 10 jours suivant le 30 juin et l'autre dans les 10 jours suivant le 31 décembre.

Note : Se reporter aux rubriques « Attestation relative aux ressources financières » et « Ressources financières suffisantes » du présent guide, à compter de la page 9, pour obtenir des indications sur cette obligation.

- Un formulaire de renseignements sur le portail de financement ou des formulaires de renseignements personnels mis à jour si un changement a été apporté à l'information présentée antérieurement dans ces formulaires, dans les 30 jours suivant le changement.

## 6.2 RÉGLEMENTATION ET INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

### 6.2.1 Consultation

Aucune information.

### 6.2.2 Publication

#### **Règlement 45-110 sur les dispenses de prospectus et d'inscription pour financement participatif des entreprises en démarrage et ses concordants**

L'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») publie le texte révisé, en versions française et anglaise, des règlements suivants :

- *Règlement 45-110 sur les dispenses de prospectus et d'inscription pour financement participatif des entreprises en démarrage;*
- *Règlement modifiant le Règlement 13-101 sur le Système électronique de données, d'analyse et de recherche (SEDAR);*
- *Règlement modifiant le Règlement 45-102 sur la revente de titres.*

Vous trouverez également à la section 6.1 du présent bulletin, l'Avis 45-329 du personnel des ACVM, *Indications sur le recours aux dispenses de prospectus et d'inscription pour financement participatif des entreprises en démarrage*, y compris les annexes suivantes :

- *Annexe 1 – Guide de financement participatif des entreprises en démarrage pour les entreprises;*
- *Annexe 2 – Guide de financement participatif des entreprises en démarrage pour les portails de financement.*

Au Québec, les règlements seront pris en vertu de l'article 331.1 de la *Loi sur les valeurs mobilières* et seront approuvés, avec ou sans modification, par le ministre des Finances. Les règlements entreront en vigueur à la date de leur publication à la *Gazette officielle du Québec* ou à une date ultérieure qu'ils indiquent.

#### **Renseignements additionnels**

Des renseignements additionnels peuvent être obtenus en s'adressant à :

Patrick Théorêt  
Directeur du financement des sociétés  
Autorité des marchés financiers  
514 395-0337, poste 4381  
Sans frais : 1 877 525-0337  
[patrick.theoret@lautorite.qc.ca](mailto:patrick.theoret@lautorite.qc.ca)

**Le 23 juin 2021**

## Avis de publication des ACVM

### *Règlement 45-110 sur les dispenses de prospectus et d'inscription pour financement participatif des entreprises en démarrage*

Le 23 juin 2021

#### Introduction

Les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (les **ACVM** ou **nous**) publient les documents suivants en leur forme définitive :

- *Règlement 45-110 sur les dispenses de prospectus et d'inscription pour financement participatif des entreprises en démarrage* (le **Règlement 45-110**), y compris les annexes suivantes :
  - Annexe 45-110A1, *Document d'offre*;
  - Annexe 45-110A2, *Reconnaissance de risque*;
  - Annexe 45-110A3, *Renseignements sur le portail de financement*;
  - Annexe 45-110A4, *Renseignements personnels relatifs au portail*;
  - Annexe 45-110A5, *Attestation semestrielle relative aux ressources financières*.
- Avis 45-329 du personnel des ACVM, *Indications sur le recours aux dispenses de prospectus et d'inscription pour financement participatif des entreprises en démarrage*, y compris les annexes suivantes :
  - Annexe 1 – *Guide de financement participatif des entreprises en démarrage pour les entreprises* (le **guide pour les entreprises**);
  - Annexe 2 – *Guide de financement participatif des entreprises en démarrage pour les portails de financement* (le **guide pour les portails de financement**).

Dans le présent avis, le guide pour les entreprises et le guide pour les portails de financement sont collectivement appelés les **guides**, et le Règlement 45-110 et les guides sont collectivement appelés la **réglementation sur le financement participatif des entreprises en démarrage**.

Nous apportons également des modifications corrélatives aux textes suivants :

- *Règlement 13-101 sur le Système électronique de données, d'analyse et de recherche (SEDAR)* (le **Règlement 13-101**);
- *Règlement 45-102 sur la revente de titres* (le **Règlement 45-102**).

Sous réserve de l'approbation des ministres compétents, la réglementation sur le financement participatif des entreprises en démarrage, le *Règlement modifiant le Règlement 13-101 sur le Système électronique de données, d'analyse et de recherche (SEDAR)* et le *Règlement modifiant le Règlement 45-102 sur la revente de titres* entrent en vigueur le 21 septembre 2021. Ces textes

sont publiés avec le présent avis. S'il y a lieu, des renseignements sur le processus d'approbation de chaque territoire sont fournis en annexe.

## Objet

La réglementation sur le financement participatif des entreprises en démarrage introduit un régime national harmonisé facilitant le financement participatif en capital pour les entreprises et les émetteurs en démarrage. Le Règlement 45-110 prévoit ce qui suit :

- une dispense de l'obligation de prospectus (**la dispense de prospectus pour financement participatif des entreprises en démarrage**) qui permet à l'émetteur de placer des titres admissibles par l'intermédiaire d'un portail de financement en ligne;
- une dispense de l'obligation d'inscription à titre de courtier pour les portails de financement qui facilitent les placements en ligne par des émetteurs qui se prévalent de la dispense de prospectus pour financement participatif des entreprises en démarrage.

Nous publions les guides en vue d'aider les portails de financement et les émetteurs à comprendre les obligations instaurées par le Règlement 45-110.

## Contexte

Le 14 mai 2015, les autorités en valeurs mobilières de la Colombie-Britannique, de la Saskatchewan, du Manitoba, du Québec, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse ont mis en œuvre des dispenses de prospectus et d'inscription essentiellement harmonisées permettant aux entreprises et aux émetteurs en démarrage de réunir des capitaux dans ces territoires sous un régime adapté au financement participatif en capital. Le 2 octobre 2019 et le 30 juillet 2020, respectivement, les autorités en valeurs mobilières de l'Alberta et de l'Ontario ont également établi des dispenses de prospectus et d'inscription harmonisées pour l'essentiel. Les autorités en valeurs mobilières de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba, de l'Ontario, du Québec, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse (collectivement, les **autorités ayant rendu une décision générale**) ont octroyé ces dispenses par voie de décisions générales locales, modifiées de temps à autre (les **décisions relatives au financement participatif des entreprises en démarrage**).

Depuis l'introduction, en 2015, d'un cadre réglementaire harmonisé à l'échelle pancanadienne et adapté au financement participatif en capital, certains participants au marché ont signifié au personnel des ACVM que ce cadre favoriserait le recours à ce type de financement comme moyen de collecte de capitaux chez les entreprises et émetteurs en démarrage. Par conséquent, les ACVM ont proposé le Règlement 45-110, qui prévoit des dispenses de prospectus et d'inscription similaires à celles des décisions relatives au financement participatif des entreprises en démarrage. Elles ont également proposé des modifications ciblées afin d'améliorer l'efficacité du financement participatif en tant qu'outil de collecte de capitaux pour les entreprises et les émetteurs en démarrage, tout en continuant de protéger adéquatement les investisseurs. Dans les territoires des autorités ayant rendu une décision générale, il est proposé que le

Règlement 45-110 remplace les décisions relatives au financement participatif des entreprises en démarrage.

### **Résumé des commentaires écrits reçus par les ACVM**

Le 27 février 2020, les ACVM ont publié le projet de règlement aux fins de consultation en vue d'harmoniser le cadre réglementaire du financement participatif en capital chez les entreprises et émetteurs en démarrage. La consultation a pris fin le 13 juillet 2020. Nous avons reçu 10 mémoires.

Nous les avons examinés et remercions les intervenants de leur participation. Leurs noms et un résumé de leurs commentaires, accompagné de nos réponses, figurent à l'Annexe B du présent avis.

### **Résumé des changements apportés au projet de règlement**

Nous avons révisé la réglementation sur le financement participatif des entreprises en démarrage afin d'y prévoir ce qui suit :

- le rehaussement du plafond d'investissement individuel de 5 000 \$ à 10 000 \$ pour chaque souscripteur ayant obtenu d'un courtier inscrit le conseil que l'investissement lui convenait;
- l'augmentation de la limite de produit total que le groupe de l'émetteur peut réunir au cours d'une période de 12 mois pour la faire passer de 1 000 000 \$ à 1 500 000 \$;
- l'inclusion des parts de capital d'une association (communément appelée une coopérative) dans la définition de « titre admissible »;
- la modification de l'attestation annuelle relative aux ressources financières (désignée auparavant l'attestation relative au fonds de roulement) pour la faire passer à une attestation semestrielle dont la durée de validité est réduite de 12 à 6 mois;
- l'intégration d'une condition à la dispense de prospectus selon laquelle l'émetteur doit exercer d'autres activités que le repérage et l'évaluation d'actifs ou d'entreprises en vue d'investir dans une entreprise, de fusionner avec elle ou de l'acquérir, ou encore de souscrire ou d'acquérir des titres d'un ou de plusieurs autres émetteurs.

Puisque nous estimons qu'il ne s'agit pas de changements importants, nous ne publions pas le Règlement 45-110 pour une nouvelle période de consultation. Un tableau comparant les principales différences, de manière cumulative, entre le Règlement 45-110 et les décisions relatives au financement participatif des entreprises en démarrage est présenté à l'Annexe A.

### Points d'intérêt local

Puisque le Règlement 45-110 remplacera les décisions relatives au financement participatif des entreprises en démarrage, les autorités ayant rendu une décision générale s'attendent à ce que leurs décisions respectives cessent de produire leurs effets dans les 90 jours suivant la date d'entrée en vigueur de la réglementation sur le financement participatif des entreprises en démarrage.

Une annexe au présent avis est publiée dans tout territoire intéressé où sont proposées des modifications à la législation en valeurs mobilières locale, notamment à des avis ou à d'autres documents de politique locaux. Elle peut également contenir toute autre information qui ne se rapporte qu'au territoire intéressé.

### Liste des annexes

Le présent avis comprend les annexes suivantes :

Annexe A – Principales différences entre les dispenses d'inscription et de prospectus prévues par le *Règlement 45-110 sur les dispenses de prospectus et d'inscription pour financement participatif des entreprises en démarrage* et les décisions relatives au financement participatif des entreprises en démarrage;

Annexe B – Liste des intervenants, résumé des commentaires et réponses.

### Questions

Veillez adresser vos questions à l'une des personnes suivantes :

Patrick Théorêt  
Directeur du financement des sociétés  
Autorité des marchés financiers  
514 395-0337, poste 4381  
Sans frais : 1 877 525-0337  
[patrick.theoret@lautorite.qc.ca](mailto:patrick.theoret@lautorite.qc.ca)

Elliott Mak  
Senior Legal Counsel, Corporate Finance  
British Columbia Securities Commission  
604 899-6501  
[emak@bcsc.bc.ca](mailto:emak@bcsc.bc.ca)

James Leong  
Senior Legal Counsel, Capital Markets  
Regulation  
British Columbia Securities Commission  
604 899-6681  
[jleong@bcsc.bc.ca](mailto:jleong@bcsc.bc.ca)

Charmaine Coutinho  
 Legal Counsel, Market Regulation  
 Alberta Securities Commission  
 403 592-4898  
[charmaine.coutinho@asc.ca](mailto:charmaine.coutinho@asc.ca)

Denise Weeres  
 Director, New Economy  
 Alberta Securities Commission  
 403 297-2930  
[denise.weeres@asc.ca](mailto:denise.weeres@asc.ca)

Gillian Findlay  
 Senior Legal Counsel, Corporate Finance  
 Alberta Securities Commission  
 403 297-3302  
[gillian.findlay@asc.ca](mailto:gillian.findlay@asc.ca)

Mikale White  
 Legal Counsel  
 Financial and Consumer Affairs Authority  
 of Saskatchewan  
 306 798-3381  
[mikale.white@gov.sk.ca](mailto:mikale.white@gov.sk.ca)

Chris Besko  
 Director, General Counsel  
 Commission des valeurs mobilières du  
 Manitoba  
 204 945-2561  
[Chris.Besko@gov.mb.ca](mailto:Chris.Besko@gov.mb.ca)

Sarah Hill  
 Legal Counsel  
 Commission des valeurs mobilières du  
 Manitoba  
 204 945-0605  
[Sarah.Hill@gov.mb.ca](mailto:Sarah.Hill@gov.mb.ca)

Jo-Anne Matear  
 Manager, Corporate Finance  
 Commission des valeurs mobilières de  
 l'Ontario  
 416 593-2323  
 Sans frais : 1 877 785-1555  
[jmatear@osc.gov.on.ca](mailto:jmatear@osc.gov.on.ca)

Erin O'Donovan  
 Senior Legal Counsel, Corporate Finance  
 Commission des valeurs mobilières de  
 l'Ontario  
 416 204-8973  
 Sans frais : 1 877 785-1555  
[eodonovan@osc.gov.on.ca](mailto:eodonovan@osc.gov.on.ca)

Faustina Otchere  
 Legal Counsel, Compliance and  
 Registrant Regulation  
 Commission des valeurs mobilières de  
 l'Ontario  
 416 596-4255  
 Sans frais : 1 877 785-1555  
[fotchere@osc.gov.on.ca](mailto:fotchere@osc.gov.on.ca)

Adrian Molder  
 Legal Counsel, Corporate Finance  
 Commission des valeurs mobilières de  
 l'Ontario  
 416 593-2389  
 Sans frais : 1 877 785-1555  
[amolder@osc.gov.on.ca](mailto:amolder@osc.gov.on.ca)

Jason Alcorn  
Conseiller juridique principal et conseiller  
spécial du directeur général  
Commission des services financiers et des  
services aux consommateurs (Nouveau-  
Brunswick)  
506 643-7857  
Sans frais : 1 866 933-2222  
[jason.alcorn@fcnb.ca](mailto:jason.alcorn@fcnb.ca)

Abel Lazarus  
Director, Corporate Finance  
Nova Scotia Securities Commission  
902 424-6859  
[abel.lazarus@novascotia.ca](mailto:abel.lazarus@novascotia.ca)

Peter Lamey  
Legal Analyst, Corporate Finance  
Nova Scotia Securities Commission  
902 424-7630  
[peter.lamey@novascotia.ca](mailto:peter.lamey@novascotia.ca)



## ANNEXE A

**Principales différences entre les dispenses d'inscription et de prospectus prévues par le Règlement 45-110 sur les dispenses de prospectus et d'inscription pour financement participatif des entreprises en démarrage et les décisions relatives au financement participatif des entreprises en démarrage**

<b>Thème principal</b>	<b>Décisions relatives au financement participatif des entreprises en démarrage</b>	<b>Règlement</b>
<b>Produit total maximal que peut réunir le groupe de l'émetteur sous le régime de la dispense de prospectus</b>	250 000 \$ par placement, jusqu'à un maximum de deux placements par année civile.	1 500 000 \$ au cours de la période de 12 mois précédant la clôture du placement.
<b>Somme maximale pouvant être investie, par personne et par placement, sous le régime de la dispense de prospectus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 500 \$;</li> <li>• en Colombie-Britannique, en Alberta, en Saskatchewan et en Ontario, 5 000 \$ si un courtier inscrit a prodigué au souscripteur le conseil que le placement lui convient.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2 500 \$;</li> <li>• 10 000 \$ si un courtier inscrit a prodigué au souscripteur le conseil que le placement lui convient.</li> </ul>
<b>Titres admissibles pouvant être placés sous le régime de la dispense de prospectus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• actions ordinaires;</li> <li>• actions privilégiées non convertibles;</li> <li>• titres convertibles en actions ordinaires ou en actions privilégiées non convertibles;</li> <li>• titres de créance non convertibles liés à un taux d'intérêt fixe ou variable;</li> <li>• parts de société en commandite.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• actions ordinaires;</li> <li>• actions privilégiées non convertibles;</li> <li>• titres convertibles en actions ordinaires ou en actions privilégiées non convertibles;</li> <li>• titres de créance non convertibles liés à un taux d'intérêt fixe ou variable;</li> <li>• parts de société en commandite;</li> <li>• parts du capital d'une association.</li> </ul>

Thème principal	Décisions relatives au financement participatif des entreprises en démarrage	Règlement
<p><b>Confirmation de l'agent responsable, sauf au Québec, ou de l'autorité en valeurs mobilières avant qu'un portail de financement ne commence à faciliter un placement</b></p>	<p>Le portail de financement ne peut faciliter des placements que si l'agent responsable, sauf au Québec, ou l'autorité en valeurs mobilières confirme par écrit avoir reçu ce qui suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• un formulaire de renseignements sur le portail de financement, dûment rempli;</li> <li>• un formulaire de renseignements personnels relatifs au portail de financement pour chaque principal intéressé (« commettant ») du portail de financement, dûment rempli;</li> <li>• tout autre document ou renseignement exigé par l'agent responsable ou l'autorité en valeurs mobilières.</li> </ul>	<p>Le portail de financement doit transmettre les formulaires requis au moins 30 jours avant de commencer à faciliter des placements. La confirmation écrite de l'agent responsable, sauf au Québec, ou de l'autorité en valeurs mobilières n'est pas obligatoire. Le portail de financement ne peut cependant pas se prévaloir de la dispense d'inscription pour financement participatif des entreprises en démarrage si, dans les 30 jours suivant la réception du formulaire de renseignements sur le portail de financement, l'agent responsable ou l'autorité en valeurs mobilières l'avise ou avise l'un de ses principaux intéressés que les politiques et procédures de gestion des fonds des souscripteurs ne remplissent pas les conditions prévues par le règlement.</p>
<p><b>Exclusion des délinquants</b></p>	<p>Sans objet.</p>	<p>Un portail de financement ne peut se prévaloir de la dispense d'inscription pour financement participatif des entreprises en démarrage si lui ou l'un de ses principaux intéressés fait ou a fait l'objet de certaines procédures, au cours des 10 dernières années, dans le cadre d'une poursuite fondée, en totalité ou en partie, sur une affaire de fraude, de vol ou d'abus de confiance ou sur des allégations de conduite similaire, notamment.</p>

Thème principal	Décisions relatives au financement participatif des entreprises en démarrage	Règlement
<b>Attestation de ressources financières du portail de financement</b>	Sans objet	Chaque semestre, le portail de financement doit attester disposer ou s'attendre à disposer de ressources financières suffisantes pour poursuivre ses activités pendant au moins les 6 prochains mois en transmettant un formulaire de renseignements sur le portail de financement dûment rempli ou le formulaire prévu à l'Annexe 45-110A5, <i>Attestation semestrielle relative aux ressources financières</i> .
<b>Responsabilité pour information fautive ou trompeuse dans le document d'offre</b>	La législation en valeurs mobilières ne prévoit pas cette responsabilité. Les décisions générales n'obligent pas l'émetteur à accorder des droits contractuels aux souscripteurs. Ces derniers peuvent disposer de droits en vertu de la common law ou du droit civil.	L'émetteur est tenu à la même responsabilité légale que celle prévue par la dispense pour placement au moyen d'une notice d'offre conformément à l'article 2.9 du Règlement 45-106.
<b>Investissement dans une entreprise non précisée</b>	Aucune restriction.	La dispense de prospectus pour financement participatif des entreprises en démarrage n'est pas ouverte aux émetteurs qui répondent aux critères suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>• ils n'exercent aucune autre activité que le repérage et l'évaluation d'actifs ou d'entreprises en vue d'investir dans une entreprise, de fusionner avec elle ou de l'acquérir, ou encore de souscrire ou d'acquérir des titres d'un ou de plusieurs autres émetteurs;</li> <li>• ils comptent utiliser le produit du placement pour investir dans une entreprise non précisée, fusionner avec elle ou l'acquérir.</li> </ul>

Thème principal	Décisions relatives au financement participatif des entreprises en démarrage	Règlement
<b>Forme de la déclaration de placement avec dispense</b>	Sauf en Alberta, en Colombie-Britannique et en Ontario, les émetteurs doivent remplir le Formulaire 5 – <i>Financement participatif des entreprises en démarrage – Déclaration de placement avec dispense</i> . Dans ces provinces, les émetteurs doivent remplir le formulaire prévu à l'Annexe 45-106A1, <i>Déclaration de placement avec dispense</i> .	Les émetteurs doivent remplir le formulaire prévu à l'Annexe 45-106A1, <i>Déclaration de placement avec dispense</i> .
<b>Date d'expiration</b>	Sauf en Alberta et en Ontario, les décisions devaient venir à échéance le 13 mai 2020, mais ont été prolongées jusqu'à l'expiration d'un délai de 90 jours suivant l'entrée en vigueur du règlement. Il est prévu que toutes les décisions, y compris celles de l'Alberta et de l'Ontario, cessent de produire ses effets dans les 90 jours suivant l'entrée en vigueur du règlement.	Le règlement n'a pas de date d'expiration.

## ANNEXE B

**Projet de Règlement 45-110 sur les dispenses de prospectus et d'inscription pour financement participatif des entreprises en démarrage**

**Liste des intervenants, résumé des commentaires et réponses**

N°	Intervenant	Date
1.	James S. Hershaw	20 mai 2020
2.	National Crowdfunding & Fintech Association	27 mai 2020
3.	David Patterson et David Brook (Vested Technology Corp.)	27 mai 2020
4.	BC Co-operative Association	1 <sup>er</sup> juin 2020
5.	Silver Maple Ventures Inc.	11 juin 2020
6.	Eden Yesh (Community Impact Investment Coalition of British Columbia)	17 juin 2020
7.	Canadian Advocacy Council de CFA Societies Canada	23 juin 2020
8.	Private Capital Markets Association of Canada	13 juillet 2020
9.	André Beaudry (Coopératives et mutuelles du Canada)	13 juillet 2020
10.	Alexander Morsink (Equivesto Canada Inc.)	13 juillet 2020

N°	Objet	Résumé des commentaires	Réponse
1	Appui général	<p>Tous les intervenants expriment leur appui à l'harmonisation et à l'aide aux petites entreprises que prévoit le <i>Règlement 45-110 sur les dispenses de prospectus et d'inscription pour financement participatif des entreprises en démarrage</i> (le <b>Règlement 45-110</b>).</p> <p>Sept intervenants indiquent que le projet de règlement devrait ouvrir davantage l'accès aux capitaux, surtout par le rehaussement des limites imposées aux investisseurs ou aux investissements au-delà des paramètres de la consultation.</p>	<p>Nous remercions les intervenants pour leurs commentaires.</p> <p>Nous prenons acte de l'avis exprimé dans les mémoires voulant que le Règlement 45-110 constituerait toujours une option non viable pour la plupart des petits émetteurs. Nous croyons que le règlement harmonisé comblera une lacune du régime de collecte de capitaux de manière à aider les petits émetteurs à recueillir des capitaux.</p>

-2-

N°	Objet	Résumé des commentaires	Réponse
		Un intervenant estime que les hausses prévues par le Règlement 45-110, dans sa version actuelle, demeurent encore insuffisantes pour offrir une option viable à la plupart des petits émetteurs.	
2	Abrogation du Règlement 45-108	Six intervenants appuient l'abrogation du <i>Règlement 45-108 sur le financement participatif</i> (le <b>Règlement 45-108</b> ). De l'avis général, il ne serait pas nécessaire de conserver le Règlement 45-108 à l'entrée en vigueur du Règlement 45-110, et le Règlement 45-108 n'a pas gagné en intérêt.	Nous remercions les intervenants pour leurs commentaires.  Les autorités ayant adopté le Règlement 45-108 surveilleront le volume des activités effectuées sous le régime du Règlement 45-108 de même que du Règlement 45-110 afin de déterminer s'il y a lieu de mettre fin au Règlement 45-108. Au besoin, elles solliciteront d'autres commentaires sur cette question.
3	Plafond imposé aux investisseurs – rehaussement du plafond de 2 500 \$	<p>Huit intervenants indiquent que le plafond de 2 500 \$ imposé aux investisseurs devrait être rehaussé.</p> <p>De ceux-ci, six indiquent que parmi les montants soumis à la consultation, celui de 5 000 \$ était approprié.</p> <p>Des six intervenants, deux indiquent qu'ils auraient souhaité que le plafond soit rehaussé à plus de 5 000 \$.</p> <p>De plus, deux intervenants proposent d'envisager l'importation du concept d'« investisseur admissible » (au sens des dispositions relatives à la dispense de prospectus pour placement au moyen d'une notice d'offre dans plusieurs provinces) avec des plafonds relevés pour les investisseurs admissibles.</p>	<p>Nous remercions les intervenants pour leurs commentaires.</p> <p>Nous reconnaissons que plusieurs intervenants souhaitent un rehaussement de ce plafond, mais nous n'avons pas reçu de commentaires sur des mesures de protection des investisseurs à l'appui d'un tel rehaussement. Bien que des intervenants aient indiqué que certaines lois (notamment sur les coopératives) procurent une protection additionnelle aux investisseurs, celle-ci ne s'appliquerait qu'à une minorité de placements sur l'ensemble de ceux qui, selon nous, seront effectués sous le régime de la dispense de prospectus. Nous avons donc décidé d'appliquer le plafond imposé aux investisseurs qui a été publié initialement.</p>

-3-

N°	Objet	Résumé des commentaires	Réponse
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Trois intervenants font également valoir, en tant qu'exploitants de coopératives, que la législation sur les coopératives, combinée aux obligations actuelles, suffit à protéger les investisseurs.</li> </ul> <p>Deux intervenants estiment que le plafond relevé soumis à la consultation ne fait pas du financement participatif des entreprises en démarrage une option viable.</p>	
4	Plafond imposé aux investisseurs à qui le placement convient – rehaussement du plafond de 5 000 \$	<p>Neuf intervenants indiquent que le plafond de 5 000 \$ imposé aux investisseurs devrait être augmenté, plus précisément :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• dans la fourchette proposée à la consultation (5 000 \$ à 10 000 \$), sept favorisent le montant de 10 000 \$;</li> <li>• deux intervenants souhaiteraient des montants supérieurs à 10 000 \$.</li> </ul> <p>De plus, deux intervenants proposent d'importer le concept d'« investisseur admissible » (au sens des dispositions relatives à la dispense de prospectus pour placement au moyen d'une notice d'offre dans plusieurs provinces) avec des plafonds relevés précis. Un intervenant propose également que le plafond soit fixé à 10 000 \$ si un conseil sur la convenance du placement a été obtenu, qu'il soit favorable ou non.</p> <p>Deux intervenants estiment que le plafond relevé soumis à la consultation ne fait pas du</p>	<p>Nous remercions les intervenants pour leurs commentaires.</p> <p>Nous sommes d'accord avec les commentaires indiquant que les investisseurs ayant reçu d'un courtier inscrit des conseils sur la convenance du placement jouissent d'une protection accrue. Nous estimons qu'il convient d'équilibrer cette protection accrue des investisseurs avec un rehaussement à 10 000 \$ du plafond qui leur est imposé.</p>

-4-

N°	Objet	Résumé des commentaires	Réponse
		financement participatif des entreprises en démarrage une option viable.	
5	Limite de placement – augmentation de la limite de 1 000 000 \$ pour une période de 12 mois	<p>Tous les intervenants indiquent que la limite de placement devrait être augmentée.</p> <p>Quatre intervenants sont favorables à l'abolition pure et simple de la limite, trois d'entre eux alléguant que rien ne la justifie pour l'émetteur, puisqu'elle ne réglerait aucun des enjeux de protection des investisseurs relevés.</p> <p>Les six autres intervenants sont favorables à une augmentation à 1 500 000 \$ selon les paramètres de la consultation, mais tous privilégient une hausse au-delà de ce montant. Plus particulièrement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• deux intervenants proposent que la limite imposée à l'émetteur soit augmentée à 2 000 000 \$ ou à 3 000 000 \$ lorsque le placement est effectué par l'entremise d'une personne inscrite, compte tenu des protections que confèrent aux investisseurs les obligations des personnes inscrites;</li> <li>• trois intervenants sont favorables à une hausse jusqu'à 5 000 000 \$ au moins, faisant remarquer que, dans d'autres pays disposant d'un régime de financement participatif, les limites imposées aux émetteurs sont souvent bien plus élevées (allant de 5 M\$ US aux États-Unis à</li> </ul>	<p>Nous remercions les intervenants pour leurs commentaires.</p> <p>Nous sommes d'accord avec les commentaires indiquant que l'augmentation de la limite de placement n'atténuera pas la protection des investisseurs dans le contexte d'une campagne de financement participatif d'une entreprise en démarrage. Nous avons porté la limite du placement à 1 500 000 \$, soit le montant le plus élevé faisant l'objet de la consultation.</p> <p>Nous prenons acte que plusieurs intervenants souhaitent une hausse au-delà de ce montant et que certains proposent que celle-ci s'accompagne d'une obligation d'information supplémentaire. Nous estimons plus approprié que les émetteurs se prévalent de la dispense pour placement au moyen d'une notice d'offre afin de recueillir des sommes plus importantes par financement participatif, laquelle comprend la communication d'information additionnelle visant à protéger les investisseurs.</p>



-5-

N°	Objet	Résumé des commentaires	Réponse
		<p>8 M d'euros au Royaume-Uni).</p> <p>Deux intervenants font valoir qu'une augmentation de la limite pourrait s'accompagner d'une obligation d'information supplémentaire pour l'émetteur, comme des états financiers ou une déclaration ultérieure sur l'emploi du produit.</p>	
6	Retrait des sanctions civiles pour information fausse ou trompeuse dans un document d'offre	<p>Huit intervenants expriment les avis suivants :</p> <p>Trois appuient le retrait de l'obligation puisqu'ils estiment que les protections ne sont pas utiles en réalité.</p> <p>Un demeure neutre, mais juge que l'obligation n'est pas nécessaire parce qu'il est peu probable que les investisseurs s'en prévalent, et qu'elle ne dissuaderait vraisemblablement pas les parties ayant l'intention de commettre une fraude.</p> <p>Deux appuient l'obligation dans la mesure où les limites imposées aux investisseurs et aux émetteurs sont rehaussées.</p> <p>Un autre l'appuie dès lors que l'émetteur parvient à recueillir au moins 1 500 000 \$.</p> <p>Un autre encore indique que les dirigeants et les administrateurs devraient être tenus responsables de toute information fausse ou trompeuse, fraude ou</p>	<p>Nous remercions les intervenants pour leurs commentaires.</p> <p>Nous prenons acte que plusieurs intervenants estiment peu probable que des investisseurs se prévalent d'un droit d'action prévu par le régime de sanctions civiles en raison d'une information fausse ou trompeuse contenue dans le document d'offre. Nous n'avons toutefois reçu aucun commentaire laissant savoir que l'imposition de dispositions en matière de sanctions civiles constituerait un réel fardeau pour les émetteurs. Par conséquent, nous avons décidé de maintenir ces dispositions puisqu'elles confèrent une protection supplémentaire aux investisseurs sans accroître indûment le fardeau réglementaire.</p>

-6-

N°	Objet	Résumé des commentaires	Réponse
		non-conformité aux lois et règlements du Canada.	
7	Élargissement de la définition de « titre admissible »	<p>Sept intervenants appuient l'élargissement de la définition, mais proposent d'autres inclusions, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• les actions privilégiées convertibles;</li> <li>• les parts de fiducie;</li> <li>• les parts de placement ou les parts sociales dans une coopérative.</li> </ul> <p>Trois intervenants allèguent que les parts sociales et les parts de placement dans une coopérative devraient être incluses puisqu'il s'agit d'instruments relativement simples procurant une protection accrue (comme un droit de rachat) par rapport à d'autres titres simples.</p>	<p>Nous remercions les intervenants pour leurs commentaires.</p> <p>Nous avons décidé d'inclure dans la définition de « titre admissible » les parts de placement et les parts sociales de coopérative. Nous souhaitons que les caractéristiques d'un « titre admissible » soient simples et compréhensibles pour les investisseurs et estimons que ces types de parts de coopératives répondent à ce critère.</p>
8.	Interdiction des fonds sans objectifs de placement	<p>Quatre intervenants souhaitent la levée de l'interdiction relative aux fonds sans objectifs de placement (restriction de l'utilisation de la dispense de prospectus en ce qui concerne les émetteurs ayant l'intention d'investir dans une entreprise non précisée, de fusionner avec elle ou de l'acquérir). Trois allèguent que cette interdiction nuira aux coopératives de placement sans raison et un autre avance que la meilleure façon de régler la question demeure encore le recours à un courtier inscrit, puisque celui-ci fournit des conseils sur la convenance.</p>	<p>Nous remercions les intervenants pour leurs commentaires.</p> <p>Nous avons inclus l'interdiction relative aux fonds sans objectifs de placement dans le Règlement 45-110, car les mesures de protection des investisseurs intégrées dans le financement participatif des entreprises en démarrage ne visent pas à gérer le risque inhérent à ces types de placements. Nous estimons que les investisseurs qui souhaitent investir dans ces émetteurs obtiennent une meilleure protection des régimes en vigueur, comme le programme des sociétés de capital de démarrage de la Bourse de croissance TSX.</p>

-7-

N°	Objet	Résumé des commentaires	Réponse
		Un intervenant appuie l'interdiction parce que celle-ci semble être en accord avec l'esprit du Règlement.	Dans cette optique, nous avons révisé l'interdiction pour y préciser également que ne sont pas admissibles au financement participatif des entreprises en démarrage les émetteurs qui n'ont pas d'autres activités que le repérage et l'évaluation d'actifs ou d'entreprises en vue d'investir dans une entreprise, de fusionner avec elle ou de l'acquérir, ou encore de souscrire ou d'acquérir des titres d'un ou de plusieurs autres émetteurs.
9	Attestation relative au fonds de roulement	Trois intervenants proposent de réexaminer l'attestation relative au fonds de roulement. Le fardeau semble trop lourd pour les portails dispensés, surtout à court terme étant donné la turbulence économique. Un intervenant propose de réduire la durée de validité de l'attestation à 6 mois.	<p>Nous remercions les intervenants pour leurs commentaires.</p> <p>Nous estimons que l'attestation relative au fonds de roulement (renommée depuis l'attestation relative aux ressources financières) peut imposer un fardeau important aux portails dispensés et avons décidé de réduire sa durée de validité à 6 mois, en faisant une attestation semestrielle.</p>

**RÈGLEMENT 45-110 SUR LES DISPENSES DE PROSPECTUS ET  
D'INSCRIPTION POUR FINANCEMENT PARTICIPATIF DES ENTREPRISES  
EN DÉMARRAGE**

Loi sur les valeurs mobilières  
(chapitre V-1.1, art. 331.1, par. 1°, 2°, 3°, 4.1°, 5°, 6.1.2°, 6.2°, 8°, 11°, 14°, 20° et 34°)

**CHAPITRE 1  
DÉFINITIONS ET INTERPRÉTATION**

**Définitions**

**1.** 1) Dans le présent règlement, on entend par :

« association » : l'une des entités suivantes :

*a)* une coopérative, au sens du paragraphe 1 de l'article 2 de la Loi canadienne sur les coopératives (L.C. 1998, ch. 1);

*b)* une personne visée à l'Annexe A;

« courtier en placement » : une personne inscrite dans la catégorie de courtier en placement;

« courtier sur le marché dispensé » : une personne inscrite dans la catégorie de courtier sur le marché dispensé;

« filiale » : un émetteur qui est contrôlé directement ou indirectement par un autre émetteur et toute filiale de cette filiale;

« fondateur » : une personne qui remplit les conditions suivantes :

*a)* dans le cas d'un émetteur ou d'un portail de financement, agissant seule ou en collaboration ou de concert avec une ou plusieurs autres personnes, elle prend l'initiative, directement ou indirectement, de fonder ou de constituer l'entreprise de l'émetteur ou du portail de financement, ou de la réorganiser de manière importante;

*b)* dans le cas d'un émetteur, au moment du placement ou de l'opération visée, elle participe activement à l'activité de celui-ci;

« groupe de l'émetteur » : à l'égard de l'émetteur, les entités suivantes :

*a)* l'émetteur;

*b)* tout membre du même groupe que l'émetteur;

*c)* tout autre émetteur qui remplit l'une des conditions suivantes :

*i)* il exploite une entreprise avec l'émetteur ou un membre du même groupe que celui-ci;

*ii)* son entreprise a été fondée ou constituée par une personne ayant fondé ou constitué l'émetteur;

« montant minimum à réunir » : à l'égard d'un placement par financement participatif, le montant minimum indiqué dans le formulaire prévu à l'Annexe 45-110A1, dûment rempli, de l'émetteur;

« placement par financement participatif » : tout placement visé à l'article 5;

« portail de financement » : toute personne qui facilite ou se propose de faciliter un placement par financement participatif effectué au moyen d'une plateforme Web ou d'une application;

« principal intéressé » : sauf en vertu du sous-paragraphe *b* du paragraphe 1 de l'article 5, un fondateur, un administrateur, un dirigeant ou une personne participant au contrôle d'un portail de financement ou d'un émetteur;

« titre admissible » : l'un des titres suivants :

- a)* une action ordinaire;
- b)* une action privilégiée non convertible;
- c)* un titre convertible en un titre visé au paragraphe *a* ou *b*;
- d)* un titre de créance non convertible lié à un taux d'intérêt fixe ou variable;
- e)* une part de société en commandite;
- f)* une part dans le capital d'une association.

2) Pour l'application du présent règlement, un émetteur est membre du même groupe qu'un autre émetteur dans les cas suivants :

- a)* l'un est la filiale de l'autre;
- b)* chacun est contrôlé par la même personne.

3) Pour l'application du présent règlement, une personne est considérée comme exerçant le contrôle d'une autre personne dans les cas suivants :

*a)* elle a la propriété véritable de titres de cette autre personne lui assurant un nombre de votes suffisant pour élire la majorité des administrateurs de celle-ci ou exerce directement ou indirectement une emprise sur de tels titres, à moins qu'elle ne les détienne qu'en garantie d'une obligation;

*b)* dans le cas d'une société de personnes autre qu'une société en commandite, elle détient plus de 50 % des parts sociales;

*c)* dans le cas d'une société en commandite, elle en est le commandité.

#### **Applications particulières – Alberta, Colombie-Britannique, Ontario, Québec et Saskatchewan**

2. 1) En Alberta, le document d'offre fourni en vertu de l'article 5 est désigné comme une notice d'offre en vertu de la législation en valeurs mobilières.

2) En Colombie-Britannique, le document d'offre fourni en vertu du sous-paragraphe *h* du paragraphe 1 de l'article 5 est un document d'information visé à l'article 132.1 du *Securities Act* (R.S.B.C. 1996, c. 418).

3) En Ontario, l'émetteur qui place des titres en vertu de l'article 5 est assimilé à un participant au marché en vertu de la Loi sur les valeurs mobilières (L.R.O. 1990, chap. S.5).

4) En Saskatchewan, le document d'offre fourni en vertu de l'article 5 constitue une notice d'offre en vertu de la législation en valeurs mobilières.

5) Au Québec, les conditions suivantes s'appliquent :

*a)* le document d'offre fourni en vertu de l'article 5 et le formulaire prévu à l'Annexe 45-110A2 mis à la disposition des souscripteurs conformément au présent règlement sont rédigés en français seulement ou en français et en anglais;

*b)* le portail de financement qui s'est prévalu de la dispense prévue à l'article 3 est un participant au marché déterminé par règlement pour l'application de l'article 151.1.1 de la Loi sur les valeurs mobilières (chapitre V-1.1);

*c)* le document d'offre fourni en vertu de l'article 5 et les documents mis à la disposition des souscripteurs conformément au présent règlement sont autorisés par l'Autorité des marchés financiers au lieu du prospectus;

*d)* dans le présent règlement, l'expression « opération visée » désigne les activités suivantes :

*i)* les activités visées à la définition de l'expression « courtier » prévue à l'article 5 de la Loi sur les valeurs mobilières (chapitre V-1.1), notamment les activités suivantes :

A) la vente ou la cession d'un titre à titre onéreux, que les modalités de paiement soient sur marge, en plusieurs versements ou de toute autre manière, à l'exclusion du transfert de titres ou du fait de donner des titres en garantie relativement à une dette ou à l'achat de titres, à l'exception de ce qui est prévu à la disposition *ii*;

B) la participation, à titre de négociateur, à toute opération sur des titres effectuée par l'intermédiaire d'une bourse ou d'un système de cotation et de déclaration d'opérations;

C) la réception par une personne inscrite d'un ordre d'achat ou de vente de titres;

*ii)* le transfert de titres d'un émetteur ou le fait de donner en garantie des titres d'un émetteur qui sont détenus par une personne participant au contrôle relativement à une dette.

## **CHAPITRE 2**

### **DISPENSE DE L'OBLIGATION D'INSCRIPTION À TITRE DE COURTIER**

#### **Dispense de l'obligation d'inscription à titre de courtier**

**3.** 1) Tout portail de financement réunissant les conditions suivantes est dispensé de l'obligation d'inscription à titre de courtier :

*a)* il n'est inscrit en vertu de la législation en valeurs mobilières dans aucun territoire du Canada;

*b)* il ne fournit aucun conseil aux souscripteurs ni ne fait de recommandation ou de déclaration sur la convenance des titres admissibles ou la qualité de l'investissement;

*c)* il ne reçoit aucuns frais ni aucune commission ou autre paiement analogue des souscripteurs;

*d)* il ne facilite ou ne propose de faciliter que des placements par financement participatif;

*e)* au moins 30 jours avant la première date à laquelle il facilite un placement par financement participatif, il a transmis à l'agent responsable, sauf au Québec, ou à l'autorité en valeurs mobilières les 2 documents suivants :

*i)* le formulaire prévu à l'Annexe 45-110A3, dûment rempli, qui se rapporte à lui et qui est attesté par l'une de ses personnes physiques autorisées;

*ii)* le formulaire prévu à l'Annexe 45-110A4, dûment rempli, pour chacun de ses principaux intéressés et qui renferme une attestation signée par ceux-ci;

*f)* son siège est situé au Canada;

*g)* il a mis en place des politiques et des procédures empêchant quiconque d'accéder à sa plateforme, à moins que la personne reconnaisse accéder à la plateforme d'un portail de financement qui présente les caractéristiques suivantes :

*i)* il n'est inscrit en vertu de la législation en valeurs mobilières dans aucun territoire du Canada;

*ii)* il n'est pas ni ne sera autorisé à donner des conseils sur les éléments suivants :

A) la convenance d'un titre aux fins d'un investissement par la personne;

B) la qualité d'un investissement;

*h)* les éléments suivants figurent sur sa plateforme :

*i)* une déclaration indiquant qu'il n'est inscrit en vertu de la législation en valeurs mobilières dans aucun territoire du Canada et qu'il se prévaut de la dispense de l'obligation d'inscription à titre de courtier prévue par le présent règlement;

*ii)* une déclaration indiquant qu'il détiendra les actifs de chaque souscripteur de la façon suivante :

A) séparément de ses propres actifs;

B) dans une fiducie au profit du souscripteur;

C) dans le cas des espèces, dans un compte en fiducie désigné auprès d'une institution financière canadienne;

*iii)* les politiques et les procédures qu'il suivra pour aviser chaque souscripteur advenant son insolvabilité ou l'abandon de ses activités ainsi que la façon dont il lui remboursera ses actifs;

*i)* il détient les actifs de chaque souscripteur de la façon suivante :

*i)* séparément de ses propres actifs;

*ii)* dans une fiducie au profit du souscripteur;

*iii)* dans le cas des espèces, dans un compte en fiducie désigné auprès d'une institution financière canadienne;

*j)* il a mis en place des politiques et des procédures de gestion des actifs, dans le cadre d'un placement par financement participatif, qui fournissent l'assurance raisonnable qu'il se conformera aux conditions prévues au sous-paragraphe *i*;

*k)* il ne procède à la clôture d'un placement par financement participatif que s'il reçoit du souscripteur, par l'intermédiaire de sa plateforme, le paiement pour le placement de chaque titre admissible;

*l)* il a mis en place des politiques et des procédures garantissant qu'après que l'émetteur lui a transmis son formulaire prévu à l'Annexe 45-110A1, dûment rempli, et celui prévu à l'Annexe 45-110A2, ces documents sont mis à la disposition de chaque souscripteur par sa plateforme;

*m)* il a mis en place des politiques et des procédures prévoyant qu'un souscripteur ne peut participer à un placement par financement participatif que s'il remplit d'abord le formulaire prévu à l'Annexe 45-110A2, et confirme avoir lu et comprendre le formulaire prévu à l'Annexe 45-110A1, dûment rempli, de l'émetteur;

*n)* il a mis en place des politiques et des procédures pour prendre rapidement les mesures suivantes lorsqu'un émetteur lui indique avoir apporté une modification à son formulaire prévu à l'Annexe 45-110A1, dûment rempli :

*i)* il affiche la modification sur sa plateforme;

*ii)* il informe chaque souscripteur de la modification et du droit du souscripteur de résoudre toute convention de souscription de titres en lui transmettant l'avis visé au sous-paragraphe *j* du paragraphe 1 de l'article 5;

*o)* il a mis en place des politiques et des procédures prévoyant le remboursement de la totalité des actifs à chaque souscripteur dans un délai de 5 jours ouvrables après avoir reçu de celui-ci un avis de résolution conformément au sous-paragraphe *j* du paragraphe 1 de l'article 5;

*p)* si l'émetteur n'a pas obtenu le montant minimum à réunir au plus tard le 90<sup>e</sup> jour après la première mise à la disposition d'un souscripteur éventuel du formulaire prévu à l'Annexe 45-110A1, dûment rempli, sur sa plateforme, ou si l'émetteur l'avise du retrait du placement par financement participatif, il prend les mesures suivantes au plus tard 5 jours ouvrables après le 90<sup>e</sup> jour ou la réception de l'avis, selon le cas :

*i)* il avise l'émetteur, et chaque souscripteur dans le cadre du placement par financement participatif de celui-ci, que les actifs ont été remboursés ou sont en voie de l'être;

*ii)* il prend des mesures raisonnables pour rembourser ou faire rembourser la totalité des actifs à chaque souscripteur dans le cadre du placement par financement participatif de l'émetteur;

*q)* si les délais prévus au sous-paragraphe *j* du paragraphe 1 de l'article 5 ont expiré, il prend les mesures suivantes :

*i)* il remet ou fait remettre la totalité des actifs dus à l'émetteur à la clôture du placement;

*ii)* au plus tard 15 jours après la clôture du placement, il prend les mesures suivantes :

A) il avise chaque souscripteur de la remise des actifs à l'émetteur;

B) il fournit à l'émetteur les documents visés au sous-paragraphe *b* du paragraphe 2 de l'article 5;

*r)* ni lui ni l'un de ses principaux intéressés n'a fait l'objet d'une décision, d'un jugement, d'un décret, d'une sanction ou d'une pénalité administrative imposés par un organisme gouvernemental, un organisme administratif, un organisme d'autoréglementation ou un tribunal, ou n'a conclu de règlement amiable avec une telle entité, au cours des 10 dernières années dans le cadre d'une poursuite fondée, en totalité ou en partie, sur une affaire de fraude, de vol, de tromperie, d'information fautive ou trompeuse, de complot, d'abus de confiance, de manquement à une obligation fiduciaire, de délit d'initié, d'opérations sur titres sans inscription à titre de courtier, de placements illégaux, d'omission de déclarer des faits ou des changements importants ou sur des allégations de conduite similaire;

*s)* ni lui ni l'un de ses principaux intéressés n'est ou n'a été un principal intéressé d'une entité qui fait ou a fait l'objet d'une décision, d'un jugement, d'un décret, d'une sanction, d'une pénalité administrative ou d'un règlement amiable visé au sous-paragraphe *r*;

*t)* il a mis en place des politiques et des procédures pour aviser rapidement l'agent responsable, sauf au Québec, ou l'autorité en valeurs mobilières, ainsi que les



souscripteurs pour lesquels il détient des actifs, du processus qu'il appliquera pour rembourser à ces derniers leurs actifs advenant son insolvabilité ou l'abandon de ses activités;

*u)* il n'est pas insolvable.

2) Le portail de financement qui se prévaut du paragraphe 1 a les obligations suivantes :

*a)* il tient des dossiers à son siège pour consigner avec exactitude ses affaires financières et les opérations de ses clients et démontrer sa conformité au présent règlement, durant une période de 8 ans à compter de la date d'ouverture d'un dossier;

*b)* il avise l'agent responsable, sauf au Québec, ou l'autorité en valeurs mobilières de chaque modification à l'information présentée antérieurement dans un document visé au sous-paragraphe *e* du paragraphe 1 par la transmission d'une modification au document au plus tard 30 jours après celle-ci;

*c)* il prend des mesures raisonnables pour confirmer que la majorité de ses administrateurs résident au Canada;

*d)* il indique sur sa plateforme le nom complet, la municipalité et le territoire de résidence ainsi que l'adresse postale, les adresses de courrier électronique et le numéro de téléphone professionnels de chacun de ses principaux intéressés;

*e)* il prend des mesures raisonnables pour confirmer que le siège de l'émetteur est situé au Canada avant de permettre à celui-ci d'afficher un placement par financement participatif sur sa plateforme;

*f)* il ne permet à personne d'accéder à sa plateforme, à moins que la personne reconnaisse accéder à la plateforme d'un portail de financement qui présente les caractéristiques suivantes :

*i)* il n'est inscrit en vertu de la législation en valeurs mobilières dans aucun territoire du Canada;

*ii)* il n'est pas ni ne sera autorisé à donner des conseils sur les éléments suivants :

A) la convenance d'un titre aux fins d'un investissement par la personne;

B) la qualité d'un investissement;

*g)* il ne procède à la clôture d'un placement par financement participatif effectué sur sa plateforme que s'il a mis à la disposition de chaque souscripteur, par l'intermédiaire de sa plateforme, les formulaires prévus à l'Annexe 45-110A1 et à l'Annexe 45-110A2, dûment remplis, de l'émetteur;

*h)* il ne procède à la clôture d'un placement par financement participatif effectué sur sa plateforme que si chaque souscripteur remplit le formulaire prévu à l'Annexe 45-110A2 afin de reconnaître les risques, et confirme avoir lu et comprendre le formulaire prévu à l'Annexe 45-110A1, dûment rempli, de l'émetteur;

*i)* lorsqu'un émetteur lui indique avoir apporté une modification à son formulaire prévu à l'Annexe 45-110A1, dûment rempli, il prend rapidement les mesures suivantes :

*i)* il affiche la modification sur sa plateforme;

*ii)* il informe chaque souscripteur de la modification et du droit du souscripteur de résoudre toute convention de souscription de titres en lui transmettant l'avis visé au sous-paragraphe *j* du paragraphe 1 de l'article 5;

*j)* il rembourse tous les actifs au souscripteur dans un délai de 5 jours ouvrables après avoir reçu de celui-ci un avis de résolution visé au sous-paragraphe *j* du paragraphe 1 de l'article 5;

*k)* il transmet chaque année à l'agent responsable, sauf au Québec, ou à l'autorité en valeurs mobilières le formulaire prévu à l'Annexe 45-110A5, dûment rempli, dans les délais suivants :

*i)* entre le 1<sup>er</sup> et le 10 janvier;

*ii)* entre le 1<sup>er</sup> et le 10 juillet;

*l)* advenant son insolvabilité ou l'abandon de ses activités, il avise rapidement l'agent responsable, sauf au Québec, ou l'autorité en valeurs mobilières, ainsi que les souscripteurs pour lesquels il détient des actifs, du processus qu'il appliquera pour rembourser à ces derniers leurs actifs.

### **CHAPITRE 3 PORTAILS DE FINANCEMENT INSCRITS**

#### **Obligations du courtier en placement ou du courtier sur le marché dispensé qui exploite un portail de financement**

4. 1) Le portail de financement qui est un courtier en placement ou un courtier sur le marché dispensé ne peut faire ce qui suit :

*a)* procéder à la clôture d'un placement par financement participatif effectué sur sa plateforme sauf dans les cas suivants :

*i)* il reçoit du souscripteur, par l'intermédiaire de sa plateforme, le paiement pour le placement de chaque titre admissible;

*ii)* il a mis à la disposition de chaque souscripteur, par l'intermédiaire de sa plateforme, les formulaires prévus à l'Annexe 45-110A1 et à l'Annexe 45-110A2, dûment remplis, de l'émetteur;

*iii)* chaque souscripteur remplit le formulaire prévu à l'Annexe 45-110A2 afin de reconnaître les risques, et confirme avoir lu et comprendre le formulaire prévu à l'Annexe 45-110A1, dûment rempli, de l'émetteur;

*b)* permettre à quiconque d'accéder à la plateforme du portail de financement, à moins que la personne reconnaisse accéder à une plateforme qui présente les caractéristiques suivantes :

*i)* elle est exploitée par un courtier en placement ou un courtier sur le marché dispensé, selon le cas;

*ii)* elle fournira des conseils sur la convenance des titres admissibles.

2) Le portail de financement qui est un courtier en placement ou un courtier sur le marché dispensé fait ce qui suit :

*a)* il prend des mesures raisonnables pour confirmer que le siège de l'émetteur est situé au Canada avant de permettre à celui-ci d'afficher un placement par financement participatif sur la plateforme du portail de financement;

*b)* lorsqu'un émetteur lui indique avoir apporté une modification à son formulaire prévu à l'Annexe 45-110A1, dûment rempli, il avise rapidement chaque souscripteur du placement par financement participatif de l'émetteur de ce qui suit :

- i)* la modification;
- ii)* le droit du souscripteur de résoudre toute convention de souscription de titres en transmettant au portail de financement un avis visé au sous-paragraphe *j* du paragraphe 1 de l'article 5;
- c)* il rembourse tous les actifs au souscripteur dans un délai de 5 jours ouvrables après avoir reçu de celui-ci un avis de résolution visé au sous-paragraphe *j* du paragraphe 1 de l'article 5;
- d)* si l'émetteur n'a pas obtenu le montant minimum à réunir au plus tard le 90<sup>e</sup> jour après la première mise à la disposition d'un souscripteur éventuel du formulaire prévu à l'Annexe 45-110A1, dûment rempli, sur la plateforme du portail de financement, ou si l'émetteur avise le portail de financement du retrait du placement par financement participatif, il prend les mesures suivantes au plus tard 5 jours ouvrables après le 90<sup>e</sup> jour ou la réception de l'avis, selon le cas :
  - i)* il avise l'émetteur, et chaque souscripteur dans le cadre du placement par financement participatif de celui-ci, que les actifs ont été remboursés ou sont en voie de l'être;
  - ii)* il prend des mesures raisonnables pour rembourser ou faire rembourser la totalité des actifs à chaque souscripteur dans le cadre du placement par financement participatif de l'émetteur;
  - e)* si le plus long des délais prévus au sous-paragraphe *j* du paragraphe 1 de l'article 5 a expiré, il prend les mesures suivantes :
    - i)* il remet ou fait remettre la totalité des actifs dus à l'émetteur à la clôture du placement;
    - ii)* au plus tard 15 jours après la clôture du placement, il prend les mesures suivantes :
      - A) il avise chaque souscripteur de la remise des actifs à l'émetteur;
      - B) il fournit à l'émetteur toute l'information nécessaire pour que celui-ci remplisse ses obligations en vertu du sous-paragraphe *b* du paragraphe 2 de l'article 5.

#### **CHAPITRE 4 DISPENSE DE L'OBLIGATION DE PROSPECTUS EN FAVEUR DES ÉMETTEURS**

##### **Dispense de l'obligation de prospectus en faveur des émetteurs**

5. 1) L'émetteur est dispensé de l'obligation de prospectus relativement à un placement par financement participatif lorsque toutes les conditions suivantes sont réunies :
- a)* le placement et le paiement des titres sont facilités par un portail de financement qui répond aux critères suivants :
    - i)* il se prévaut du paragraphe 1 de l'article 3;
    - ii)* il est exploité par un courtier sur le marché dispensé ou un courtier en placement;
  - b)* le souscripteur souscrit les titres pour son propre compte;
  - c)* l'émetteur n'est émetteur assujéti dans aucun territoire du Canada ou l'équivalent dans aucun territoire étranger;

- d)* l'émetteur n'est pas un fonds d'investissement;
- e)* le siège de l'émetteur est situé au Canada;
- f)* le titre placé est un titre admissible émis par l'émetteur;
- g)* le produit brut total réuni par le groupe de l'émetteur conformément au présent article au cours de la période de 12 mois précédant la clôture du placement par financement participatif n'excède pas 1 500 000 \$;
- h)* l'émetteur a rempli le formulaire prévu à l'Annexe 45-110A1 et l'a transmis au portail de financement;
- i)* la clôture du placement par financement participatif a lieu au plus tard le 90<sup>e</sup> jour après la date à laquelle le formulaire prévu à l'Annexe 45-110A1, dûment rempli, de l'émetteur est mis à la disposition d'un souscripteur éventuel pour la première fois sur la plateforme du portail de financement;
- j)* la convention de souscription prévoit que le souscripteur des titres peut la résoudre de l'une des façons suivantes :
  - i)* en transmettant au portail de financement un avis de résolution au plus tard à minuit le 2<sup>e</sup> jour ouvrable après le jour de la conclusion de la convention par le souscripteur;
  - ii)* après une modification apportée au formulaire prévu à l'Annexe 45-110A1, dûment rempli, de l'émetteur, en transmettant un avis de résolution au plus tard à minuit le 2<sup>e</sup> jour ouvrable après le jour où le portail de financement avise le souscripteur de la modification;
- k)* le formulaire prévu à l'Annexe 45-110A1, dûment rempli, de l'émetteur indique l'emploi qu'il compte faire des actifs réunis et le montant minimum à réunir pour clore le placement par financement participatif;
- l)* l'émetteur ne procède à la clôture du placement par financement participatif que s'il obtient le montant minimum à réunir indiqué dans son formulaire prévu à l'Annexe 45-110A1, dûment rempli, au moyen des souscriptions effectuées dans le cadre du placement par financement participatif ou de tout placement simultané réalisé sous le régime d'une ou de plusieurs autres dispenses de l'obligation de prospectus, à condition que les actifs soient inconditionnellement à sa disposition;
- m)* aucun membre du groupe de l'émetteur n'effectue de placement par financement participatif simultané pour le même objet que celui décrit dans son formulaire prévu à l'Annexe 45-110A1, dûment rempli;
- n)* l'émetteur ne verse aucune commission, aucuns frais, ni aucun paiement analogue au groupe de l'émetteur ou à tout principal intéressé, salarié ou mandataire d'un membre de celui-ci à l'égard du placement par financement participatif;
- o)* aucun principal intéressé du groupe de l'émetteur n'est un principal intéressé du portail de financement;
- p)* l'émetteur ne place auprès d'aucun souscripteur des titres dont la valeur dépasse les montants suivants :
  - i)* 2 500 \$, sous réserve de la disposition *ii*;
  - ii)* 10 000 \$, si le souscripteur a obtenu d'un courtier inscrit des conseils indiquant que l'investissement lui convient;
- q)* l'émetteur réunit les conditions suivantes :

*i)* il exerce d'autres activités que le repérage et l'évaluation d'actifs ou d'entreprises en vue d'investir dans un émetteur, de fusionner avec lui ou de souscrire ou d'acquérir des titres de celui-ci, ou encore d'acquérir une entreprise;

*ii)* il ne compte pas utiliser le produit du placement par financement participatif pour investir dans un émetteur, fusionner avec lui ou souscrire ou acquérir des titres de celui-ci, ou encore pour acquérir une entreprise, sauf si l'émetteur ou l'entreprise est précisé dans le formulaire prévu à l'Annexe 45-110A1, dûment rempli, de l'émetteur.

2) L'émetteur qui se prévaut du paragraphe 1 a les obligations suivantes :

*a)* s'il apprend que son formulaire prévu à l'Annexe 45-110A1, dûment rempli, est inexact ou l'est devenu, il prend rapidement les mesures suivantes :

*i)* il en avise le portail de financement;

*ii)* il modifie son formulaire de façon à le corriger;

*iii)* il transmet au portail de financement son formulaire modifié;

*b)* dans un délai de 30 jours suivant la clôture du placement par financement participatif, il transmet à chaque souscripteur les éléments suivants :

*i)* une confirmation écrite indiquant l'information suivante :

A) la date de souscription et de clôture du placement par financement participatif;

B) le nombre de titres admissibles souscrits et leur description;

C) le prix par titre admissible payé par le souscripteur;

D) le total des commissions, frais et autres paiements analogues qu'il a versés au portail de financement à l'égard du placement par financement participatif;

*ii)* un exemplaire de son formulaire prévu à l'Annexe 45-110A1, dûment rempli.

#### **Dépôt des documents relatifs au placement**

**6.** L'émetteur qui place des titres en vertu du présent règlement dépose auprès de l'agent responsable, sauf au Québec, ou de l'autorité en valeurs mobilières les documents suivants au plus tard le 30<sup>e</sup> jour suivant la clôture du placement par financement participatif :

*a)* le formulaire prévu à l'Annexe 45-110A1, dûment rempli, de l'émetteur;

*b)* une déclaration de placement avec dispense établie conformément à l'Annexe 45-106A1 du Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus (chapitre V-1.1, r. 21).

#### **CHAPITRE 5 DISPENSE**

##### **Dispense**

**7.** 1) L'agent responsable, sauf au Québec, ou l'autorité en valeurs mobilières peut accorder une dispense de l'application de tout ou partie du présent règlement, sous réserve des conditions ou restrictions auxquelles la dispense peut être subordonnée.

2) Malgré le paragraphe 1, en Ontario, seul l'agent responsable peut accorder une telle dispense.

3) Sauf en Alberta et Ontario, la dispense prévue au paragraphe 1 est accordée en vertu de la loi visée à l'Annexe B du Règlement 14-101 sur les définitions (chapitre V-1.1, r. 3), vis-à-vis du nom du territoire intéressé.

**CHAPITRE 6**  
**DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR**

**Date d'entrée en vigueur**

8. 1) Le présent règlement entre en vigueur le 21 septembre 2021.
- 2) En Saskatchewan, malgré le paragraphe 1, le présent règlement entre en vigueur à la date de son dépôt auprès du registraire des règlements si celle-ci tombe après le 21 septembre 2021.

## ANNEXE A ASSOCIATIONS

Dans le présent règlement, les personnes suivantes sont des « associations » :

- une *cooperative*, au sens du paragraphe 1 de l'article 1 de la *Cooperatives Act* (S.A. 2001, c. C-28.1) de l'Alberta;
- une *association*, au sens du paragraphe 1 de l'article 1 de la *Cooperative Association Act* (S.B.C. 1999, c. 28) de la Colombie-Britannique;
- une *association*, au sens de l'article 1 de la *Co-operative Associations Act* (R.S.P.E.I. 1988, c. C-23) de l'Île-du-Prince-Édouard;
- une coopérative, au sens du paragraphe 1 de l'article 1 de la *Loi sur les coopératives* (C.P.L.M. c. C223) du Manitoba;
- une coopérative, au sens de l'article 1 de la *Loi sur les coopératives* (L.N.-B. 2019, ch. 24) du Nouveau-Brunswick;
- une *association*, au sens de l'article 2 de la *Co-operative Associations Act* (R.S.N.S. 1989, c. 98) de la Nouvelle-Écosse;
- une association, au sens de l'article 1 de la *Loi sur les associations coopératives* (L.R.T.N.-O. 1988, ch. C-19) du Nunavut;
- une coopérative, au sens de l'article 1 de la *Loi sur les sociétés coopératives* (L.R.O. 1990, chap. C.35) de l'Ontario, seulement si elle est autorisée par cette loi à se prévaloir de la dispense de prospectus prévue par le présent règlement;
- une coopérative, au sens de l'article 3 de la *Loi sur les coopératives* (chapitre C-67.2) du Québec;
- une *cooperative*, au sens du sous-paragraphe 1 du paragraphe 1 de l'article 2 de *The New Generation Co-operatives Act* (S.S. 1999, c. N-4.001) de la Saskatchewan;
- une *cooperative*, au sens de l'article 2 de la *Co-operatives Act* (S.N.L. 1998, c. C-35.1) de Terre-Neuve-et-Labrador;
- une association, au sens de l'article 1 de la *Loi sur les associations coopératives* (L.R.T.N.-O. 1988, ch. C-19) des Territoires du Nord-Ouest;
- une association, au sens de l'article 1 de la *Loi sur les associations coopératives* (L.R.Y. 2002, ch. 43) du Yukon.

**ANNEXE 45-110A1  
DOCUMENT D'OFFRE**

**INSTRUCTIONS GÉNÉRALES**

1) Fournir le présent document d'offre au portail de financement, qui doit l'afficher sur sa plateforme en ligne. Il ne doit contenir aucune information fausse ou trompeuse, c'est-à-dire de l'information de nature à induire en erreur sur un fait important ou l'omission de déclarer un fait important devant être déclaré ou nécessaire à une déclaration non trompeuse compte tenu des circonstances dans lesquelles elle a été faite. Si l'information contenue dans le présent document d'offre devient inexacte ou renferme de l'information fausse ou trompeuse, il est obligatoire d'en aviser immédiatement le portail de financement, de le modifier et d'en transmettre une nouvelle version au portail de financement.

2) L'émetteur qui se prévaut de la dispense de prospectus pour financement participatif des entreprises en démarrage (article 5 du règlement) dans le territoire intéressé en vue d'un tel placement doit déposer le présent document d'offre dans ce territoire. Il est à noter que si le souscripteur des titres et l'émetteur sont situés dans des territoires différents, le placement par financement participatif est effectué dans les deux territoires, soit dans celui où se situe le siège de l'émetteur et dans celui du souscripteur.

3) Le présent document d'offre doit être déposé au plus tard le 30<sup>e</sup> jour suivant la clôture du placement.

4) Le présent document d'offre doit être rempli et attesté par une personne physique autorisée au nom de l'émetteur.

5) Rédiger le présent document d'offre de manière qu'il soit facile à lire et à comprendre, dans un langage simple, clair et précis. Éviter les termes techniques.

6) La présentation de l'information doit suivre autant que possible celle du présent formulaire. Présenter les rubriques dans l'ordre prévu ci-dessous. Les intitulés, la numérotation et l'information doivent tous apparaître tels qu'ils sont indiqués dans le présent formulaire, sans aucune modification.

**Rubrique 1 Risques d'investissement**

1.1. Incrire la mention suivante en caractères gras :

**« Aucune autorité en valeurs mobilières ni aucun agent responsable n'a évalué, examiné ou approuvé la qualité de ces titres ni examiné le présent document d'offre. Quiconque donne à entendre le contraire commet une infraction. Le présent placement comporte des risques. ».**

1.2. Si l'émetteur fait des déclarations prospectives, inclure la mention suivante en caractères gras :

**« Il est difficile d'analyser et de confirmer objectivement les prévisions et prédictions d'une entreprise en démarrage. Les déclarations prospectives ne constituent que l'opinion de l'émetteur et pourraient se révéler déraisonnables. ».**

**Rubrique 2 Émetteur**

2.1. Fournir l'information suivante au sujet de l'émetteur :

a) nom complet figurant dans les statuts, la convention de société en commandite ou tout autre document constitutif, selon le cas;

b) adresse du siège;

c) numéro de téléphone;



- d) adresse électronique;
- e) URL du site Web.

*Instructions : Le siège est le lieu où les personnes physiques qui dirigent l'émetteur, y compris le chef de la direction, ont leurs bureaux. Il peut se situer à la même adresse que l'établissement enregistré ou à une autre adresse, selon la structure juridique de l'émetteur. L'adresse du siège doit être une adresse municipale et non une boîte postale.*

2.2. Fournir les renseignements suivants sur la personne-ressource qui, chez l'émetteur, peut répondre aux questions des souscripteurs et de l'autorité en valeurs mobilières ou de l'agent responsable :

- a) nom complet (prénom(s) et nom de famille);
- b) poste chez l'émetteur;
- c) adresse professionnelle;
- d) numéro de téléphone professionnel;
- e) adresse électronique.

### **Rubrique 3 Activité de l'émetteur**

3.1. Décrire l'activité de l'émetteur. Fournir suffisamment de détails pour permettre aux investisseurs de comprendre clairement ce que l'émetteur fait ou entend faire.

*Instructions :*

1) Répondre aux questions suivantes qui s'appliquent :

- *L'émetteur est-il en train de mettre sur pied, de concevoir ou de développer un projet ou compte-t-il le faire? Vendra-t-il des produits fabriqués par des tiers ou offrira-t-il un service?*
- *Quels sont les principaux détails sur le secteur d'activité de l'émetteur et son exploitation? Qu'est-ce qui caractérise l'activité de l'émetteur et la distingue de celle des concurrents du même secteur?*
- *Quels jalons l'émetteur a-t-il déjà atteints et souhaite atteindre au cours des 2 prochaines années? Il peut s'agir, par exemple, de terminer les essais, de trouver un fabricant, d'entreprendre une campagne de publicité, de se constituer des stocks. Quel est le calendrier proposé pour l'atteinte des divers jalons?*
- *Quels sont les principaux obstacles auxquels l'émetteur pense être confronté dans l'atteinte de ses jalons?*
- *Comment les fonds tirés du présent financement contribueront-ils au développement de l'activité de l'émetteur et à l'atteinte d'un ou de plusieurs jalons?*
- *L'émetteur a-t-il conclu des contrats qui sont importants à son activité?*
- *L'émetteur a-t-il commencé à exercer des activités d'exploitation?*
- *Comment l'émetteur envisage-t-il son activité dans 3, 5 et 10 ans?*
- *Quels sont les plans et objectifs de l'émetteur pour l'avenir et comment entend-il les réaliser?*
- *Quelle expérience les gestionnaires de l'émetteur possèdent-ils en gestion d'entreprise ou dans ce secteur d'activité?*

- *L'émetteur possède-t-il des locaux d'entreprise à partir desquels il peut exercer son activité?*

- *Combien de salariés l'émetteur compte-t-il ou de combien en a-t-il besoin?*

2) *Ne faire référence à une mesure de la performance financière, de la situation financière ou des flux de trésorerie que si les conditions suivantes sont remplies : i) l'émetteur a publié des états financiers pour son dernier exercice et ii) la mesure mentionnée dans le document d'offre est un montant présenté dans les états financiers ou rapproché avec un montant qui y est présenté.*

3) *L'émetteur doit exercer d'autres activités que le repérage et l'évaluation d'actifs ou d'entreprises en vue d'investir dans une entreprise, de fusionner avec elle ou de l'acquérir, ou encore de souscrire ou d'acquérir des titres d'un ou de plusieurs autres émetteurs. S'il n'en exerce pas d'autres, il ne doit pas recourir au financement participatif des entreprises en démarrage pour réunir des capitaux.*

3.2. Décrire la structure juridique de l'émetteur et indiquer son territoire de constitution.

*Instructions :*

1) *Indiquer si l'émetteur est une société par actions, une société en commandite, une société en nom collectif, une association (au sens du règlement) ou autre.*

2) *Préciser la province, le territoire ou l'État de constitution de l'émetteur.*

3.3. Indiquer l'endroit où les souscripteurs peuvent obtenir les statuts, la convention de société en commandite, toute convention entre actionnaires ou tout document analogue de l'émetteur.

*Instruction : L'accès à ces documents peut être offert en ligne aux investisseurs.*

3.4. Choisir le ou les énoncés qui décrivent le mieux les activités d'exploitation de l'émetteur (cocher tous ceux qui s'appliquent) :

il n'a jamais exercé d'activités d'exploitation;

il est au stade de développement;

il exerce actuellement des activités d'exploitation.

3.5. Indiquer si l'émetteur a des états financiers. Dans l'affirmative, inscrire la mention suivante en caractères gras :

**« Avis aux souscripteurs : si vous recevez les états financiers d'un émetteur effectuant un placement par financement participatif, vous devez savoir qu'ils n'ont pas été fournis aux autorités en valeurs mobilières ou aux agents responsables ni examinés par ces organismes. Ils ne font pas partie du présent document d'offre. Vous devriez également consulter un comptable ou un conseiller financier indépendant à propos de l'information qui y est présentée. ».**

*Instructions :*

1) *Les états financiers publiés dans le cadre du placement par financement participatif d'une entreprise en démarrage doivent être établis conformément aux PCGR canadiens. Ils doivent présenter les résultats d'exploitation du dernier exercice de l'émetteur.*

2) *Tout rapport d'audit sur les états financiers délivré par un auditeur doit être inclus avec ceux-ci. Si les états financiers ne sont pas audités, l'émetteur doit les désigner comme tels.*

3.6. Préciser le nombre et le type des titres de l'émetteur qui sont en circulation à la date du présent document d'offre. Si des titres autres que les titres admissibles offerts sont en circulation, les décrire.

#### Rubrique 4 Direction

4.1. Fournir dans le tableau suivant l'information demandée sur chaque fondateur, administrateur, dirigeant et personne participant au contrôle de l'émetteur :

Nom complet, municipalité de résidence et poste chez l'émetteur	Principale fonction exercée dans les 5 dernières années	Expertise, formation et expérience pertinente pour l'activité de l'émetteur	Nombre et type de titres de l'émetteur en sa propriété	Date de souscription des titres et prix payé	Pourcentage des titres de l'émetteur détenus en date du présent document d'offre

4.2. Indiquer le nom de la personne concernée, ainsi que des détails sur le moment, la nature et l'issue des procédures relatives à chaque personne visée à la rubrique 4.1 et à l'émetteur qui, selon le cas, s'est trouvé dans les situations suivantes :

- a)* il ou elle a plaidé coupable ou a été reconnu coupable :
- i)* d'une infraction punissable sur déclaration de culpabilité par procédure sommaire ou d'un acte criminel en vertu du Code criminel (L.R.C. 1985, ch. C-46);
  - ii)* d'une infraction quasi criminelle dans un territoire du Canada ou un territoire étranger;
  - iii)* d'un délit ou acte délictueux grave en vertu de la législation pénale des États-Unis d'Amérique ou de tout État ou territoire de ce pays;
  - iv)* d'une infraction aux termes de la législation pénale de tout autre territoire étranger;
- b)* il ou elle fait ou a fait l'objet d'une décision (d'interdiction d'opérations ou autre), d'un jugement, d'un décret, d'une sanction ou d'une pénalité administrative imposés par un organisme gouvernemental, un organisme administratif, un organisme d'autoréglementation, un tribunal civil ou un tribunal administratif du Canada ou d'un territoire étranger, ou a conclu un règlement amiable avec une telle entité, au cours des 10 dernières années relativement à ce qui suit :
- i)* sa participation à une activité bancaire, en valeurs mobilières ou en assurance;
  - ii)* une poursuite fondée, en totalité ou en partie, sur une affaire de fraude, de vol, de tromperie, d'information fausse ou trompeuse, de complot, d'abus de confiance, de manquement à une obligation fiduciaire, de délit d'initié, d'opérations sur titres sans inscription à titre de courtier, de placements illégaux, d'omission de déclarer des faits ou des changements importants ou sur des allégations de conduite similaire;
  - c)* il ou elle fait ou a fait l'objet d'une décision, d'un jugement, d'un décret, d'une sanction ou d'une pénalité administrative imposés par un comité de discipline, un

ordre professionnel ou un tribunal administratif du Canada ou d'un territoire étranger au cours des 10 dernières années relativement à une faute professionnelle;

*d)* il ou elle fait ou a fait l'objet d'une procédure de mise en faillite ou d'insolvabilité;

*e)* il ou elle est administrateur, dirigeant, fondateur ou personne participant au contrôle d'une personne qui fait ou a fait l'objet d'une procédure visée au paragraphe *a*, *b*, *c* ou *d*.

*Instruction : Une infraction quasi criminelle peut comprendre une infraction à la Loi de l'impôt sur le revenu (S.R.C. 1985, ch. 1 (5<sup>e</sup> suppl.)), à la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés (L.C. 2001, ch. 27) ou à la législation sur l'impôt, l'immigration, les stupéfiants, les armes à feu, le blanchiment d'argent ou les valeurs mobilières de toute province ou de tout territoire du Canada ou de tout territoire étranger.*

### **Rubrique 5 Placement par financement participatif**

5.1. Indiquer le nom du portail de financement par lequel l'émetteur effectue le placement par financement participatif. Si l'émetteur a recours à un portail de financement qui est exploité par un courtier inscrit, indiquer le nom de ce dernier.

*Instruction : Le présent document d'offre ne doit être affiché que sur un seul portail de financement.*

5.2. Indiquer tous les territoires (provinces et territoires du Canada) dans lesquels l'émetteur compte réunir des fonds et mettre le présent document d'offre à la disposition des souscripteurs.

- |  |  |  |
|--|--|--|
| <input type="checkbox"/> Alberta               | <input type="checkbox"/> Nouvelle-Écosse | <input type="checkbox"/> Terre-Neuve-et-Labrador   |
| <input type="checkbox"/> Colombie-Britannique  | <input type="checkbox"/> Nunavut         | <input type="checkbox"/> Territoires du Nord-Ouest |
| <input type="checkbox"/> Île-du-Prince-Édouard | <input type="checkbox"/> Ontario         | <input type="checkbox"/> Yukon                     |
| <input type="checkbox"/> Manitoba              | <input type="checkbox"/> Québec          |  |
| <input type="checkbox"/> Nouveau-Brunswick     | <input type="checkbox"/> Saskatchewan    |  |

5.3. Fournir l'information suivante sur le placement par financement participatif :

*a)* la date à laquelle l'émetteur doit avoir obtenu le montant minimum à réunir pour la clôture du placement (au plus tard le 90<sup>e</sup> jour après la première mise à la disposition du présent document d'offre sur le portail de financement);

*b)* le cas échéant, la date et la description de la modification apportée au présent document d'offre.

*Instruction : Aucune modification apportée au document d'offre ne doit modifier la date visée au paragraphe a.*

5.4. Indiquer le type de titres admissibles offerts.

- actions ordinaires;
- actions privilégiées non convertibles;
- titres convertibles en actions ordinaires;
- titres convertibles en actions privilégiées non convertibles;
- titres de créance non convertibles liés à un taux d'intérêt fixe;
- titres de créance non convertibles liés à un taux d'intérêt variable;

- parts de société en commandite;
- parts du capital d'une association. Préciser le type de parts (par exemple une part sociale, une part privilégiée ou une part privilégiée participante) : \_\_\_\_\_.

5.5. Les titres offerts sont assortis des droits, restrictions et conditions qui suivent :

- droits de vote;
- droits aux dividendes ou aux intérêts (décrire);
- droits en cas de dissolution;
- droits de conversion (décrire en quoi les titres sont convertibles);
- droits à l'égalité de traitement;
- droits de sortie conjointe;
- droits préférentiels de souscription;
- autres droits (décrire).

*Instruction : Cette information se trouve dans les documents constitutifs visés à la rubrique 3.3.*

5.6. Résumer brièvement toute autre restriction ou condition importante rattachée aux titres admissibles offerts, comme le droit à l'égalité de traitement ou de sortie conjointe ou le droit préférentiel de souscription.

*Instruction : Les restrictions et conditions à décrire ici figurent dans les règlements intérieurs, les conventions entre actionnaires ou les conventions de société en commandite.*

5.7. Fournir l'information suivante dans un tableau :

	Montant total (\$)	Nombre total de titres pouvant être émis
Montant minimum à réunir		
Montant maximum à réunir		
Prix par titre		

5.8. Indiquer le montant minimum à investir par souscripteur. Si l'émetteur n'en a fixé aucun, l'indiquer.

5.9. Inscrire la mention suivante en caractères gras :

**« Note : Le montant minimum à réunir indiqué dans le présent document d'offre peut être obtenu à l'aide de fonds inconditionnellement mis à la disposition de [insérer le nom de l'émetteur] qui sont réunis sous le régime d'autres dispenses de prospectus. ».**

## Rubrique 6 Emploi des fonds

6.1. Fournir l'information suivante sur les fonds réunis précédemment par l'émetteur :

- a) le montant des fonds réunis précédemment;
- b) la façon dont l'émetteur les a réunis;

c) si les fonds ont été réunis par l'émission de titres, la dispense de prospectus dont l'émetteur s'est prévalu pour le faire;

d) la façon dont l'émetteur a employé ces fonds.

Si l'émetteur n'a pas réuni de fonds précédemment, l'indiquer.

6.2. Ventiler de façon détaillée dans le tableau suivant l'emploi prévu des fonds réunis dans le cadre du présent placement par financement participatif. Si une partie des fonds doit être versée directement ou indirectement à un fondateur, à un administrateur, à un dirigeant ou à une personne participant au contrôle de l'émetteur, indiquer dans une note accompagnant le tableau le nom de la personne, sa relation avec l'émetteur et le montant. Si l'émetteur appliquera plus de 10 % des fonds disponibles au remboursement d'une dette contractée au cours des 2 derniers exercices, indiquer les raisons de la dette.

Description de l'emploi prévu des fonds, par ordre de priorité	Selon le montant minimum à réunir	Selon le montant maximum à réunir

#### **Rubrique 7 Placements par financement participatif effectués précédemment**

7.1. Pour chaque placement par financement participatif auquel le groupe de l'émetteur et chaque fondateur, administrateur, dirigeant et personne participant au contrôle de ce groupe ont participé au cours des 5 dernières années, fournir l'information suivante :

a) le nom complet de l'émetteur ayant effectué le placement;

b) le nom du portail de financement;

c) l'issue du placement, c'est-à-dire s'il a été clos avec succès, s'il a été retiré par l'émetteur ou s'il n'a pas été clos parce qu'il n'a pas atteint le montant minimum à réunir, de même que la date de l'événement.

*Instruction : Fournir l'information sur tous les placements par financement participatif effectués précédemment auxquels le groupe de l'émetteur et chaque fondateur, administrateur, dirigeant et personne participant au contrôle de chaque membre de ce groupe ont participé, même s'ils ont été effectués par un émetteur n'étant pas membre de ce groupe.*

#### **Rubrique 8 Rémunération versée au portail de financement**

8.1 Décrire toute commission, tous frais ou toute autre somme que l'émetteur s'attend à verser au portail de financement pour effectuer le présent placement par financement participatif ainsi que le montant estimatif à verser. Si une commission est versée, indiquer le pourcentage du produit brut du placement qu'elle représentera, selon les montants minimum et maximum à réunir.

#### **Rubrique 9 Facteurs de risque**

9.1. Décrire, par ordre décroissant d'importance, les facteurs de risque importants pour l'émetteur qu'un investisseur raisonnable jugerait importants afin de décider de souscrire les titres offerts.

9.2. Si les titres placés sont assortis de caractéristiques de versement d'intérêts, de dividendes ou de distributions et que l'émetteur ne dispose pas des ressources financières pour effectuer de tels versements (à l'exception de celles tirées de la souscription de titres), inscrire la mention suivante en caractères gras :

« Pour le moment, nous ne disposons pas des ressources financières pour verser [les intérêts, les dividendes ou les distributions] aux investisseurs. Rien ne garantit que nous disposerons éventuellement de telles ressources pour le faire. ».

#### Rubrique 10 Obligations d'information

10.1. Décrire la nature de toute information que l'émetteur entend communiquer aux souscripteurs après la clôture du placement ainsi que la fréquence de communication, et expliquer la façon dont ils peuvent obtenir de cette information.

10.2. Indiquer si l'émetteur doit transmettre à ses porteurs de titres des états financiers annuels ou une circulaire de sollicitation de procurations conformément à la législation sur les sociétés ou à ses documents constitutifs (par exemple, ses statuts ou ses règlements intérieurs).

10.3. Si, au terme de recherches raisonnables, l'émetteur a connaissance d'une convention fiduciaire de vote entre certains de ses actionnaires, donner l'information suivante :

- a) le nombre d'actionnaires qui sont parties à la convention;
- b) le pourcentage d'actions comportant droit de vote visé par la convention;
- c) le nom de la personne agissant à titre de fiduciaire;
- d) le fait que le fiduciaire s'est vu accorder ou non des pouvoirs supplémentaires;
- e) le fait que la convention a une durée limitée ou non.

#### Rubrique 11 Restrictions à la revente

11.1. Inscrire la mention suivante en caractères gras :

**« Les titres que vous souscrivez font l'objet d'une restriction à la revente. Il est possible que vous ne puissiez jamais les revendre. ».**

#### Rubrique 12 Droits du souscripteur

12.1 Inscrire la mention suivante en caractères gras :

##### **« Droits d'action pour information fausse ou trompeuse**

**Si le présent document d'offre contient de l'information fausse ou trompeuse, vous pouvez opposer à [nom ou autre désignation de l'émetteur] l'un des droits suivants :**

- a) **un droit d'annulation du contrat que vous aviez conclu avec lui;**
- b) **un droit d'action en dommages-intérêts contre lui et, dans certains territoires, le droit d'action en dommages-intérêts contre d'autres personnes prévu par la loi.**

**Vous pouvez exercer ces droits même si vous ne vous êtes pas fondé sur l'information fausse ou trompeuse. Toutefois, les circonstances pourraient limiter vos droits, notamment si vous connaissiez la nature fausse ou trompeuse de l'information au moment de la souscription des titres.**

**Si vous comptez vous prévaloir des droits visés aux sous-paragraphes a et b, vous devez le faire dans des délais de prescription stricts.**

**Droit de résolution de deux jours :**

**Vous pouvez résoudre votre convention de souscription de titres en faisant parvenir au portail de financement un avis au plus tard à minuit le deuxième jour ouvrable après sa conclusion. Si une modification est apportée au présent document d'offre, vous pouvez résoudre votre convention en faisant parvenir un avis au portail de financement au plus tard à minuit le deuxième jour ouvrable après la réception de l'avis de modification. ».**

### **Rubrique 13 Date et attestation**

13.1. Inscrire la mention suivante en caractères gras :

**« Le présent document d'offre ne contient aucune information fausse ou trompeuse. ».**

13.2. Apposer la signature de la personne physique autorisée attestant le présent document d'offre et indiquer la date de la signature, de même que le nom et le poste de cette personne.

13.3. Si le présent document d'offre est signé électroniquement, inscrire la mention suivante en caractères gras :

**« Je reconnais signer électroniquement le présent document d'offre et conviens qu'il s'agit de l'équivalent légal de ma signature manuscrite. ».**



ANNEXE 45-110A2  
RECONNAISSANCE DE RISQUE

Nom de l'émetteur :

Type de titre admissible :

**MISE EN GARDE!**

**AVIS AUX SOUSCRIPTEURS : cet investissement est risqué.**

**N'investissez que si vous pouvez assumer la perte de la totalité du montant payé.**

	Oui	Non
<b>1. Reconnaissance de risque</b>		
<b>Risque de pertes</b> – Comprenez-vous que cet investissement est risqué et que vous pourriez perdre la totalité du montant payé?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Absence de revenu</b> – Comprenez-vous que cet investissement pourrait ne vous rapporter aucun revenu, comme des dividendes ou des intérêts?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Risque de liquidité</b> – Comprenez-vous que vous pourriez ne pas être en mesure de vendre cet investissement?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Manque d'information</b> – Comprenez-vous que vous pourriez ne pas recevoir d'information continue sur l'émetteur ou sur l'investissement?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>2. Absence d'approbation et de conseils</b> <i>Instruction : Supprimer la mention d'absence de conseils si le portail de financement est exploité par un courtier inscrit.</i>		
<b>Absence d'approbation</b> – Comprenez-vous que cet investissement n'a pas été examiné ni approuvé par un agent responsable, sauf au Québec, ou une autorité en valeurs mobilières?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Absence de conseils</b> – Comprenez-vous que vous ne recevrez pas de conseils sur cet investissement? <i>Instruction : Supprimer cette ligne si le portail de financement est exploité par un courtier inscrit.</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>3. Droits limités</b>		
<b>Droits limités</b> – Comprenez-vous que vous n'aurez pas les mêmes droits que si vous investissiez sous le régime d'un prospectus ou en bourse? Si vous souhaitez en savoir davantage, consultez un conseiller juridique.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>4. Reconnaissance du souscripteur</b>		
<b>Risques d'investissement</b> – Avez-vous lu le présent formulaire et comprenez-vous les risques associés à cet investissement?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

	Oui	Non
<b>Document d'offre</b> – Un document d'offre relatif à cet investissement a-t-il été mis à votre disposition sur le portail de financement?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le document d'offre contient de l'information importante sur cet investissement. Vous ne devriez pas faire cet investissement si vous n'avez pas lu le document d'offre ou ne comprenez pas son contenu. Vous devriez en conserver une copie pour vos dossiers.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Avez-vous lu le document d'offre et comprenez-vous son contenu?		
<b>Prénom et nom :</b>		
<b>Signature électronique</b> : en cliquant sur le bouton [Je confirme], je reconnais signer électroniquement le présent formulaire et conviens qu'il s'agit de l'équivalent légal de ma signature manuscrite. À aucun moment je n'alléguerai que ma signature électronique n'est pas juridiquement contraignante. La date de ma signature électronique est la même que celle de ma reconnaissance.		
<b>5. Renseignements supplémentaires</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Vous disposez de 2 jours pour résoudre votre souscription en transmettant un avis au portail de financement à :</b> <i>Instruction : Fournir une adresse de courriel à laquelle les souscripteurs peuvent transmettre leur avis. Décrire les autres moyens mis à leur disposition pour résoudre leur souscription.</i></li> <li>▪ <b>Si vous souhaitez en savoir davantage sur la réglementation locale des valeurs mobilières qui vous concerne, visitez le <a href="http://www.autorites-valeurs-mobilieres.ca">www.autorites-valeurs-mobilieres.ca</a>. Les autorités en valeurs mobilières ne fournissent pas de conseils sur les investissements.</b></li> <li>▪ <b>Pour vérifier si le portail de financement est exploité par un courtier inscrit, visitez le <a href="http://www.sontilsinscrits.ca">www.sontilsinscrits.ca</a>.</b> <i>Instruction : Supprimer si le portail de financement n'est pas exploité par un courtier inscrit.</i></li> </ul>		

**ANNEXE 45-110A3  
RENSEIGNEMENTS SUR LE PORTAIL DE FINANCEMENT**

**INSTRUCTIONS GÉNÉRALES**

*S'il se prévaut de la dispense d'inscription pour financement participatif des entreprises en démarrage (article 3 du règlement), le portail de financement qui facilite ou compte faciliter un placement par financement participatif doit remplir le présent formulaire et le transmettre avec toutes les pièces jointes et tous les formulaires correspondants prévus à l'Annexe 45-110A4 à l'agent responsable, sauf au Québec, ou à l'autorité en valeurs mobilières.*

**RENSEIGNEMENTS SUR LE PORTAIL DE FINANCEMENT**

1. Fournir les renseignements suivants sur le portail de financement :
  - a) nom complet figurant dans les documents constitutifs;
  - b) nom sous lequel le portail de financement sera exploité;
  - c) URL du site Web;
  - d) numéro de téléphone;
  - e) adresse électronique;
  - f) adresse du siège;
  - g) territoire où est situé le siège (cocher).
 

<input type="checkbox"/> Alberta	<input type="checkbox"/> Nouvelle-Écosse	<input type="checkbox"/> Terre-Neuve-et-Labrador
<input type="checkbox"/> Colombie-Britannique	<input type="checkbox"/> Nunavut	<input type="checkbox"/> Territoires du Nord-Ouest
<input type="checkbox"/> Île-du-Prince-Édouard	<input type="checkbox"/> Ontario	<input type="checkbox"/> Yukon
<input type="checkbox"/> Manitoba	<input type="checkbox"/> Québec	
<input type="checkbox"/> Nouveau-Brunswick	<input type="checkbox"/> Saskatchewan	
  
2. Fournir les renseignements suivants sur la personne-ressource chez le portail de financement :
  - a) nom complet (prénom(s) et nom de famille);
  - b) adresse professionnelle;
  - c) numéro de téléphone professionnel;
  - d) adresse électronique.
  
3. Fournir les renseignements suivants sur chaque fondateur, administrateur, dirigeant et personne participant au contrôle du portail de financement. Au besoin, utiliser une pièce jointe signée et datée par la personne physique autorisée qui atteste le présent formulaire.
  - a) nom complet (prénom(s) et nom de famille);
  - b) poste(s).

4. Indiquer chaque territoire dans lequel le portail de financement transmet le présent formulaire. Celui-ci doit le transmettre dans tout territoire intéressé où il facilite ou compte faciliter un placement par financement participatif.

- |  |  |  |
|--|--|--|
| <input type="checkbox"/> Alberta               | <input type="checkbox"/> Nouvelle-Écosse | <input type="checkbox"/> Terre-Neuve-et-Labrador   |
| <input type="checkbox"/> Colombie-Britannique  | <input type="checkbox"/> Nunavut         | <input type="checkbox"/> Territoires du Nord-Ouest |
| <input type="checkbox"/> Île-du-Prince-Édouard | <input type="checkbox"/> Ontario         | <input type="checkbox"/> Yukon                     |
| <input type="checkbox"/> Manitoba              | <input type="checkbox"/> Québec          |  |
| <input type="checkbox"/> Nouveau-Brunswick     | <input type="checkbox"/> Saskatchewan    |  |

5. Indiquer la date à laquelle le portail de financement compte commencer à faciliter des placements par financement participatif dans les territoires indiqués au point 4.

6. Si le portail de financement se prévaut du Règlement 45-110 sur les dispenses de prospectus et d'inscription pour financement participatif des entreprises en démarrage (*insérer la référence*) dans un territoire, indiquer le territoire et la date à laquelle le présent formulaire de renseignements sur le portail de financement a été transmis à l'agent responsable, sauf au Québec, ou à l'autorité en valeurs mobilières.

#### STRUCTURE JURIDIQUE ET DOCUMENTS CONSTITUTIFS

7. Décrire la structure juridique du portail de financement.

- Entreprise à propriétaire unique
- Société de personnes
- Société en commandite (donner le nom du commandité)
- Société par actions
- Autre (préciser).

8. Joindre les documents constitutifs du portail de financement, par exemple ses statuts et son certificat de constitution, toute modification, tout contrat de société ou acte de fiducie. S'il est une entreprise à propriétaire unique, fournir un exemplaire de la déclaration d'immatriculation. La pièce jointe doit être signée et datée par la personne physique autorisée qui atteste le présent formulaire.

9. Joindre un organigramme illustrant la structure et la propriété du portail de financement. Présenter l'information pour chaque société mère, membre du même groupe et filiale. Indiquer le nom de chaque personne, la catégorie, le type et le nombre de titres détenus ainsi que le pourcentage des droits de vote y afférents. La pièce jointe doit être signée et datée par la personne physique autorisée qui atteste le présent formulaire.

#### ACTIVITÉS COMMERCIALES

10. Fournir une description de ce qui suit :

- a) les activités commerciales projetées du portail de financement;
- b) la stratégie de commercialisation du portail de financement;
- c) les émetteurs visés, notamment leurs secteurs d'activité;
- d) les principaux risques relevés dans l'exploitation du portail de financement.

#### RENSEIGNEMENTS SUR LES INFRACTIONS CRIMINELLES

11. Le portail de financement a-t-il déjà été reconnu coupable d'une infraction criminelle, omis de contester sa culpabilité ou obtenu une absolution inconditionnelle ou sous conditions pour :

- a) une infraction punissable sur déclaration de culpabilité par procédure sommaire ou d'un acte criminel en vertu du Code criminel (L.R.C. 1985, ch. C-46);
- b) une infraction quasi criminelle dans un territoire du Canada ou un territoire étranger;
- c) un délit ou acte délictueux grave en vertu de la législation pénale des États-Unis d'Amérique ou de tout État ou territoire de ce pays;
- d) une infraction aux termes de la législation pénale de tout autre territoire étranger?

Oui  Non

Si la réponse est « oui », fournir tous les détails pertinents dans une pièce jointe signée et datée par la personne physique autorisée qui atteste le présent formulaire, notamment les circonstances, les dates pertinentes, le nom des parties visées et l'issue, le cas échéant.

*Instruction : Une infraction quasi criminelle peut comprendre une infraction à la Loi de l'impôt sur le revenu (S.R.C. 1985, ch. 1 (5<sup>e</sup> suppl.)), à la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés (L.C. 2001, ch. 27) ou à la législation sur l'impôt, l'immigration, les stupéfiants, les armes à feu, le blanchiment d'argent ou les valeurs mobilières de toute province ou de tout territoire du Canada ou de tout territoire étranger.*

12. Y a-t-il une accusation en instance ou suspendue contre le portail de financement relativement à une infraction criminelle?

Oui  Non

Si la réponse est « oui », fournir tous les détails pertinents dans une pièce jointe signée et datée par la personne physique autorisée qui atteste le présent formulaire, notamment les circonstances, les dates pertinentes, le nom des parties visées et l'issue, le cas échéant.

#### RENSEIGNEMENTS SUR LES POURSUITES CIVILES

13. Le portail de financement a-t-il fait l'objet d'une décision (d'interdiction d'opérations ou autre), d'un jugement, d'un décret, d'une sanction ou d'une pénalité administrative imposés par un organisme gouvernemental, un organisme administratif, un organisme d'autoréglementation, un tribunal civil ou un tribunal administratif du Canada ou d'un territoire étranger, ou a conclu un règlement amiable avec telle entité, au cours des 10 dernières années relativement à une poursuite fondée, en totalité ou en partie, sur une affaire de fraude, de vol, de tromperie, d'information fausse ou trompeuse, de complot, d'abus de confiance, de manquement à une obligation fiduciaire, de délit d'initié, d'opérations sur titres sans inscription à titre de courtier, de placements illégaux, d'omission de déclarer des faits ou des changements importants ou sur des allégations de conduite similaire au Canada ou à l'étranger relativement à sa participation à une activité bancaire, en valeurs mobilières, en dérivés ou en assurances?

Oui  Non

Si la réponse est « oui », fournir tous les détails pertinents dans une pièce jointe signée et datée par la personne physique autorisée qui atteste le présent formulaire, notamment les circonstances, les dates pertinentes, le nom des parties visées et l'issue, le cas échéant.

14. Le portail de financement fait-il actuellement l'objet d'une poursuite civile pour fraude, vol, tromperie, information fausse ou trompeuse ou manquement similaire?

Oui  Non

Si la réponse est « oui », fournir tous les détails pertinents dans une pièce jointe signée et datée par la personne physique autorisée qui atteste le présent formulaire indiquant les circonstances, les dates pertinentes, le nom des parties visées et l'issue, le cas échéant.

## PROCÉDURE DE GESTION DES FONDS

15. Fournir tous les détails pertinents dans une pièce jointe signée et datée par la personne physique autorisée qui atteste le présent formulaire et les documents pertinents sur la procédure de gestion de tous les fonds détenus dans un compte en fiducie désigné auprès d'une institution financière canadienne relativement au placement par financement participatif, notamment les suivants :

- a) le nom de l'institution financière canadienne qu'utilisera le portail de financement et le numéro de compte en fiducie désigné;
- b) le nom des signataires du compte et leur rôle auprès du portail de financement;
- c) des précisions sur la manière dont les fonds seront détenus dans le compte séparément des biens du portail de financement;
- d) une copie de l'acte de fiducie ou des précisions sur l'ouverture de ce compte; si le portail de financement n'a pas d'acte de fiducie ou de compte, expliquer pourquoi;
- e) des précisions sur la manière dont les fonds transiteront :
  - i) des souscripteurs au compte du portail de financement;
  - ii) du compte du portail de financement à l'émetteur dans le cas où le placement par financement participatif est clos;
  - iii) du compte du portail de financement aux souscripteurs dans le cas où le placement par financement participatif ne peut être clos ou que le souscripteur a exercé son droit de résolution.

## COLLECTE ET UTILISATION DES RENSEIGNEMENTS

Les renseignements à fournir dans le présent formulaire sont recueillis, utilisés et communiqués par les autorités en valeurs mobilières ou, le cas échéant, par les agents responsables des territoires en vertu du pouvoir qui leur est conféré par la législation en valeurs mobilières aux fins d'administration et d'application de celle-ci.

En présentant le présent formulaire, le portail de financement :

- reconnaît que l'agent responsable, sauf au Québec, ou l'autorité en valeurs mobilières peut recueillir les renseignements personnels des personnes physiques visées par le présent formulaire ou les renseignements du portail de financement;
- atteste que les personnes physiques visées par le présent formulaire ont été avisées que leurs renseignements personnels figurent sur ce formulaire, des raisons juridiques de leur communication, de l'utilisation qui en sera faite et des moyens d'obtenir de plus amples renseignements;
- consent à ce que l'autorité en valeurs mobilières ou l'agent responsable, sauf au Québec, affiche l'information suivante sur son site Web :
  - i) le nom sous lequel le portail de financement sera exploité;
  - ii) l'adresse du site Web du portail de financement;
  - iii) le fait que le portail de financement se prévaut de la dispense d'inscription à titre de courtier.

Pour toute question relative à la collecte et à l'utilisation de ces renseignements, prière de communiquer avec l'agent responsable, sauf au Québec, ou l'autorité en valeurs mobilières des territoires où le présent formulaire est présenté, aux coordonnées indiquées ci-après.

**ATTESTATION**

En signant le présent formulaire, le portail de financement :

- s'engage à se conformer à toutes les conditions applicables prévues par le Règlement 45-110 sur les dispenses de prospectus et d'inscription pour financement participatif des entreprises en démarrage;
- atteste que sa plateforme est achevée et prête à visualiser dans un environnement d'essai et conçue pour être conforme au Règlement 45-110 sur les dispenses de prospectus et d'inscription pour financement participatif des entreprises en démarrage;
- atteste qu'il dispose, ou qu'il s'attend raisonnablement à disposer, des ressources financières suffisantes pour poursuivre ses activités pendant au moins les 6 prochains mois;
- accorde à l'agent responsable, sauf au Québec, ou à l'autorité en valeurs mobilières de tout territoire où le présent formulaire est présenté l'accès à ses dossiers relativement à l'exercice de ses activités et l'autorise à procéder à un examen de conformité.

Au nom du portail de financement, j'atteste que les déclarations faites aux présentes et dans toute pièce jointe sont véridiques et complètes.

Nom complet du  
portail de  
financement :

\_\_\_\_\_

Signature de la  
personne physique  
autorisée :

Date :

\_\_\_\_\_

Nom (en caractères  
d'imprimerie) de la  
personne physique  
autorisée :

\_\_\_\_\_

Poste :

\_\_\_\_\_

Téléphone :

\_\_\_\_\_

Courriel :

\_\_\_\_\_

**COMMET UNE INFRACTION QUICONQUE FAIT UNE DÉCLARATION FAUSSE OU  
TROMPEUSE DANS LE PRÉSENT FORMULAIRE**

## Coordonnées :

<p><b>Alberta</b>          Alberta Securities Commission          Suite 600, 250 – 5th Street SW          Calgary (Alberta) T2P 0R4          Téléphone : 403 297-6454          Courriel : registration@asc.ca          www.asc.ca</p>	<p><b>Ontario</b>          Commission des valeurs mobilières de l'Ontario          20 Queen Street West, 22<sup>nd</sup> Floor          Toronto (Ontario) M5H 3S8          Sans frais : 1 877 785-1555          Courriel : inquiries@osc.gov.on.ca          www.osc.cs          OSC Electronic Filing Portal  <a href="https://eforms1.osc.gov.on.ca/e-filings/generic/form.do?token=ec7a3cb6-d86d-419d-9c11-f1febe403cb6">https://eforms1.osc.gov.on.ca/e-filings/generic/form.do?token=ec7a3cb6-d86d-419d-9c11-f1febe403cb6</a></p>
<p><b>Colombie-Britannique</b>          British Columbia Securities Commission          P.O. Box 10142, Pacific Centre          701 West Georgia Street          Vancouver (Colombie-Britannique) V7Y 1L2          Téléphone : 604 899-6854          Sans frais au Canada : 1 800 373-6393          Courriel : portal@bcsc.bc.ca          www.bcsc.bc.ca</p>	<p><b>Québec</b>          Autorité des marchés financiers          Direction de l'encadrement des intermédiaires          800, rue du Square-Victoria, 22<sup>e</sup> étage          C.P. 246, Place Victoria          Montréal (Québec) H4Z 1G3          Téléphone : 514 395-0337          Sans frais au Québec : 1 877 525-0337          Courriel : financement-participatif@lautorite.qc.ca          www.lautorite.qc.ca</p>
<p><b>Manitoba</b>          Commission des valeurs mobilières du Manitoba          500 – 400 St Mary Avenue          Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5          Téléphone : 204 945-2548          Sans frais au Manitoba : 1 800 655-2548          Courriel : exemptions.msc@gov.mb.ca          www.mbsecurities.ca</p>	<p><b>Saskatchewan</b>          Financial and Consumer Affairs Authority of Saskatchewan          Securities Division          Suite 601 – 1919 Saskatchewan Drive          Regina (Saskatchewan) S4P 4H2          Téléphone : 306 787-5645          Courriel : registrationfcaa@gov.sk.ca          www.fcaa.gov.sk.ca</p>
<p><b>Nouveau-Brunswick</b>          Commission des services financiers et des services aux consommateurs          85, rue Charlotte, bureau 300          Saint John (Nouveau-Brunswick) E2L 2J2          Sans frais : 1 866 933-2222          Courriel : emf-md@fenb.ca          www.fenb.ca</p>	<p><b>Nouvelle-Écosse</b>          Nova Scotia Securities Commission          Suite 400, 5251 Duke Street          Halifax (Nouvelle-Écosse) B3J 1P3          Téléphone : 902 424-7768          Sans frais en Nouvelle-Écosse : 1 855 424-2499          Courriel : nssc.crowdfunding@novascotia.ca          nssc.novascotia.ca</p>



**ANNEXE 45-110A4****RENSEIGNEMENTS PERSONNELS RELATIFS AU PORTAIL****INSTRUCTIONS GÉNÉRALES**

*S'il se prévaut de la dispense d'inscription pour financement participatif des entreprises en démarrage (article 3 du règlement), le portail de financement qui facilite ou compte faciliter un placement par financement participatif doit transmettre le présent formulaire dûment rempli par chaque fondateur, administrateur, dirigeant et personne participant au contrôle du portail de financement avec les pièces jointes et tous les formulaires correspondants prévus à l'Annexe 45-110A3 à l'agent responsable, sauf au Québec, ou à l'autorité en valeurs mobilières.*

*Les renseignements fournis dans le présent formulaire doivent être propres à la personne physique qui l'atteste.*

**RENSEIGNEMENTS SUR LE PORTAIL DE FINANCEMENT**

1. Fournir le nom complet du portail de financement tel qu'il figure dans les documents constitutifs.
2. Indiquer le nom sous lequel le portail de financement sera exploité.
3. Indiquer le(s) poste(s) que la personne physique occupe chez le portail de financement.

**RENSEIGNEMENTS PERSONNELS**

4. Nom complet :

Prénom	Autre(s) prénoms(s)	Nom de famille
--------	------------------------	----------------

5. Utilisez-vous un autre nom que celui indiqué ci-dessus ou avez-vous déjà été connu sous d'autres noms, par exemple un surnom ou un nom changé à la suite d'un mariage?

Oui  Non

Si vous avez répondu « oui », veuillez fournir des détails :

6. Numéro de téléphone et adresse électronique :

Numéro de téléphone résidentiel :	( )	Numéro de cellulaire :	
Numéro de téléphone professionnel :	( )	Adresse électronique :	

7. Indiquez toutes les adresses résidentielles des 5 dernières années en commençant par votre adresse résidentielle actuelle.

N° et rue, ville, province, territoire ou État, code postal et pays	De		À	
	MM	AAAA	MM	AAAA

N° et rue, ville, province, territoire ou État, code postal et pays	De		À	
	MM	AAAA	MM	AAAA

8. Si vous n'êtes pas résident du Canada, vous devez disposer d'une adresse aux fins de signification au Canada et fournir les renseignements suivants :

Nom du mandataire aux fins de signification :	
Nom de la personne-ressource :	
Adresse aux fins de signification :	
Téléphone :	

9. Date et lieu de naissance :

Date de naissance			Lieu de naissance		
MM	JJ	AAAA	Ville	Province/territoire/État	Pays

10. Pays de citoyenneté : \_\_\_\_\_

11. Êtes-vous ou avez-vous déjà été inscrit à quelque titre que ce soit auprès d'une autorité en valeurs mobilières ou d'un agent responsable au Canada?

Oui  Non

Si vous avez répondu « oui », indiquez votre type de permis ou d'inscription, le nom de l'autorité en valeurs mobilières ou de l'agent responsable en question ainsi que la date de début et de fin, le cas échéant :

12. Avez-vous déjà fait l'objet d'un congédiement justifié par suite d'allégations selon lesquelles vous auriez :

a) commis une infraction à une loi, un règlement, une règle ou une norme de conduite?

b) omis de superviser adéquatement la conformité aux lois, règlements, règles ou normes de conduite?

c) commis une fraude ou un détournement de biens, y compris un vol?

Oui  Non

Si vous avez répondu « oui », fournissez tous les détails pertinents dans une pièce jointe signée et datée par la personne physique autorisée qui atteste le présent formulaire, notamment les circonstances, les dates pertinentes, le nom des parties visées et l'issue, le cas échéant.

### RENSEIGNEMENTS SUR LES INFRACTIONS CRIMINELLES

13. Avez-vous déjà été reconnu coupable d'une infraction criminelle, omis de contester votre culpabilité ou obtenu une absolution inconditionnelle ou sous conditions pour :

a) une infraction punissable sur déclaration de culpabilité par procédure sommaire ou d'un acte criminel en vertu du Code criminel (L.R.C. 1985, ch. C-46);

b) une infraction quasi criminelle dans un territoire du Canada ou un territoire étranger;

c) un délit ou acte délictueux grave en vertu de la législation pénale des États-Unis d'Amérique ou de tout État ou territoire de ce pays;

d) une infraction aux termes de la législation pénale de tout autre territoire étranger.

Oui  Non

Si vous avez répondu « oui », fournissez tous les détails pertinents dans une pièce jointe signée et datée par la personne physique autorisée qui atteste le présent formulaire, notamment les circonstances, les dates pertinentes, le nom des parties visées et l'issue, le cas échéant.

*Instructions : Une infraction quasi criminelle peut comprendre une infraction à la Loi de l'impôt sur le revenu (S.R.C. 1985, ch. 1 (5<sup>e</sup> suppl.)), à la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés (L.C. 2001, ch. 27) ou à la législation sur l'impôt, l'immigration, les stupéfiants, les armes à feu, le blanchiment d'argent ou les valeurs mobilières de toute province ou de tout territoire du Canada ou d'un territoire étranger.*

14. Y a-t-il une accusation en instance ou suspendue contre vous relativement à une infraction criminelle?

Oui  Non

Si vous avez répondu « oui », fournissez tous les détails pertinents dans une pièce jointe signée et datée par la personne physique autorisée qui atteste le présent formulaire, notamment les circonstances, les dates pertinentes, le nom des parties visées et l'issue, le cas échéant.

15. À votre connaissance, y a-t-il une accusation en instance ou suspendue relativement à une infraction criminelle contre une personne dont vous étiez fondateur, administrateur, dirigeant ou personne participant au contrôle au moment où les faits reprochés ont eu lieu?

Oui  Non

Si vous avez répondu « oui », fournissez tous les détails pertinents dans une pièce jointe signée et datée par la personne physique autorisée qui atteste le présent formulaire, notamment les circonstances, les dates pertinentes, le nom des parties visées et l'issue, le cas échéant.

16. À votre connaissance, une personne dont vous étiez fondateur, ou qui, pendant la période où vous en étiez administrateur, dirigeant ou personne participant au contrôle, a-t-elle déjà été reconnue coupable d'une infraction criminelle, omis de contester sa culpabilité

ou obtenu une absolution inconditionnelle ou sous conditions pour une infraction criminelle?

Oui  Non

Si vous avez répondu « oui », fournissez tous les détails pertinents dans une pièce jointe signée et datée par la personne physique autorisée qui atteste le présent formulaire, notamment les circonstances, les dates pertinentes, le nom des parties visées et l'issue, le cas échéant.

#### **RENSEIGNEMENTS SUR LES POURSUITES CIVILES**

17. Avez-vous ou une personne dont vous êtes ou étiez fondateur, administrateur, dirigeant ou personne participant au contrôle a-t-elle fait l'objet d'une décision (d'interdiction d'opérations ou autre), d'un jugement, d'un décret, d'une sanction ou d'une pénalité administrative imposés par un organisme gouvernemental, un organisme administratif, un organisme d'autoréglementation, un tribunal civil ou un tribunal administratif du Canada ou d'un territoire étranger, ou conclu un règlement amiable avec telle entité, au cours des 10 dernières années relativement à une poursuite fondée, en totalité ou en partie, sur une affaire de fraude, de vol, de tromperie, d'information fausse ou trompeuse, de complot, d'abus de confiance, de manquement à une obligation fiduciaire, de délit d'initié, d'opérations sur titres sans inscription à titre de courtier, de placements illégaux, d'omission de déclarer des faits ou des changements importants, ou sur des allégations de conduite similaire au Canada ou à l'étranger relativement à votre participation à une activité bancaire, en valeurs mobilières, en dérivés ou en assurances?

Oui  Non

Si vous avez répondu « oui », fournissez tous les détails pertinents dans une pièce jointe signée et datée par la personne physique autorisée qui atteste le présent formulaire, notamment les circonstances, les dates pertinentes, le nom des parties visées et l'issue, le cas échéant.

18. Faites-vous ou une personne dont vous êtes ou étiez fondateur, administrateur, dirigeant ou personne participant au contrôle fait-elle actuellement l'objet d'une poursuite civile pour fraude, vol, tromperie, information fausse ou trompeuse ou manquement similaire?

Oui  Non

Si vous avez répondu « oui », fournissez tous les détails pertinents dans une pièce jointe signée et datée par la personne physique autorisée qui atteste le présent formulaire, notamment les circonstances, les dates pertinentes, le nom des parties visées et l'issue, le cas échéant.

#### **COLLECTE ET UTILISATION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS**

Les renseignements personnels à fournir dans le présent formulaire sont recueillis, utilisés et communiqués par les autorités en valeurs mobilières ou, le cas échéant, par les agents responsables des territoires en vertu du pouvoir qui leur est conféré par la législation en valeurs mobilières aux fins d'administration et d'application de celle-ci.

En présentant le présent formulaire, vous consentez à ce que l'agent responsable, sauf au Québec, ou l'autorité en valeurs mobilières de chaque territoire où le présent formulaire est présenté recueille, utilise et communique vos renseignements personnels et obtienne, le cas échéant, les dossiers des autorités policières, les dossiers tenus par les organismes de réglementation gouvernementaux ou non gouvernementaux ou les organismes d'autoréglementation ainsi que votre dossier de crédit et vos relevés d'emploi s'il ou elle en a besoin pour déterminer si les renseignements fournis dans le présent formulaire sont complets et si les conditions prévues par les dispenses d'inscription et de prospectus pour financement participatif des entreprises en démarrage sont respectées. Les

agents responsables, sauf au Québec, ou les autorités en valeurs mobilières peuvent demander des renseignements sur vous à tout organisme public ou privé ainsi qu'à toute personne physique ou morale.

Pour toute question relative à la collecte et à l'utilisation de ces renseignements, prière de communiquer avec l'agent responsable, sauf au Québec, ou l'autorité en valeurs mobilières de tout territoire où le présent formulaire est présenté, aux coordonnées indiquées ci-après.

#### ATTESTATION

En présentant le présent formulaire :

- j'atteste que les déclarations faites aux présentes et dans toute pièce jointe sont véridiques et complètes;

- j'accepte d'être assujéti à la législation en valeurs mobilières de chaque territoire du Canada où je l'ai transmis, notamment la compétence de tout tribunal ou toute instance se rapportant à mes activités à titre de fondateur, d'administrateur, de dirigeant ou de personne participant au contrôle d'un portail de financement en vertu de la législation en valeurs mobilières applicable.

Signature :

Date :

Nom (en caractères  
d'imprimerie) :

Poste :

**COMMET UNE INFRACTION QUICONQUE FAIT UNE DÉCLARATION  
FAUSSE OU TROMPEUSE DANS LE PRÉSENT FORMULAIRE**

## Coordonnées :

<p><b>Alberta</b>          Alberta Securities Commission          Suite 600, 250 – 5th Street SW          Calgary (Alberta) T2P 0R4          Téléphone : 403 297-6454          Courriel : registration@asc.ca          www.asc.ca</p>	<p><b>Nouvelle-Écosse</b>          Nova Scotia Securities Commission          Suite 400, 5251 Duke Street          Halifax (Nouvelle-Écosse) B3J 1P3          Téléphone : 902 424-7768          Sans frais en Nouvelle-Écosse : 1 855 424-2499          Courriel : nssc.crowdfunding@novascotia.ca          nssc.novascotia.ca</p>
<p><b>Colombie-Britannique</b>          British Columbia Securities Commission          P.O. Box 10142, Pacific Centre          701 West Georgia Street          Vancouver (Colombie-Britannique) V7Y 1L2          Téléphone : 604 899-6854          Sans frais au Canada : 1 800 373-6393          Courriel : portal@bcsc.bc.ca          www.bcsc.bc.ca</p>	<p><b>Ontario</b>          Commission des valeurs mobilières de l'Ontario          20 Queen Street West, 22<sup>nd</sup> Floor          Toronto (Ontario) M5H 3S8          Sans frais : 1 877 785-1555          Courriel : inquiries@osc.gov.on.ca          www.osc.cs          OSC Electronic Filing Portal  <a href="https://eforms1.osc.gov.on.ca/e-filings/generic/form.do?token=ec7a3cb6-d86d-419d-9c11-f1febe403cb6">https://eforms1.osc.gov.on.ca/e-filings/generic/form.do?token=ec7a3cb6-d86d-419d-9c11-f1febe403cb6</a></p>
<p><b>Manitoba</b>          Commission des valeurs mobilières du Manitoba          400, avenue St. Mary, bureau 500          Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5          Téléphone : 204 945-2548          Sans frais au Manitoba : 1 800 655-2548          Courriel : exemptions.msc@gov.mb.ca          www.mbsecurities.ca</p>	<p><b>Québec</b>          Autorité des marchés financiers          Direction de l'encadrement des intermédiaires          800, rue du Square-Victoria, 22<sup>e</sup> étage          C.P. 246, Place Victoria          Montréal (Québec) H4Z 1G3          Téléphone : 514 395-0337          Sans frais au Québec : 1 877 525-0337          Courriel : financement-participatif@lautorite.qc.ca          www.lautorite.qc.ca</p>
<p><b>Nouveau-Brunswick</b>          Commission des services financiers et des services aux consommateurs          85, rue Charlotte, bureau 300          Saint John (Nouveau-Brunswick) E2L 2J2          Sans frais : 1 866 933-2222          Courriel : emf-md@fcnb.ca          www.fcnb.ca</p>	<p><b>Saskatchewan</b>          Financial and Consumer Affairs Authority of Saskatchewan          Securities Division          Suite 601 – 1919 Saskatchewan Drive          Regina (Saskatchewan) S4P 4H2          Téléphone : 306 787-5645          Courriel : registrationfcaa@gov.sk.ca          www.fcaa.gov.sk.ca</p>

**ANNEXE 45-110A5****ATTESTATION SEMESTRIELLE RELATIVE AUX RESSOURCES FINANCIÈRES**

Le portail de financement atteste qu'il dispose ou s'attend raisonnablement à disposer de ressources financières suffisantes pour poursuivre ses activités pendant au moins les 6 prochains mois.

Au nom du portail de financement, j'atteste que la déclaration faite aux présentes est véridique et complète.

Nom complet du portail  
de financement :

\_\_\_\_\_

Signature du chef de la  
direction, du chef des  
finances ou de la  
personne exerçant une  
fonction analogue :

Date : \_\_\_\_\_

Nom (en caractères  
d'imprimerie) de la  
personne physique :

\_\_\_\_\_

Poste :

\_\_\_\_\_

Téléphone :

\_\_\_\_\_

Courriel :

\_\_\_\_\_

**COMMET UNE INFRACTION QUICONQUE FAIT UNE DÉCLARATION FAUSSE OU  
TROMPEUSE DANS LE PRÉSENT FORMULAIRE**

**RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT 13-101 SUR LE SYSTÈME ÉLECTRONIQUE DE DONNÉES, D'ANALYSE ET DE RECHERCHE (SEDAR)**

Loi sur les valeurs mobilières  
(chapitre V-1.1, a. 331.1, par. 1<sup>o</sup> et 2<sup>o</sup>)

1. L'Annexe A du Règlement 13-101 sur le Système électronique de données, d'analyse et de recherche (SEDAR) (chapitre V-1.1, r. 2) est modifiée par le remplacement, dans la partie II, intitulée « **Autres émetteurs (assujettis ou non assujettis)** », du point 4 de la rubrique E, intitulée « Placements sur le marché dispensé et information à fournir », par le suivant :

« 4. Document d'offre et déclaration de placement avec dispense à déposer ou à transmettre par l'émetteur en vertu des dispenses de prospectus et d'inscription pour financement participatif des entreprises en démarrage	AB, SK, MB, QC, NB, Î.-P.-É., NS, NL, YT, T.N.-O., Nun
--	--

».

2. 1<sup>o</sup> Le présent règlement entre en vigueur le 21 septembre 2021.

2<sup>o</sup> En Saskatchewan, malgré le paragraphe 1, le présent règlement entre en vigueur à la date de son dépôt auprès du registraire des règlements si celle-ci tombe après le 21 septembre 2021.



**RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT 45-102 SUR LA REVENTE DE TITRES**

Loi sur les valeurs mobilières  
(chapitre V-1.1, a. 331.1, par. 3°, 11° et 14°)

**1.** L'Annexe D du Règlement 45-102 sur la revente de titres (chapitre V-1.1, r. 20) est modifiée par l'insertion, après le paragraphe 2 précédant l'intitulé « **Dispositions transitoires et autres** », du suivant :

« **3.** Sauf au Manitoba, la dispense de l'obligation de prospectus prévue à l'article 5 [Dispense de l'obligation de prospectus en faveur des émetteurs] du Règlement 45-110 sur les dispenses de prospectus et d'inscription pour financement participatif des entreprises en démarrage (*indiquer la référence*). ».

**2.** 1° Le présent règlement entre en vigueur le 21 septembre 2021.

2° En Saskatchewan, malgré le paragraphe 1, le présent règlement entre en vigueur à la date de son dépôt auprès du registraire des règlements si celle-ci tombe après le 21 septembre 2021.

**Regulation 45-110 respecting Start-up Crowdfunding Registration and Prospectus Exemptions and concordant regulations**

The *Autorité des marchés financiers* (the "Authority") is publishing amended text, in English and French, of the following Regulation:

- *Regulation 45-110 respecting Start-up Crowdfunding Registration and Prospectus Exemptions;*
- *Regulation to amend Regulation 13-101 respecting the System for Electronic Document Analysis and Retrieval (SEDAR);*
- *Regulation to amend Regulation 45-102 respecting Resale of Securities.*

The Authority is also publishing in Section 6.1 of this Bulletin the CSA Staff Notice 45-329 *Guidance for using the start-up crowdfunding registration and prospectus exemptions*, including:

- *Appendix 1 – Start-up Crowdfunding Guide for Businesses;*
- *Appendix 2 – Start-up Crowdfunding Guide for Funding Portals.*

In Québec, the Regulations will be made under section 331.1 of the *Securities Act* and will be submitted to the Minister of Finance for approval, with or without amendment. The Regulations will come into force on the date of their publication in the *Gazette officielle du Québec* or on a later date indicated in the Regulations.

**Additional Information**

Further information is available from:

Patrick Théorêt  
Director, Corporate Finance  
Autorité des marchés financiers  
514 395-0337, extension 4381  
Toll-free: 1 877 525-0337  
[patrick.theoret@lautorite.qc.ca](mailto:patrick.theoret@lautorite.qc.ca)

**June 23, 2021**

## CSA Notice of Publication

### *Regulation 45-110 respecting Start-up Crowdfunding Registration and Prospectus Exemptions*

**June 23, 2021**

#### **Introduction**

The Canadian Securities Administrators (the **CSA** or **we**) are publishing in final form:

- *Regulation 45-110 respecting Start-up Crowdfunding Registration and Prospectus Exemptions* (**Regulation 45-110**), including:
  - Form 45-110F1 *Offering Document*;
  - Form 45-110F2 *Risk Acknowledgement*;
  - Form 45-110F3 *Funding Portal Information*;
  - Form 45-110F4 *Portal Individual Information*;
  - Form 45-110F5 *Semi-Annual Financial Resources Certification*.
- CSA Staff Notice 45-329 *Guidance for using the start-up crowdfunding registration and prospectus exemptions*, including:
  - Appendix 1 – *Start-up Crowdfunding Guide for Businesses* (the **Guide for Businesses**);
  - Appendix 2 – *Start-up Crowdfunding Guide for Funding Portals* (the **Guide for Funding Portals**).

Collectively, the Guide for Businesses and the Guide for Funding Portals are referred to as the **Guides** in this Notice and Regulation 45-110 and the Guides are collectively referred to as the **Start-up Crowdfunding Regulation**.

We are also making consequential amendments to:

- *Regulation 13-101 respecting the System for Electronic Document Analysis and Retrieval (SEDAR)* (**Regulation 13-101**);
- *Regulation 45-102 respecting Resale of Securities* (**Regulation 45-102**).

Provided all necessary ministerial approvals are obtained, the Regulation, the *Regulation to amend Regulation 13-101 respecting the System for Electronic Document Analysis and Retrieval (SEDAR)* and the *Regulation to amend Regulation 45-102 respecting Resale of Securities* will come into force on September 21, 2021. These texts are published with this Notice. Where applicable, an annex provides information about each of the jurisdiction's approval process.

## Substance and Purpose

The Start-up Crowdfunding Regulation provides a harmonized national framework to facilitate securities crowdfunding for start-ups and early stage issuers. Regulation 45-110 provides:

- an exemption from the prospectus requirement (the **start-up crowdfunding prospectus exemption**) that allows an issuer to distribute eligible securities through an online funding portal; and
- an exemption from the dealer registration requirement for funding portals that facilitate online distributions by issuers relying on the start-up crowdfunding prospectus exemption.

We are publishing the Guides to assist funding portals and issuers in understanding the requirements under Regulation 45-110.

## Background

On May 14, 2015, the securities regulatory authorities of British Columbia, Saskatchewan, Manitoba, Québec, New Brunswick and Nova Scotia adopted substantially harmonized registration and prospectus exemptions to allow start-ups and early stage issuers to raise capital in these jurisdictions under a tailored framework for securities crowdfunding. On October 2, 2019 and July 30, 2020, respectively, the securities regulatory authorities of Alberta and Ontario also adopted substantially harmonized registration and prospectus exemptions (the securities regulatory authorities in British Columbia, Alberta, Saskatchewan, Manitoba, Ontario, Québec, New Brunswick and Nova Scotia collectively being the **blanket order jurisdictions**). The blanket order jurisdictions implemented the registration and prospectus exemptions by way of local blanket orders, as amended from time to time (the **start-up crowdfunding blanket orders**).

Since adoption in 2015, CSA staff have heard from market participants that a harmonized regulatory framework tailored for securities crowdfunding available across Canada would foster the use of securities crowdfunding as an alternative for start-ups and early stage issuers to raise capital. As a result, the CSA proposed Regulation 45-110 with prospectus and registration exemptions similar to the prospectus and registration exemptions in the start-up crowdfunding blanket orders. We have also proposed targeted enhancements to improve the effectiveness of crowdfunding as a capital raising tool for start-ups and early stage issuers, while maintaining adequate investor protection. In the blanket order jurisdictions, Regulation 45-110 is proposed to replace the start-up crowdfunding blanket orders.

## Summary of Written Comments Received by the CSA

On February 27, 2020, the CSA published the draft regulation for comment to improve the harmonization of the regulatory framework for securities crowdfunding by start-ups and early stage issuers. The comment period ended on July 13, 2020. During the comment period, we received submissions from 10 commenters.

We have considered the comments received and thank the commenters for their input. The commenters' names and a summary of their comments, together with our responses, are contained in Annex B of this Notice.

### **Summary of Changes to the Draft Regulation**

We have revised the Start-up Crowdfunding Regulation to:

- increase the individual investment limit from \$5,000 for each purchaser, if the purchaser has obtained advice from a registered dealer that such investment is suitable for the purchaser, to \$10,000;
- increase the limit on aggregate proceeds raised by the issuer group during a 12-month period from \$1,000,000 to \$1,500,000;
- include shares in the capital of an association (commonly known as a co-operative) in the definition of “eligible securities”;
- revise the annual financial resources certification (previously termed the working capital certification) to a semi-annual certification, with the term of certification reduced from 12 months to 6 months; and
- include a condition of the prospectus exemption that an issuer have operations other than to identify and evaluate assets or a business with a view to completing an investment in, merger with, amalgamation with or acquisition of a business, or a purchase of the securities of one or more other issuers.

As we do not consider these to be material changes, we are not republishing Regulation 45-110 for a further comment period. A comparative chart of the key differences, on a cumulative basis, between Regulation 45-110 and the start-up crowdfunding blanket orders is provided in Annex A.

### **Local Matters**

Because Regulation 45-110 will replace the start-up crowdfunding blanket orders, the securities regulatory authorities of the blanket order jurisdictions anticipate their respective start-up crowdfunding blanket orders will cease to have effect by 90 days after the date the Start-up Crowdfunding Regulation comes into force.

An annex is being published in any local jurisdiction that is proposing related changes to local securities laws, including local notices or other policy instruments in that jurisdiction. It may also include additional information that is relevant to that jurisdiction only.

## Contents of Annexes

This Notice contains the following Annexes:

Annex A – Key differences between the registration and prospectus exemptions under *Regulation 45-110 respecting Start-up Crowdfunding Registration and Prospectus Exemptions* and the Start-up Crowdfunding Blanket Orders;

Annex B – List of Commenters and Summary of Comments and Responses.

## Questions

Please refer your questions to any of the following:

Patrick Théorêt  
 Director, Corporate Finance  
 Autorité des marchés financiers  
 514 395-0337, extension 4381  
 Toll-free: 1 877 525-0337  
[patrick.theoret@lautorite.qc.ca](mailto:patrick.theoret@lautorite.qc.ca)

Elliott Mak  
 Senior Legal Counsel, Corporate Finance  
 British Columbia Securities Commission  
 604 899-6501  
[emak@bcsc.bc.ca](mailto:emak@bcsc.bc.ca)

Charmaine Coutinho  
 Legal Counsel, Market Regulation  
 Alberta Securities Commission  
 403 592-4898  
[charmaine.coutinho@asc.ca](mailto:charmaine.coutinho@asc.ca)

Gillian Findlay  
 Senior Legal Counsel, Corporate Finance  
 Alberta Securities Commission  
 403 297-3302  
[gillian.findlay@asc.ca](mailto:gillian.findlay@asc.ca)

James Leong  
 Senior Legal Counsel, Capital Markets  
 Regulation  
 British Columbia Securities Commission  
 604 899-6681  
[jleong@bcsc.bc.ca](mailto:jleong@bcsc.bc.ca)

Denise Weeres  
 Director, New Economy  
 Alberta Securities Commission  
 403 297-2930  
[denise.weeres@asc.ca](mailto:denise.weeres@asc.ca)

Mikale White  
 Legal Counsel  
 Financial and Consumer Affairs Authority  
 of Saskatchewan  
 306 798-3381  
[mikale.white@gov.sk.ca](mailto:mikale.white@gov.sk.ca)

Chris Besko  
 Director, General Counsel  
 The Manitoba Securities Commission  
 204 945-2561  
[Chris.Besko@gov.mb.ca](mailto:Chris.Besko@gov.mb.ca)

Jo-Anne Matear  
 Manager, Corporate Finance  
 Ontario Securities Commission  
 416 593-2323  
 Toll free: 1 877 785-1555  
[jmatear@osc.gov.on.ca](mailto:jmatear@osc.gov.on.ca)

Faustina Otchere  
 Legal Counsel, Compliance and  
 Registrant Regulation  
 Ontario Securities Commission  
 416 596-4255  
 Toll free: 1 877 785-1555  
[fotchere@osc.gov.on.ca](mailto:fotchere@osc.gov.on.ca)

Jason Alcorn  
 Senior Legal Counsel and Special Advisor  
 to the Executive Director  
 Financial and Consumer Services  
 Commission (New Brunswick)  
 506 643-7857  
 Toll free: 1 866 933-2222  
[jason.alcorn@fcnb.ca](mailto:jason.alcorn@fcnb.ca)

Abel Lazarus  
 Director, Corporate Finance  
 Nova Scotia Securities Commission  
 902 424-6859  
[abel.lazarus@novascotia.ca](mailto:abel.lazarus@novascotia.ca)

Sarah Hill  
 Legal Counsel  
 The Manitoba Securities Commission  
 204 945-0605  
[Sarah.Hill@gov.mb.ca](mailto:Sarah.Hill@gov.mb.ca)

Erin O'Donovan  
 Senior Legal Counsel, Corporate Finance  
 Ontario Securities Commission  
 416 204-8973  
 Toll free: 1 877 785-1555  
[eodonovan@osc.gov.on.ca](mailto:eodonovan@osc.gov.on.ca)

Adrian Molder  
 Legal Counsel, Corporate Finance  
 Ontario Securities Commission  
 416 593-2389  
 Toll free: 1 877 785-1555  
[amolder@osc.gov.on.ca](mailto:amolder@osc.gov.on.ca)

Peter Lamey  
 Legal Analyst, Corporate Finance  
 Nova Scotia Securities Commission  
 902 424-7630  
[peter.lamey@novascotia.ca](mailto:peter.lamey@novascotia.ca)

## ANNEX A

**Key differences between the registration and prospectus exemptions under *Regulation 45-110 respecting Start-up Crowdfunding Registration and Prospectus Exemptions* and the Start-up Crowdfunding Blanket Orders**

<b>Key theme</b>	<b>Start-up crowdfunding blanket orders</b>	<b>Regulation</b>
<b>Maximum aggregate proceeds that can be raised by the issuer group under the prospectus exemption</b>	\$250,000 per distribution, up to two times in a calendar year.	\$1,500,000 during the 12 months before the closing of the offering.
<b>Maximum investment amount per person per distribution under the prospectus exemption</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• \$1,500; or</li> <li>• in British Columbia, Alberta, Saskatchewan and Ontario, \$5,000, provided that the purchaser has obtained advice from a registered dealer that such investment is suitable for the purchaser</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• \$2,500; or</li> <li>• \$10,000, provided that the purchaser has obtained advice from a registered dealer that such investment is suitable for the purchaser</li> </ul>
<b>Eligible securities that can be distributed under the prospectus exemption</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• common shares</li> <li>• non-convertible preference shares</li> <li>• securities convertible into common shares or non-convertible preference shares</li> <li>• non-convertible debt securities linked to a fixed or floating interest rate</li> <li>• units of limited partnerships</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• common shares</li> <li>• non-convertible preference shares</li> <li>• securities convertible into common shares or non-convertible preference shares</li> <li>• non-convertible debt securities linked to a fixed or floating interest rate</li> <li>• units of limited partnerships</li> <li>• shares in the capital of an association</li> </ul>



Key theme	Start-up crowdfunding blanket orders	Regulation
<b>Confirmation by the regulator, except in Québec, or securities regulatory authority before a funding portal starts to facilitate distributions</b>	<p>The funding portal cannot facilitate distributions until the regulator, except in Québec, or securities regulatory authority confirms in writing receipt of:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• a duly completed funding portal information form;</li> <li>• a duly completed individual information form for each principal of the funding portal; and</li> <li>• such other documents and information as may be requested by the regulator or securities regulatory authority.</li> </ul>	<p>The funding portal must deliver the required forms at least 30 days before facilitating distributions. There is no requirement for the regulator's, except in Québec, or securities regulatory authority's written confirmation. However, a funding portal may not rely on the start-up crowdfunding registration exemption if, within 30 days of receiving the funding portal information form, the regulator or securities regulatory authority has notified the funding portal or any of its principals has that its process and procedure for handling of purchasers' funds does not satisfy the conditions of the Regulation.</p>
<b>Bad actor disqualification</b>	Not applicable.	<p>A funding portal cannot rely on the start-up crowdfunding registration exemption if it or any of its principals is or has been the subject of certain proceedings in the last 10 years related to a claim based in whole or in part on various conduct such fraud, theft, breach of trust, or allegations of similar conduct.</p>
<b>Funding portals financial resources certification</b>	Not applicable.	<p>On a semi-annual basis, the funding portal must certify that it has, or expects to have, sufficient financial resources to continue its operations for at least the next 6 months by delivering a completed funding portal information form or Form 45-110F5 <i>Semi-Annual Financial Resources Certification</i>.</p>
<b>Liability in the event the offering document contains misrepresentations</b>	<p>There is no statutory liability under securities law. The blanket orders do not require the issuer to provide contractual rights to purchasers. Purchasers may have rights under common law or civil law.</p>	<p>The issuer is subject to statutory liability similar to the offering memorandum exemption under section 2.9 of Regulation 45-106.</p>

Key theme	Start-up crowdfunding blanket orders	Regulation
<b>Investment in an unspecified business</b>	No restrictions.	<p>The start-up crowdfunding prospectus exemption is not available to issuers who:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• have no operations other than to identify and evaluate assets or a business with a view to completing an investment in, merger with, amalgamation with or acquisition of a business, or a purchase of the securities of one or more other issuers; or</li> <li>• intend to use the proceeds of the distribution to invest in, merge with or acquire an unspecified business.</li> </ul>
<b>Report of exempt distribution form</b>	Except in Alberta, British Columbia and Ontario, issuers must use Form 5 – <i>Start-up Crowdfunding – Report of distribution</i> . In Alberta, British Columbia and Ontario, issuers must use Form 45-106F1 <i>Report of Exempt Distribution</i> .	Issuers must use Form 45-106F1 <i>Report of Exempt Distribution</i> .
<b>Expiry date</b>	Except in Alberta and Ontario, the orders were initially set to expire on May 13, 2020, but were extended to remain available until 90 days after the Regulation comes into effect. All orders, including those in Alberta and Ontario, are intended to cease to have effect by 90 days after the Regulation comes into effect.	The Regulation has no expiry date.

## ANNEX B

**Draft Regulation 45-110 respecting Start-up Crowdfunding Registration and Prospectus Exemptions****List of Commenters and Summary of Comments and Responses**

No.	Commenter	Date
1.	James S. Hershaw	May 20, 2020
2.	National Crowdfunding & Fintech Association	May 27, 2020
3.	David Patterson & David Brook (Vested Technology Corp.)	May 27, 2020
4.	BC Co-operative Association	June 1, 2020
5.	Silver Maple Ventures Inc.	June 11, 2020
6.	Eden Yesh (Community Impact Investment Coalition of British Columbia)	June 17, 2020
7.	Canadian Advocacy Council of CFA Societies Canada	June 23, 2020
8.	Private Capital Markets Association of Canada	July 13, 2020
9.	André Beaudry (Co-operatives and Mutuals Canada)	July 13, 2020
10.	Alexander Morsink (Equivesto Canada Inc.)	July 13, 2020

No.	Subject	Summarized Comment	Response
1	General Support	<p>All respondents expressed support for the harmonization and assistance provided to small businesses represented by <i>Regulation 45-110 respecting Start-up Crowdfunding Registration and Prospectus Exemptions (Regulation 45-110)</i>.</p> <p>Seven respondents indicated that the draft regulation should go further in providing access to capital, mostly by raising the investor and/or investment limits beyond the consultation parameters.</p> <p>One respondent expressed an opinion that as drafted, raises under</p>	<p>We thank the commenters for their views.</p> <p>We acknowledge the views expressed in the comment letters indicating that Regulation 45-110 would be an unviable option for most small issuers. We think the harmonized regulation will help fill a capital raising gap in our capital raising regime to support small issuers.</p>

-2-

No.	Subject	Summarized Comment	Response
		Regulation 45-110 would still be an inviable option for most small issuers.	
2	Repeal of Regulation 45-108	Six respondents supported the repeal of <i>Regulation 45-108 respecting Crowdfunding (Regulation 45-108)</i> . The general view was that there was no need to maintain Regulation 45-108 when Regulation 45-110 comes into effect, and Regulation 45-108 has not gained any traction.	We thank the commenters for their views.  The jurisdictions that have adopted Regulation 45-108 will monitor the amount of activity occurring under both Regulation 45-108 and Regulation 45-110 to determine whether to rescind Regulation 45-108. If and when appropriate, these jurisdictions will seek further feedback to do so.
3	Investor limit – increasing limit from \$2,500	Eight respondents indicated that the investor limit should be raised from \$2,500.  Of the eight, six respondents indicated that of the consulted numbers, \$5,000 was appropriate.  Of these six, two indicated that an increase beyond \$5,000 was desired.  Additionally, two respondents suggested considering importing the concept of “eligible investors” (as such term is defined in the offering memorandum prospectus exemption for various provinces) with specific raised limits for eligible investors. <ul style="list-style-type: none"> <li>• Three respondents also suggested that in their capacity as operators of co-operative associations, co-operative legislation, combined with the current requirements, were sufficient investor protection.</li> </ul>	We thank the commenters for their views.  We acknowledge that many respondents favored increasing this limit. However, we did not receive responses that identified investor protections that supported an increase. While some respondents submitted that certain legislation (such as co-operative legislation) provided additional investor protection, such protection would only apply to a subset of all offerings we anticipate being conducted using the prospectus exemption. Therefore, we have decided to proceed with the investor limit as originally published.

-3-

No.	Subject	Summarized Comment	Response
		Two respondents did not view that the higher limit consulted on made start-up crowdfunding a viable option.	
4	Investor limit with positive suitability – increasing limit from \$5,000	<p>Nine respondents indicated that the investor limit should be raised from \$5,000, as follows:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• In the range we proposed in the publication for comment (\$5,000 to \$10,000), seven indicated that they preferred \$10,000.</li> <li>• Two respondents further indicated that they would prefer numbers beyond \$10,000.</li> </ul> <p>Additionally, two respondents suggested importing the concept of “eligible investors” (as such term is defined in the OM exemption for various provinces), with specific raised limits. One respondent also suggested that such limit should be increased to \$10,000 where suitability advice was provided, regardless of it being positive or negative.</p> <p>Two respondents did not view that the higher limit consulted on made start-up crowdfunding a viable option.</p>	<p>We thank the commenters for their views.</p> <p>We agree with comments indicating that investors who have received positive suitability advice from a registered dealer have additional investor protection in this space. We think it is appropriate to balance this increased investor protection with an increased investor limit to \$10,000.</p>
5	Offering limit – increasing limit from \$1,000,000 in a 12-month period	<p>All respondents indicated that the offering limit should be raised.</p> <p>Four respondents favored removal of a cap entirely, with three arguing there is no justification for an issuer limit as it does not address an identified investor protection concern.</p>	<p>We thank the commenters for their views.</p> <p>We agree with the views that raising the offering limit will not decrease investor protection in the context of a start-up crowdfunding campaign. We have raised the offering limit to \$1,500,000, the highest number consulted on.</p>

-4-

No.	Subject	Summarized Comment	Response
		<p>Of the other six respondents, all favored an increase to \$1,500,000 within the consultation parameters, but all favored increases beyond \$1,500,000. In particular:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Two respondents suggested that that the issuer limit be increased to \$2,000,000 or \$3,000,000 where the offering is going through a registrant, given the investor protections afforded by registrant requirements.</li> <li>• Three respondents favored increases to at least \$5,000,000, noting that in other countries with crowdfunding regimes, issuer limits are often much higher (ranging from \$5M USD in the US to \$8M EUR in the UK).</li> </ul> <p>Two respondents suggested that an increase in the limit could be supplemented by additional required disclosure from the issuer, such as financial statements or subsequent reporting on use of proceeds.</p>	<p>We acknowledge that many respondents favored an increase beyond \$1,500,000. We also acknowledge that some respondents suggested that an increase can be supplemented by additional required disclosure. We think that it is more appropriate for issuers to use the offering memorandum exemption to crowdfund larger amounts, which includes increased disclosure to protect investors.</p>
6	Removing statutory liability for misreps in offering document	<p>Eight respondents expressed an opinion, as follows:</p> <p>Three respondents supported removing the requirement because they did not think the protections were practically useful.</p> <p>One was neutral but did not think it was needed because investors would be unlikely to use this in practice, and the requirement would be unlikely to deter parties intending to commit fraud.</p>	<p>We thank the commenters for their views.</p> <p>We acknowledge that many respondents thought that it was unlikely that investors would use a statutory liability cause of action to sue for a misrepresentation in the offering document. However, we did not receive any feedback indicating that imposing a statutory liability standard would be practically burdensome for issuers. Therefore, we have decided to maintain the statutory liability standard because it represents additional</p>

-5-

No.	Subject	Summarized Comment	Response
		<p>Two respondents expressed support for the requirement if the investor and issuer limits were increased.</p> <p>One respondent expressed support for the requirement if the issuer managed to raise at least \$1,500,000.</p> <p>One respondent indicated that executives and directors should be held liable for any misrepresentations, fraud or non-compliance with Canadian laws and regulations.</p>	investor protection without unduly raising regulatory burden.
7	Expanding “eligible securities” definition	<p>Seven respondents supported expanding the definition but offered differing inclusions, such as:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• convertible preference shares</li> <li>• trust units</li> <li>• co-op investment and membership shares</li> </ul> <p>We noted that three argued that co-op membership and co-op investment shares should be included because they are relatively simple instruments with additional protections (e.g. a redemption right) relative to other simple securities.</p>	<p>We thank the commenters for their views.</p> <p>We have decided to include co-operative membership shares and co-operative investment shares under the definition of “eligible securities”. We intend for the properties of “eligible securities” to be simple and understandable for investors, and think that these types of co-operative shares meet this criterion.</p>
8.	Blind pool ban	<p>Four respondents want the blind pool ban (the restriction on the prospectus exemption for issuers intending to invest in, merge with, amalgamate with or acquire an unspecified business) removed. Three argue that this will hurt investment co-ops without justification and one argues that this may already be best addressed by</p>	<p>We thank the commenters for their views.</p> <p>We included the blind pool ban in Regulation 45-110 because the investor protections built into start-up crowdfunding are not intended to address the risk inherent in these types of investments. We think that investors looking to invest in such issuers</p>

-6-

No.	Subject	Summarized Comment	Response
		<p>using a registered dealer “as it involves suitability”.</p> <p>One response supports the blind pool ban as this appears to be in line with the intent of the Regulation.</p>	<p>receive better protection from existing regimes, such as the TSX Venture Exchange capital pool company program.</p> <p>In alignment with this view, we have revised the blind pool ban to also specify that issuers who do not have any operations other than to identify and evaluate assets or a business with a view to completing an investment in, merger with, amalgamation with or acquisition of a business, or a purchase of the securities of one or more other issuers, are not eligible to use start-up crowdfunding.</p>
9	Working capital certification	<p>Three responses suggest reconsidering the working capital certification. The burden seems too onerous on exempt portals, particularly in the short-term given the economic turmoil. One respondent proposes shortening the term of the certification to 6 months.</p>	<p>We thank the commenters for their views.</p> <p>We think that the twelve month term of the annual working capital certification (which we have renamed the financial resources certification) may impose a significant burden imposed on exempt portals and have decided to decrease the term of the certification to 6 months, while making the certification semi-annual.</p>



## REGULATION 45-110 RESPECTING START-UP CROWDFUNDING REGISTRATION AND PROSPECTUS EXEMPTIONS

Securities Act  
(chapter V-1.1, s. 331.1, par. (1), (2), (3), (4.1), (5), (6.1.2), (6.2), (8), (11), (14), (20) and (34))

### PART 1 DEFINITIONS AND INTERPRETATION

#### Definitions

1. (1) In this Regulation,
- “association” means any of the following:
- (a) a cooperative, as defined in subsection 2(1) of the Canada Cooperatives Act (S.C. 1998, c. 1);
  - (b) a person referred to in Appendix A;
- “crowdfunding distribution” means a distribution under section 5;
- “eligible security” means any of the following:
- (a) a common share;
  - (b) a non-convertible preference share;
  - (c) a security convertible into a security referred to in paragraph (a) or (b);
  - (d) a non-convertible debt security linked to a fixed or floating interest rate;
  - (e) a unit of a limited partnership;
  - (f) a share in the capital of an association;
- “exempt market dealer” means a person registered in the category of exempt market dealer;
- “founder” means a person that,
- (a) in the case of an issuer or a funding portal, acting alone or in conjunction or in concert with one or more persons, directly or indirectly, takes the initiative in founding, organizing or substantially reorganizing the business of the issuer or funding portal, and
  - (b) in the case of an issuer, at the time of the distribution or trade, is actively involved in the business of the issuer;
- “funding portal” means a person that facilitates or proposes to facilitate a crowdfunding distribution through a web-based or application-based platform;
- “investment dealer” means a person registered in the category of investment dealer;
- “issuer group” means, in respect of an issuer, the following:
- (a) the issuer;
  - (b) an affiliate of the issuer;
  - (c) any other issuer if either of the following applies:
    - (i) the other issuer is engaged in a common enterprise with the issuer or with an affiliate of the issuer;
    - (ii) the other issuer’s business is founded or organized by a person that founded or organized the issuer;
- “minimum offering amount”, in respect of a crowdfunding distribution, means the minimum amount disclosed in the issuer’s completed Form 45-110F1;

“principal”, except under paragraph 5(1)(b), means a founder, director, officer or control person of a funding portal or an issuer;

“subsidiary” means an issuer that is controlled directly or indirectly by another issuer and includes a subsidiary of that subsidiary.

- (2) For the purposes of this Regulation, an issuer is affiliated with another issuer if
- (a) one of them is the subsidiary of the other, or
  - (b) each of them is controlled by the same person.
- (3) For the purposes of this Regulation, a person (first person) is considered to control another person (second person) if
- (a) the first person beneficially owns or directly or indirectly exercises control or direction over securities of the second person carrying votes that, if exercised, would entitle the first person to elect a majority of the directors of the second person, unless that first person holds the voting securities only to secure an obligation,
  - (b) the second person is a partnership, other than a limited partnership, and the first person holds more than 50% of the interests of the partnership, or
  - (c) the second person is a limited partnership and the general partner of the limited partnership is the first person.

#### **Special application – Alberta, British Columbia, Ontario, Québec and Saskatchewan**

2. (1) In Alberta, an offering document that is provided under section 5 is designated to be an offering memorandum under securities legislation.
- (2) In British Columbia, an offering document that is provided under paragraph 5(1)(h) is a prescribed disclosure document for purposes of section 132.1 of the Securities Act (R.S.B.C. 1996, c. 418).
- (3) In Ontario, an issuer that distributes securities under section 5 is prescribed as a market participant under the Securities Act (R.S.O. 1990, c. S.5).
- (4) In Saskatchewan, an offering document that is provided under section 5 is an offering memorandum under securities legislation.
- (5) In Québec,
- (a) an offering document that is provided under section 5 and a Form 45-110F2 made available to purchasers in accordance with this Regulation must be drawn up in French only or in French and English,
  - (b) a funding portal that has relied on the exemption under section 3 is a market participant determined by regulation for the purpose of section 151.1.1 of the Securities Act (chapter V-1.1),
  - (c) an offering document that is provided under section 5 and materials that are made available to purchasers in accordance with this Regulation are documents authorized by the Autorité des marchés financiers for use in lieu of a prospectus, and
  - (d) “trade”, in this Regulation, means any of the following activities:
    - (i) the activities described in the definition of “dealer” in section 5 of the Securities Act (chapter V-1.1), including the following activities:
      - (A) the sale or disposition of a security by onerous title, whether the terms of payment be on margin, instalment or otherwise, but does not include a transfer or the giving in guarantee of securities in connection with a debt or the purchase of a security, except as provided under subparagraph (ii);
      - (B) participation as a trader in any transaction in a security through the facilities of an exchange or a quotation and trade reporting system;

- (C) the receipt by a registrant of an order to buy or sell a security;
- (ii) a transfer or the giving in guarantee of securities of an issuer from the holdings of a control person in connection with a debt.

**PART 2**  
**EXEMPTION FROM THE DEALER REGISTRATION REQUIREMENT**

**Exemption from dealer registration requirement**

**3.** (1) A funding portal is exempt from the dealer registration requirement if all of the following apply:

(a) the funding portal is not registered under securities legislation in any jurisdiction of Canada;

(b) the funding portal does not advise a purchaser about the merits of an investment or recommend or represent that an eligible security is a suitable investment for the purchaser;

(c) the funding portal does not receive a commission, fee or other similar payment from a purchaser;

(d) the funding portal facilitates or proposes to facilitate crowdfunding distributions only;

(e) at least 30 days before the first date the funding portal facilitates a crowdfunding distribution, the funding portal delivered to the regulator, except in Québec, or securities regulatory authority both of the following:

(i) a completed Form 45-110F3 for the funding portal certified by an authorized individual of the funding portal;

(ii) a completed Form 45-110F4 for each principal of the funding portal that contains a certification signed by that principal;

(f) the funding portal has its head office in Canada;

(g) the funding portal has policies and procedures to prevent a person from accessing its platform unless the person acknowledges that the person is accessing a platform of a funding portal that

(i) is not registered under securities legislation in any jurisdiction of Canada, and

(ii) will not, and is not authorized to, provide advice about

(A) the suitability of any security for investment by the person or company, or

(B) the merits of any investment;

(h) the following are disclosed on the funding portal's platform:

(i) a statement that the funding portal is not registered under securities legislation in any jurisdiction of Canada and is relying on the exemption from the dealer registration requirement under this Regulation;

(ii) a statement that the funding portal will hold each purchaser's assets

(A) separate and apart from the funding portal's own assets,

(B) in trust for the purchaser, and

(C) in the case of cash, in a designated trust account at a Canadian financial institution;

(iii) the policies and procedures that the funding portal will follow for notifying each purchaser if the funding portal becomes insolvent or discontinues operations, and how the funding portal will return a purchaser's assets;

- (i) the funding portal holds each purchaser's assets
  - (i) separate and apart from the funding portal's own assets,
  - (ii) in trust for the purchaser, and
  - (iii) in the case of cash, in a designated trust account at a Canadian financial institution;
- (j) the funding portal has policies and procedures for handling assets, in relation to a crowdfunding distribution, sufficient to provide reasonable assurance that the funding portal will comply with the conditions under paragraph (i);
- (k) the funding portal does not close a crowdfunding distribution on its platform unless the funding portal receives, through the funding portal's platform, payment for the distribution of each eligible security from the purchaser of that security;
- (l) the funding portal has policies and procedures to ensure that, after an issuer provides the funding portal with its completed Form 45-110F1 and a Form 45-110F2, these documents are made available to each purchaser through the funding portal's platform;
- (m) the funding portal has policies and procedures to prevent a purchaser from subscribing to a crowdfunding distribution unless the purchaser first completes Form 45-110F2 and confirms that the purchaser has read and understands the issuer's completed Form 45-110F1;
- (n) the funding portal has policies and procedures for, upon receiving notice from an issuer that the issuer has amended its completed Form 45-110F1, promptly
  - (i) posting the amendment on the funding portal's platform, and
  - (ii) notifying each purchaser of the amendment, and of the purchaser's right to withdraw from the agreement to purchase the security by delivering a notice to the funding portal under paragraph 5(1)(j);
- (o) the funding portal has policies and procedures to return all assets to a purchaser within 5 business days of receiving a withdrawal notification under paragraph 5(1)(j) from the purchaser;
- (p) if an issuer has not raised the minimum offering amount by the 90th day after the issuer's completed Form 45-110F1 is first made available to a prospective purchaser on the funding portal's platform, or if an issuer notifies the funding portal that it is withdrawing its crowdfunding distribution, no later than 5 business days after the 90th day or the notice, as applicable, the funding portal
  - (i) notifies the issuer, and each purchaser of that issuer's crowdfunding distribution, that assets have been returned or are in the process of being returned, and
  - (ii) takes reasonable steps to return, or cause to be returned, all assets to each purchaser of that issuer's crowdfunding distribution;
- (q) if both periods referred to in paragraph 5(1)(j) have elapsed, the funding portal
  - (i) releases, or causes to be released, all assets due to the issuer at the closing of the distribution, and
  - (ii) no later than 15 days after the closing of the distribution,
    - (A) notifies each purchaser that the assets have been released to the issuer, and
    - (B) provides the issuer with the documents referred to in paragraph 5(2)(b);
- (r) neither the funding portal, nor any of its principals, is or has been the subject of an order, judgment, decree, sanction, or administrative penalty imposed by, or has entered into a settlement agreement with, a government agency, administrative agency, self-regulatory organization or court in the last 10 years related to a claim based in whole or in part on fraud, theft, deceit, misrepresentation, conspiracy, breach of trust, breach of fiduciary duty, insider trading,

unregistered trading, illegal distributions, failure to disclose material facts or changes, or allegations of similar conduct;

(s) neither the funding portal nor any of its principals is or has been a principal of an entity that is or has been subject to an order, judgment, decree, sanction or administrative penalty or a settlement agreement referred to in paragraph (r);

(t) the funding portal has policies and procedures to promptly notify the regulator, except in Québec, or securities regulatory authority, and any purchasers for which it holds assets, of the process the funding portal will use to return assets to those purchasers in the event that the funding portal becomes insolvent or discontinues operations;

(u) the funding portal is not insolvent.

(2) A funding portal relying on subsection (1) must

(a) maintain, for a period of 8 years from the date a record is created, records at its head office that accurately record its financial affairs and client transactions, and demonstrate the extent of the funding portal's compliance with this Regulation,

(b) notify the regulator, except in Québec, or securities regulatory authority of each change to the information previously submitted in a document referred to in paragraph (1)(e) by delivering an amendment to the document no later than 30 days after the change,

(c) take reasonable steps to confirm that the majority of the directors of the funding portal ordinarily reside in Canada,

(d) disclose on its platform, for each principal of the funding portal, the principal's full legal name, municipality and jurisdiction of residence, business mailing and email addresses and business telephone number,

(e) take reasonable steps to confirm that the head office of an issuer is in Canada before allowing the issuer to post a crowdfunding distribution on the funding portal's platform,

(f) not allow a person to access the funding portal's platform unless the person acknowledges that the person is accessing a platform of a funding portal that

(i) is not registered under securities legislation in any jurisdiction of Canada, and

(ii) will not, and is not authorized to, provide advice about

(A) the suitability of any security for investment by the person, or

(B) the merits of any investment,

(g) not close a crowdfunding distribution on its platform unless the funding portal has made the issuer's completed Form 45-110F1 and Form 45-110F2 available to each purchaser through the funding portal's platform,

(h) not close a crowdfunding distribution on its platform unless each purchaser completes Form 45-110F2 acknowledging the risks and confirms that the purchaser has read and understands the issuer's completed Form 45-110F1,

(i) upon receiving notice from an issuer that the issuer has amended its completed Form 45-110F1, promptly

(i) post the amendment on the funding portal's platform, and

(ii) notify each purchaser of the amendment, and the purchaser's right to withdraw from the agreement to purchase the security by delivering a notice to the funding portal under paragraph 5(1)(j),

(j) return all assets to a purchaser within 5 business days of receiving a withdrawal notification under paragraph 5(1)(j) from the purchaser,

(k) during the following periods of each year, deliver to the regulator, except in Québec, or securities regulatory authority a completed Form 45-110F5:

- (i) between January 1 and January 10, and
- (ii) between July 1 and July 10, and

(l) upon becoming insolvent or discontinuing operations, promptly notify the regulator, except in Québec, or securities regulatory authority, and any purchasers for which it holds assets, of the process the funding portal will use to return the assets to those purchasers.

### **PART 3 REGISTERED FUNDING PORTALS**

#### **Requirements for investment dealers or exempt market dealers operating funding portals**

- 4.** (1) A funding portal that is an investment dealer or exempt market dealer must not
- (a) close a crowdfunding distribution on its platform unless
    - (i) the funding portal receives, through its platform, payment for the distribution of each eligible security from the purchaser of such security,
    - (ii) the funding portal has made the issuer's completed Form 45-110F1 and Form 45-110F2 available to each purchaser through its platform, and
    - (iii) each purchaser completes the Form 45-110F2 acknowledging the risks and confirms that the purchaser has read and understands the issuer's completed Form 45-110F1, and
  - (b) allow a person to access the funding portal's platform unless the person has acknowledged that the person is accessing a platform that
    - (i) is operated by an investment dealer or an exempt market dealer, as applicable, and
    - (ii) will provide advice about the suitability of the eligible security.
- (2) A funding portal that is an investment dealer or exempt market dealer must
- (a) take reasonable steps to confirm that the head office of an issuer is in Canada before allowing the issuer to post a crowdfunding distribution on the funding portal's platform,
  - (b) upon receiving notice from an issuer that the issuer has amended its completed Form 45-110F1, promptly notify each purchaser of that issuer's crowdfunding distribution of
    - (i) the amendment, and
    - (ii) the purchaser's right to withdraw from the agreement to purchase the security by delivering a notice to the funding portal under paragraph 5(1)(j),
  - (c) return all assets to a purchaser within 5 business days of receiving a withdrawal notification under paragraph 5(1)(j) from the purchaser,
  - (d) upon an issuer not raising the minimum offering amount by the 90th day after the issuer's completed Form 45-110F1 is first made available to a prospective purchaser on the funding portal's platform, or an issuer notifying the funding portal that it is withdrawing its crowdfunding distribution, no later than 5 business days after the 90th day or the notice, as applicable,
    - (i) notify the issuer, and each purchaser of that issuer's crowdfunding distribution, that assets have been returned or are in the process of being returned, and
    - (ii) take reasonable steps to return, or cause to be returned, all assets to each purchaser of that issuer's crowdfunding distribution, and
  - (e) after the later of the periods referred to in paragraph 5(1)(j) has elapsed,
    - (i) release, or cause to be released, all assets due to the issuer at the closing of the distribution, and

- (ii) no later than 15 days after the closing of the distribution,
  - (A) notify each purchaser that the assets have been released to the issuer,
- and
- (B) provide the issuer with all information required to comply with the issuer's obligations under paragraph 5(2)(b).

**PART 4**  
**EXEMPTION FROM PROSPECTUS REQUIREMENT FOR ISSUERS**

**Exemption from prospectus requirement for issuers**

5. (1) An issuer is exempt from the prospectus requirement in respect of a crowdfunding distribution if all of the following apply:

- (a) the distribution of and payment for the security is facilitated through a funding portal that is
  - (i) relying on subsection 3(1), or
  - (ii) operated by an exempt market dealer or investment dealer;
- (b) the purchaser purchases the security as principal;
- (c) the issuer is not a reporting issuer in any jurisdiction of Canada or the equivalent in any foreign jurisdiction;
- (d) the issuer is not an investment fund;
- (e) the issuer has its head office in Canada;
- (f) the security distributed is an eligible security of the issuer's own issue;
- (g) the aggregate gross proceeds raised by the issuer group in reliance on this section during the 12-month period before the closing of the crowdfunding distribution do not exceed \$1 500 000;
- (h) the issuer has completed a Form 45-110F1 and provided it to the funding portal;
  - (i) the crowdfunding distribution closes no later than the 90th day after the date the issuer's completed Form 45-110F1 is first made available to a prospective purchaser on the funding portal's platform;
  - (j) the subscription agreement provides that the purchaser may withdraw from the agreement to purchase the security,
    - (i) after entering into the agreement, by delivering a notice of withdrawal to the funding portal not later than midnight on the 2nd business day after the day on which the purchaser enters into the agreement, and
    - (ii) after an amendment to the issuer's completed Form 45-110F1, by delivering a notice of withdrawal not later than midnight on the 2nd business day after the day on which the funding portal notifies the purchaser of the amendment;
- (k) the issuer's completed Form 45-110F1 discloses how the issuer intends to use the assets raised and the minimum offering amount required to close the crowdfunding distribution;
- (l) the issuer does not close the crowdfunding distribution until the issuer has raised the minimum offering amount stated in the issuer's completed Form 45-110F1 either through subscriptions to the crowdfunding distribution or any concurrent distribution under one or more other exemptions from the prospectus requirement, provided that the assets are unconditionally available to the issuer;
- (m) no concurrent crowdfunding distribution is made by any member of the issuer group for the same purposes as described in the issuer's completed Form 45-110F1;

(n) no commission, fee or similar payment is paid by the issuer to the issuer group, or any principal, employee or agent of a member of the issuer group, with respect to the crowdfunding distribution;

(o) no principal of the issuer group is a principal of the funding portal;

(p) the issuer does not distribute to any one purchaser securities valued at more than,  
 (i) subject to subparagraph (ii), \$2 500, or  
 (ii) if the purchaser has obtained advice from a registered dealer that the investment is suitable for the purchaser, \$10 000;

(q) the issuer

(i) has operations other than operations to identify and evaluate assets or a business with a view to completing an investment in, merger with, amalgamation with or a purchase of the securities of an issuer, or the acquisition of a business, and

(ii) does not intend to use the proceeds of the crowdfunding distribution to invest in, merge with, amalgamate with or to purchase securities of an issuer, or to acquire a business, unless the issuer or the business is identified in the issuer's completed Form 45-110F1.

(2) An issuer relying on subsection (1) must,

(a) if the issuer becomes aware that its completed Form 45-110F1 is not accurate, or is no longer accurate, promptly

(i) advise the funding portal that the issuer's Form 45-110F1 is not accurate, or is no longer accurate,

(ii) amend the Form 45-110F1 so that it is accurate, and

(iii) provide the amended Form 45-110F1 to the funding portal, and

(b) within 30 days after the closing of the crowdfunding distribution, deliver to each purchaser

(i) a written confirmation setting out all of the following:

(A) the date of subscription and the closing of the crowdfunding distribution;

(B) the quantity and description of the eligible security purchased;

(C) the price per eligible security paid by the purchaser;

(D) the total commissions, fees and any other similar payments paid by the issuer to the funding portal in respect of the crowdfunding distribution, and

(ii) a copy of the issuer's completed Form 45-110F1.

#### **Filing of distribution materials**

**6.** An issuer that distributes a security under this Regulation must, no later than the 30th day after the closing of the crowdfunding distribution, file with the regulator, except in Québec, or securities regulatory authority both of the following:

(a) the issuer's completed Form 45-110F1;

(b) a report of exempt distribution in accordance with Form 45-106F1 of Regulation 45-106 respecting Prospectus Exemptions (chapter V-1.1, r. 21).



**PART 5  
EXEMPTION****Exemption**

7. (1) The regulator, except in Québec, or securities regulatory authority may grant an exemption from this Regulation, in whole or in part, subject to such conditions or restrictions as may be imposed in the exemption.
- (2) Despite paragraph (1), in Ontario, only the regulator may grant an exemption.
- (3) Except in Alberta and Ontario, an exemption referred to in subsection (1) is granted under the statute referred to in Appendix B of Regulation 14-101 respecting Definitions (chapter V-1.1, r. 3) opposite the name of the local jurisdiction.

**PART 6  
EFFECTIVE DATE****Effective date**

8. (1) This Regulation comes into force on 21 September 2021.
- (2) In Saskatchewan, despite paragraph (1), if this Regulation is filed with the Registrar of Regulations after 21 September 2021, this Regulation comes into force on the day on which it is filed with the Registrar of Regulations.

## APPENDIX A ASSOCIATIONS

In this Regulation, a person is an “association” if the person is any of the following:

- a cooperative, as defined in subsection 1(1) of the *Cooperatives Act* (S.A. 2001, c. C-28.1) (Alberta)
- an association, as defined in subsection 1(1) of the *Cooperative Association Act* (S.B.C. 1999, c. 28) (British Columbia)
- a cooperative, as defined in subsection 1(1) of the *Cooperatives Act* (C.C.S.M. c. C223) (Manitoba)
- a cooperative, as defined in section 1 of the *Cooperatives Act* (S.N.B. 2019, c. 24) (New Brunswick)
- a co-operative, as defined in section 2 of the *Co-Operatives Act* (S.N.L. 1998, c. C-35.1) (Newfoundland)
- an association, as defined in section 1 of the *Co-Operative Associations Act* (R.S.N.W.T. 1988, c. C-19) (Northwest Territories)
- an association, as defined in section 2 of the *Co-Operative Associations Act* (R.S.N.S. 1989, c. 98) (Nova Scotia)
- an association, as defined in section 1 of the *Co-Operative Associations Act* (R.S.N.W.T. 1988, c. C-19) (Nunavut)
- a co-operative, as defined in section 1 of the *Co-Operative Corporations Act* (R.S.O. 1990, c. C.35) (Ontario), only if permitted or authorized by that legislation to rely on the exemption from the prospectus requirement in this Regulation
- an association, as defined in section 1 of the *Co-Operative Associations Act* (R.S.P.E.I. 1988, c. C-23) (Prince Edward Island)
- a cooperative, as defined in section 3 of the *Co-Operatives Act* (chapter C-67.2) (Québec)
- a co-operative, as defined in clause 2(1)(l) of *The New Generation Co-Operatives Act* (S.S. 1999, c. N-4.001) (Saskatchewan)
- an association, as defined in section 1 of the *Cooperative Associations Act* (R.S.Y. 2002, c. 43) (Yukon).

**FORM 45-110F1  
OFFERING DOCUMENT**

**GENERAL INSTRUCTIONS:**

(1) *This offering document must be provided to your funding portal, which must make it available on its online platform. This offering document must not contain a misrepresentation. A misrepresentation means an untrue statement of material fact or an omission to state a material fact that is required to be stated, or necessary to prevent a statement that is made from being false or misleading in the circumstances in which it was made. If the information contained in this offering document is no longer accurate and contains a misrepresentation, you must immediately notify the funding portal, amend the offering document and provide the new version to the funding portal.*

(2) *If an issuer is relying on the start-up crowdfunding prospectus exemption (section 5 of the Regulation) in the local jurisdiction with respect to a crowdfunding distribution, the issuer must file this offering document in the local jurisdiction. Note: if a purchaser of the securities and the issuer are in different jurisdictions, the crowdfunding distribution is occurring in both jurisdictions – the jurisdiction of the issuer's head office and the jurisdiction of the purchaser.*

(3) *This offering document is required to be filed no later than the 30th day after the closing of the distribution.*

(4) *This offering document must be completed and certified by an authorized individual on behalf of the issuer.*

(5) *Draft this offering document so that it is easy to read and understand. Be concise and use clear, plain language. Avoid technical terms.*

(6) *Disclosure must conform as closely as possible to this form. Address the items in the order set out below. No variation of headings, numbering or information set out in the form is allowed and all are to be displayed as shown.*

**Item 1 Risks of investing**

1.1 Include the following statement in bold type:

**“No securities regulatory authority or regulator has assessed, reviewed or approved the merits of these securities or reviewed this offering document. Any representation to the contrary is an offence. This is a risky investment.”**

1.2 Include the following statement, in bold type, if the issuer provides forward-looking statements:

**“The forecasts and predictions of an early-stage business are difficult to objectively analyze or confirm. Forward-looking statements represent the opinion of the issuer only and may not prove to be reasonable.”**

**Item 2 The issuer**

2.1 Provide the following information about the issuer:

(a) full legal name as it appears in the issuer's articles of incorporation, limited partnership agreement or other organizing documents, as the case may be;

(b) head office address;

(c) telephone;

(d) email address;

(e) website URL.

*Instructions: The head office is where the individuals managing the issuer, including the CEO, maintain their offices. This may be the same as, or different from, the registered office address, depending on the legal structure of the issuer. The address of the head office must be a physical address and not a post office (P.O.) box.*

2.2 Provide the following information for a contact person of the issuer who is able to answer questions from purchasers and the securities regulatory authority or regulator:

- (a) full legal name (first name, middle name and last name);
- (b) position held with the issuer;
- (c) business address;
- (d) business telephone;
- (e) email address.

### **Item 3 Issuer's business**

3.1 Describe the issuer's business. Provide enough detail for an investor to clearly understand what the issuer does or intends to do.

*Instructions:*

(1) *Answer the following questions if applicable:*

- *Does or will the issuer build, design or develop something? Will it sell something produced by others? Will it provide a service?*
- *What are the key details about the issuer's industry and operations? What makes the issuer's business special and different from other competitors in the industry?*
- *What milestones has the issuer already reached and what do they hope to achieve in the next 2 years? E.g., Complete testing, find a manufacturer, commence a marketing campaign or buy inventory. What is the proposed timeline for achieving each of the milestones?*
- *What are the major hurdles that the issuer expects to face in achieving its milestones?*
- *How are the funds raised from this financing expected to help the issuer advance its business and achieve one or more of the milestones?*
- *Has the issuer entered any contracts that are important to its business?*
- *Has the issuer conducted any operations yet?*
- *Where does the issuer see its business in 3, 5 and 10 years?*
- *What are the issuer's future plans and hopes for its business and how does it plan to get there?*
- *What is the issuer's management experience in running a business or in the same industry?*
- *Does the issuer have business premises from which it can operate its business?*
- *How many employees does the issuer have? How many does it need?*

(2) *Do not refer to a measure of financial performance, financial position or cash flow in the offering document unless (i) the issuer has made financial statements available for the most*

recently completed financial year, and (ii) the measure referred to in the offering document is an amount presented in the financial statements or is reconciled to an amount presented in the financial statements.

(3) An issuer must have operations other than to identify and evaluate assets or a business with a view to completing an investment in, merger with, amalgamation with or acquisition of a business, or a purchase of the securities of one or more other issuers. If it has no other operations, it must not raise capital using start-up crowdfunding.

3.2 Describe the legal structure of the issuer and indicate the jurisdiction where the issuer is incorporated or organized.

*Instructions:*

(1) Indicate whether the issuer is a corporation, a limited partnership, a general partnership, an association (as defined under the Regulation) or other.

(2) Indicate the province, territory or state where the issuer is incorporated or organized.

3.3 Indicate where the issuer's articles of incorporation, limited partnership agreement, shareholder agreement or similar document is available for purchasers to review.

*Instruction: You may provide online access to these documents for investors.*

3.4 Indicate which statement(s) best describe(s) the issuer's operations (select all that apply)

The issuer

- has never conducted operations,
- is in the development stage,
- is currently conducting operations.

3.5 Indicate whether the issuer has financial statements available. If yes, include the following statement, in bold type:

**“Information for purchasers: If you receive financial statements from an issuer conducting a crowdfunding distribution, you should know that those financial statements have not been provided to or reviewed by a securities regulatory authority or regulator. They are not part of this offering document. You should also consider seeking advice from an accountant or an independent financial adviser about the information in the financial statements.”**

*Instructions:*

(1) Any financial statements made available in connection with the start-up crowdfunding distribution must be prepared in accordance with Canadian GAAP. These financial statements must present the issuer's results of operations for its most recently completed financial year.

(2) If an auditor has issued an auditor's report on the financial statements, it must be included with the financial statements. If the financial statements were not audited, the issuer must label the financial statements as unaudited.

3.6 Describe the number and type of securities of the issuer outstanding as at the date of the offering document. If there are securities outstanding other than the eligible securities being offered, describe those securities.

**Item 4 Management**

4.1 Provide the information in the following table for each founder, director, officer and control person of the issuer:

Full legal name, municipality of residence and position at issuer	Principal occupation for the last 5 years	Expertise, education, and experience that is relevant to the issuer's business	Number and type of securities of the issuer owned	Date securities were acquired and price paid for the securities	Percentage of the issuer's securities held as of the date of this offering document

4.2 Provide the name of the person involved and details of the time, nature and the outcome of the proceedings for each of the persons listed under item 4.1 and the issuer who, as the case may be:

- (a) has ever pleaded guilty to or been found guilty of
- (i) a summary conviction or indictable offence under the Criminal Code (R.S.C. 1985, c. C-46),
- (ii) a quasi-criminal offence in any jurisdiction of Canada or a foreign jurisdiction,
- (iii) a misdemeanor or felony under the criminal legislation of the United States of America, or any state or territory therein, or
- (iv) an offence under the criminal legislation of any other foreign jurisdiction,
- (b) is or has been the subject of an order (cease trade or otherwise), judgment, decree, sanction, or administrative penalty imposed by, or has entered into a settlement agreement with, a government agency, administrative agency, self-regulatory organization, civil court, or administrative court of Canada or a foreign jurisdiction in the last 10 years related to:
- (i) the person's involvement in any securities, insurance or banking activity, or
- (ii) a claim based in whole or in part on fraud, theft, deceit, misrepresentation, conspiracy, breach of trust, breach of fiduciary duty, insider trading, unregistered trading, illegal distributions, failure to disclose material facts or changes, or allegations of similar conduct,
- (c) is or has been the subject of an order, judgment, decree, sanction or administrative penalty imposed by a discipline committee, professional order or administrative court of Canada or a foreign jurisdiction in the last 10 years related to any professional misconduct,
- (d) is or has ever been the subject of a bankruptcy or insolvency proceeding, or
- (e) is a director, officer, founder or control person of a person that is or has been subject to a proceeding described in paragraph (a), (b), (c) or (d) above.

*Instruction: A quasi-criminal offence includes offences under the Income Tax Act (R.S.C. 1985, c. 1 (5th Supp.)), the Immigration and Refugee Protection Act (S.C. 2001, c. 27) or the tax, immigration, drugs, firearms, money laundering or securities legislation of any province or territory of Canada or foreign jurisdiction.*

**Item 5 Crowdfunding distribution**

5.1 Provide the name of the funding portal the issuer is using to conduct its crowdfunding distribution. If the issuer is using a funding portal that is operated by a registered dealer, provide the name of the registered dealer.

*Instruction: This offering document must not be posted on more than one funding portal.*

5.2 Indicate all the jurisdictions (Canadian provinces and territories) where the issuer intends to raise funds and make this offering document available.

- |   |  |   |
|---|--|---|
| <input type="checkbox"/> Alberta          | <input type="checkbox"/> Newfoundland and Labrador | <input type="checkbox"/> Ontario              |
| <input type="checkbox"/> British Columbia | <input type="checkbox"/> Northwest Territories     | <input type="checkbox"/> Prince Edward Island |
| <input type="checkbox"/> Manitoba         | <input type="checkbox"/> Nova Scotia               | <input type="checkbox"/> Québec               |
| <input type="checkbox"/> New Brunswick    | <input type="checkbox"/> Nunavut                   | <input type="checkbox"/> Saskatchewan         |
|   |  | <input type="checkbox"/> Yukon                |

5.3 Provide the following information with respect to the crowdfunding distribution:

(a) the date before which the issuer must have raised the minimum offering amount for the closing of the distribution (no later than 90 days after the date this offering document is first made available on the funding portal);

(b) the date(s) and description of amendment(s) made to this offering document, if any.

*Instruction: An amendment to the offering document must not change the date referred to under paragraph (a).*

5.4 Indicate the type of eligible securities offered.

- Common shares;
- Non-convertible preference shares;
- Securities convertible into common shares;
- Securities convertible into non-convertible preference shares;
- Non-convertible debt linked to a fixed interest rate;
- Non-convertible debt linked to a floating interest rate;
- Limited partnership units;
- Shares in the capital of an association. Specify type of shares (e.g. membership, investment, preference, etc.): \_\_\_\_\_.

5.5 The securities offered have the following rights, restrictions and conditions:

- voting rights;
- dividends or interests (describe any right to receive dividends or interest);
- rights on dissolution;
- conversion rights (describe what each security is convertible into);
- tag-along rights;
- drag-along rights;

- pre-emptive rights;
- other (describe the rights).

*Instruction: This information is found in the organizing documents referred to in item 3.3.*

5.6 Provide a brief summary of any other material restrictions or conditions that attach to the eligible securities being offered, such as tag-along, drag along or pre-emptive rights.

*Instruction: The restrictions and conditions required to be described here are found in by-laws, shareholder's agreements or limited partnership agreements.*

5.7 In a table, provide the following information:

	Total amount (\$)	Total number of securities issuable
Minimum offering amount		
Maximum offering amount		
Price per security		

5.8 Indicate the minimum investment amount per purchaser, or if the issuer has not set a minimum investment amount, state that fact.

5.9 Include the following statement in bold type:

**“Note: The minimum offering amount stated in this offering document may be satisfied with funds that are unconditionally available to [insert name of issuer] that are raised using other prospectus exemptions.”**

#### **Item 6 Use of funds**

6.1 Provide the following information on the funds previously raised by the issuer:

- (a) the amount of funds previously raised;
- (b) how the issuer raised those funds;
- (c) if the funds were raised by issuing securities, the prospectus exemption that the issuer relied on to issue those securities;
- (d) how the issuer used those funds.

If the issuer has not previously raised funds, state that fact.

6.2 Using the following table, provide a detailed breakdown of how the issuer will use the funds raised from this crowdfunding distribution. If any of the funds will be paid directly or indirectly to a founder, director, officer or control person of the issuer, disclose in a note to the table the name of the person, the relationship to the issuer and the amount. If more than 10% of the available funds will be used by the issuer to pay debt and the issuer incurred the debt within the 2 preceding financial years, describe why the debt was incurred.

Description of intended use of funds listed in order of priority	Assuming minimum offering amount	Assuming maximum offering amount



**Item 7 Previous crowdfunding distributions**

7.1 For each crowdfunding distribution in which the issuer group and each founder, director, officer and control person of the issuer group have been involved in the past 5 years, provide the following information:

- (a) the full legal name of the issuer that made the distribution;
- (b) the name of the funding portal;
- (c) whether the distribution successfully closed, was withdrawn by the issuer or did not close because the minimum offering amount was not reached, and the date on which any of these occurred.

*Instruction: Provide the information for all previous crowdfunding distributions involving the issuer group and each founder, director, officer and control person of each member of the issuer group, even if the previous crowdfunding distribution was made by an issuer that is not a member of the issuer group.*

**Item 8 Compensation paid to funding portal**

8.1 Provide a description of each commission, fee or other amount expected to be paid by the issuer to the funding portal for this crowdfunding distribution and the estimated amount to be paid. If a commission is being paid, indicate the percentage that the commission will represent of the gross proceeds of the offering assuming both the minimum and maximum offering amount.

**Item 9 Risk factors**

9.1 Describe in order of importance, starting with the most important, the risk factors material to the issuer that a reasonable investor would consider important in deciding whether to buy the issuer's securities.

9.2 If the securities being distributed are to pay interest, dividends or distributions and the issuer does not have the financial resources to make such payments, (other than from the sale of securities) state in bold type:

**“We do not currently have the financial resources to pay [interest, dividends or distributions] to investors. There is no assurance that we will ever have the financial resources to do so.”**

**Item 10 Reporting obligations**

10.1 Describe the nature and frequency of any disclosure of information the issuer intends to provide to purchasers after the closing of the distribution and explain how purchasers can access this information.

10.2 If the issuer is required by corporate legislation, its constituting documents (e.g., articles of incorporation or by-laws) or otherwise to provide annual financial statements or an information circular/proxy statements to its security holders, state that fact.

10.3 If the issuer is aware, after making reasonable inquiries, of any existing voting trust agreement among certain shareholders of the issuer, provide the information:

- (a) the number of shareholders party to the agreement;
- (b) the percentage of voting shares of the issuer subject to the agreement;
- (c) the name of the person acting as a trustee;
- (d) whether the trustee has been granted any additional powers;
- (e) whether the agreement is limited to a specified period of time.

**Item 11 Resale restrictions**

11.1 Include the following statement, in bold type:

**“The securities you are purchasing are subject to a resale restriction. You might never be able to resell the securities.”**

**Item 12 Purchasers' rights**

12.1 Include the following statement, in bold type:

**“Rights of Action in the Event of a Misrepresentation**

**If there is a misrepresentation in this offering document, you have a right**

**(a) to cancel your agreement with [name of issuer or other term used to refer to issuer] to buy these securities, or**

**(b) to damages against [name of issuer or other term used to refer to issuer] and may, in certain jurisdictions, have the statutory right to damages from other persons.**

**These rights are available to you whether or not you relied on the misrepresentation. However, there are various circumstances that limit your rights. In particular, your rights might be limited if you knew of the misrepresentation when you purchased the securities.**

**If you intend to rely on the rights described in paragraph (a) or (b) above, you must do so within strict time limitations.**

**Two-day cancellation right:**

**You may cancel your agreement to purchase these securities. To do so, you must send a notice to the funding portal not later than midnight on the second business day after you enter into the agreement. If there is an amendment to this offering document, you can cancel your agreement to purchase these securities by sending a notice to the funding portal not later than midnight on the second business day after the funding portal provides you notice of the amendment.”**

**Item 13 Date and certificate**

13.1 Include the following statement in bold type:

**“This offering document does not contain a misrepresentation.”**

13.2 Provide the signature, date of the signature, name and position of the authorized individual certifying this offering document.

13.3 If this offering document is signed electronically, include the following statement in bold type:

**“I acknowledge that I am signing this offering document electronically and agree that this is the legal equivalent of my handwritten signature.”**

**FORM 45-110F2  
RISK ACKNOWLEDGEMENT**

Issuer Name:

Type of Eligible Security Offered:

**WARNING!**  
**BUYER BEWARE: This investment is risky.**  
**Don't invest unless you can afford to lose all the money you pay for this investment.**

	Yes	No
<b>1. Risk acknowledgement</b>		
<b>Risk of loss</b> – Do you understand that this is a risky investment and that you may lose all the money you pay for this investment?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>No income</b> – Do you understand that you may not earn any income, such as dividends or interest, on this investment?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Liquidity risk</b> – Do you understand that you may never be able to sell this investment?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Lack of information</b> – Do you understand that you may not be provided with any ongoing information about the issuer and/or this investment?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>2. No approval and no advice</b> <i>Instruction: Delete “and no advice” if the funding portal is operated by a registered dealer.</i>		
<b>No approval</b> – Do you understand that this investment has not been reviewed or approved in any way by a regulator, except in Québec, or securities regulatory authority?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>No advice</b> – Do you understand that you will not receive advice about your investment? <i>Instruction: Delete this row if the funding portal is operated by a registered dealer.</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

	Yes	No
<b>3. Limited legal rights</b>		
<p><b>Limited legal rights</b> – Do you understand that you will not have the same rights as if you purchased under a prospectus or through a stock exchange?</p> <p>If you want to know more, you may need to seek professional legal advice.</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>4. Purchaser's acknowledgement</b>		
<p><b>Investment risks</b> – Have you read this form and do you understand the risks of making this investment?</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<p><b>Offering document</b> – Has an offering document relating to this investment been made available to you on the funding portal?</p> <p>The offering document contains important information about this investment. If you have not read the offering document or if you do not understand the information in it, you should not invest. You should retain a copy of the offering document for your records.</p> <p>Have you read and do you understand the information in the offering document?</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>First and last name:</b>		
<p><b>Electronic signature:</b> By clicking the [I confirm] button, I acknowledge that I am signing this form electronically and agree that this is the legal equivalent of my handwritten signature. I will not at any time in the future claim that my electronic signature is not legally binding. The date of my electronic signature is the same as my acknowledgement.</p>		
<b>5. Additional information</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>You have 2 days to cancel your purchase by sending a notice to the funding portal at:</b> <i>Instruction: Provide email address where purchasers can send their notice. Describe any other manner for purchasers to cancel their purchase.</i></li> <li>▪ <b>If you want more information about your local securities regulation, go to <a href="http://www.securities-administrators.ca">www.securities-administrators.ca</a>. Securities regulators do not provide advice on investment.</b></li> <li>▪ <b>To check if the funding portal is operated by a registered dealer, go to <a href="http://www.aretheyregistered.ca">www.aretheyregistered.ca</a>. Instruction: Delete if the funding portal is not operated by a registered dealer.</b></li> </ul>		

**FORM 45-110F3  
FUNDING PORTAL INFORMATION**

**GENERAL INSTRUCTION**

*If the funding portal is relying on the start-up crowdfunding registration exemption (section 3 of the Regulation), the funding portal must complete and deliver this form with any attachments and all corresponding Forms 45-110F4 to the regulator, except in Québec, or securities regulatory authority if the funding portal facilitates or intends to facilitate a crowdfunding distribution.*

**FUNDING PORTAL INFORMATION**

1. Provide the following information regarding the funding portal:
  - (a) full legal name of the funding portal as it appears on the funding portal's organizing documents;
  - (b) name that the funding portal will be operating under;
  - (c) website URL;
  - (d) telephone;
  - (e) email address;
  - (f) head office address;
  - (g) jurisdiction where the head office is located (check).
 

<input type="checkbox"/> Alberta	<input type="checkbox"/> Newfoundland and Labrador	<input type="checkbox"/> Ontario
<input type="checkbox"/> British Columbia	<input type="checkbox"/> Northwest Territories	<input type="checkbox"/> Prince Edward Island
<input type="checkbox"/> Manitoba	<input type="checkbox"/> Nova Scotia	<input type="checkbox"/> Québec
<input type="checkbox"/> New Brunswick	<input type="checkbox"/> Nunavut	<input type="checkbox"/> Saskatchewan
		<input type="checkbox"/> Yukon
2. Provide the following information regarding the contact person for the funding portal:
  - (a) full legal name (first name, middle name and last name);
  - (b) business address;
  - (c) business telephone;
  - (d) email address.
3. Provide the following information regarding each founder, director, officer and control person of the funding portal. If necessary, use an attachment signed and dated by the authorized individual certifying this form.
  - (a) full legal name (first name, middle name and last name);
  - (a) position(s) held.

4. Indicate each jurisdiction where the funding portal is delivering this form. The funding portal must deliver this form in the local jurisdiction if it facilitates or intends to facilitate a crowdfunding distribution in that jurisdiction.

- |   |  |   |
|---|--|---|
| <input type="checkbox"/> Alberta          | <input type="checkbox"/> Newfoundland and Labrador | <input type="checkbox"/> Ontario              |
| <input type="checkbox"/> British Columbia |  | <input type="checkbox"/> Prince Edward Island |
| <input type="checkbox"/> Manitoba         | <input type="checkbox"/> Northwest Territories     | <input type="checkbox"/> Québec               |
| <input type="checkbox"/> New Brunswick    | <input type="checkbox"/> Nova Scotia               | <input type="checkbox"/> Saskatchewan         |
|   | <input type="checkbox"/> Nunavut                   | <input type="checkbox"/> Yukon                |

5. Provide the date the funding portal expects to begin to facilitate crowdfunding distributions in the jurisdictions indicated under item 4.

6. If the funding portal is relying on Regulation 45-110 respecting Start-up Crowdfunding Registration and Prospectus Exemptions (*insert reference*) in any jurisdiction, provide the name(s) of the jurisdiction(s) and the date this Funding Portal Information form was delivered to the regulator, except in Québec, or securities regulatory authority.

#### LEGAL STRUCTURE AND CONSTATING DOCUMENTS

7. Indicate the legal structure of the funding portal.

- Sole proprietorship
- Partnership
- Limited partnership (provide the name of the general partner)
- Corporation
- Other (specify)

8. Attach the funding portal's organizing documents: for example, the funding portal's articles and certificate of incorporation, any articles of amendments, partnership agreement or declaration of trust. If the funding portal is a sole proprietorship, provide a copy of the registration of the trade name. The attachment must be signed and dated by the authorized individual certifying this form.

9. Attach a chart showing the funding portal's structure and ownership. Include disclosure for all parents, affiliates and subsidiaries. Include the name of each person, and the class, type, amount and voting percentage of ownership of the funding portal's securities. The attachment must be signed and dated by the authorized individual certifying this form.

#### BUSINESS ACTIVITIES

10. Provide a description of following:

- (a) the proposed business activities of the funding portal;
- (b) the marketing strategy of the funding portal;
- (c) the target issuers, including their sectors;
- (d) the key risks you identify in operating your funding portal.

#### CRIMINAL DISCLOSURE

11. Has the funding portal ever been found guilty, pleaded no contest to, or been granted an absolute or conditional discharge from

- (a) a summary conviction or indictable offence under the Criminal Code (R.S.C. 1985, c. C-46),

(b) a quasi-criminal offence in any jurisdiction of Canada or a foreign jurisdiction,

(c) a misdemeanor or felony under the criminal legislation of the United States of America, or any state or territory therein, or

(d) an offence under the criminal legislation of any other foreign jurisdiction?

Yes  No

If yes, provide all relevant details in an attachment signed and dated by the authorized individual certifying this form that includes the circumstances, relevant dates, names of the parties involved and the final disposition, if a final disposition has been made.

*Instruction: A quasi-criminal offence includes an offence under the Income Tax Act (R.S.C. 1985, c. 1 (5th Supp.)), the Immigration and Refugee Protection Act (S.C. 2001, c. 27) or the tax, immigration, drugs, firearms, money laundering or securities legislation of any province or territory of Canada or foreign jurisdiction.*

12. Are there any outstanding or stayed charges against the funding portal alleging a criminal offence that was committed?

Yes  No

If yes, provide all relevant details in an attachment signed and dated by the authorized individual certifying this form that includes the circumstances, relevant dates, names of the parties involved and final disposition, if a final disposition has been made.

#### **CIVIL DISCLOSURE**

13. Has the funding portal been the subject of an order (cease trade or otherwise), judgment, decree, sanction, or administrative penalty imposed by, or entered into a settlement agreement with, a government agency, administrative agency, self-regulatory organization, civil court, or administrative court of Canada or a foreign jurisdiction in the last 10 years related to a claim based in whole or in part on fraud, theft, deceit, misrepresentation, conspiracy, breach of trust, breach of fiduciary duty, insider trading, unregistered trading, illegal distributions, failure to disclose material facts or changes, or allegations of similar conduct in Canada or a foreign jurisdiction related to its involvement in any type of securities, derivatives, insurance or banking activity.

Yes  No

If yes, provide all relevant details in an attachment signed and dated by the authorized individual certifying this form that includes the circumstances, relevant dates, names of the parties involved and final disposition, if a final disposition has been made.

14. Are there currently any outstanding civil actions alleging fraud, theft, deceit, misrepresentation or similar misconduct against the funding portal?

Yes  No

If yes, provide all relevant details in an attachment signed and dated by the authorized individual certifying this form that includes the circumstances, relevant dates, names of the parties involved and final disposition, if a final disposition has been made.

### PROCESS AND PROCEDURE FOR HANDLING OF FUNDS

15. Provide all relevant details in an attachment that is signed and dated by the authorized individual certifying this form of the relevant documents on the process and procedure for handling all funds in relation to the crowdfunding distribution in a designated trust account at a Canadian financial institution, including the following:

- (a) the name of the Canadian financial institution the funding portal will use with the designated trust account number;
- (b) the names of the signatories on this account and their role with the funding portal;
- (c) details of how the funds held in this account will be separate and apart from the funding portal's own property;
- (d) a copy of the trust agreement, or details surrounding the establishment of this account. If the funding portal does not have a trust agreement or an account, please explain;
- (e) details regarding how funds will flow
  - (i) from purchasers to the funding portal's account,
  - (ii) from the funding portal's account to the issuer in the event that the crowdfunding distribution closes, and
  - (iii) from the funding portal's account back to the purchasers in the event that the crowdfunding distribution does not close or the purchaser has exercised their right of withdrawal.

### COLLECTION AND USE OF INFORMATION

The information required under this form is collected, used and disclosed by the securities regulatory authority or, where applicable, the regulator of the jurisdiction under the authority granted under securities legislation for the purposes of the administration and enforcement of the securities legislation.

By submitting this form, the funding portal

- acknowledges that the regulator, except in Québec, or securities regulatory authority may collect personal information about the individuals referred to in this form or information about the funding portal,
- confirms that the individuals referred to in this form have been notified that their personal information is disclosed on this form, the legal reason for doing so, how it will be used and who to contact for more information, and
- consents to the posting on the website of the regulator, except in Québec, or securities regulatory authority of:
  - (i) the name that the funding portal will be operating under;
  - (ii) the website address for the funding portal; and
  - (iii) the funding portal's reliance on a dealer registration exemption.

If you have any questions about the collection and use of this information, contact the regulator, except in Québec, or securities regulatory authority in any jurisdiction in which this form is submitted. Contact information is listed at the end of this form.



**CERTIFICATION**

By signing this form, the funding portal

- undertakes to comply with all of the applicable conditions set out in Regulation 45-110 respecting Start-up Crowdfunding Registration and Prospectus Exemptions,
- certifies that its platform is complete, ready for viewing in a test environment and designed to comply with Regulation 45-110 respecting Start-up Crowdfunding Registration and Prospectus Exemptions,
- certifies that it has, or reasonably expects to have, sufficient financial resources to continue its operations for at least the next 6 months, and
- acknowledges that the regulator, except in Québec, or securities regulatory authority of a jurisdiction in which this form is submitted may access the books and records relating to the carrying on of its activities and may conduct a compliance review.

On behalf of the funding portal, I certify that the statements made in this form, including any attachments, are true and complete.

Full legal name of  
funding portal: \_\_\_\_\_

Signature of  
authorized individual: \_\_\_\_\_ Date: \_\_\_\_\_

Print name of  
authorized individual: \_\_\_\_\_

Position held: \_\_\_\_\_

Telephone number: \_\_\_\_\_

Email: \_\_\_\_\_

**IT IS AN OFFENCE TO MAKE A MISREPRESENTATION IN THIS FORM**

**Contact information:**

<p><b>Alberta</b> The Alberta Securities Commission Suite 600, 250 – 5th Street SW Calgary, Alberta T2P 0R4 Telephone: 403 297-6454 Email: registration@asc.ca www.asc.ca</p>	<p><b>Nova Scotia</b> Nova Scotia Securities Commission Suite 400, 5251 Duke Street Halifax, Nova Scotia B3J 1P3 Telephone: 902 424-7768 Toll free in Nova Scotia: 1 855 424-2499 Email: nssc.crowdfunding@novascotia.ca nssc.novascotia.ca</p>
<p><b>British Columbia</b> British Columbia Securities Commission P.O. Box 10142, Pacific Centre 701 West Georgia Street Vancouver, British Columbia V7Y 1L2 Telephone: 604 899-6854 Toll free in Canada: 1 800 373-6393 Email: portal@bcsc.bc.ca www.bcsc.bc.ca</p>	<p><b>Ontario</b> Ontario Securities Commission 20 Queen Street West, 22nd Floor Toronto, Ontario M5H 3S8 Toll free: 1 877 785-1555 Email: inquiries@osc.gov.on.ca www.osc.ca OSC Electronic Filing Portal <a href="https://eforms1.osc.gov.on.ca/e-filings/generic/form.do?token=ec7a3cb6-d86d-419d-9c11-f1febe403cb6">https://eforms1.osc.gov.on.ca/e-filings/generic/form.do?token=ec7a3cb6-d86d-419d-9c11-f1febe403cb6</a></p>
<p><b>Manitoba</b> The Manitoba Securities Commission 500 – 400 St Mary Avenue Winnipeg, Manitoba R3C 4K5 Telephone: 204 945-2548 Toll free in Manitoba: 1 800 655-2548 Email: exemptions.msc@gov.mb.ca www.mbsecurities.ca</p>	<p><b>Québec</b> Autorité des marchés financiers Direction de l'encadrement des intermédiaires 800, rue du Square-Victoria, 22<sup>e</sup> étage C.P. 246, Place Victoria Montréal, Québec H4Z 1G3 Telephone: 514 395-0337 Toll free in Québec: 1 877 525-0337 Email: financement-participatif@lautorite.qc.ca www.lautorite.qc.ca</p>
<p><b>New Brunswick</b> Financial and Consumer Services Commission 85 Charlotte Street, Suite 300 Saint John, New Brunswick E2L 2J2 Toll free: 1 866 933-2222 Email: emf-md@fcnb.ca www.fcnb.ca</p>	<p><b>Saskatchewan</b> Financial and Consumer Affairs Authority of Saskatchewan Securities Division Suite 601 – 1919 Saskatchewan Drive Regina, Saskatchewan S4P 4H2 Telephone: 306 787-5645 Email: registrationfcaa@gov.sk.ca www.fcaa.gov.sk.ca</p>

**FORM 45-110F4  
PORTAL INDIVIDUAL INFORMATION**

**GENERAL INSTRUCTIONS**

*If the funding portal is relying on the start-up crowdfunding registration exemption (section 3 of the Regulation), each founder, director, officer and control person of the funding portal must complete this form and the funding portal must deliver those completed forms and any attachments, along with the corresponding Form 45-110F3, to the regulator, except in Québec, or securities regulatory authority if the funding portal facilitates or intends to facilitate a crowdfunding distribution.*

*The information provided on this form must be specific to the individual certifying this form.*

**FUNDING PORTAL INFORMATION**

1. Provide the full legal name of the funding portal as it appears on the funding portal's organizing documents.
2. Provide the name that the funding portal will be operating under.
3. Indicate the position(s) you hold with the funding portal.

**INDIVIDUAL INFORMATION**

4. Full legal name:

---

First name	Middle name(s)	Last name
------------	----------------	-----------

5. Are you currently, or have you ever been, known by any name(s) other than your full legal name stated above, for example nicknames or name changes due to marriage?

Yes  No

If yes, provide details.

6. Telephone number and email address:

Residential:	( )	Mobile:	
Business:	( )	Email:	

7. Provide all residential addresses for the past five years starting with your current residential address.

Number, street, city, province, territory or state, country and postal/ZIP code	From		To	
	MM	YYYY	MM	YYYY

8. If you are not a resident of Canada, you must have one address for service of process in Canada and provide the following information:

Name of agent for service:	
Name of contact person:	
Address for service:	
Telephone:	

9. Date and place of birth:

Date of birth			Place of birth		
MM	DD	YYYY	City	Province/Territory/State	Country

10. Country of citizenship: \_\_\_\_\_

11. Are you currently or have you ever been registered or licensed in any capacity with any Canadian securities regulatory authority or regulator?

Yes  No

If yes, provide your licence or registration type, the securities regulatory authority or regulator, and the start date and ending date, if applicable:

12. Have you ever been dismissed for cause by an employer from a position following allegations that you:

- (a) violated any statutes, regulations, rules or standards of conduct,
- (b) failed to appropriately supervise compliance with any statutes, regulations, rules or standards of conduct, or
- (c) committed fraud or the wrongful taking of property, including, for greater certainty, theft?

Yes  No

If yes, provide all relevant details in an attachment signed and dated by the authorized individual certifying this form that includes the circumstances, relevant dates, names of the parties involved and final disposition, if a final disposition has been made.

**CRIMINAL DISCLOSURE**

13. Have you ever been found guilty, pleaded no contest to, or been granted an absolute or conditional discharge from

(a) a summary conviction or indictable offence under the Criminal Code (R.S.C. 1985, c. C-46),

(b) a quasi-criminal offence in any jurisdiction of Canada or a foreign jurisdiction,

(c) a misdemeanour or felony under the criminal legislation of the United States of America, or any state or territory therein, or

(d) an offence under the criminal legislation of any other foreign jurisdiction?

Yes  No

If yes, provide all relevant details in an attachment signed and dated by the authorized individual certifying this form that includes the circumstances, relevant dates, names of the parties involved and final disposition, if a final disposition has been made.

*Instructions: A quasi-criminal offence includes an offence under the Income Tax Act (R.S.C. 1985, c. 1 (5th Supp.)), the Immigration and Refugee Protection Act (S.C. 2001, c. 27) or the tax, immigration, drugs, firearms, money laundering or securities legislation of any province or territory of Canada or of a foreign jurisdiction.*

14. Are there any outstanding or stayed charges against you alleging a criminal offence that was committed?

Yes  No

If yes, provide all relevant details in an attachment signed and dated by the authorized individual certifying this form that includes the circumstances, relevant dates, names of the parties involved and final disposition, if a final disposition has been made.

15. To the best of your knowledge, are there any outstanding or stayed charges against any person of which you were, at the time the criminal offence was alleged to have taken place, a founder, director, officer or control person?

Yes  No

If yes, provide all relevant details in an attachment signed and dated by the authorized individual certifying this form that includes the circumstances, relevant dates, names of the parties involved and final disposition, if a final disposition has been made.

16. To the best of your knowledge, has any person of which you were a founder, or during the period when you were a director, officer or control person, ever been found guilty, pleaded no contest to or been granted an absolute or conditional discharge from a criminal offence that was committed?

Yes  No

If yes, provide all relevant details in an attachment signed and dated by the authorized individual certifying this form that includes the circumstances, relevant dates, names of the parties involved and final disposition, if a final disposition has been made.

**CIVIL DISCLOSURE**

17. Have you or a person of which you are or were a founder, director, officer or control person been the subject of an order (cease trade or otherwise), judgment, decree, sanction, or administrative penalty imposed by, or entered into a settlement agreement with, a government agency, administrative agency, self-regulatory organization, civil court, or administrative court of Canada or a foreign jurisdiction in the last 10 years related to a claim based in whole or in part on fraud, theft, deceit, misrepresentation, conspiracy, breach of trust, breach of fiduciary duty, insider trading, unregistered trading, illegal distributions, failure to disclose material facts or changes, or allegations of similar conduct in Canada or a foreign jurisdiction related to your involvement in any type of securities, derivatives, insurance or banking activity?

Yes  No

If yes, provide all relevant details in an attachment signed and dated by the authorized individual certifying this form that includes the circumstances, relevant dates, names of the parties involved and final disposition, if a final disposition has been made.

18. Are there currently any outstanding civil actions alleging fraud, theft, deceit, misrepresentation, or similar misconduct against you or a person of which you are or were a founder, director, officer or control person?

Yes  No

If yes, provide all relevant details in an attachment signed and dated by the authorized individual certifying this form that includes the circumstances, relevant dates, names of the parties involved and final disposition, if a final disposition has been made.

**COLLECTION AND USE OF PERSONAL INFORMATION**

The personal information required under this form is collected, used and disclosed by the securities regulatory authority or, where applicable, the regulator of the jurisdiction under the authority granted in securities legislation for the purposes of the administration and enforcement of the securities legislation.

By submitting this form, you consent to the collection, use and disclosure of this personal information by the regulator, except in Québec, or securities regulatory authority of each jurisdiction in which this form is submitted and any police records, records from other government or non-governmental regulators or self-regulatory organizations, credit records and employment records about you that the securities regulatory authority or regulator may need to determine the completeness of the information submitted in this form and compliance with the conditions of the start-up crowdfunding registration and prospectus exemptions. The regulator, except in Québec, or securities regulatory authority may contact government and private bodies or agencies, individuals, corporations and other organizations for information about you.

If you have any questions about the collection and use of this information, contact the regulator, except in Québec, or securities regulatory authority of any jurisdiction in which this form is submitted. Contact information is listed at the end of this form.

**CERTIFICATION**

By submitting this form, I

- certify that the statements made in this form, including any attachments, are true and complete, and
- agree to be subject to the securities legislation of each jurisdiction of Canada where I have submitted this form. This includes the jurisdiction of any tribunals or any proceedings that relate to my activities as a founder, director, officer or control person of a funding portal under applicable securities legislation.

Signature:

Date:

Print name:

Position held:

**IT IS AN OFFENCE TO MAKE A MISREPRESENTATION IN THIS FORM**

**Contact information:**

<p><b>Alberta</b> The Alberta Securities Commission Suite 600, 250 – 5th Street SW Calgary, Alberta T2P 0R4 Telephone: 403 297-6454 Email: registration@asc.ca www.asc.ca</p>	<p><b>Nova Scotia</b> Nova Scotia Securities Commission Suite 400, 5251 Duke Street Halifax, Nova Scotia B3J 1P3 Telephone: 902 424-7768 Toll free in Nova Scotia: 1 855 424-2499 Email: nssc.crowdfunding@novascotia.ca nssc.novascotia.ca</p>
<p><b>British Columbia</b> British Columbia Securities Commission P.O. Box 10142, Pacific Centre 701 West Georgia Street Vancouver, British Columbia V7Y 1L2 Telephone: 604 899-6854 Toll free in Canada: 1 800 373-6393 Email: portal@bcsc.bc.ca www.bcsc.bc.ca</p>	<p><b>Ontario</b> Ontario Securities Commission 20 Queen Street West, 22nd Floor Toronto, Ontario M5H 3S8 Toll free: 1 877 785-1555 Email: inquiries@osc.gov.on.ca www.osc.ca OSC Electronic Filing Portal <a href="https://eforms1.osc.gov.on.ca/e-filings/generic/form.do?token=ec7a3cb6-d86d-419d-9c11-f1febe403cb6">https://eforms1.osc.gov.on.ca/e-filings/generic/form.do?token=ec7a3cb6-d86d-419d-9c11-f1febe403cb6</a></p>
<p><b>Manitoba</b> The Manitoba Securities Commission 500 – 400 St Mary Avenue Winnipeg, Manitoba R3C 4K5 Telephone: 204 945-2548 Toll free in Manitoba: 1 800 655-2548 Email: exemptions.msc@gov.mb.ca www.mbsecurities.ca</p>	<p><b>Québec</b> Autorité des marchés financiers Direction de l'encadrement des intermédiaires 800, rue du Square-Victoria, 22<sup>e</sup> étage C.P. 246, Place Victoria Montréal, Québec H4Z 1G3 Telephone: 514 395-0337 Toll free in Québec: 1 877 525-0337 Email: financement-participatif@lautorite.qc.ca www.lautorite.qc.ca</p>
<p><b>New Brunswick</b> Financial and Consumer Services Commission 85 Charlotte Street, Suite 300 Saint John, New Brunswick E2L 2J2 Toll free: 1 866 933-2222 Email: emf-md@fcnb.ca www.fcnb.ca</p>	<p><b>Saskatchewan</b> Financial and Consumer Affairs Authority of Saskatchewan Securities Division Suite 601 – 1919 Saskatchewan Drive Regina, Saskatchewan S4P 4H2 Telephone: 306 787-5645 Email: registrationfcaa@gov.sk.ca www.fcaa.gov.sk.ca</p>



**FORM 45-110F5  
SEMI-ANNUAL FINANCIAL RESOURCES CERTIFICATION**

The funding portal certifies that it has, or reasonably expects to have, sufficient financial resources to continue its operations for at least the next 6 months.

On behalf of the funding portal, I certify that the statement made in this form is true and complete.

Full legal name of  
funding portal:

\_\_\_\_\_

Signature of the chief  
executive officer, chief  
financial officer or  
functional equivalent:

Date: \_\_\_\_\_

Print name of  
individual:

\_\_\_\_\_

Position held:

\_\_\_\_\_

Telephone number:

\_\_\_\_\_

Email:

\_\_\_\_\_

**IT IS AN OFFENCE TO MAKE A MISREPRESENTATION IN THIS FORM**

**REGULATION TO AMEND REGULATION 13-101 RESPECTING THE SYSTEM FOR ELECTRONIC DOCUMENT ANALYSIS AND RETRIEVAL (SEDAR)**

Securities Act  
(chapter V-1.1, s. 331.1, par. (1) and (2))

1. Appendix A of Regulation 13-101 respecting the System for Electronic Document Analysis and Retrieval (SEDAR) (chapter V-1.1, r. 2) is amended by replacing, in part II “**Other Issuers (Reporting/Non-reporting)**”, section 4 of Item E “**Exempt Market Offerings and Disclosure**” with the following:

“4. Offering document and report of exempt distribution required to be filed or delivered by an issuer under the start-up crowdfunding prospectus and registration exemptions. AB, SK, MB, QC, NB, PEI, NS, NL, YT, NWT, Nun

”.

2. (1) This Regulation comes into force on September 21, 2021.

(2) In Saskatchewan, despite paragraph 1, if this Regulation is filed with the Registrar of Regulations after September 21, 2021, this Regulation comes into force on the day on which it is filed with the Registrar of Regulations.

**REGULATION TO AMEND REGULATION 45-102 RESPECTING RESALE OF SECURITIES**

Securities Act  
(chapter V-1.1, s. 331.1, par. (3), (11) and (14))

**1.** Appendix D of Regulation 45-102 respecting Resale of Securities (chapter V-1.1, r. 20) is amended by adding, after paragraph (2) before the heading “**Transitional and Other Provisions**”, the following paragraph:

“**3.** Except in Manitoba, the exemption from the prospectus requirement in section 5 [Exemption from prospectus requirement for issuers] of Regulation 45-110 respecting Start-up Crowdfunding Registration and Prospectus Exemptions (*insert reference*).”.

**2.** (1) This Regulation comes into force on September 21, 2021.

(2) In Saskatchewan, despite paragraph 1, if this Regulation is filed with the Registrar of Regulations after September 21, 2021, this Regulation comes into force on the day on which it is filed with the Registrar of Regulations.

### 6.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

## 6.4 SANCTIONS ADMINISTRATIVES PÉCUNIAIRES

Aucune information.

## 6.5 INTERDICTIONS

### 6.5.1 Interdictions d'effectuer une opération sur valeurs

Aucune information.

### 6.5.2 Révocations d'interdiction

#### **Les Ressources Credo Inc.**

Révoque l'interdiction d'opérations sur valeurs de l'émetteur au motif que l'émetteur s'est conformé aux obligations de la réglementation applicable.

La révocation est prononcée le 22 juin 2021.

Décision n°: 2021-IC-0015

## 6.6 PLACEMENTS

### 6.6.1 Visas de prospectus

#### 6.6.1.1 Prospectus provisoires

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus provisoire pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus provisoires sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du premier paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
GURU Organic Energy Corp.	18 juin 2021	Québec <ul style="list-style-type: none"> <li>- Colombie-Britannique</li> <li>- Alberta</li> <li>- Saskatchewan</li> <li>- Manitoba</li> <li>- Ontario</li> <li>- Nouveau-Brunswick</li> <li>- Nouvelle-Écosse</li> <li>- Île-du-Prince-Édouard</li> <li>- Terre-Neuve et Labrador</li> </ul>
Canadian Banc Corp.	16 juin 2021	Ontario
Compagnie de Chemin de Fer Canadien Pacifique	21 juin 2021	Alberta
Enerplus Corporation	15 juin 2021	Alberta
Environmental Waste International Inc.	22 juin 2021	Ontario
Fiducie d'impact Dream ( <i>auparavant, Fiducie dactifs durables non traditionnels Dream</i> )	22 juin 2021	Ontario
Fonds de bitcoins Purpose Fonds d'ethers Purpose	17 juin 2021	Ontario
WeCommerce Holdings Ltd. ( <i>auparavant, Brachium Capital Corp.</i> )	21 juin 2021	Colombie-Britannique

<sup>1</sup> Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

#### 6.6.1.2 Prospectus définitifs

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
Fonds Clic objectif 2025 IA Clarington	18 juin 2021	Québec
Fonds Clic objectif 2030 IA Clarington		- Colombie-Britannique
Fonds IA Clarington d'exposition aux actions mondiales		- Alberta
		- Saskatchewan
		- Manitoba
		- Ontario
		- Nouveau-Brunswick
		- Nouvelle-Écosse
		- Île-du-Prince-Édouard
		- Terre-Neuve et Labrador
		- Territoires du Nord-Ouest
		- Yukon
		- Nunavut
Fonds de marché monétaire BNI	18 juin 2021	Québec
Fonds de revenu à taux variable BNI		- Colombie-Britannique
Fonds d'obligations BNI		- Alberta
Fonds de revenu BNI		- Saskatchewan
Fonds d'obligations mondiales tactique BNI		- Manitoba
Fonds de revenu fixe sans contraintes BNI		- Ontario
Fonds d'obligations corporatives BNI		- Nouveau-Brunswick
Fonds d'obligations à rendement élevé BNI		- Nouvelle-Écosse
Fonds de revenu d'actions privilégiées BNI		- Île-du-Prince-Édouard
Fonds d'actions privilégiées BNI		- Terre-Neuve et Labrador
Fonds Jarislowsky Fraser Sélect de revenu BNI		- Territoires du Nord-Ouest
Fonds de placements présumés sûrs BNI		- Yukon
Fonds de développement durable d'obligations canadiennes BNI		- Nunavut
Portefeuille Prudent BNI		
Portefeuille Conservateur BNI		



Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
Portefeuille Pondéré BNI		
Portefeuille Équilibré BNI		
Portefeuille Croissance BNI		
Portefeuille Actions BNI		
Fonds Jarislowsky Fraser Sélect équilibré BNI		
Fonds de répartition tactique d'actifs BNI		
Fonds équilibré mondial de croissance BNI		
Fonds d'actions canadiennes BNI (auparavant Fonds Jarislowsky Fraser Sélect d'actions canadiennes BNI)		
Fonds d'actions canadiennes SmartBeta BNI		
Fonds d'actions canadiennes toutes capitalisations BNI		
Fonds d'actions canadiennes de croissance BNI		
Fonds de petite capitalisation BNI		
Fonds croissance Québec BNI		
Fonds de développement durable d'actions canadiennes BNI		
Fonds d'actions mondiales SmartBeta BNI		
Fonds d'actions mondiales BNI		
Fonds d'actions mondiales diversifié BNI		
Fonds de revenu d'actifs réels mondiaux BNI		
Fonds d'actions américaines SmartData BNI		
Fonds d'actions américaines BNI		
Fonds d'actions internationales SmartData BNI		
Fonds d'actions de marchés émergents diversifié BNI		
Fonds de développement durable d'actions mondiales BNI		
Fonds de ressources BNI		
Fonds de métaux précieux BNI		
Fonds de science et de technologie BNI		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
Fonds indiciel d'obligations canadiennes BNI		
Fonds indiciel canadien BNI		
Fonds indiciel d'actions canadiennes BNI		
Fonds indiciel américain BNI		
Fonds indiciel d'actions américaines BNI		
Fonds indiciel américain neutre en devises BNI		
Fonds indiciel international BNI		
Fonds indiciel d'actions internationales BNI		
Fonds indiciel international neutre en devises BNI		
Portefeuille privé d'obligations canadiennes BNI		
Portefeuille privé d'obligations américaines BNI		
Portefeuille privé d'obligations corporatives BNI		
Portefeuille privé de revenu fixe non traditionnel BNI		
Portefeuille privé d'actions privilégiées canadiennes BNI		
Portefeuille privé classes d'actifs multiples BNI		
Portefeuille privé de revenu d'actions BNI		
Portefeuille privé d'actions canadiennes BNI		
Portefeuille privé d'actions canadiennes à convictions élevées BNI		
Portefeuille privé de dividendes nord-américains BNI		
Portefeuille privé d'actions américaines BNI		
Portefeuille privé d'actions américaines à convictions élevées BNI		
Portefeuille privé d'actions internationales à convictions élevées BNI		
Portefeuille privé tactique d'actions BNI		
Portefeuille privé d'appréciation du capital non traditionnel BNI		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
Portefeuille Méritage Actions canadiennes		
Portefeuille Méritage Actions mondiales		
Portefeuille Méritage Actions américaines		
Portefeuille Méritage Actions internationales		
Portefeuille Méritage Conservateur		
Portefeuille Méritage Modéré		
Portefeuille Méritage Équilibré		
Portefeuille Méritage Croissance		
Portefeuille Méritage Croissance Plus		
Portefeuille Méritage revenu fixe Diversifié		
Portefeuille Méritage revenu Conservateur		
Portefeuille Méritage revenu Modéré		
Portefeuille Méritage revenu Équilibré		
Portefeuille Méritage revenu Croissance		
Portefeuille Méritage revenu Croissance Plus		
Portefeuille Méritage mondial Conservateur		
Portefeuille Méritage mondial Modéré		
Portefeuille Méritage mondial Équilibré		
Portefeuille Méritage mondial Croissance		
Portefeuille Méritage mondial Croissance Plus		
Portefeuille Méritage FNB tactique Modéré		
Portefeuille Méritage FNB tactique Équilibré		
Portefeuille Méritage FNB tactique Croissance		
Portefeuille Méritage FNB tactique Actions		
Fonds FÉRIQUE Revenu court terme	22 juin 2021	Québec
Fonds FÉRIQUE Obligations canadiennes		- Ontario
Fonds FÉRIQUE Obligations mondiales de développement durable		
Fonds FÉRIQUE Revenu mondial diversifié		
Portefeuille FÉRIQUE Conservateur		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
Portefeuille FÉRIQUE Pondéré		
Portefeuille FÉRIQUE Équilibré		
Portefeuille FÉRIQUE Croissance		
Portefeuille FÉRIQUE Audacieux		
Fonds FÉRIQUE Actions canadiennes de dividendes		
Fonds FÉRIQUE Actions canadiennes		
Fonds FÉRIQUE Actions américaines		
Fonds FÉRIQUE Actions européennes		
Fonds FÉRIQUE Actions asiatiques		
Fonds FÉRIQUE Actions marchés émergents		
Fonds FÉRIQUE Actions mondiales de dividendes		
Fonds FÉRIQUE Actions mondiales de développement durable		
Fonds FÉRIQUE Actions mondiales d'innovation		
Fonds IA Clarington marché monétaire	17 juin 2021	Québec
Fonds IA Clarington d'obligations de base plus		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Colombie-Britannique</li> <li>- Alberta</li> <li>- Saskatchewan</li> <li>- Manitoba</li> <li>- Ontario</li> <li>- Nouveau-Brunswick</li> <li>- Nouvelle-Écosse</li> <li>- Île-du-Prince-Édouard</li> <li>- Terre-Neuve et Labrador</li> <li>- Territoires du Nord-Ouest</li> <li>- Yukon</li> <li>- Nunavut</li> </ul>
Fonds IA Clarington d'obligations des marchés émergents		
Fonds IA Clarington d'obligations mondiales		
Fonds IA Clarington Inhance PSR d'obligations		
Fonds IA Clarington Loomis d'obligations mondiales multisectorielles		
Fonds IA Clarington d'obligations rendement réel		
Fonds IA Clarington stratégique d'obligations de sociétés		
Mandat d'obligations de base IA Gestion de patrimoine		
Mandat d'obligations améliorées IA Gestion de patrimoine		
Fonds IA Clarington de revenu à taux		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
variable		
Fonds IA Clarington de revenu à taux variable en dollars U.S.		
Fonds IA Clarington d'opportunités mondiales de rendement		
Fonds IA Clarington Inhance PSR revenu mensuel		
Fonds IA Clarington équilibré à revenu mensuel		
Fonds IA Clarington stratégique de revenu		
Fonds IA Clarington d'opportunités de rendement		
Fonds IA Clarington canadien équilibré		
Fonds IA Clarington ciblé équilibré		
Portefeuille IA Clarington Inhance PSR équilibré		
Portefeuille IA Clarington Inhance PSR prudent		
Portefeuille IA Clarington Inhance PSR croissance		
Fonds IA Clarington actions canadiennes modéré		
Fonds IA Clarington canadien de dividendes		
Fonds IA Clarington de petites capitalisations canadiennes		
Fonds IA Clarington stratégique de revenu d'actions		
Fonds IA Clarington multiactif mondial		
Fonds IA Clarington Loomis de répartition mondiale		
Fonds IA Clarington stratégique de croissance et de revenu américain		
Fonds IA Clarington d'actions mondiales		
Fonds IA Clarington d'opportunités mondiales		
Fonds IA Clarington de valeur mondial		
Fonds IA Clarington Inhance PSR actions mondiales		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
Fonds IA Clarington d'actions internationales		
Fonds IA Clarington Loomis d'opportunités en actions mondiales		
Fonds IA Clarington Loomis de croissance toutes capitalisations américaines		
Fonds IA Clarington neutre en devises d'actions américaines		
Fonds IA Clarington américain dividendes croissance		
Fonds IA Clarington enregistré américain dividendes croissance		
Portefeuille IA Gestion de patrimoine équilibré		
Portefeuille IA Gestion de patrimoine prudent		
Portefeuille IA Gestion de patrimoine croissance		
Portefeuille IA Gestion de patrimoine croissance élevée		
Portefeuille IA Gestion de patrimoine modéré		
Catégorie d'actions de Fonds secteur Clarington Inc. :		
Catégorie IA Clarington tactique de revenu		
Catégorie IA Clarington canadienne équilibrée		
Catégorie IA Clarington ciblée équilibrée		
Catégorie IA Clarington actions canadiennes modérée		
Catégorie IA Clarington d'entreprises dominantes canadiennes		
Catégorie IA Clarington de petites capitalisations canadiennes		
Catégorie IA Clarington dividendes croissance		
Catégorie IA Clarington Inhance PSR actions canadiennes		
Catégorie IA Clarington stratégique de revenu d'actions		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
Catégorie IA Clarington Loomis de répartition mondiale		
Catégorie IA Clarington d'opportunités mondiales		
Catégorie IA Clarington Inhance PSR actions mondiales		
Catégorie IA Clarington innovation thématique		
Catégorie IA Clarington d'actions américaines		
Catégorie Équilibrée Distinction		
Catégorie Audacieuse Distinction		
Catégorie Modérée Distinction		
Catégorie Croissance Distinction		
Catégorie Prudente Distinction		
Valeo Pharma Inc.	22 juin 2021	Québec <ul style="list-style-type: none"> <li>- Colombie-Britannique</li> <li>- Alberta</li> <li>- Saskatchewan</li> <li>- Manitoba</li> <li>- Ontario</li> <li>- Nouveau-Brunswick</li> <li>- Nouvelle-Écosse</li> <li>- Île-du-Prince-Édouard</li> <li>- Terre-Neuve et Labrador</li> </ul>
Anaergia Inc.	18 juin 2021	Ontario
Brookfield Asset Management Inc.	16 juin 2021	Ontario
Brookfield Asset Management Reinsurance Partners Ltd.	16 juin 2021	Ontario
Catégorie alternative Arrow avantage canadien	16 juin 2021	Ontario
Catégorie alternative Arrow avantage mondial		
Catégorie wavefront placement diversifié mondial		
Fonds alternatif Arrow ec avantage revenu (auparavant <i>East Coast Investment Grade Income Fund</i> )		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
Catégorie de croissance des dividendes de Stone Fonds de croissance de Stone Fonds hog de rendement des dividendes Stone Fonds d'options d'achat couvertes de banques canadiennes plus Stone Fonds américain de croissance des dividendes Stone Fonds mondial équilibré de Stone Fonds de stratégie esg mondiale Stone Fonds de croissance mondiale de Stone Fonds de développement durable mondial Stone	17 juin 2021	Ontario
Emerald Health Therapeutics, Inc.	21 juin 2021	Colombie-Britannique
FNB d'actions mondiales ONE CI FNB d'obligations essentielles nord-américaines Plus ONE CI	21 juin 2021	Ontario
FNB Horizons Indice mondial des producteurs de lithium FNB Horizons Indice mondial de l'hydrogène FNB Horizons Indice mondial des semiconducteurs	16 juin 2021	Ontario
FNB Indice d'actions européennes couvert CI WisdomTree FNB Indice de croissance de dividendes sur titres américains de qualité CI WisdomTree FNB Indice de croissance de dividendes sur titres internationaux de qualité CI WisdomTree FNB Indice de dividendes de sociétés américaines à moyenne capitalisation CI WisdomTree FNB Indice de dividendes de marchés émergents CI WisdomTree FNB Indice de croissance de dividendes	21 juin 2021	Ontario



Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
sur titres américains de qualité à couverture variable CI WisdomTree		
FNB Indice de croissance de dividendes sur titres internationaux de qualité à couverture variable CI WisdomTree		
FNB Indice total des obligations du Canada à rendement amélioré CI		
FNB Indice total des obligations à court terme du Canada à rendement amélioré CI		
FNB Indice de croissance de dividendes sur titres canadiens de qualité CI WisdomTree		
FNB Indice d'actions japonaises CI WisdomTree		
FNB Indice S&P China 500 ICBCCS CI		
Fonds alternatif ESG Waratah	18 juin 2021	Ontario
Fonds d'actions canadiennes Brandes	18 juin 2021	Ontario
Fonds de valeur des marchés émergents Brandes		
Fonds d'actions globales à petite capitalisation Brandes		
Fonds d'actions internationales Brandes		
Fonds stratégique d'actions canadiennes Morningstar		
Fonds d'actions canadiennes Sionna		
Fonds d'actions globales Brandes		
Fonds d'opportunités mondiales Brandes		
Fonds obligataire canadien Bridgehouse		
Fonds d'actions mondiales de qualité GQG Partners		
Fonds d'actions internationales de qualité GQG Partners		
Fonds de revenu équilibré mondial Lazard		
Fonds international multiplicateur Lazard		
Portefeuille dynamique Morningstar		
Portefeuille équilibré Morningstar		
Portefeuille prudent Morningstar		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
Portefeuille de croissance Morningstar		
Portefeuille modéré Morningstar		
Fonds de revenu stratégique Sionna		
Fonds d'opportunités Sionna		
Fonds obligataire axé sur les sociétés Brandes		
Fonds d'actions américaines Brandes		
Fonds mondial multiplicateur Lazard		
Fonds de dividendes défensif mondial Lazard		
Fonds du marché monétaire canadien Brandes		
Fonds de bons du Trésor canadiens CIBC	22 juin 2021	Ontario
Fonds marché monétaire CIBC		
Fonds marché monétaire en dollars américains CIBC		
Fonds de revenu à court terme CIBC		
Fonds canadien d'obligations CIBC		
Fonds à revenu mensuel CIBC		
Fonds d'obligations mondiales CIBC		
Fonds mondial à revenu mensuel CIBC		
Fonds équilibré CIBC		
Fonds de revenu de dividendes CIBC		
Fonds de croissance de dividendes CIBC		
Fonds d'actions canadiennes CIBC		
Fonds d'actions valeur canadiennes CIBC		
Fonds de petites capitalisations canadien CIBC		
Fonds d'actions américaines CIBC		
Fonds petites sociétés américaines CIBC		
Fonds d'actions mondiales CIBC		
Fonds d'actions internationales CIBC		
Fonds d'actions européennes CIBC		
Fonds de marchés émergents CIBC		
Fonds Asie-Pacifique CIBC		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
Fonds petites sociétés internationales CIBC		
Fonds sociétés financières CIBC		
Fonds ressources canadiennes CIBC		
Fonds énergie CIBC		
Fonds immobilier canadien CIBC		
Fonds métaux précieux CIBC		
Fonds mondial de technologie CIBC		
Fonds indiciel d'obligations canadiennes à court terme CIBC		
Fonds indice obligataire canadien CIBC		
Fonds indice obligataire mondial CIBC		
Fonds indiciel équilibré CIBC		
Fonds indice boursier canadien CIBC		
Fonds indice boursier américain élargi CIBC		
Fonds indice boursier américain CIBC		
Fonds indice boursier international CIBC		
Fonds indice boursier européen CIBC		
Fonds indiciel marchés émergents CIBC		
Fonds indiciel Asie-Pacifique CIBC		
Fonds indice Nasdaq CIBC		
Fonds durable d'obligations canadiennes de base Plus CIBC		
Fonds durable d'actions canadiennes CIBC		
Fonds durable d'actions mondiales CIBC		
Solution durable équilibrée prudente CIBC		
Solution durable équilibrée CIBC		
Solution durable équilibrée de croissance CIBC		
Solution de revenu Intelli CIBC		
Solution équilibrée de revenu Intelli CIBC		
Solution équilibrée Intelli CIBC		
Solution équilibrée de croissance Intelli CIBC		
Solution de croissance Intelli CIBC		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
Portefeuille revenu sous gestion CIBC		
Portefeuille revenu Plus sous gestion CIBC		
Portefeuille équilibré sous gestion CIBC		
Portefeuille équilibré à revenu mensuel sous gestion CIBC		
Portefeuille croissance équilibré sous gestion CIBC		
Portefeuille croissance sous gestion CIBC		
Portefeuille croissance dynamique sous gestion CIBC		
Portefeuille revenu sous gestion en dollars américains CIBC		
Portefeuille équilibré sous gestion en dollars américains CIBC		
Portefeuille croissance sous gestion en dollars américains CIBC		
Portefeuille passif prudent CIBC		
Portefeuille passif équilibré CIBC		
Portefeuille passif équilibré de croissance CIBC		
Fonds toutes obligations Chine Mackenzie ChinaAMC	22 juin 2021	Ontario
Fonds d'actions mondiales à gestion fiscale Mackenzie		
Harvest Banks & Buildings Income Fund	17 juin 2021	Ontario
Harvest Canadian Income & Growth Fund		
Northland Power Inc.	17 juin 2021	Ontario
Portefeuille mondial revenu et croissance IPC	18 juin 2021	Ontario
Actions canadiennes IPC		
Mandat revenu équilibré visio patrimoine privé IPC		
Actions nord-américaines à revenu élevé visio patrimoine privé IPC		
Summit Industrial Income REIT	21 juin 2021	Ontario
Uranium Royalty Corp.	16 juin 2021	Colombie-Britannique

<sup>1</sup> Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

#### 6.6.1.3 Modifications de prospectus

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé une modification du prospectus pour laquelle un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de modifications du prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
Catégorie mondiale équilibrée Investissement durable AGF ( <i>auparavant</i> , <i>Catégorie Revenu diversifié AGF</i> )  Fonds mondial équilibré Investissement durable AGF ( <i>auparavant</i> , <i>Fonds de</i> <i>revenu diversifié AGF</i> )	22 juin 2021	Ontario
LifeSpeak Inc.	16 juin 2021	Ontario

<sup>1</sup> Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

#### 6.6.1.4 Dépôt de suppléments

Aucune information.

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces suppléments, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

#### 6.6.2 Dispenses de prospectus

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Aucune information.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse [www.canlii.org](http://www.canlii.org).

### 6.6.3 Déclarations de placement avec dispense

L'Autorité publie ci-dessous l'information concernant les placements effectués sous le bénéfice des dispenses prévues au *Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus* (« Règlement 45-106 ») et au *Règlement 45-513 sur la dispense de prospectus pour placement de titres auprès de porteurs existants* (« Règlement 45-513 »).

Nous rappelons qu'il est de la responsabilité des émetteurs de s'assurer qu'ils bénéficient des dispenses prévues au Règlement 45-106 ou au Règlement 45-513, selon le cas, avant d'effectuer un placement. Les émetteurs doivent aussi s'assurer du respect des délais impartis pour déclarer les placements et fournir une information exacte. Toute contravention aux dispositions législatives et réglementaires pertinentes constitue une infraction.

L'information contenue aux déclarations de placement avec dispense déposées conformément au Règlement 45-106 ou au Règlement 45-513 est publiée ci-dessous tel qu'elle est fournie par les émetteurs concernés. L'Autorité ne saurait être tenue responsable de quelque lacune ou erreur que ce soit dans ces déclarations.

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2015, l'information sur les placements avec dispense est présentée sous un nouveau format.

### SECTION RELATIVE AUX SOCIÉTÉS

Aucune information.

### SECTION RELATIVE AUX FONDS D'INVESTISSEMENT

Aucune information.

Pour de plus amples renseignements relativement aux placements énumérés ci-dessus, veuillez consulter les dossiers disponibles à la salle des dossiers de l'Autorité.

### 6.6.4 Refus

Aucune information.

### 6.6.5 Divers

#### Environmental Waste International Inc.

Vu la demande présentée par Environmental Waste International Inc. (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 18 juin 2021 (la « demande »);

Vu les articles 40.1 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1 (la « Loi »);

Vu le paragraphe 2.2(2) et l'article 19.1 du *Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus*, RLRQ, c. V-1.1, r. 14 (le « Règlement 41-101 »);

Vu la Loi, le *Règlement 14-101 sur les définitions*, RLRQ, c. V-1.1, r. 3, le *Règlement 41-101*, le *Règlement 44-102 sur le placement de titres au moyen d'un prospectus préalable*, RLRQ, c. V-1.1, r. 17 et les termes définis suivants :

« dispense permanente » : la dispense de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi et au paragraphe 2.2(2) du *Règlement 41-101* d'établir une version française du prospectus et du supplément établissant le placement au cours du marché;

« prospectus » : le prospectus préalable de base provisoire que l'émetteur prévoit déposer auprès de l'Autorité le ou vers le 22 juin 2021, le prospectus préalable de base définitif, ainsi que toute version modifiée de ceux-ci;

« supplément établissant le placement au cours du marché » : le supplément relatif au prospectus qui établira le placement au cours du marché;

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier*, RLRQ, c. E-6.1;

Vu la demande visant à obtenir la dispense permanente;

Vu les considérations suivantes :

1. L'émetteur est un émetteur assujetti en Colombie-Britannique, Alberta et Ontario;
2. L'émetteur compte effectuer un placement au cours du marché;
3. Dans le cadre d'un placement au cours du marché, l'émetteur peut placer ses titres auprès de souscripteurs québécois;
4. Un émetteur qui entend procéder au placement de ses titres au Québec est tenu d'établir un prospectus;
5. Dans le cadre d'un placement au cours du marché, les souscripteurs acquièrent leurs titres directement sur le marché et l'émetteur est dispensé de leur remettre le prospectus;
6. La version anglaise du prospectus et du supplément établissant le placement au cours du marché sera déposée auprès de l'Autorité;

Vu les déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense permanente à la condition que le prospectus et tout supplément relatif au prospectus autre que le supplément établissant le placement au cours du marché soient établis en français et déposés auprès de l'Autorité avant que l'émetteur place des titres auprès de souscripteurs québécois dans le cadre d'un placement autre qu'au cours du marché.

Fait le 21 juin 2021.

Patrick Théorêt  
Directeur du financement des sociétés

Décision n°: 2021-FS-0159

**Fiducie d'impact Dream**

Vu la demande présentée par Fiducie d'impact Dream (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 17 juin 2021 (la « demande »);

Vu les articles 40.1 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1 (la « Loi »);

Vu le paragraphe 2.2(2) et l'article 19.1 du *Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus*, RLRQ, c. V-1.1, r. 14 (le « Règlement 41-101 »);

Vu la Loi, le *Règlement 14-101 sur les définitions*, RLRQ, c. V-1.1, r. 3, le Règlement 41-101 et les termes définis suivants :

« annexe » : l'annexe de la circulaire intitulée « Appendix E – Amendments to Declaration of Trust »;

« circulaire » : la circulaire de sollicitation de procurations datée du 23 avril 2021;

« dispense permanente » : la dispense de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi et au paragraphe 2.2(2) du Règlement 41-101 d'établir une version française de l'annexe;

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier*, RLRQ, c. E-6.1;

Vu la demande visant à obtenir la dispense permanente;

Vu les considérations suivantes :

1. L'émetteur est un émetteur assujéti dans tous les territoires du Canada;
2. L'émetteur compte déposer un prospectus simplifié provisoire dans tous les territoires du Canada le ou vers le 22 juin 2021;
3. L'émetteur intégrera par renvoi la circulaire dans le prospectus;
4. L'intégration de l'annexe dans la circulaire n'a été dictée que pour des motifs de convenance et de clarté afin d'éviter des répétitions indues dans celle-ci;
5. L'annexe fait l'objet d'un résumé dans la circulaire;
6. L'inclusion de l'annexe dans la circulaire n'est pas exigée par la législation en valeurs mobilières du Québec;
7. Tout document intégré par renvoi dans un prospectus fait partie intégrante de celui-ci;
8. Du fait de son intégration par renvoi dans le prospectus, l'annexe doit être établie en français ou en français et en anglais;
9. Tous les documents pour lesquels une version française est exigée par la législation en valeurs mobilières du Québec seront traduits;

Vu les déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense permanente.

Fait le 21 juin 2021.

Benoît Gascon



Directeur principal du financement des sociétés

Décision n°: 2021-FS-0157

### **Reocito Capital Inc.**

Vu la demande présentée par Reocito Capital Inc. (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 20 mai 2021 (la « demande »);

Vu la décision 2009-FIIC-0143 prononcée par l'Autorité le 22 mai 2009 interdisant toute activité liée à des opérations sur valeurs de l'émetteur (l'« interdiction d'opérations »);

Vu les articles 265 et 267 de *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V -1.1;

Vu l'*Instruction générale 12-202 relative à la levée de certaines interdictions d'opérations* (l'« Instruction 12-202 »);

Vu le *Règlement 14-101 sur les définitions*, RLRQ, c. V-1.1, r. 3 et les termes définis suivants :

« action de catégorie A » : une action de catégorie A de l'émetteur;

« confirmation » : la confirmation datée et signée par les souscripteurs, indiquant clairement que tous les titres de l'émetteur, y compris les actions de catégorie A émises dans le cadre du placement, demeureront assujettis à l'interdiction d'opérations, et que l'obtention de la levée partielle demandée ne garantit pas l'obtention par l'émetteur d'une levée totale de celle-ci ultérieurement;

« documents annuels » : les états financiers annuels audités et le rapport de gestion annuel correspondant pour les exercices terminés les 31 décembre 2019 et 31 décembre 2020 exigés par le Règlement 51-102, ainsi que les attestations annuelles correspondantes requises par le Règlement 52-109;

« documents intermédiaires » : le rapport financier intermédiaire et le rapport de gestion intermédiaire correspondant pour la période terminée le 31 mars 2021 exigés par le Règlement 51-102, ainsi que les attestations intermédiaires correspondantes requises par le Règlement 52-109;

« documents d'information continue » : les documents annuels et les documents intermédiaires;

« levée partielle demandée » : la demande visant à obtenir une levée partielle de l'interdiction d'opérations de façon à permettre les opérations sur valeurs nécessaires afin de mener à terme le placement;

« placement » : le placement d'un montant maximal de 150 000 \$ que l'émetteur entend réaliser auprès des souscripteurs, visant l'émission de 50 000 000 actions de catégorie A au prix de 0,003 \$ par action de catégorie A;

« Règlement 51-102 » : le *Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue*, RLRQ, c. V-1.1, r. 24;

« Règlement 52-109 » : le *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs*, RLRQ, c. V-1.1, r. 27;

« souscripteurs » : les souscripteurs du placement bénéficiant de la dispense de prospectus d'investisseur qualifié prévue à l'article 2.3 du *Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus*, RLRQ, c. V-1.1, r. 21;

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier*, RLRQ, c. E -6.1;

Vu la levée partielle demandée;

Vu les considérations suivantes:

1. Le siège de l'émetteur est situé à Toronto, Ontario;
2. L'émetteur est un émetteur assujéti dans les provinces de la Colombie-Britannique, de l'Alberta et du Québec;
3. En date des présentes, l'émetteur a 5 833 333 actions de catégorie A émises et en circulation;
4. Les actions de catégorie A de l'émetteur ne sont pas inscrites à la cote d'une bourse ou d'un système de cotation;
5. L'interdiction d'opérations a été prononcée à la suite de l'omission de l'émetteur de déposer la documentation exigée conformément à la législation en valeurs mobilières applicable;
6. En plus de l'interdiction d'opérations, l'émetteur fait aussi l'objet d'ordonnances d'interdiction d'opérations sur valeurs prononcées par les autorités en valeurs mobilières de la Colombie-Britannique et de l'Alberta;
7. L'émetteur désire réaliser le placement pour lui permettre de payer les frais et honoraires liés à la préparation des documents d'information continue;
8. Le placement ne sera pas sujet aux exigences prévues au *Règlement 61-101 sur les mesures de protection des porteurs minoritaires lors d'opérations particulières*, RLRQ, c. V-1.1, r. 33;
9. L'émetteur prévoit appliquer le produit du placement comme suit :

Honoraires de comptabilité, d'audit et juridiques	25 000 \$
Frais réglementaires et de production tardive	25 000 \$
Anciens comptes fournisseurs, notamment des frais de comptabilité et des frais juridiques, des honoraires de consultation et des honoraires impayés à l'agent des transferts	25 000 \$
Fonds de roulement et frais administratifs	75 000 \$
<b>Total</b>	<b>150 000 \$</b>

10. L'émetteur a également déposé des demandes de levée partielle des ordonnances d'interdiction d'opérations sur valeurs auprès des autorités en valeurs mobilières de l'Alberta et de la Colombie-Britannique afin de réaliser le placement;
11. Puisque le placement implique des opérations sur valeurs et des actes visant la réalisation d'une telle opération, il ne pourra être réalisé qu'à la suite de l'obtention de la levée partielle demandée;
12. L'émetteur a confirmé son intention, à la suite de la clôture du placement, de:
  - a) déposer les documents d'information continue permettant la levée totale de l'interdiction d'opérations conformément à l'Instruction 12-202 et d'acquitter les droits et pénalités payables à l'Autorité;

- b) déposer une demande de levée totale de l'interdiction d'opérations;
  - c) respecter ses obligations d'information continue dans le futur;
13. L'émetteur reconnaît que l'interdiction d'opérations demeurera en vigueur après la clôture du placement et que tous les titres de l'émetteur demeureront assujettis à cette ordonnance, y compris ceux émis dans le cadre du placement;
14. L'émetteur estime que le produit du placement sera suffisant pour préparer les documents d'information continue et lui permettre de régler les sommes dues afférentes;
15. Dans le cas où le montant du placement n'est pas suffisant pour préparer les documents d'information continue et lui permettre de régler les sommes dues afférentes, les fonds recueillis seront retournés aux souscripteurs et l'émetteur tentera de trouver un mode de financement alternatif;
16. L'émetteur est en défaut des exigences de dépôt d'information en vertu de la législation en valeurs mobilières;
17. L'émetteur n'envisage pas et n'est pas impliqué dans toute discussion relative à une prise de contrôle inversée, une fusion ou autre forme de regroupement ou d'opération similaire;
18. Dès le prononcé de la présente décision, l'émetteur diffusera un communiqué de presse et déposera une déclaration de changement important annonçant le placement et la présente décision.

Vu les déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité accorde la levée partielle demandée, à la condition qu'avant la clôture du placement, l'émetteur :

- a) fournisse aux souscripteurs une copie de l'interdiction d'opérations et une copie de la présente décision;
- b) obtienne une confirmation des souscripteurs.

La présente décision deviendra caduque à la plus rapprochée des dates suivantes : a) 60 jours après la date de son prononcé ou b) la clôture du placement.

Fait le 21 juin 2021.

Benoît Gascon  
Directeur principal du financement des sociétés

Projet SEDAR n° 24945

Décision n°: 2021-FS-0152

### **Summit Industrial Income REIT**

Vu la demande présentée par Summit Industrial Income REIT (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 14 juin 2021 (la « demande »);

Vu les articles 40.1 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1 (la « Loi »);

Vu le paragraphe 2.2(2) et l'article 19.1 du *Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus*, RLRQ, c. V-1.1, r. 14 (le « Règlement 41-101 »);

Vu la Loi, le *Règlement 14-101 sur les définitions*, RLRQ, c. V-1.1, r. 3, le Règlement 41-101, le *Règlement 44-102 sur le placement de titres au moyen d'un prospectus préalable*, RLRQ, c. V-1.1, r. 17 et les termes définis suivants :

« dispense permanente » : la dispense de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi et au paragraphe 2.2(2) du Règlement 41-101 d'établir une version française du supplément établissant le placement au cours du marché;

« prospectus » : le prospectus préalable de base que l'émetteur prévoit déposer le ou vers le 21 juin 2021 ainsi que toute version modifiée de celui-ci;

« supplément établissant le placement au cours du marché » : le supplément relatif au prospectus qui établira le placement au cours du marché que l'émetteur prévoit déposer le ou vers le 21 juin 2021;

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier*, RLRQ, c. E-6.1;

Vu la demande visant à obtenir la dispense permanente;

Vu les considérations suivantes :

1. L'émetteur est un émetteur assujéti dans tous les territoires du Canada;
2. L'émetteur compte effectuer un placement au cours du marché;
3. Dans le cadre d'un placement au cours du marché, l'émetteur peut placer ses titres auprès de souscripteurs québécois;
4. Un émetteur qui entend procéder au placement de ses titres au Québec est tenu d'établir un prospectus;
5. Dans le cadre d'un placement au cours du marché, les souscripteurs acquièrent leurs titres directement sur le marché et l'émetteur est dispensé de leur remettre le prospectus;
6. Le prospectus sera déposé en version française et anglaise;
7. La version anglaise du supplément établissant le placement au cours du marché sera déposée auprès de l'Autorité;

Vu les déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense permanente.

Fait le 17 juin 2021.

Patrick Théorêt  
Directeur du financement des sociétés

Décision n°: 2021-FS-0150

**Wealthsimple Digital Assets Inc.**

Vu la mise en place par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (les « ACVM ») d'un bac à sable réglementaire, une initiative visant à favoriser l'innovation et soutenir les entreprises de fintech désirant mettre en marché des services innovants au Canada et au Québec;

Vu l'Avis 21-327 du personnel des ACVM – *Indications sur l'application de la législation en valeurs mobilières aux entités facilitant la négociation de cryptoactifs* du 16 janvier 2020 indiquant certains facteurs pris en compte pour établir si la législation en valeurs mobilières et en dérivés s'applique à une entité facilitant les opérations liées aux cryptoactifs, dont leur achat et leur vente;

Vu les décisions de dispense n° 2020-SMV-0047 et n° 2020-SACD-1039458 rendues le 7 août 2020 par l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») en vertu de l'article 86 de la *Loi sur les instruments dérivés*, RLRQ, c. I-14.01 à l'égard de Wealthsimple Digital Assets Inc.;

Vu la décision rendue le 7 août 2020 par la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario, qui est l'autorité principale de la société en vertu du *Règlement 11-102 sur le régime de passeport*, RLRQ, c. V-1.1, r. 1 dispensant la société de certaines obligations prévues au *Règlement 31-103 sur les obligations et dispenses d'inscription et les obligations continues des personnes inscrites*, RLRQ, c. V-1.1, r. 10 (la « décision de l'autorité principale »);

Vu les modifications apportées à la décision de l'autorité principale (la « décision modifiée de l'autorité principale »);

Vu la décision n° 2021-SACD-1036367 rendue par l'Autorité révoquant la décision n° 2020-SACD-1039458 pour que la décision modifiée de l'autorité principale soit applicable au Québec,

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier*, RLRQ, c. E-6.1;

Vu l'analyse de la Direction de l'encadrement des activités de négociation et la recommandation de la Direction principale de l'encadrement des activités de marchés et des dérivés de révoquer la décision n°2020-SMV-0047 au motif qu'elle est caduque.

En conséquence, l'Autorité révoque la décision n° 2020-SMV-0047.

La présente décision prend effet à la même date que la décision n° 2021-SACD-1036367.

Fait le 18 juin 2021.

Hugo Lacroix  
Surintendant des marchés de valeurs

Décision n°: 2021-SMV-0025

**WeCommerce Holdings Ltd.**

Vu la demande présentée par WeCommerce Holdings Ltd. (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 16 juin 2021 (la « demande »);

Vu les articles 40.1 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1 (la « Loi »);

Vu le paragraphe 2.2(2) et l'article 19.1 du *Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus*, RLRQ, c. V-1.1, r. 14 (le « Règlement 41-101 »);

Vu la Loi, le *Règlement 14-101 sur les définitions*, RLRQ, c. V-1.1, r. 3, le Règlement 41-101 et les termes définis suivants :

« annexe » : l'annexe de la circulaire intitulée « Schedule A – Omnibus Incentive Plan »;

« circulaire » : la circulaire de sollicitation de procurations datée du 14 mai 2021;

« dispense permanente » : la dispense de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi et au paragraphe 2.2(2) du Règlement 41-101 d'établir une version française de l'annexe;

« dispense temporaire » : la dispense temporaire de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi et au paragraphe 2.2(2) du Règlement 41-101 d'établir une version française des documents visés;

« documents visés » : les états financiers annuels consolidés audités pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020 ainsi que le rapport de gestion annuel correspondant, le rapport financier intermédiaire consolidé pour la période intermédiaire terminée le 31 mars 2021 ainsi que le rapport de gestion intermédiaire correspondant, la notice, la circulaire et la déclaration d'acquisition d'entreprise datée du 19 avril 2021;

« notice » : la notice annuelle pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020;

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier*, RLRQ, c. E-6.1;

Vu la demande visant à obtenir la dispense temporaire et la dispense permanente;

Vu les considérations suivantes :

1. L'émetteur est un émetteur assujéti dans les provinces de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan et de l'Ontario;
2. L'émetteur compte déposer un prospectus simplifié provisoire dans toutes les provinces du Canada le ou vers le 21 juin 2021;
3. L'émetteur intégrera par renvoi les documents visés dans le prospectus;
4. L'intégration de l'annexe dans la circulaire n'a été dictée que pour des motifs de convenance et de clarté afin d'éviter des répétitions indues dans celle-ci;
5. L'annexe fait l'objet d'un résumé dans la circulaire;
6. L'inclusion de l'annexe dans la circulaire n'est pas exigée par la législation en valeurs mobilières du Québec;
7. Tout document intégré par renvoi dans un prospectus fait partie intégrante de celui-ci;
8. Du fait de son intégration par renvoi dans le prospectus, l'annexe doit être établie en français ou en français et en anglais;
9. Tous les documents pour lesquels une version française est exigée par la législation en valeurs mobilières du Québec seront traduits;

Vu les déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité accorde :

1. la dispense temporaire à la condition que les documents visés soient établis en français et que la version française de ces documents soit déposée auprès de l'Autorité dans les meilleurs délais, mais au plus tard au moment du dépôt du prospectus simplifié définitif;
2. la dispense permanente.

Fait le 18 juin 2021.

Benoît Gascon  
Directeur principal du financement des sociétés

Décision n°: 2021-FS-0155

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse [www.canlii.org](http://www.canlii.org).

**6.7 AGRÉMENTS, AUTORISATIONS ET OPÉRATIONS SUR DÉRIVÉS DE GRÉ À GRÉ**

Aucune information.



## 6.8 OFFRES PUBLIQUES

### 6.8.1 Avis

Aucune information.

### 6.8.2 Dispenses

BRP Inc.

Le 21 juin 2021

**Dans l'affaire de  
la législation en valeurs mobilières  
du Québec et de l'Ontario  
(les « territoires »)**

et

**du traitement des demandes de dispense  
dans plusieurs territoires**

et

**de BRP Inc.  
(le « déposant »)**

### Décision

#### Contexte

L'autorité en valeurs mobilières ou l'agent responsable de chaque territoire (les « décideurs ») a reçu du déposant une demande en vue d'obtenir une décision en vertu de la législation en valeurs mobilières des territoires (la « législation ») lui accordant, dans le cadre du rachat proposé d'une portion de ses actions à droit de vote subalternes (les « actions ») en vertu d'une offre publique de rachat (l'« offre »), une dispense des obligations suivantes (la « dispense souhaitée ») :

- a) les obligations relatives à la réduction proportionnelle de l'article 2.26 du *Règlement 62-104 sur les offres publiques d'achat et de rachat*, RLRQ, c. V 1.1, r. 35 (le « Règlement 62-104 ») (les « obligations de réduction proportionnelle et prise de livraison »);
- b) les obligations de la rubrique 8 de l'Annexe 62-104A2 du Règlement 62-104 de fournir de l'information sur la réduction proportionnelle et le règlement dans la note d'information relative à une offre publique de rachat (la « note d'information ») (l'« obligation de divulgation de réduction proportionnelle et prise de livraison »);
- c) les obligations de l'article 2.32 du Règlement 62-104 selon lesquelles une offre publique de rachat ne peut être prolongée si toutes les conditions de l'offre publique de rachat sont remplies ou font l'objet d'une renonciation, à moins que le déposant ne prenne d'abord livraison de tous les titres déposés dans le cadre de l'offre publique de rachat et dont le dépôt n'est pas retiré (l'« obligation de prolongation de prise de livraison »).

Dans le cadre du traitement des demandes de dispense dans plusieurs territoires (demandes sous régime double) :

- a) l'Autorité des marchés financiers est l'autorité principale pour la présente demande;
- b) le déposant a donné avis qu'il compte se prévaloir du paragraphe 4.7(1) du *Règlement 11-102 sur le régime de passeport*, RLRQ, c. V-1.1, r. 1 (le « Règlement 11-102 ») en Colombie-Britannique, en Alberta, en Saskatchewan, au Manitoba, au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse, à Terre-Neuve-et-Labrador, à l'Île-du-Prince-Édouard, au Yukon, aux Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut;
- c) la décision est celle de l'autorité principale et fait foi de la décision de l'autorité en valeurs mobilières ou de l'agent responsable en Ontario.

### Interprétation

Les expressions définies dans le *Règlement 14-101 sur les définitions*, RLRQ, c. V-1.1, r. 3, le Règlement 11-102 et le Règlement 62-104 ont le même sens dans la présente décision lorsqu'elles y sont employées, sauf si elles y reçoivent une autre définition.

### Déclarations

La présente décision est fondée sur les déclarations de faits suivantes du déposant :

1. Le siège et principal établissement du déposant sont situés dans la Province du Québec.
2. Le déposant est un émetteur assujéti dans chacun des territoires du Canada et ses actions sont inscrites à la Bourse de Toronto (« TSX ») et à la Nasdaq Stock Market LLC (« Nasdaq »). Le déposant n'est pas en défaut relativement aux obligations que lui impose la législation en valeurs mobilières des territoires du Canada.
3. Le capital-actions autorisé du déposant se compose d'un nombre illimité d'actions et d'actions à droit de vote multiple (les « AVM ») et d'un nombre illimité d'actions privilégiées pouvant être émises en séries. En date du 7 juin 2021, il y avait 40 098 515 actions et 43 891 671 AVM émises en circulation, et aucune action privilégiée n'était émise et en circulation. Les AVM ne sont pas cotées et inscrites aux fins de négociation sur une bourse. Toute AVM en circulation peut, en tout temps, au gré du porteur, être convertie en une action.
4. En date du 4 juin 2021, le cours de clôture des actions à la TSX était de 96,66 \$ et de 79,95 \$ US à la Nasdaq.
5. En date du 7 juin 2021, Beaudier Inc. (« Beaudier ») et 4338618 Canada Inc. (« 4338618 ») étaient les propriétaires véritables de 13 969 719 AVM et 9 312 509 AVM respectivement, ce qui représentait au total approximativement 27,7 % des actions et AVM émises et en circulation.
6. Le déposant entend présenter l'offre en vertu de laquelle il offrira de racheter un nombre d'actions dont le prix d'achat total maximal sera de 350 millions \$ (le « montant spécifié »).
7. Avant de présenter l'offre, le conseil d'administration du déposant aura déterminé que la présentation de l'offre est dans le meilleur intérêt du déposant.
8. Les détenteurs d'AVM auront le droit de participer à l'offre en déposant leurs AVM en réponse à l'offre. Les AVM déposées en vertu de l'offre seront considérées comme des actions (c'est-à-dire sur la base de la conversion) aux fins de tout calcul de l'offre. Seules les AVM dont le déposant prendra livraison seront converties en actions immédiatement avant la prise de livraison.

9. Le prix d'achat par action sera déterminé par le déposant en vertu du processus d'adjudication à la hollandaise modifiée selon les termes décrits ci-dessous, à un prix d'au moins 94,00 \$ et d'au plus 113,00 \$ (la « fourchette de prix »).
10. Le montant spécifié a été déterminé et annoncé par le déposant par voie de communiqué de presse le 15 juin 2021. Le montant spécifié et la fourchette de prix seront énoncés dans la note d'information.
11. Le déposant prévoit financer l'achat des actions au terme de l'offre, incluant les frais et dépenses reliés à l'offre, au moyen de l'encaisse disponible. Dans tous les cas, l'offre ne sera pas conditionnelle à l'obtention de financement par le déposant.
12. Les détenteurs d'actions et d'AVM (collectivement, les « actionnaires ») qui souhaitent déposer leurs actions en réponse à l'offre pourront le faire selon l'une des procédures suivantes :
  - a) en procédant à des dépôts par adjudication où les actionnaires déposants précisent le nombre d'actions déposées à un prix donné par action (le « prix d'adjudication ») dans la fourchette de prix (les « dépôts aux enchères »);
  - b) en procédant à des dépôts au prix de rachat où les actionnaires déposants ne fixent pas de prix par action, mais conviennent plutôt de faire racheter un nombre donné d'actions au prix d'achat (comme ce terme est défini ci-dessous) à être établi aux termes des dépôts aux enchères (les « dépôts au prix de rachat »);
  - c) en procédant à des offres proportionnelles où les actionnaires déposants s'engagent à vendre au déposant, au prix d'achat qui sera établi aux termes des dépôts aux enchères, le nombre d'actions qui leur permettra de maintenir leur participation proportionnelle respective dans le déposant après la réalisation de l'offre (les « dépôts proportionnels »).
13. Un actionnaire peut soumettre plusieurs dépôts aux enchères, mais pas à l'égard des mêmes actions (un actionnaire peut déposer différentes actions à différents prix, mais ne peut pas déposer les mêmes actions à des prix différents). Un actionnaire peut déposer certaines de ses actions aux termes d'un dépôt aux enchères et déposer d'autres actions aux termes d'un dépôt au prix de rachat. Un actionnaire qui fait un dépôt proportionnel doit offrir toutes les actions qu'il détient. Un actionnaire qui fait un dépôt aux enchères ou un dépôt au prix de rachat ne peut pas faire un dépôt proportionnel et vice versa.
14. Tout actionnaire qui détient moins de 100 actions et dépose toutes les actions qu'il détient en vertu d'un dépôt aux enchères à un prix d'adjudication inférieur ou égal au prix d'achat ou en vertu d'un dépôt au prix de rachat sera considéré comme ayant fait une « offre pour un lot irrégulier ».
15. Le déposant déterminera le prix payable par action (le « prix d'achat ») en fonction du prix d'adjudication et du nombre d'actions déposées aux termes de dépôts aux enchères et de dépôts au prix de rachat valides. Le prix d'achat sera le prix le moins élevé permettant au déposant d'acheter le nombre d'actions déposées aux termes de dépôts aux enchères et de dépôts au prix de rachat valides ayant un prix d'achat total n'excédant pas un montant (le « montant limite de l'offre aux enchères ») égal au:
  - a) montant spécifié, moins;
  - b) le produit :
    - i. du montant spécifié;

- ii. d'une fraction dont le numérateur est le nombre total d'actions détenues par les actionnaires effectuant des offres proportionnelles valides (incluant les AVM qui seront converties en actions au ratio d'une action pour une AVM) et le dénominateur est le nombre total d'actions et d'AVM en circulation au moment de l'expiration de l'offre.
- 16. Si le prix d'achat total pour les actions valablement déposées conformément aux dépôts aux enchères à un prix d'adjudication inférieur ou égal au prix d'achat et aux dépôts au prix de rachat est inférieur ou égal au montant limite de l'offre aux enchères, le déposant achètera au prix d'achat toutes les actions ainsi déposées conformément aux dépôts aux enchères à un prix d'adjudication inférieur ou égal au prix d'achat et aux dépôts au prix de rachat.
- 17. Si le prix d'achat total pour les actions valablement déposées (i) aux termes des dépôts aux enchères à un prix d'adjudication inférieur ou égal au prix d'achat et (ii) aux termes des dépôts au prix de rachat est supérieur au montant limite de l'offre aux enchères, alors le déposant achètera au prix d'achat une partie des actions ainsi déposées conformément aux dépôts aux enchères à un prix d'adjudication inférieur ou égal au prix d'achat ou aux dépôts au prix de rachat, déterminé comme suit :
  - a) premièrement, le déposant achètera à un prix égal ou inférieur au prix d'achat toutes les actions déposées conformément à une offre pour un lot irrégulier;
  - b) deuxièmement, le déposant achètera au prorata la portion des actions déposées conformément aux dépôts aux enchères à un prix d'adjudication inférieur ou égal au prix d'achat ou aux dépôts au prix de rachat dont le prix d'achat total, en fonction du prix d'achat, sera égal :
    - i. au montant limite de l'offre aux enchères; moins
    - ii. le montant total payé par le déposant pour les actions déposées conformément à une offre pour un lot irrégulier.
- 18. Le déposant achètera au prix d'achat la portion des actions (incluant les AVM converties en actions au ratio d'une action pour une AVM) déposées par les actionnaires qui ont fait un dépôt proportionnel valide qui permet à ces actionnaires de maintenir leur quote-part dans les actions du déposant suite à la réalisation de l'offre.
- 19. Le nombre d'actions que le déposant achètera en vertu de l'offre et le prix d'achat total varieront selon que le prix d'achat total payable à l'égard des actions qui doivent être achetées conformément aux dépôts aux enchères à un prix d'adjudication inférieur ou égal au prix d'achat et aux dépôts au prix de rachat (le « montant d'achat de l'offre aux enchères ») est égal ou inférieur au montant limite de l'offre aux enchères. Si le montant d'achat de l'offre aux enchères est égal au montant limite de l'offre aux enchères, le déposant achètera les actions pour un prix d'achat total égal au montant spécifié. Si le montant d'achat de l'offre aux enchères est inférieur au montant limite de l'offre aux enchères, le déposant achètera proportionnellement moins d'actions au total, avec un prix d'achat total proportionnellement inférieur.
- 20. Chacun de Beaudier et 4338618 a informé le déposant de son intention de faire un dépôt proportionnel.
- 21. Toutes les actions achetées par le déposant en vertu de l'offre (y compris les actions offertes pour un prix d'adjudication sous le prix d'achat) seront achetées au prix d'achat. Les actionnaires recevront le prix d'achat en espèces. Tous les dépôts aux enchères, les dépôts au prix de rachat et les dépôts proportionnels seront assujettis à un ajustement afin d'éviter l'achat de fractions d'actions. Tout paiement aux actionnaires sera assujetti à la déduction des retenues d'impôt applicables.

22. Toute action déposée en réponse à l'offre et n'ayant pas fait l'objet d'une prise de livraison sera retournée à l'actionnaire concerné.
23. L'offre est assujettie aux dispositions de la règle américaine intitulée *Regulation 14E* adoptée en vertu de la Loi de 1934 (« Regulation 14E »).
24. Jusqu'à l'expiration de l'offre, toute information au sujet du nombre d'actions déposées et les prix auxquels les actions sont déposées devra être maintenue confidentielle par le dépositaire et le déposant jusqu'à ce que le prix d'achat soit déterminé.
25. Les actionnaires qui n'acceptent pas l'offre détiendront le même nombre d'actions qu'avant l'offre et leur quote-part dans les actions augmentera suite à la réalisation de l'offre.
26. En vertu de l'obligation de prolongation de prise de livraison prévue à l'article 2.32 du Règlement 62-104, un initiateur ne peut pas prolonger une offre publique de rachat si toutes les modalités et conditions de l'offre publique de rachat ont été remplies ou ont fait l'objet d'une renonciation, à moins que l'initiateur ne prenne livraison de tous les titres déposés et non retirés dans le cadre d'une offre. En vertu de la Regulation 14E, le déposant doit promptement payer pour tous les titres déposés au terme de l'offre au moment de l'expiration de l'offre. La Regulation 14E ne permet pas au déposant de prolonger l'offre après avoir pris livraison et payé les titres déposés conformément à l'offre. Toutefois, le déposant pourrait dans le cadre de l'offre décider de prolonger l'offre sans au préalable prendre livraison de toutes les actions déposées et non retirées en vertu de l'offre si le prix d'achat total des actions valablement soumises conformément aux dépôts aux enchères à un prix d'adjudication inférieur ou égal au prix d'achat et aux dépôts au prix de rachat est inférieur au montant limite de l'offre aux enchères et ce, malgré l'article 2.32 du Règlement 62-104.
27. Le déposant entend se prévaloir de la dispense relative à l'obligation d'obtenir une évaluation officielle applicable aux offres publiques de rachat aux termes du *Règlement 61-101 sur les mesures de protection des porteurs minoritaires lors d'opérations particulières*, RLRQ, c. V-1.1, r. 33 (le « Règlement 61-101 ») prévue à l'alinéa 3.4 b) du Règlement 61-101 (la « dispense du marché liquide »).
28. Il y aura un marché liquide pour les actions, comme ce terme est défini dans le Règlement 61-101, à la date de la présentation de l'offre, car le critère de l'alinéa 1.2(1) a) du Règlement 61-101 sera rempli. De plus, le déposant demandera volontairement une opinion conformément à l'article 1.2 du Règlement 61-101 confirmant qu'un marché liquide existe pour les actions à la date de la présentation de l'offre et cette opinion sera incluse dans la note d'information (l'« avis sur la liquidité »).
29. Compte tenu du nombre maximal d'actions qui peuvent être achetées en vertu de l'offre, à la date de l'offre, il sera raisonnable de conclure (et l'avis sur la liquidité indiquera qu'il sera raisonnable de conclure), qu'après la réalisation de l'offre conformément à ses conditions, il y aura, pour les porteurs d'actions qui ne déposent pas leurs actions en réponse à l'offre, un marché qui n'est pas considérablement moins liquide, au sens qu'a ce terme dans le Règlement 61-101, que le marché existant au moment de la présentation de l'offre.
30. Le déposant divulguera dans la note d'information relative à l'offre l'information suivante :
  - a) la mécanique pour la prise de livraison et le règlement des actions décrites aux présentes;
  - b) qu'en déposant des actions au prix le plus bas de la fourchette de prix conformément à un dépôt aux enchères ou en déposant des actions conformément à un dépôt au prix de rachat ou un dépôt proportionnel, un actionnaire peut raisonnablement s'attendre à ce que les actions ainsi déposées soient achetées au prix d'achat, sous réserve d'un prorata et des autres conditions de l'offre, comme spécifié aux présentes;

- c) que le déposant a fait une demande de dispense des obligations de réduction proportionnelle et prise de livraison, de l'obligation de divulgation de réduction proportionnelle et prise de livraison et de l'obligation de prolongation de prise de livraison;
- d) la façon dont une prolongation de l'offre sera communiquée aux actionnaires;
- e) que les actions déposées en réponse à l'offre peuvent être retirées en tout temps avant l'expiration de l'offre;
- f) si applicable, le nom de chaque actionnaire qui aura informé le déposant de son intention de faire un dépôt proportionnel;
- g) les faits qui appuient le raisonnement du déposant pour se prévaloir de la dispense du marché liquide, incluant l'avis sur la liquidité;
- h) sous réserve de la dispense souhaitée, la divulgation prescrite par la législation en valeurs mobilières applicable pour les offres publiques de rachat.

### Décision

Les décideurs estiment que la décision respecte les critères prévus par la législation qui leur permettent de la prendre.

La décision des décideurs en vertu de la législation est d'accorder la dispense souhaitée aux conditions suivantes :

- a) que le déposant prenne livraison des actions déposées en réponse à l'offre et non retirées et les règle, dans chaque cas, de la manière décrite aux présentes;
- b) que le déposant peut se prévaloir de la dispense du marché liquide;
- c) que le déposant se conforme aux obligations de la Regulation 14E.

Benoît Gascon  
Directeur principal du financement des sociétés

Décision n°: 2021-FS-0156

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse [www.canlii.org](http://www.canlii.org).

### 6.8.3 Refus

Aucune information.

#### **6.8.4 Divers**

Aucune information.

## **6.9 INFORMATION SUR LES VALEURS EN CIRCULATION**

### **6.9.1 Actions déposées entre les mains d'un tiers**

Aucune information.

### **6.9.2 Dispenses**

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse [www.canlii.org](http://www.canlii.org).

### **6.9.3 Refus**

Aucune information.

### **6.9.4 Révocations de l'état d'émetteur assujetti**

Aucune information.

### **6.9.5 Divers**

Aucune information.



## 6.10 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

## 6.11 ANNEXES ET AUTRES RENSEIGNEMENTS

## ANNEXE 1 DÉPÔTS DE DOCUMENTS D'INFORMATION

## RAPPORTS TRIMESTRIELS

	Date du document
CORPORATION DE SECURITE GARDA WORLD	2021-04-30
DESLAURIERS (PROJET IMMOBILIER) (LE)	2021-04-30
EMERGENCE GLOBAL ENTERPRISES INC.	2021-04-30
ERMITAGE DU LAC (PROJET IMMOBILIER)	2021-04-30
JOHANNSEN (PROJET IMMOBILIER) (LE)	2021-04-30
KANDAHAR (PROJET IMMOBILIER) (LE)	2021-04-30
LODGE DE LA MONTAGNE (PROJET IMMOBILIER) (LE)	2021-04-30
RED PINE EXPLORATION INC.	2021-04-30
REITMANS (CANADA) LIMITEE	2021-05-01
RESSOURCES QUINTO INC.	2021-04-30
ROYAL TREMBLANT (PROJET IMMOBILIER) LE	2021-04-30
SLAM EXPLORATION LTD.	2021-04-30
SOCIETE EN COMMANDITE SHEROBEE GLEN	2021-04-30
SOMMET DES NEIGES-PHASE I (PROJET IMMOBILIER) (LE)	2021-04-30
SOMMET DES NEIGES-PHASE II (PROJET IMMOBILIER) (LE)	2021-04-30
TECHNOLOGIES IBEX INC.	2021-04-30
TOUR DES VOYAGEURS (PROJET IMMOBILIER) (LA)	2021-04-30
TOUR DES VOYAGEURS - PHASE II (PROJET IMMOBILIER) (LA)	2021-04-30

## ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
ACASTI PHARMA INC.	2021-03-31
BRITISH COLUMBIA FERRY SERVICES INC.	2021-03-31
CATEGORIE ACTIONS AMERICAINES DE BASE IG MACKENZIE (#6103)	2021-03-31
CATEGORIE ACTIONS AMERICAINES DE BASE IG MACKENZIE II (#6103)	2021-03-31
CATEGORIE ACTIONS AMERICAINES DE BASE IG MACKENZIE III (#6103)	2021-03-31
CATEGORIE ACTIONS AMERICAINES GRANDE CAPITALISATION IG T. ROWE PRICE (#6103)	2021-03-31
CATEGORIE ACTIONS CANADIENNES IG FRANKLIN BISSETT (#6103)	2021-03-31
CATEGORIE ACTIONS CANADIENNES IG FRANKLIN BISSETT II (#6103)	2021-03-31
CATEGORIE ACTIONS CANADIENNES IG BEUTEL GOODMAN (#6103)	2021-03-31
CATEGORIE ACTIONS CANADIENNES IG FI (#6103)	2021-03-31
CATEGORIE ACTIONS CANADIENNES IG FI II (#6103)	2021-03-31
CATEGORIE ACTIONS ETRANGERES IG MACKENZIE IVY (#6103)	2021-03-31
CATEGORIE ACTIONS EUROPEENNE IG MACKENZIE (#6103)	2021-03-31
CATEGORIE ACTIONS EUROPEENNES MOYENNE CAPITALISATION IG MACKENZIE (#6103)	2021-03-31
CATEGORIE ACTIONS MONDIALES IG AGF (#6103)	2021-03-31
CATEGORIE ACTIONS NORD-AMERICAINES IG MACKENZIE (#6103)	2021-03-31
CATEGORIE ACTIONS NORD-AMERICAINES IG MACKENZIE II (#6103)	2021-03-31
CATEGORIE ACTIONS NORD-AMERICAINES IG MACKENZIE III (#6103)	2021-03-31

## ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
CATEGORIE ACTIONS NORD-AMERICAINES IG MACKENZIE IV (#6103)	2021-03-31
CATEGORIE ACTIONS NORD-AMERICAINES IG MACKENZIE V (#6103)	2021-03-31
CATEGORIE ACTIONS PANASIATIQUES IG MACKENZIE (#6103)	2021-03-31
CATEGORIE ACTIONS PANASIATIQUES IG MACKENZIE II (#6103)	2021-03-31
CATEGORIE CANADIENNE PETITE CAPITALISATION IG FIERA (#6103)	2021-03-31
CATEGORIE CANADIENNE PETITE ET MOYENNE CAPITALISATION IG MACKENZIE (#6103)	2021-03-31
CATEGORIE CANADIENNE PETITE ET MOYENNE CAPITALISATION IG MACKENZIE II (#6103)	2021-03-31
CATEGORIE CROISSANCE E.-U. IG AGF (#6103)	2021-03-31
CATEGORIE CROISSANCE E.-U. IG PUTNAM (#6103)	2021-03-31
CATEGORIE DECOUVERTES E.-U. IG MACKENZIE (#6103)	2021-03-31

## ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
CATEGORIE DECOUVERTES E.-U. IG MACKENZIE II (#6103)	2021-03-31
CATEGORIE DIVIDENDES IG MACKENZIE (#6103)	2021-03-31
CATEGORIE ENTREPRISES QUEBECOISES IG MACKENZIE (#6103)	2021-03-31
CATEGORIE EUROPE IG MACKENZIE IVY (#6103)	2021-03-31
CATEGORIE EUROPE IG MACKENZIE IVY II (#6103)	2021-03-31
CATEGORIE EUROPE IG MACKENZIE IVY III (#6103)	2021-03-31
CATEGORIE FONDS A REVENU FIXE INVESTISSEMENTS RUSSELL (#10820)	2021-03-31
CATEGORIE FONDS CIBLE D'ACTIONS AMERICAINES INVEST. RUSSELL (#10820)	2021-03-31
CATEGORIE FONDS CIBLE D'ACTIONS MONDIALES INVESTISSEM. RUSSELL (#10820)	2021-03-31
CATEGORIE FONDS CIBLE D'ACTIONS INVEST. CANADIENNES RUSSELL (#10820)	2021-03-31
CATEGORIE FONDS D'ACTIONS AMERICAINES INVESTISSEMENTS RUSSELL (#10820)	2021-03-31
CATEGORIE FONDS D'ACTIONS CANADIENNES INVESTISSEMENTS RUSSELL (#10820)	2021-03-31
CATEGORIE FONDS D'ACTIONS MARCHES EMERGENTS INVESTISSE. RUSSELL (#10820)	2021-03-31
CATEGORIE FONDS D'ACTIONS MONDIALES INVESTISSEMENTS RUSSELL (#10820)	2021-03-31
CATEGORIE FONDS D'ACTIONS OUTRE-MER INVESTISSEMENTS RUSSELL (#10820)	2021-03-31
CATEGORIE FONDS D'INFRASTRUCTURES MONDIALES INVESTISSE. RUSSELL (#10820)	2021-03-31
CATEGORIE FONDS D'OBLIGATIONS MONDIALES SANS CONTRAINTE INVEST. RUSSELL (#10820)	2021-03-31
CATEGORIE FONDS DE DIVIDENDES CANADIEN INVESTISSEMENTS RUSSELL (#10820)	2021-03-31
CATEGORIE FONDS DE PETITES SOCIETES MONDIALES INVESTISSE. RUSSELL (#10820)	2021-03-31

## ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
CATEGORIE FONDS DE REVENU A COURT TERME INVESTISSEMENTS RUSSELL (#10820)	2021-03-31
CATEGORIE FONDS DE TITRES DE CREANCE MONDIAUX INVESTISSEMENTS RUSSELL(#10820)	2021-03-31
CATEGORIE FONDS DU MARCHE MONETAIRE INVESTISSEMENTS RUSSELL (#10820)	2021-03-31
CATEGORIE GLOBALE SCIENCE ET TECHNOLOGIE INVESTORS (#6103)	2021-03-31
CATEGORIE INTERNATIONALE PACIFIQUE IG MACKENZIE (#6103)	2021-03-31
CATEGORIE ISR SUMMA IG MACKENZIE (#6103)	2021-03-31
CATEGORIE MARCHE MONETAIRE CANADIEN IG MACKENZIE (#6103)	2021-03-31
CATEGORIE MARCHES EMERGENTS IG JPMORGAN (#6103)	2021-03-31
CATEGORIE MONDIALE IG MACKENZIE (#6103)	2021-03-31

## ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
CATEGORIE MONDIALE IG MACKENZIE II (#6103)	2021-03-31
CATEGORIE MONDIALE IG MACKENZIE IV (#6103)	2021-03-31
CATEGORIE MONDIALE INFRASTRUCTURE IG MACKENZIE (#6103)	2021-03-31
CATEGORIE MONDIALE METAUX PRECIEUX IG MACKENZIE (#6103)	2021-03-31
CATEGORIE MONDIALE PRODUITS DE CONSOMMATION IG MACKENZIE (#6103)	2021-03-31
CATEGORIE MONDIALE RESSOURCES NATURELLES IG MACKENZIE (#6103)	2021-03-31
CATEGORIE MONDIALE SERVICES FINANCIERS IG MACKENZIE (#6103)	2021-03-31
CATEGORIE MONDIALE SOINS DE SANTE IG MACKENZIE (#6103)	2021-03-31
CATEGORIE MULTI-ACTIFS REVENU FIXE (#10820)	2021-03-31
CATEGORIE MULTI-ACTIFS STRATEGIE DE CROISSANCE (#10820)	2021-03-31
CATEGORIE MULTI-ACTIFS STRATEGIE DE CROISSANCE ET DE REVENU (#10820)	2021-03-31
CATEGORIE MULTI-ACTIFS STRATEGIE DE REVENU (#10820)	2021-03-31
CATEGORIE PETITE CAPITALISATION INTERNATIONALE IG MACKENZIE (#6103)	2021-03-31
CATEGORIE PORTE. DE CROISSANCE À LONG TERME INVESTISSEMENTS RUSSELL (#10820)	2021-03-31
CATEGORIE PORTEFEUILLE ACCENT CROISSANCE A RISQUE GERE IG (#6103)	2021-03-31
CATEGORIE PORTEFEUILLE DE REVENU EQUILIBRE A RISQUE GERE IG (#6103)	2021-03-31
CATEGORIE PORTEFEUILLE DE REVENU PRUDENT INVESTISSEMENTS RUSSELL (#10820)	2021-03-31
CATEGORIE PORTEFEUILLE DIVERSIFIE DE REVENU MENSUEL INVEST.RUSSELL(#10820)	2021-03-31
CATEGORIE PORTEFEUILLE EQUILIBRE INVESTISSEMENTS RUSSELL (#10820)	2021-03-31
CATEGORIE PORTEFEUILLE EQUILIBRE A RISQUE GERE IG (#6103)	2021-03-31
CATEGORIE PORTEFEUILLE EQUILIBRE DE CROIS. INVESTISSEMENTS RUSSELL (#10820)	2021-03-31

## ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
CATEGORIE PORTEFEUILLE ESSENTIEL DE REVENU INVESTISSEMENTS RUSSELL (#10820)	2021-03-31
CATEGORIE PORTEFEUILLE FONDAMENTAL IG - CROISSANCE (#6103)	2021-03-31
CATEGORIE PORTEFEUILLE FONDAMENTAL IG - CROISSANCE II (#6103)	2021-03-31
CATEGORIE PORTEFEUILLE FONDAMENTAL IG - EQUILIBRE CROISSANCE (#6103)	2021-03-31
CATEGORIE PORTEFEUILLE FONDAMENTAL IG - EQUILIBRE CROISSANCE II(#6103)	2021-03-31
CATEGORIE PORTEFEUILLE FONDAMENTAL IG - EQUILIBRE REVENU (#6103)	2021-03-31

## ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
CATEGORIE PORTEFEUILLE FONDAMENTALE IG - EQUILIBRE (#6103)	2021-03-31
CATEGORIE PRIVEE ACTIONS AMERICAINES PROFIL (#6103)	2021-03-31
CATEGORIE PRIVEE ACTIONS CANADIENNES PROFIL (#6103)	2021-03-31
CATEGORIE PRIVEE ACTIONS INTERNATIONALES PROFIL (#6103)	2021-03-31
CATEGORIE PRIVEE MARCHES EMERGENTS PROFIL (#6103)	2021-03-31
EVERTZ TECHNOLOGIES LIMITED	2021-04-30
FONDACTION, LE FONDS DE DEVELOPPEMENT DE LA CONFEDERATION DES SYNDICATS NATIONAL	2021-05-31
FONDS A REVENU FIXE INVESTISSEMENTS RUSSELL (#10820)	2021-03-31
FONDS AMERICAIN A REVENU ELEVE IG PUTNAM (#6103)	2021-03-31
FONDS CANADIEN A REVENU ELEVE IG MACKENZIE (#6103)	2021-03-31
FONDS CANADIEN EQUILIBRE IG BEUTEL GOODMAN (#6103)	2021-03-31
FONDS CANADIEN EQUILIBRE IG CI (#6103)	2021-03-31
FONDS CANADIEN PETITE CAPITALISATION IG BEUTEL GOODMAN (#6103)	2021-03-31
FONDS CANADIEN PETITE CAPITALISATION IG FIERA (#6103)	2021-03-31
FONDS CANADIEN PETITE ET MOYENNE CAPITALISATION IG MACKENZIE (#6103)	2021-03-31
FONDS CIBLE D'ACTIONS AMERICAINES INVESTISSEMENTS RUSSELL (#10820)	2021-03-31
FONDS CIBLE D'ACTIONS CANADIENNES INVESTISSEMENTS RUSSELL (#10820)	2021-03-31
FONDS CIBLE D'ACTIONS MONDIALES INVESTISSEMENTS RUSSELL (#10820)	2021-03-31
FONDS D'ÉQUITÉ NEWOAK FINANCE I	2020-12-31
FONDS D'ACTIONS AMERICAINES INVESTISSEMENTS RUSSELL (#10820)	2021-03-31
FONDS D'ACTIONS AMERICAINES DE BASE IG MACKENZIE (#6103)	2021-03-31
FONDS D'ACTIONS AMERICAINES GRANDE CAPITALISATION IG T.ROWE PRICE (#6103)	2021-03-31
FONDS D'ACTIONS CANADIENNES INVESTISSEMENTS RUSSELL (#10820)	2021-03-31
FONDS D'ACTIONS CANADIENNES A FAIBLE VOLATILITE IG MACKENZIE (#6103)	2021-03-31
FONDS D'ACTIONS CANADIENNES IG BEUTEL GOODMAN (#6103)	2021-03-31
FONDS D'ACTIONS CANADIENNES IG FI (#6103)	2021-03-31

## ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
FONDS D' ACTIONS CANADIENNES IG FRANKLIN BISETT (#6103)	2021-03-31
FONDS D' ACTIONS EUROPEENES IG MACKENZIE (#6103)	2021-03-31
FONDS D' ACTIONS EUROPEENES MOYENNE CAPITALISATION IG MACKENZIE (#6103)	2021-03-31

## ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
FONDS D' ACTIONS GROUPE INVESTORS (#41851)	2021-03-31
FONDS D' ACTIONS INTERNATIONALES IG BLACKROCK	2021-03-31
FONDS D' ACTIONS MARCHES EMERGENTS INVESTISSEMENTS RUSSELL (#10820)	2021-03-31
FONDS D' ACTIONS MONDIALES INVESTISSEMENTS RUSSELL (#10820)	2021-03-31
FONDS D' ACTIONS MONDIALES A FAIBLE VOLATILITE IG IRISH LIFE (#6103)	2021-03-31
FONDS D' ACTIONS MONDIALES ESG INVESTISSEMENTS RUSSELL (#10820)	2021-03-31
FONDS D' ACTIONS MONDIALES IG AGF (#6103)	2021-03-31
FONDS D' ACTIONS NORD-AMERICAINES IG MACKENZIE (#6103)	2021-03-31
FONDS D' ACTIONS OUTRE-MER INVESTISSEMENTS RUSSELL (#10820)	2021-03-31
FONDS D' ACTIONS PANASIATIQUES IG MACKENZIE (#6103)	2021-03-31
FONDS D' ENTREPRISES QUEBECOISES IG MACKENZIE (#6103)	2021-03-31
FONDS D' INFRASTRUCTURES MONDIALES INVESTISSEMENTS RUSSELL (#10820)	2021-03-31
FONDS D' INV. D' OBL. INDEXEES SUR L' INFLATION INVESTISSEM. RUSSELL (#10820)	2021-03-31
FONDS D' INVESTISSEMENT A REVENU FIXE CANADIEN INVESTISSEMENTS RUSSELL (#10820)	2021-03-31
FONDS D' INVESTISSEMENT CANADIEN DE LIQUID. INVESTISSEMENTS RUSSELL (#10820)	2021-03-31
FONDS D' OBLIGATIONS DE SOCIETES CANADIENNES IG MACKENZIE (#6103)	2021-03-31
FONDS D' OBLIGATIONS MONDIALES IG PIMCO	2021-03-31
FONDS D' OBLIGATIONS MONDIALES SANS CONTRAINTE INVEST. RUSSELL (#10820)	2021-03-31
FONDS D' OPPORTUNITES DE REVENU INVESTISSEMENTS RUSSELL	2021-03-31
FONDS DE BIENS IMMOBILIERS INVESTORS (#6103)	2021-03-31
FONDS DE CROISSANCE E.-U. IG PUTNAM (#6103)	2021-03-31
FONDS DE CROISSANCE E.-U. IG PUTNAM II (#6103)	2021-03-31
FONDS DE DIVIDENDES CANADIEN INVESTISSEMENTS RUSSELL (#10820)	2021-03-31
FONDS DE DIVIDENDES ET DE CROISSANCE IG MACKENZIE (#6103)	2021-03-31
FONDS DE DIVIDENDES IG MACKENZIE (#6103)	2021-03-31
FONDS DE MARCHÉ MONÉTAIRE CANADIEN IG MACKENZIE (#6103)	2021-03-31
FONDS DE MARCHÉ MONÉTAIRE E.-U. IG MACKENZIE (#6103)	2021-03-31
FONDS DE MARCHES EMERGENTS IG JPMORGAN (#6103)	2021-03-31
FONDS DE PETITES SOCIETES MONDIALES INVESTISSEMENTS RUSSELL (#10820)	2021-03-31

## ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
FONDS DE REVENU A COURT TERME INVESTISSEMENTS RUSSELL (#10820)	2021-03-31
FONDS DE REVENU A TAUX VARIABLE IG MACKENZIE (#6103)	2021-03-31
FONDS DE REVENU D' ACTIONS CANADIENNES IG MACKENZIE (#6103)	2021-03-31
FONDS DE REVENU GROUPE INVESTORS (#41851)	2021-03-31
FONDS DE REVENU IG MACKENZIE (#6103)	2021-03-31
FONDS DE REVENU STRATEGIQUE IG MACKENZIE (#6103)	2021-03-31
FONDS DE TITRES DE CREANCE MONDIAUX INVESTISSEMENTS RUSSELL (#10820)	2021-03-31
FONDS DECOUVERTES E.-U. IG MACKENZIE (#6103)	2021-03-31
FONDS DU MARCHE MONETAIRE INVESTISSEMENTS RUSSELL (#10820)	2021-03-31
FONDS EN GESTION COMMUNE DE MARCHES EMERGENTS JPMORGAN - IG (#41851)	2021-03-31
FONDS EN GESTION COMMUNE IG MACKENZIE - MONDIAL LIE A L'INFLATION (#41851)	2021-03-31
FONDS ENREGISTRE DE DIVIDENDES AMERICAINS IG MACKENZIE (#6103)	2021-03-31
FONDS EUROPEEN IG MACKENZIE IVY (#6103)	2021-03-31
FONDS GEST. COMMUNE IG MACKENZIE-ACTIONS A FAIBLE VOLAT.MARCHES EMERGENTS(#41851)	2021-03-31
FONDS GLOBAL SCIENCE ET TECHNOLOGIE IG MACKENZIE (#6103)	2021-03-31
FONDS GLOBAL SERVICES FINANCIERS IG MACKENZIE (#6103)	2021-03-31
FONDS HYPOTHECAIRE ET DE REVENU A COURT TERME IG MACKENZIE (#6103)	2021-03-31
FONDS IMMOBILIER MONDIAL INVESTISSEMETS RUSSELL (#10820)	2021-03-31
FONDS INTERNATIONAL PACIFIQUE IG MACKENZIE (#6103)	2021-03-31
FONDS INTERNATIONAL PETITE CAPITALISATION IG MACKENZIE (#6103)	2021-03-31
FONDS ISR SUMMA IG MACKENZIE (#6103)	2021-03-31
FONDS MONDIAL D'OBLIGATIONS IG MACKENZIE (#6103)	2021-03-31
FONDS MONDIAL DE DIVIDENDES IG MACKENZIE (#6103)	2021-03-31
FONDS MONDIAL DE RESSOURCES NATURELLES IG MACKENZIE (#6103)	2021-03-31
FONDS MONDIAL IG MACKENZIE (#6103)	2021-03-31
FONDS MULTI-FACTEURS ACTIONS AMERICAINES INVESTISSEMENTS RUSSELL (#10820)	2021-03-31
FONDS MULTI-FACTEURS ACTIONS CANADIENNES INVESTISSEMENTS RUSSELL (#10820)	2021-03-31
FONDS MULTI-FACTEURS ACTIONS INTERNAT. INVESTISSEMENTS RUSSELL (#10820)	2021-03-31
FONDS MULTI-FACTEURS EQUILIBRE MONDIAL INVESTISSEMENTS RUSSELL (#10820)	2021-03-31

## ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
FONDS MUTUEL IG MACKENZIE DU CANADA (#6103)	2021-03-31
FONDS PRIVE A FAIBLE VOLATILITE PROFIL (#44066)	2021-03-31
FONDS PRIVE D' ACTIONS AMERICAINES PROFIL (#6103)	2021-03-31
FONDS PRIVE D' ACTIONS CANADIENNES PROFIL (#6103)	2021-03-31



## ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
FONDS PRIVE D'ACTIONS INTERNATIONALES PROFIL (#6103)	2021-03-31
FONDS PRIVE DE FNB PROFIL (#44066)	2021-03-31
FONDS PRIVE DE MARCHES EMERGENTS PROFIL (#6103)	2021-03-31
FONDS PRIVE DE PLACEMENTS ALTERNATIFS PROFIL (#43843)	2021-03-31
FONDS PRIVE DE REPARTITION ACTIVE PROFIL I (#44066)	2021-03-31
FONDS PRIVE DE REPARTITION ACTIVE PROFIL II (#44066)	2021-03-31
FONDS PRIVE DE REPARTITION ACTIVE PROFIL III (#44066)	2021-03-31
FONDS PRIVE DE TITRES A REVENU FIXE PROFIL (#6103)	2021-03-31
MULTI-ACTIFS ACTIONS INTERNATIONALES (#10820)	2021-03-31
MULTI-ACTIFS REVENU FIXE (#10820)	2021-03-31
MULTI-ACTIFS STRATEGIE DE CROISSANCE (#10820)	2021-03-31
MULTI-ACTIFS STRATEGIE DE CROISSANCE ET DE REVENU (#10820)	2021-03-31
MULTI-ACTIFS STRATEGIE DE REVENU(#10820)	2021-03-31
PALEO RESOURCES, INC.	2020-12-31
PORTEFEUILLE A VERSEMENTS GERE IG (#21940)	2021-03-31
PORTEFEUILLE A VERSEMENTS GERES ET DE CROISSANCE BONIFIEE IG (#21940)	2021-03-31
PORTEFEUILLE A VERSEMENTS GERES ET DE CROISSANCE IG (#21940)	2021-03-31
PORTEFEUILLE ACCENT CROISSANCE A RISQUE GERE IG (#6103)	2021-03-31
PORTEFEUILLE ACCENT REVENU A RISQUE GERE IG (#6103)	2021-03-31
PORTEFEUILLE D'ACTIFS REELS INVESTISSEMENTS RUSSELL (#10820)	2021-03-31
PORTEFEUILLE D'ACTIONS MONDIALES PROFIL (#43850)	2021-03-31
PORTEFEUILLE DE CROISSANCE INVESTORS (#6103)	2021-03-31
PORTEFEUILLE DE CROISSANCE PLUS INVESTORS (#6103)	2021-03-31
PORTEFEUILLE DE CROISSANCE RETRAITE INVESTORS (#6103)	2021-03-31
PORTEFEUILLE DE RETRAITE PLUS INVESTORS (#6103)	2021-03-31

## ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
PORTEFEUILLE DE REVENU EQUILIBRE A RISQUE GERE IG (#6103)	2021-03-31
PORTEFEUILLE DE REVENU PLUS INVESTORS (#6103)	2021-03-31
PORTEFEUILLE DE REVENU PRUDENT INVESTISSEMENTS RUSSELL (#10820)	2021-03-31
PORTEFEUILLE EQUILIBRE A RISQUE GERE IG (#6103)	2021-03-31
PORTEFEUILLE EQUILIBRE D'ACTIONS MONDIALES PROFIL (#43850)	2021-03-31
PORTEFEUILLE EQUILIBRE DE CROISSANCE INVESTISSEMENTS RUSSELL (#10820)	2021-03-31
PORTEFEUILLE EQUILIBRE DE REVENU FIXE MONDIAL PROFIL (#43850)	2021-03-31
PORTEFEUILLE EQUILIBRE INVESTISSEMENTS RUSSELL (#10820)	2021-03-31
PORTEFEUILLE EQUILIBRE MONDIAL NEUTRE PROFIL (#43850)	2021-03-31
PORTEFEUILLE ESSENTIEL DE REVENU INVESTISSEMENTS RUSSELL(#10820)	2021-03-31
PORTEFEUILLE FONDAMENTAL IG - ACCENT REVENU (#6103)	2021-03-31
PORTEFEUILLE FONDAMENTAL IG - CROISSANCE (#6103)	2021-03-31
PORTEFEUILLE FONDAMENTAL IG - EQUILIBRE (#6103)	2021-03-31

## ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
PORTEFEUILLE FONDAMENTAL IG - EQUILIBRE CROISSANCE (#6103)	2021-03-31
PORTEFEUILLE FONDAMENTAL IG - EQUILIBRE REVENU (#6103)	2021-03-31
PORTEFEUILLE FONDAMENTAL IG - MONDIAL REVENU (#6103)	2021-03-31
PORTEFEUILLE FONDAMENTAL IG - REVENU (#6103)	2021-03-31
PORTEFEUILLE PILIER INVESTORS (#6103)	2021-03-31
REX OPPORTUNITY CORP.	2021-03-31
SOBEYS INC.	2021-05-01

## RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
ACASTI PHARMA INC.	2021-03-31
BRITISH COLUMBIA FERRY SERVICES INC.	2021-03-31
CATEGORIE ACTIONS AMERICAINES DE BASE IG MACKENZIE (#6103)	2021-03-31
CATEGORIE ACTIONS AMERICAINES DE BASE IG MACKENZIE II (#6103)	2021-03-31
CATEGORIE ACTIONS AMERICAINES DE BASE IG MACKENZIE III (#6103)	2021-03-31
CATEGORIE ACTIONS AMERICAINES GRANDE CAPITALISATION IG T. ROWE PRICE (#6103)	2021-03-31
CATEGORIE ACTIONS CANADIENNES IG FRANKLIN BISSETT (#6103)	2021-03-31
CATEGORIE ACTIONS CANADIENNES IG FRANKLIN BISSETT II (#6103)	2021-03-31
CATEGORIE ACTIONS CANADIENNES IG BEUTEL GOODMAN (#6103)	2021-03-31
CATEGORIE ACTIONS CANADIENNES IG FI (#6103)	2021-03-31
CATEGORIE ACTIONS CANADIENNES IG FI II (#6103)	2021-03-31
CATEGORIE ACTIONS ETRANGERES IG MACKENZIE IVY (#6103)	2021-03-31
CATEGORIE ACTIONS EUROPEENNE IG MACKENZIE (#6103)	2021-03-31
CATEGORIE ACTIONS EUROPEENNES MOYENNE CAPITALISATION IG MACKENZIE (#6103)	2021-03-31
CATEGORIE ACTIONS MONDIALES IG AGF (#6103)	2021-03-31
CATEGORIE ACTIONS NORD-AMERICAINES IG MACKENZIE (#6103)	2021-03-31
CATEGORIE ACTIONS NORD-AMERICAINES IG MACKENZIE II (#6103)	2021-03-31
CATEGORIE ACTIONS NORD-AMERICAINES IG MACKENZIE III (#6103)	2021-03-31
CATEGORIE ACTIONS NORD-AMERICAINES IG MACKENZIE IV (#6103)	2021-03-31
CATEGORIE ACTIONS NORD-AMERICAINES IG MACKENZIE V (#6103)	2021-03-31
CATEGORIE ACTIONS PANASIATIQUES IG MACKENZIE (#6103)	2021-03-31
CATEGORIE ACTIONS PANASIATIQUES IG MACKENZIE II (#6103)	2021-03-31
CATEGORIE CANADIENNE PETITE CAPITALISATION IG FIERA (#6103)	2021-03-31
CATEGORIE CANADIENNE PETITE ET MOYENNE CAPITALISATION IG MACKENZIE (#6103)	2021-03-31
CATEGORIE CANADIENNE PETITE ET MOYENNE CAPITALISATION IG MACKENZIE II (#6103)	2021-03-31
CATEGORIE CROISSANCE E.-U. IG AGF (#6103)	2021-03-31
CATEGORIE CROISSANCE E.-U. IG PUTNAM (#6103)	2021-03-31
CATEGORIE DECOUVERTES E.-U. IG MACKENZIE (#6103)	2021-03-31

## RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
CATEGORIE DECOUVERTES E.-U. IG MACKENZIE II (#6103)	2021-03-31
CATEGORIE DIVIDENDES IG MACKENZIE (#6103)	2021-03-31
CATEGORIE ENTREPRISES QUEBECOISES IG MACKENZIE (#6103)	2021-03-31
CATEGORIE EUROPE IG MACKENZIE IVY (#6103)	2021-03-31
CATEGORIE EUROPE IG MACKENZIE IVY II (#6103)	2021-03-31
CATEGORIE EUROPE IG MACKENZIE IVY III (#6103)	2021-03-31
CATEGORIE FONDS A REVENU FIXE INVESTISSEMENTS RUSSELL (#10820)	2021-03-31
CATEGORIE FONDS CIBLE D'ACTIONS AMERICAINES INVEST. RUSSELL (#10820)	2021-03-31
CATEGORIE FONDS CIBLE D'ACTIONS MONDIALES INVESTISSEM. RUSSELL (#10820)	2021-03-31
CATEGORIE FONDS CIBLE D'ACTIONS INVEST. CANADIENNES RUSSELL (#10820)	2021-03-31
CATEGORIE FONDS D'ACTIONS AMERICAINES INVESTISSEMENTS RUSSELL (#10820)	2021-03-31
CATEGORIE FONDS D'ACTIONS CANADIENNES INVESTISSEMENTS RUSSELL (#10820)	2021-03-31
CATEGORIE FONDS D'ACTIONS MARCHES EMERGENTS INVESTISSE. RUSSELL (#10820)	2021-03-31
CATEGORIE FONDS D'ACTIONS MONDIALES INVESTISSEMENTS RUSSELL (#10820)	2021-03-31
CATEGORIE FONDS D'ACTIONS OUTRE-MER INVESTISSEMENTS RUSSELL (#10820)	2021-03-31
CATEGORIE FONDS D'INFRASTRUCTURES MONDIALES INVESTISSE. RUSSELL (#10820)	2021-03-31
CATEGORIE FONDS D'OBLIGATIONS MONDIALES SANS CONTRAINTE INVEST. RUSSELL (#10820)	2021-03-31
CATEGORIE FONDS DE DIVIDENDES CANADIEN INVESTISSEMENTS RUSSELL (#10820)	2021-03-31
CATEGORIE FONDS DE PETITES SOCIETES MONDIALES INVESTISSE. RUSSELL (#10820)	2021-03-31
CATEGORIE FONDS DE REVENU A COURT TERME INVESTISSEMETNS RUSSELL (#10820)	2021-03-31
CATEGORIE FONDS DE TITRES DE CREANCE MONDIAUX INVESTISSEMENTS RUSSELL(#10820)	2021-03-31
CATEGORIE FONDS DU MARCHE MONETAIRE INVESTISSEMENTS RUSSELL (#10820)	2021-03-31
CATEGORIE GLOBALE SCIENCE ET TECHNOLOGIE INVESTORS (#6103)	2021-03-31
CATEGORIE INTERNATIONALE PACIFIQUE IG MACKENZIE (#6103)	2021-03-31
CATEGORIE ISR SUMMA IG MACKENZIE (#6103)	2021-03-31
CATEGORIE MARCHE MONETAIRE CANADIEN IG MACKENZIE (#6103)	2021-03-31
CATEGORIE MARCHES EMERGENTS IG JPMORGAN (#6103)	2021-03-31
CATEGORIE MONDIALE IG MACKENZIE (#6103)	2021-03-31

#### RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
CATEGORIE MONDIALE IG MACKENZIE II (#6103)	2021-03-31

## RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
CATEGORIE MONDIALE IG MACKENZIE IV (#6103)	2021-03-31
CATEGORIE MONDIALE INFRASTRUCTURE IG MACKENZIE (#6103)	2021-03-31
CATEGORIE MONDIALE METAUX PRECIEUX IG MACKENZIE (#6103)	2021-03-31
CATEGORIE MONDIALE PRODUITS DE CONSOMMATION IG MACKENZIE (#6103)	2021-03-31
CATEGORIE MONDIALE SERVICES FINANCIERS IG MACKENZIE (#6103)	2021-03-31
CATEGORIE MONDIALE SOINS DE SANTE IG MACKENZIE (#6103)	2021-03-31
CATEGORIE MULTI-ACTIFS REVENU FIXE (#10820)	2021-03-31
CATEGORIE MULTI-ACTIFS STRATEGIE DE CROISSANCE (#10820)	2021-03-31
CATEGORIE MULTI-ACTIFS STRATEGIE DE CROISSANCE ET DE REVENU (#10820)	2021-03-31
CATEGORIE MULTI-ACTIFS STRATEGIE DE REVENU (#10820)	2021-03-31
CATEGORIE PETITE CAPITALISATION INTERNATIONALE IG MACKENZIE (#6103)	2021-03-31
CATEGORIE PORTE. DE CROISSANCE À LONG TERME INVESTISSEMENTS RUSSELL (#10820)	2021-03-31
CATEGORIE PORTEFEUILLE ACCENT CROISSANCE A RISQUE GERE IG (#6103)	2021-03-31
CATEGORIE PORTEFEUILLE DE REVENU EQUILIBRE A RISQUE GERE IG (#6103)	2021-03-31
CATEGORIE PORTEFEUILLE DE REVENU PRUDENT INVESTISSEMENTS RUSSELL (#10820)	2021-03-31
CATEGORIE PORTEFEUILLE DIVERSIFIE DE REVENU MENSUEL INVEST.RUSSELL(#10820)	2021-03-31
CATEGORIE PORTEFEUILLE EQUILIBRE INVESTISSEMENTS RUSSELL (#10820)	2021-03-31
CATEGORIE PORTEFEUILLE EQUILIBRE A RISQUE GERE IG (#6103)	2021-03-31
CATEGORIE PORTEFEUILLE EQUILIBRE DE CROIS. INVESTISSEMENTS RUSSELL (#10820)	2021-03-31
CATEGORIE PORTEFEUILLE ESSENTIEL DE REVENU INVESTISSEMENTS RUSSELL (#10820)	2021-03-31
CATEGORIE PORTEFEUILLE FONDAMENTAL IG - CROISSANCE (#6103)	2021-03-31
CATEGORIE PORTEFEUILLE FONDAMENTAL IG - CROISSANCE II (#6103)	2021-03-31
CATEGORIE PORTEFEUILLE FONDAMENTAL IG - EQUILIBRE CROISSANCE (#6103)	2021-03-31
CATEGORIE PORTEFEUILLE FONDAMENTAL IG - EQUILIBRE CROISSANCE II(#6103)	2021-03-31
CATEGORIE PORTEFEUILLE FONDAMENTAL IG - EQUILIBRE REVENU (#6103)	2021-03-31
CATEGORIE PORTEFEUILLE FONDAMENTALE IG - EQUILIBRE (#6103)	2021-03-31

## RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
CATEGORIE PRIVEE ACTIONS AMERICAINES PROFIL (#6103)	2021-03-31
CATEGORIE PRIVEE ACTIONS CANADIENNES PROFIL (#6103)	2021-03-31
CATEGORIE PRIVEE ACTIONS INTERNATIONALES PROFIL (#6103)	2021-03-31

## RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
CATEGORIE PRIVEE MARCHES EMERGENTS PROFIL (#6103)	2021-03-31
EVERTZ TECHNOLOGIES LIMITED	2021-04-30
FONDACTION, LE FONDS DE DEVELOPPEMENT DE LA CONFEDERATION DES SYNDICATS NATIONAL	2021-05-31
FONDS A REVENU FIXE INVESTISSEMENTS RUSSELL (#10820)	2021-03-31
FONDS AMERICAIN A REVENU ELEVE IG PUTNAM (#6103)	2021-03-31
FONDS CANADIEN A REVENU ELEVE IG MACKENZIE (#6103)	2021-03-31
FONDS CANADIEN EQUILIBRE IG BEUTEL GOODMAN (#6103)	2021-03-31
FONDS CANADIEN EQUILIBRE IG CI (#6103)	2021-03-31
FONDS CANADIEN PETITE CAPITALISATION IG BEUTEL GOODMAN (#6103)	2021-03-31
FONDS CANADIEN PETITE CAPITALISATION IG FIERA (#6103)	2021-03-31
FONDS CANADIEN PETITE ET MOYENNE CAPITALISATION IG MACKENZIE (#6103)	2021-03-31
FONDS CIBLE D'ACTIONS AMERICAINES INVESTISSEMENTS RUSSELL (#10820)	2021-03-31
FONDS CIBLE D'ACTIONS CANADIENNES INVESTISSEMENTS RUSSELL (#10820)	2021-03-31
FONDS CIBLE D'ACTIONS MONDIALES INVESTISSEMENTS RUSSELL (#10820)	2021-03-31
FONDS D'ACTIONS AMERICAINES INVESTISSEMENTS RUSSELL (#10820)	2021-03-31
FONDS D'ACTIONS AMERICAINES DE BASE IG MACKENZIE (#6103)	2021-03-31
FONDS D'ACTIONS AMERICAINES GRANDE CAPITALISATION IG T. ROWE PRICE (#6103)	2021-03-31
FONDS D'ACTIONS CANADIENNES INVESTISSEMENTS RUSSELL (#10820)	2021-03-31
FONDS D'ACTIONS CANADIENNES A FAIBLE VOLATILITE IG MACKENZIE (#6103)	2021-03-31
FONDS D'ACTIONS CANADIENNES IG BEUTEL GOODMAN (#6103)	2021-03-31
FONDS D'ACTIONS CANADIENNES IG FI (#6103)	2021-03-31
FONDS D'ACTIONS CANADIENNES IG FRANKLIN BISETT (#6103)	2021-03-31
FONDS D'ACTIONS EUROPEENES IG MACKENZIE (#6103)	2021-03-31
FONDS D'ACTIONS EUROPEENES MOYENNE CAPITALISATION IG MACKENZIE (#6103)	2021-03-31
FONDS D'ACTIONS INTERNATIONALES IG BLACKROCK	2021-03-31

## RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
FONDS D'ACTIONS MARCHES EMERGENTS INVESTISSEMENTS RUSSELL (#10820)	2021-03-31
FONDS D'ACTIONS MONDIALES INVESTISSEMENTS RUSSELL (#10820)	2021-03-31
FONDS D'ACTIONS MONDIALES A FAIBLE VOLATILITE IG IRISH LIFE (#6103)	2021-03-31
FONDS D'ACTIONS MONDIALES ESG INVESTISSEMENTS RUSSELL (#10820)	2021-03-31
FONDS D'ACTIONS MONDIALES IG AGF (#6103)	2021-03-31
FONDS D'ACTIONS NORD-AMERICAINES IG MACKENZIE (#6103)	2021-03-31
FONDS D'ACTIONS OUTRE-MER INVESTISSEMENTS RUSSELL (#10820)	2021-03-31
FONDS D'ACTIONS PANASIATIQUES IG MACKENZIE (#6103)	2021-03-31
FONDS D'ENTREPRISES QUEBECOISES IG MACKENZIE (#6103)	2021-03-31

RAPPORTS ANNUELS	
	Date du document
FONDS D'INFRASTRUCTURES MONDIALES INVESTISSEMENTS RUSSELL (#10820)	2021-03-31
FONDS D'INV. D'OBL. INDEXEES SUR L'INFLATION INVESTISSEM. RUSSELL(#10820)	2021-03-31
FONDS D'INVESTISSEMENT A REVENU FIXE CANADIEN INVESTISSEMENTS RUSSELL(#10820)	2021-03-31
FONDS D'INVESTISSEMENT CANADIEN DE LIQUID. INVESTISSEMENTS RUSSELL (#10820)	2021-03-31
FONDS D'OBLIGATIONS DE SOCIETES CANADIENNES IG MACKENZIE (#6103)	2021-03-31
FONDS D'OBLIGATIONS MONDIALES IG PIMCO	2021-03-31
FONDS D'OBLIGATIONS MONDIALES SANS CONTRAINTE INVEST. RUSSELL (#10820)	2021-03-31
FONDS D'OPPORTUNITES DE REVENU INVESTISSEMENTS RUSSELL	2021-03-31
FONDS DE BIENS IMMOBILIERS INVESTORS (#6103)	2021-03-31
FONDS DE CROISSANCE E.-U. IG PUTNAM (#6103)	2021-03-31
FONDS DE CROISSANCE E.-U. IG PUTNAM II (#6103)	2021-03-31
FONDS DE DIVIDENDES CANADIEN INVESTISSEMENTS RUSSELL (#10820)	2021-03-31
FONDS DE DIVIDENDES ET DE CROISSANCE IG MACKENZIE (#6103)	2021-03-31
FONDS DE DIVIDENDES IG MACKENZIE (#6103)	2021-03-31
FONDS DE MARCHÉ MONÉTAIRE CANADIEN IG MACKENZIE (#6103)	2021-03-31
FONDS DE MARCHÉ MONÉTAIRE E.-U. IG MACKENZIE (#6103)	2021-03-31
FONDS DE MARCHES EMERGENTS IG JPMORGAN (#6103)	2021-03-31
FONDS DE PETITES SOCIETES MONDIALES INVESTISSEMENTS RUSSELL(#10820)	2021-03-31
FONDS DE REVENU A COURT TERME INVESTISSEMENTS RUSSELL (#10820)	2021-03-31
FONDS DE REVENU A TAUX VARIABLE IG MACKENZIE (#6103)	2021-03-31

RAPPORTS ANNUELS	
	Date du document
FONDS DE REVENU D' ACTIONS CANADIENNES IG MACKENZIE (#6103)	2021-03-31
FONDS DE REVENU IG MACKENZIE (#6103)	2021-03-31
FONDS DE REVENU STRATEGIQUE IG MACKENZIE (#6103)	2021-03-31
FONDS DE TITRES DE CREANCE MONDIAUX INVESTISSEMENTS RUSSELL (#10820)	2021-03-31
FONDS DECOUVERTES E.-U. IG MACKENZIE (#6103)	2021-03-31
FONDS DU MARCHÉ MONÉTAIRE INVESTISSEMENTS RUSSELL (#10820)	2021-03-31
FONDS ENREGISTRE DE DIVIDENDES AMERICAINS IG MACKENZIE (#6103)	2021-03-31
FONDS EUROPEEN IG MACKENZIE IVY (#6103)	2021-03-31
FONDS GLOBAL SCIENCE ET TECHNOLOGIE IG MACKENZIE (#6103)	2021-03-31
FONDS GLOBAL SERVICES FINANCIERS IG MACKENZIE (#6103)	2021-03-31
FONDS HYPOTHECAIRE ET DE REVENU A COURT TERME IG MACKENZIE (#6103)	2021-03-31
FONDS IMMOBILIER MONDIAL INVESTISSEMETS RUSSELL (#10820)	2021-03-31
FONDS INTERNATIONAL PACIFIQUE IG MACKENZIE (#6103)	2021-03-31

## RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
FONDS INTERNATIONAL PETITE CAPITALISATION IG MACKENZIE (#6103)	2021-03-31
FONDS ISR SUMMA IG MACKENZIE (#6103)	2021-03-31
FONDS MONDIAL D'OBLIGATIONS IG MACKENZIE (#6103)	2021-03-31
FONDS MONDIAL DE DIVIDENDES IG MACKENZIE (#6103)	2021-03-31
FONDS MONDIAL DE RESSOURCES NATURELLES IG MACKENZIE (#6103)	2021-03-31
FONDS MONDIAL IG MACKENZIE (#6103)	2021-03-31
FONDS MULTI-FACTEURS ACTIONS AMERICAINES INVESTISSEMENTS RUSSELL (#10820)	2021-03-31
FONDS MULTI-FACTEURS ACTIONS CANADIENNES INVESTISSEMENTS RUSSELL (#10820)	2021-03-31
FONDS MULTI-FACTEURS ACTIONS INTERNAT. INVESTISSEMENTS RUSSELL (#10820)	2021-03-31
FONDS MULTI-FACTEURS EQUILIBRE MONDIAL INVESTISSEMENTS RUSSELL (#10820)	2021-03-31
FONDS MUTUEL IG MACKENZIE DU CANADA (#6103)	2021-03-31
MULTI-ACTIFS ACTIONS INTERNATIONALES (#10820)	2021-03-31
MULTI-ACTIFS REVENU FIXE (#10820)	2021-03-31
MULTI-ACTIFS STRATEGIE DE CROISSANCE (#10820)	2021-03-31
MULTI-ACTIFS STRATEGIE DE CROISSANCE ET DE REVENU (#10820)	2021-03-31
MULTI-ACTIFS STRATEGIE DE REVENU(#10820)	2021-03-31
PALEO RESOURCES, INC.	2020-12-31
PORTEFEUILLE A VERSEMENTS GERE IG (#21940)	2021-03-31

## RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
PORTEFEUILLE A VERSEMENTS GERES ET DE CROISSANCE BONIFIEE IG (#21940)	2021-03-31
PORTEFEUILLE A VERSEMENTS GERES ET DE CROISSANCE IG (#21940)	2021-03-31
PORTEFEUILLE ACCENT CROISSANCE A RISQUE GERE IG (#6103)	2021-03-31
PORTEFEUILLE ACCENT REVENU A RISQUE GERE IG (#6103)	2021-03-31
PORTEFEUILLE D'ACTIFS REELS INVESTISSEMENTS RUSSELL (#10820)	2021-03-31
PORTEFEUILLE DE CROISSANCE INVESTORS (#6103)	2021-03-31
PORTEFEUILLE DE CROISSANCE PLUS INVESTORS (#6103)	2021-03-31
PORTEFEUILLE DE CROISSANCE RETRAITE INVESTORS (#6103)	2021-03-31
PORTEFEUILLE DE RETRAITE PLUS INVESTORS (#6103)	2021-03-31
PORTEFEUILLE DE REVENU EQUILIBRE A RISQUE GERE IG (#6103)	2021-03-31
PORTEFEUILLE DE REVENU PLUS INVESTORS (#6103)	2021-03-31
PORTEFEUILLE DE REVENU PRUDENT INVESTISSEMENTS RUSSELL (#10820)	2021-03-31
PORTEFEUILLE EQUILIBRE A RISQUE GERE IG (#6103)	2021-03-31
PORTEFEUILLE EQUILIBRE DE CROISSANCE INVESTISSEMENTS RUSSELL (#10820)	2021-03-31
PORTEFEUILLE EQUILIBRE INVESTISSEMENTS RUSSELL (#10820)	2021-03-31
PORTEFEUILLE ESSENTIEL DE REVENU INVESTISSEMENTS RUSSELL(#10820)	2021-03-31
PORTEFEUILLE FONDAMENTAL IG - ACCENT REVENU (#6103)	2021-03-31

*RAPPORTS ANNUELS*

	Date du document
PORTEFEUILLE FONDAMENTAL IG - CROISSANCE (#6103)	2021-03-31
PORTEFEUILLE FONDAMENTAL IG - EQUILIBRE (#6103)	2021-03-31
PORTEFEUILLE FONDAMENTAL IG - EQUILIBRE CROISSANCE (#6103)	2021-03-31
PORTEFEUILLE FONDAMENTAL IG - EQUILIBRE REVENU (#6103)	2021-03-31
PORTEFEUILLE FONDAMENTAL IG - MONDIAL REVENU (#6103)	2021-03-31
PORTEFEUILLE FONDAMENTAL IG - REVENU (#6103)	2021-03-31
PORTEFEUILLE PILIER INVESTORS (#6103)	2021-03-31
REX OPPORTUNITY CORP.	2021-03-31
SOBEYS INC.	2021-05-01

*CIRCULAIRES EN VUE DE LA SOLLICITATION DE PROCURATION*

	Date du document
CAE INC.	
EXRO TECHNOLOGIES INC.	
GURU ORGANIC ENERGY CORP.	
INOVALIS REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	
JAYDEN RESOURCES INC.	
JURA ENERGY CORPORATION	
PLANET 13 HOLDINGS INC.	
RESSOURCES JOURDAN INC.	
TECHNOLOGIES ORTHO REGENERATIVES INC.	
VELAN INC.	
4 TOUCHDOWNS CAPITAL INC.	

*NOTICE ANNUELLE*

	Date du document
ACASTI PHARMA INC.	2021-03-31
CAE INC.	2021-03-31
CORPORATION DE SECURITE GARDA WORLD	2021-01-31
SILVERCORP METALS INC.	2021-03-31
STORAGEVAULT CANADA INC.	2020-12-31



## ANNEXE 2 DÉCLARATIONS D'INITIÉS (FORMAT ÉLECTRONIQUE - SEDI)

**Liste des symboles employés pour les déclarations en format SEDI (Système électronique de déclaration des initiés)**

<b>RELATIONS AVEC L'ÉMETTEUR ASSUJETTI</b>	45 : Contrepartie d'un bien
1 : Émetteur assujetti ayant acquis ses propres titres	46 : Contrepartie de services
2 : Filiale de l'émetteur assujetti	47 : Acquisition ou aliénation par don
3 : Porteur de titres qui détient en propriété véritable ou contrôle plus de 10 % des titres d'un émetteur assujetti ( <i>Loi sur les valeurs mobilières</i> du Québec – 10 % d'une catégorie d'actions) comportant le droit de vote ou droit de participer, sans limite, au bénéfice et au partage en cas de liquidation	48 : Acquisition par héritage ou aliénation par legs
4 : Administrateur d'un émetteur assujetti	<b>Dérivés émis par l'émetteur</b>
5 : Dirigeant d'un émetteur assujetti	50 : Attribution d'options
6 : Administrateur ou dirigeant d'un porteur de titres visé en 3	51 : Levée d'options
7 : Administrateur ou dirigeant d'un initié à l'égard de l'émetteur assujetti ou d'une filiale de l'émetteur assujetti, autre que 4, 5 et 6	52 : Expiration d'options
8 : Initié présumé – six mois avant de devenir initié	53 : Attribution de bons de souscription
<b>NATURE DE L'OPÉRATION</b>	54 : Exercice de bons de souscription
<b>Généralités</b>	55 : Expiration de bons de souscription
00 : Solde d'ouverture – Déclaration initiale format SEDI	56 : Attribution de droits de souscription
10 : Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	57 : Exercice de droits de souscription
11 : Acquisition ou aliénation effectuée privément	58 : Expiration de droits de souscription
15 : Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	59 : Exercice au comptant
16 : Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	<b>Dérivés émis par un tiers</b>
22 : Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, un regroupement ou une acquisition	70 : Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers
30 : Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	71 : Exercice d'un dérivé émis par un tiers
35 : Dividende en actions	72 : Autre règlement d'un dérivé émis par un tiers
36 : Conversion ou échange	73 : Expiration d'un dérivé émis par un tiers
37 : Division ou regroupement d'actions	<b>Divers</b>
38 : Rachat – annulation	90 : Changements relatifs à la propriété
40 : Vente à découvert	97 : Autres
	99 : Correction d'information
	<b>NATURE DE L'EMPRISE</b>
	D : Propriété directe
	I : Propriété indirecte
	C : Contrôle
	<b>AUTRES MENTIONS</b>
	O : Opération originale
	M : Première modification
	M' : Deuxième modification
	M'' : Troisième modification, etc.
	R : Opération déclarée hors délai (en retard).

**AVIS**

L'information publiée dans cette annexe provient du Système électronique de déclaration des initiés (SEDI). Les initiés assujettis doivent déclarer leur emprise ou une modification à leur emprise sur les titres d'un émetteur assujetti dans un délai de **cinq jours**, sauf dans certains cas précis.

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<b>01 Communique Laboratory Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Train, William, Archibald	4	O	2021-06-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 500)	0.3600	ON
<b>A&amp;W Revenue Royalties Income Fund</b>								
<i>Parts de fiducie</i>								
Atkinson, Michael	5	O	2021-06-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	90	37.0800	BC
		O	2021-06-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	270	36.9400	BC
<b>Ag Growth International Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Frank, Michael John	4	O	2021-05-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			MB
<b>Akita Drilling Ltd.</b>								
<i>Actions sans droit de vote</i>								
Mohan, Harish	4	O	2021-06-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	1.2300	AB
<b>Algoma Central Corporation</b>								
<i>Options</i>								
Lazarz, Christopher	5	O	2017-08-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2019-03-01	D	50 - Attribution d'options	373	13.4020	ON
		O	2021-03-01	D	50 - Attribution d'options	1 310	15.2700	ON
Newton, Wesley	5	O	2013-05-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2020-02-27	D	50 - Attribution d'options	3 150	12.5200	ON
		O	2021-02-26	D	50 - Attribution d'options	2 482	15.1300	ON
Ruhl, Gregg	5	O	2015-10-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2020-02-27	D	50 - Attribution d'options	11 559	12.5200	ON
		O	2021-02-26	D	50 - Attribution d'options	9 929	15.1300	ON
Tiffin, Bradley Lawrence	5	O	2019-02-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2019-03-01	D	50 - Attribution d'options	7 462	13.4020	ON
		O	2020-02-27	D	50 - Attribution d'options	11 980	12.5200	ON
Winkley, Peter D.	5	O	2010-09-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2020-02-27	D	50 - Attribution d'options	3 427	12.5200	ON
		O	2021-02-26	D	50 - Attribution d'options	2 482	15.1300	ON
<b>Altius Minerals Corporation</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Baker, John	4, 5	O	2021-06-18	D	51 - Exercice d'options	6 968	10.6200	NF
Dalton, Brian	4, 5	O	2021-06-18	D	51 - Exercice d'options	11 614	10.6200	NF
<i>Options</i>								
Baker, John	4, 5	O	2021-06-18	D	51 - Exercice d'options	(23 224)	10.6200	NF
Dalton, Brian	4, 5	O	2021-06-18	D	51 - Exercice d'options	(38 707)	10.6200	NF
<b>Altius Renewable Royalties Corp.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Gaumond, André	4, 6	O	2021-06-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	9.2500	ON
<b>Appili Therapeutics Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires Class A Common Shares</i>								
The K2 Principal Fund L.P.	3	O	2021-06-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	35 000	0.7569	NS
<b>ARC Resources Ltd.</b>								
<i>Options</i>								
Anderson, Terry Michael	5	O	2021-06-19	D	52 - Expiration d'options	(29 379)		AB
Berrett, Ryan Victor	5	O	2021-06-19	D	52 - Expiration d'options	(7 345)		AB
Calder, Sean Ross Allen	5	O	2021-06-19	D	52 - Expiration d'options	(8 814)		AB
Cerny, Kristin Lyn	5	O	2021-06-19	D	52 - Expiration d'options	(1 959)		AB
Conrad, Larissa Marianne	5	O	2021-06-19	D	52 - Expiration d'options	(7 835)		AB
Jahangiri, Armin	5	O	2021-06-19	D	52 - Expiration d'options	(5 876)		AB
Olsen, Lisa Ann	5	O	2021-06-19	D	52 - Expiration d'options	(7 345)		AB
<b>Artis Real Estate Investment Trust</b>								
<i>Actions privilégiées Series A</i>								
Artis Real Estate Investment Trust	1	O	2021-06-18	D	38 - Rachat ou annulation	1 600	24.4725	MB

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
<i>Initié</i>								
<i>Porteur inscrit</i>								
<i>Actions privilégiées Series E</i>								
Artis Real Estate Investment Trust	1	O	2021-06-18	D	38 - Rachat ou annulation	1 600	23.6638	MB
<i>Deferred Units</i>								
Irwin, Heather-Ann	4	O	2021-06-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	14	11.4200	MB
Rodney, Benjamin Ryan	4	O	2021-06-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	99	11.4200	MB
Shaikh, Mazhar H. (Mike)	4	O	2021-06-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	19	11.4200	MB
Tammer, Aida Evelyn	4	O	2021-06-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	9	11.4200	MB
Wigmore, Elisabeth Shirley	4	O	2021-06-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	21	11.4200	MB
Zucker, Lauren	4	O	2021-06-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	182	11.4200	MB
<i>Parts</i>								
Artis Real Estate Investment Trust	1	O	2021-06-18	D	38 - Rachat ou annulation	257 640	11.1963	MB
Riley, Kimberly	5	O	2021-06-15	D	57 - Exercice de droits de souscription	1 666	11.4200	MB
		M	2021-06-15	D	57 - Exercice de droits de souscription	1 666	11.2400	MB
<i>Restricted Units</i>								
Koenig, Jaclyn	5	O	2021-06-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	38	11.4200	MB
Manji, Samir Aziz	4, 6, 5	O	2021-06-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	222	11.4200	MB
Martens, Philip	5	O	2021-06-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 100	11.2400	MB
		O	2021-06-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	63	11.4200	MB
Riley, Kimberly	5	O	2021-06-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	54	11.4200	MB
		O	2021-06-15	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 666)	11.4200	MB
		M	2021-06-15	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 666)	11.2400	MB
Sherlock, Stephen Francis Patrick	5	O	2021-06-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	63	11.4200	MB
<b>ATCO LTD.</b>								
<i>Options 45.38 (2021-06-15)</i>								
Bayley, Melanie	5	O	2020-12-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2021-06-15	D	50 - Attribution d'options	2 000		AB
Beattie, Adam M.	7	O	2021-06-15	D	50 - Attribution d'options	65 000		AB
Constantinescu, M. George	5	O	2018-02-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2021-06-15	D	50 - Attribution d'options	2 000		AB
DeChamplain, Dennis A	7	O	2005-01-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2021-06-15	D	50 - Attribution d'options	60 000		AB
Gareau, Chad L	7	O	2011-08-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2021-06-15	D	50 - Attribution d'options	1 000		AB
Jackson, Colin	7	O	2019-08-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2021-06-15	D	50 - Attribution d'options	2 000		AB
Kiefer, Siegfried W.	7, 5	O	2003-03-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2021-06-15	D	50 - Attribution d'options	60 000		AB
Landon, James	5	O	2020-12-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2021-06-15	D	50 - Attribution d'options	3 000		AB
Myles, Robert J.	5	O	2020-03-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2021-06-15	D	50 - Attribution d'options	10 000		AB
Patrick, Katherine-Jane	7	O	2017-06-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2021-06-15	D	50 - Attribution d'options	4 000		AB
Penrice, Becky	5	O	2020-01-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2021-06-15	D	50 - Attribution d'options	3 000		AB
Sharpe, D Jason	7	O	2015-12-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2021-06-15	D	50 - Attribution d'options	2 000		AB
SHORTREED, SARAH	5	O	2021-05-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2021-06-15	D	50 - Attribution d'options	2 000		AB
Southern, Nancy C.	4, 7, 6, 5	O	2003-01-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2021-06-15	D	50 - Attribution d'options	250 000		AB
Stensby, Wayne K.	7	O	2014-06-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2021-06-15	D	50 - Attribution d'options	20 000		AB
Wilmot, Marshall	5	O	2020-12-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2021-06-15	D	50 - Attribution d'options	2 000		AB

Émetteur	Relation	État	Date	Em-	Opération	Nombre de titres	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	prise	Description	ou valeur nominale	unitaire	principale
Initié		ration	l'opération		de l'opération	acquis		
Porteur inscrit						ou aliénés		
<b>ATS Automation Tooling Systems Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Hart, Chris	5	O	2021-06-14	D	51 - Exercice d'options	10 000	15.8300	ON
		O	2021-06-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	33.8442	ON
Roberts, Simon	5	O	2021-06-15	D	51 - Exercice d'options	25 000	15.8300	ON
		O	2021-06-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 000)	33.8164	ON
<i>Options</i>								
Hart, Chris	5	O	2021-06-14	D	51 - Exercice d'options	(10 000)	15.8300	ON
Roberts, Simon	5	O	2021-06-15	D	51 - Exercice d'options	(25 000)	15.8300	ON
<b>ATW Tech Inc. (formerly AtmanCo Inc.)</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Benoit, Germain	7							
Gercanoit Inc.	PI	O	2021-06-18	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	3 846 153	0.0650	QC
<b>Aurinia Pharmaceuticals Inc.</b>								
<i>Options</i>								
Balakrishnan, Brinda	4	O	2021-06-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2021-06-14	D	50 - Attribution d'options	53 291	12.8600USD	BC
BILLEN, DANIEL	4	O	2021-06-14	D	50 - Attribution d'options	31 347	12.8600USD	BC
Hagan, Joseph Patrick	4	O	2021-06-14	D	50 - Attribution d'options	31 347	12.8600USD	BC
Jayne, David Roland Walker	4	O	2021-06-14	D	50 - Attribution d'options	31 347	12.8600USD	BC
Leversage, Jill Diane	4	O	2021-06-14	D	50 - Attribution d'options	31 347	12.8600USD	BC
MacKay-Dunn, R. Hector	4	O	2021-06-14	D	50 - Attribution d'options	31 347	12.8600USD	BC
Milne, George M	4	O	2021-06-14	D	50 - Attribution d'options	31 347	12.8600USD	BC
Walbert, Timothy	4	O	2021-06-14	D	50 - Attribution d'options	31 347	12.8600USD	BC
<b>AYA OR &amp; ARGENT INC.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Ball, Alex	5	O	2021-06-14	D	51 - Exercice d'options	40 000	1.4300	QC
		O	2021-06-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(40 000)	7.5300	QC
Nolet de Brauwere van Steeland, Marc	4							
Grac Societe Simple	PI	O	2021-06-10	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		M	2021-06-10	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
<i>Bons de souscription</i>								
Nolet de Brauwere van Steeland, Marc	4							
Grac Societe Simple	PI	O	2021-06-10	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
<i>Options</i>								
Ball, Alex	5	O	2021-06-14	D	51 - Exercice d'options	(40 000)	1.4300	QC
<b>Ayr Wellness Inc. (formerly, Ayr Strategies Inc.)</b>								
<i>Subordinate, Restricted and Limited Voting Shares</i>								
Miles, Charles Edward	4	O	2021-06-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	27.1000USD	ON
		O	2021-06-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	25.7000USD	ON
<b>B2Gold Corp.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Reeder, Neil	5	O	2021-06-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(14 638)	5.6300	BC
<b>Banque Canadienne Imperiale de Commerce</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Culham, Harry Kenneth	7	O	2021-06-16	D	51 - Exercice d'options	7 500	102.3300	ON
		O	2021-06-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 500)	146.6900	ON
		O	2021-06-17	D	51 - Exercice d'options	2 500	102.3300	ON
		O	2021-06-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 500)	147.7000	ON
<i>Options</i>								
Culham, Harry Kenneth	7	O	2021-06-16	D	51 - Exercice d'options	(7 500)	102.3300	ON
		O	2021-06-17	D	51 - Exercice d'options	(2 500)	102.3300	ON
<b>Banque Royale du Canada</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Bolger, Rod	5	O	2021-06-21	D	51 - Exercice d'options	968	48.9330	QC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
Gottschling, Helena	5	O	2021-06-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(551)	126.3836	QC
		O	2021-06-21	D	51 - Exercice d'options	581	48.9330	QC
		O	2021-06-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(581)	126.4269	QC
McKay, David Ian	4, 5	O	2021-06-21	D	51 - Exercice d'options	5 322	48.9330	QC
		O	2021-06-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 322)	126.5678	QC
<i>Options</i>								
Bolger, Rod	5	O	2021-06-21	D	51 - Exercice d'options	(968)	48.9330	QC
Gottschling, Helena	5	O	2021-06-21	D	51 - Exercice d'options	(581)	48.9330	QC
McKay, David Ian	4, 5	O	2021-06-21	D	51 - Exercice d'options	(5 322)	48.9330	QC
<b>Bausch Health Companies Inc. (formerly, Valeant Pharmaceuticals International, Inc.)</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Eldessouky, Osama	5	O	2021-06-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(17 000)	31.6815USD	QC
<b>Baylin Technologies Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Royer, Jeffrey 2385796 Ontario Inc.	4, 3 PI	O	2021-06-18	C	36 - Conversion ou échange	7 830 630	1.1100	ON
<i>Débiteures Extendible Convertible Unsecured Debentures</i>								
Royer, Jeffrey 2385796 Ontario Inc.	4, 3 PI	O	2021-06-18	C	36 - Conversion ou échange	(\$ 8 692 000.00)	1.1100	ON
<b>Baytex Energy Corp.</b>								
<i>Options (RRX)</i>								
Lundberg, Chad	5	O	2021-06-17	D	52 - Expiration d'options	(82 280)		AB
<b>BBTV Holdings Inc.</b>								
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>								
Shahbazi, Hamed Impactreneur Capital Corp.	4 PI	O	2021-06-15	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	7.6200	BC
		O	2021-06-15	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	7.6400	BC
		O	2021-06-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	7.9400	BC
		O	2021-06-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	7.9000	BC
		O	2021-06-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	7.8700	BC
		O	2021-06-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	8.0900	BC
		O	2021-06-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	7.9400	BC
		O	2021-06-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	7.9900	BC
		O	2021-06-21	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	7.7650	BC
		O	2021-06-21	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	7.8200	BC
		O	2021-06-21	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	7.8100	BC
		O	2021-06-21	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	7.7700	BC
<i>Débiteures convertibles 7.0 unsecured June 2021</i>								
Adab, Ali	7	O	2020-10-22	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2021-06-15	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	\$ 10 000.00		BC
Ball, Lewis	7, 5	O	2020-10-22	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2021-06-15	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	\$ 5 000.00		BC
Corbet, Blake	7	O	2021-03-08	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2021-06-15	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	\$ 50 000.00		BC
Glaister, Nancy Ellen	5	O	2020-10-22	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2021-06-15	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	\$ 1 000.00		BC
Groot, Ben	7, 5	O	2020-10-22	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2021-06-15	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	\$ 25 000.00		BC
Rafati, Shahrzad	4, 5	O	2020-10-22	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2021-06-15	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	\$ 50 000.00		BC
Shahbazi, Hamed Impactreneur Capital Corp.	4 PI	O	2020-10-22	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2021-06-15	I	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	\$ 50 000.00		BC
<b>Bitfarms Ltd.</b>								

Émetteur	Relation	État opé-	Date de l'opération	Em-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<b>Titre</b>								
Initié								
Porteur inscrit								
<i>Actions ordinaires</i>								
Seccareccia, Pierre	4	O	2021-06-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)	4.9600	ON
<b>BlockchainK2 Corp. (formerly Africa Hydrocarbons Inc.)</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Stetsenko, Sergei	4, 5	O	2021-06-17	D	51 - Exercice d'options	410 275	0.1600	BC
<i>Options</i>								
Stetsenko, Sergei	4, 5	O	2021-06-17	D	51 - Exercice d'options	(410 275)	0.1600	BC
<b>Boardwalk Real Estate Investment Trust</b>								
<i>Deferred Units (Convert to TU and/or cash)</i>								
Russell, Lisa Maureen	5	O	2021-06-07	D	57 - Exercice de droits de souscription	(3 102)	39.0200	AB
<i>Parts de fiducie</i>								
Russell, Lisa Maureen	5	O	2021-06-07	D	57 - Exercice de droits de souscription	3 102	39.0200	AB
<b>Bombardier Inc.</b>								
<i>Actions à droit de vote subalterne Classe B/ Class B Shares (Subordinate Voting)</i>								
Brennan, Daniel	5	O	2021-05-07	D	57 - Exercice de droits de souscription	49 188	0.8978	QC
Gallagher, Jean-Christophe	5	O	2021-05-07	D	57 - Exercice de droits de souscription	5 082	0.8978	QC
Likoray, Peter	5	O	2021-05-07	D	57 - Exercice de droits de souscription	4 060	0.8978	QC
		O	2021-05-07	D	57 - Exercice de droits de souscription	5 109	0.8978	QC
Ouellette, François	5	O	2021-05-07	D	57 - Exercice de droits de souscription	2 014	0.8978	QC
Ouellette, Michel	5	O	2021-05-07	D	57 - Exercice de droits de souscription	10 196	0.8978	QC
Sislian, Paul	5	O	2021-05-07	D	57 - Exercice de droits de souscription	(7 639)	0.8978	QC
		M	2021-05-07	D	57 - Exercice de droits de souscription	7 639	0.8978	QC
<i>Options</i>								
Brennan, Daniel	5	O	2021-06-11	D	50 - Attribution d'options	491 884		QC
		M	2021-06-11	D	50 - Attribution d'options	491 884		QC
Demosky, Barton Wade	5	O	2020-12-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2021-06-11	D	50 - Attribution d'options	590 261		QC
		M	2021-06-11	D	50 - Attribution d'options	590 261		QC
Gallagher, Jean-Christophe	5	O	2021-06-11	D	50 - Attribution d'options	590 261		QC
		M	2021-06-11	D	50 - Attribution d'options	590 261		QC
Lagace, Annie	5	O	2020-12-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2021-06-11	D	50 - Attribution d'options	295 131		QC
		M	2021-06-11	D	50 - Attribution d'options	295 131		QC
Laurier, Eve	5	O	2021-06-11	D	50 - Attribution d'options	196 754		QC
		M	2021-06-11	D	50 - Attribution d'options	196 754		QC
Likoray, Peter	5	O	2021-06-11	D	50 - Attribution d'options	344 319		QC
		M	2021-06-11	D	50 - Attribution d'options	344 319		QC
Martel, Eric	4, 5	O	2021-06-11	D	50 - Attribution d'options	1 721 594		QC
		M	2021-06-11	D	50 - Attribution d'options	1 721 594		QC
Ouellette, François	5	O	2021-06-11	D	50 - Attribution d'options	295 131		QC
		M	2021-06-11	D	50 - Attribution d'options	295 131		QC
Ouellette, Michel	5	O	2021-06-11	D	50 - Attribution d'options	491 884		QC
		M	2021-06-11	D	50 - Attribution d'options	491 884		QC
Sislian, Paul	5	O	2021-06-11	D	50 - Attribution d'options	590 261		QC
		M	2021-06-11	D	50 - Attribution d'options	590 261		QC
<i>Performance Share Units/Unites d'actions liées au rendement</i>								
Brennan, Daniel	5	O	2021-06-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	467 290	1.0700	QC
		M	2021-06-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	467 290	1.0700	QC
		O	2021-05-07	D	57 - Exercice de droits de souscription	(307 320)		QC
Demosky, Barton Wade	5	O	2021-06-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	560 748	1.0700	QC
		M	2021-06-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	560 748	1.0700	QC
Gallagher, Jean-Christophe	5	O	2021-06-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	560 748	1.0700	QC
		M	2021-06-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	560 748	1.0700	QC
		O	2021-05-07	D	57 - Exercice de droits de souscription	(93 128)		QC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
<i>Initié</i>								
<i>Porteur inscrit</i>								
Lagace, Annie	5	O	2021-06-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	280 374	1.0700	QC
		M	2021-06-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	280 374	1.0700	QC
Laurier, Eve	5	O	2021-06-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	186 916	1.0700	QC
		M	2021-06-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	186 916	1.0700	QC
Likoray, Peter	5	O	2021-06-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	327 103	1.0700	QC
		M	2021-06-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	327 103	1.0700	QC
		O	2021-05-07	D	57 - Exercice de droits de souscription	(74 502)		QC
		O	2021-05-07	D	57 - Exercice de droits de souscription	(93 619)		QC
Martel, Eric	4, 5	O	2021-06-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 635 515	1.0700	QC
		M	2021-06-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 635 515	1.0700	QC
Ouellette, François	5	O	2021-06-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	280 374		QC
		M	2021-06-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	280 374		QC
		O	2021-05-07	D	57 - Exercice de droits de souscription	(37 251)		QC
Ouellette, Michel	5	O	2021-06-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	467 290	1.0700	QC
		M	2021-06-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	467 290	1.0700	QC
		O	2021-05-07	D	57 - Exercice de droits de souscription	(186 255)		QC
Sislian, Paul	5	O	2021-06-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	560 748	1.0700	QC
		M	2021-06-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	560 748	1.0700	QC
		O	2021-05-07	D	57 - Exercice de droits de souscription	(139 691)		QC
<i>Restricted Share Units/Unités d'actions incessibles</i>								
Brennan, Daniel	5	O	2021-06-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	186 916	1.0700	QC
		M	2021-06-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	186 916	1.0700	QC
Demosky, Barton Wade	5	O	2021-06-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	224 300	1.0700	QC
		M	2021-06-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	224 300	1.0700	QC
Gallagher, Jean-Christophe	5	O	2021-06-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	224 300	1.0700	QC
		M	2021-06-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	224 300	1.0700	QC
Lagace, Annie	5	O	2021-06-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	112 150	1.0700	QC
		M	2021-06-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	112 150	1.0700	QC
Laurier, Eve	5	O	2021-06-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	74 767	1.0700	QC
		M	2021-06-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	74 767	1.0700	QC
Likoray, Peter	5	O	2021-06-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	130 842	1.0700	QC
		M	2021-06-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	130 842	1.0700	QC
Martel, Eric	4, 5	O	2021-06-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	654 206	1.0700	QC
		M	2021-06-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	654 206	1.0700	QC
Ouellette, François	5	O	2021-06-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	112 150	1.0700	QC
		M	2021-06-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	112 150	1.0700	QC
Ouellette, Michel	5	O	2021-06-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	186 916	1.0700	QC
		M	2021-06-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	186 916	1.0700	QC
Sislian, Paul	5	O	2021-06-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	224 300	1.0700	QC
		M	2021-06-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	224 300	1.0700	QC
<b>Brookfield Business Partners L.P.</b>								
<i>Parts de société en commandite</i>								
Brookfield Business Partners L.P.	1	O	2020-10-01	D	38 - Rachat ou annulation	100	41.3600	ON
		O	2020-10-01	D	38 - Rachat ou annulation	(100)	41.3600	ON
		O	2020-10-01	D	38 - Rachat ou annulation	500	41.3700	ON
		O	2020-10-01	D	38 - Rachat ou annulation	(500)	41.3700	ON
		O	2020-10-01	D	38 - Rachat ou annulation	300	41.3800	ON
		O	2020-10-01	D	38 - Rachat ou annulation	(300)	41.3800	ON
		O	2020-10-01	D	38 - Rachat ou annulation	500	41.3900	ON
		O	2020-10-01	D	38 - Rachat ou annulation	(500)	41.3900	ON
		O	2020-10-01	D	38 - Rachat ou annulation	1 500	41.4000	ON
		O	2020-10-01	D	38 - Rachat ou annulation	(1 500)	41.4000	ON
<b>Brookfield Property Partners L.P.</b>								
<i>Parts de société en commandite</i>								
Brookfield Asset Management Inc.	3	O	2021-06-08	D	36 - Conversion ou échange	3 036 315	18.6700USD	ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<b>BSR Real Estate Investment Trust</b>								
<i>Parts de fiducie</i>								
Porteur inscrit								
Brookfield Real Estate Partners (A) SIB L.P.	PI	O	2021-06-10	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 999 167)	18.7079USD	ON
Brookfield Real Estate Partners (Q) SIB L.P.	PI	O	2021-06-07	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(9 933 883)	18.6500USD	ON
<b>Canaccord Genuity Group Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Pelosi, Adrian John Ugo	7							
CG Direct margin	PI	O	2021-06-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	13.6100	BC
		O	2021-06-21	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(16 497)	13.4700	BC
<b>Canadian Natural Resources Limited</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Laut, Stephen W.	4	O	2021-01-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	33.7138	AB
		M	2021-01-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	33.7138	AB
		O	2021-01-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	33.1580	AB
		M	2021-01-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	33.1580	AB
		O	2021-06-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(575)	44.8400	AB
McIntyre, Pamela Anne	5	O	2021-06-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	46.0200	AB
		O	2021-06-14	D	51 - Exercice d'options	19 000	37.0900	AB
		O	2021-06-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(19 000)	46.1200	AB
<i>Options</i>								
McIntyre, Pamela Anne	5	O	2021-06-14	D	51 - Exercice d'options	(19 000)	37.0900	AB
Zabek, Robin Sean	5	O	2021-06-14	D	51 - Exercice d'options	(15 000)	43.9900	AB
		O	2021-06-14	D	51 - Exercice d'options	15 000	43.9900	AB
		O	2021-06-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(15 000)	45.9200	AB
<b>Canadian Utilities Limited</b>								
<i>Actions sans droit de vote Class A</i>								
Gareau, Chad L	7	O	2021-06-15	D	51 - Exercice d'options	750	27.0500	AB
		O	2021-06-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(750)	36.1200	AB
<i>Droits 54.10 (SAR)</i>								
Gareau, Chad L	7	O	2021-06-15	D	59 - Exercice au comptant	(750)	36.1000	AB
<i>Options 35.76 (2021-06-15)</i>								
Bayley, Melanie	5	O	2020-12-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2021-06-15	D	50 - Attribution d'options	10 000		AB
Constantinescu, M. George	5	O	2018-02-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2021-06-15	D	50 - Attribution d'options	2 000		AB
Cook, P. Derek	6, 5	O	2011-08-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2021-06-15	D	50 - Attribution d'options	4 000		AB
DeChamplain, Dennis A	7	O	2005-01-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2021-06-15	D	50 - Attribution d'options	75 000		AB
Gareau, Chad L	7	O	2011-08-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2021-06-15	D	50 - Attribution d'options	3 000		AB
Jackson, Colin	7	O	2019-08-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB



Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
Kiefer, Siegfried W.	7, 5	O	2021-06-15	D	50 - Attribution d'options	2 000		AB
		O	2003-03-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2021-06-15	D	50 - Attribution d'options	85 000		AB
Myles, Robert J.	5	O	2020-03-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2021-06-15	D	50 - Attribution d'options	20 000		AB
Patrick, Katherine-Jane	7	O	2017-06-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2021-06-15	D	50 - Attribution d'options	2 000		AB
Penrice, Becky	5	O	2020-01-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2021-06-15	D	50 - Attribution d'options	3 000		AB
Sharpe, D Jason	7	O	2015-12-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2021-06-15	D	50 - Attribution d'options	10 000		AB
Shkrobot, Brian P.	7	O	2014-05-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2021-06-15	D	50 - Attribution d'options	6 000		AB
SHORTREED, SARAH	5	O	2021-05-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2021-06-15	D	50 - Attribution d'options	4 000		AB
Southern, Nancy C.	4, 7, 6, 5	O	2003-01-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2021-06-15	D	50 - Attribution d'options	150 000		AB
Stensby, Wayne K.	7	O	2014-06-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2021-06-15	D	50 - Attribution d'options	65 000		AB
Wilmot, Marshall	5	O	2020-12-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2021-06-15	D	50 - Attribution d'options	2 000		AB
<i>Options 54.10</i>								
Gareau, Chad L	7	O	2021-06-15	D	51 - Exercice d'options	(750)		AB
<b>Canadian Western Bank</b>								
<i>Droits Deferred Share Units</i>								
Bibby, Andrew John	4	O	2021-06-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	574	34.8000	AB
Delorme, Marie	4	O	2021-04-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2021-06-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	419	34.8000	AB
Filippelli, Maria	4	O	2021-06-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 257	34.8000	AB
Hohol, Linda Margaret Owerri	4	O	2021-06-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	574	34.8000	AB
Manning, Robert Adrian	4	O	2021-06-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	933	34.8000	AB
Mitchell, Elizabeth Gay	4	O	2021-06-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	826	34.8000	AB
Morgan-Silvester, Sarah Alyson	4	O	2021-06-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 508	34.8000	AB
Mulligan, Margaret Jean	4	O	2021-06-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 364	34.8000	AB
Phillips, Robert L.	4	O	2021-06-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	718	34.8000	AB
Rawji, Irfhan Abdulaziz	4	O	2021-04-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2021-06-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	419	34.8000	AB
Reid, Ian MacNevin	4	O	2021-06-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	574	34.8000	AB
Riley, Sanford	4	O	2021-06-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 257	34.8000	AB
<b>Canfor Corporation</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Canfor Corporation	1	O	2021-06-16	D	38 - Rachat ou annulation	29 300	27.2450	BC
		O	2021-06-17	D	38 - Rachat ou annulation	29 800	26.8356	BC
		O	2021-06-18	D	38 - Rachat ou annulation	29 900	26.6756	BC
		O	2021-06-21	D	38 - Rachat ou annulation	29 000	27.5602	BC
		O	2021-06-22	D	38 - Rachat ou annulation	28 900	27.6383	BC
<b>Canso Select Opportunities Corporation</b>								
<i>Actions à droit de vote subalterne Class B</i>								
Klubi, Stephen	4	O	2021-06-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	2.1800	ON
<b>Capital Power Corporation</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Chisholm, Burness Kathryn	5	O	2021-06-17	D	51 - Exercice d'options	20 000	17.3300	AB
		O	2021-06-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	41.3354	AB
<i>Options</i>								
Chisholm, Burness Kathryn	5	O	2021-06-17	D	51 - Exercice d'options	(20 000)	17.3300	AB

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<b>CareRx Corporation (formerly Centric Health Corporation)</b>								
<i>Restricted Stock Units</i>								
BERGEVIN, Christiane	4	O	2021-06-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 475		ON
Dalton, Kevin	4	O	2021-06-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	15 781		ON
Desando, Ralph	4	O	2021-06-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 475		ON
Hills, Matthew Bruce	4	O	2021-06-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 475		ON
McIntosh, Keith L.	4	O	2021-06-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Moody, Bruce Stirling	4, 3	O	2021-06-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 475		ON
Shevel, Jack	4, 7, 6	O	2021-06-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	11 213		ON
<b>Cargojet Inc.</b>								
<i>Common Voting Shares</i>								
Porteous, Jamie Bennett	4, 5	O	2021-06-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 440)	176.5500	ON
<i>Options</i>								
Porteous, Jamie Bennett	4, 5	O	2021-06-17	D	59 - Exercice au comptant	(5 000)	64.2259	ON
		O	2021-06-17	D	59 - Exercice au comptant	(1 163)	98.8991	ON
		O	2021-06-17	D	59 - Exercice au comptant	(1 064)	104.9536	ON
<b>Caribbean Utilities Company, Ltd.</b>								
<i>Actions ordinaires Class A Ordinary Shares</i>								
Dilbert, Jennifer Pearl	4	O	2021-06-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	994	14.4800USD	ON
Ebanks, Sheree	4							
Erica Ebanks	PI	O	2021-06-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	33	14.4800USD	ON
Melanie Ebanks	PI	O	2021-06-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	22	14.4800USD	ON
Sheree Ebanks and Davy Ebanks	PI	O	2021-06-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	12	14.4800USD	ON
Hew, J.F. Richard	4, 5							
HARRISON HEW	PI	O	2021-06-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	14	14.4800USD	ON
LAUREN HEW	PI	O	2021-06-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	14	14.4800USD	ON
THOMPSON HEW	PI	O	2021-06-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	14	14.4800USD	ON
Macfee, Mark Roderick	4	O	2021-06-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	53	14.4800USD	ON
Powell, Eddinton M.	4	O	2021-06-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	10	14.4800USD	ON
Eddinton M. Powell & Ernestine K. L. Powell	PI	O	2021-06-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	148	14.4800USD	ON
Ritch, David E.	4	O	2021-06-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	12	14.4800USD	ON
		M	2021-06-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	12	14.4800USD	ON
Ashley Kim Ritch	PI	O	2021-06-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	18	14.4800USD	ON
Valerie K. Ritch	PI	O	2021-06-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	89	14.4800USD	ON
Thomson, Peter A.	4							
Peter A. Thomson for Christina Marie Thomson	PI	O	2021-06-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	54	14.4800USD	ON
Peter A. Thomson for Victoria Joy Thomson	PI	O	2021-06-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	66	14.4800USD	ON
Valley Field Investments Ltd.	PI	O	2021-06-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	116	14.4800USD	ON
Tibbetts, Sacha Nikolai	5	O	2021-06-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	65	14.4800USD	ON
Watler, David	5	O	2021-06-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 121	14.4800USD	ON
DAVID C. WATLER CUSTODIAN FOR ISABELA M. WATLER	PI	O	2021-06-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	18	14.4800USD	ON
David C. Watler Custodian for Sofia G. Watler	PI	O	2021-06-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	7	14.4800USD	ON
Monica Watler and David Watler	PI	O	2021-06-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	74	14.4800USD	ON
<b>CCL Industries Inc.</b>								
<i>Actions sans droit de vote Class B</i>								
Sellors, James Andrew	5	O	2021-06-16	D	51 - Exercice d'options	25 000	58.0320	ON
<i>Options</i>								
Sellors, James Andrew	5	O	2021-06-16	D	51 - Exercice d'options	(25 000)	58.0320	ON
<b>Cenovus Energy Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
McKenzie, Jonathan Michael	5	O	2021-06-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	12.1099	AB
<i>Options</i>								
Dahlin, Andrew	5	O	2021-05-03	D	52 - Expiration d'options	(17 651)	19.9800	AB
		O	2021-06-19	D	59 - Exercice au comptant	(22 143)	3.5400	AB
<b>Centerra Gold Inc.</b>								

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
<i>Actions ordinaires</i>								
Desjardins, Daniel Richard	5	O	2021-06-10	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	97		ON
D'Orazio, Claudia	5	O	2021-06-10	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	11		ON
Kwong, Dennis	5	O	2021-06-10	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	101		ON
Millman, Darren	5	O	2021-06-10	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	55		ON
Pearson, John William	5	O	2021-06-10	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	40		ON
Perry, Scott Graeme	5	O	2021-06-10	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	12		ON
Rehman, Yousef	5	O	2021-06-10	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	90		ON
<i>Deferred Share Units</i>								
Connor, Richard Webster	4	O	2021-06-10	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	305		ON
Pressler, Sheryl	4	O	2021-06-10	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	168		ON
Walter, Bruce V.	4	O	2021-06-10	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	925		ON
Wright, Paul Nicholas	4	O	2021-06-10	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	25		ON
Yurkovich, Susan L	4	O	2021-06-10	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	297		ON
<i>Droits Restricted Share Units</i>								
Desjardins, Daniel Richard	5	O	2021-06-10	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	420		ON
D'Orazio, Claudia	5	O	2021-06-10	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	254		ON
Kasenov, Dushenaly	4	O	2021-06-10	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	14		ON
Kwong, Dennis	5	O	2021-06-10	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	403		ON
Millman, Darren	5	O	2021-06-10	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	723		ON
Parrett, Michael S.	4	O	2021-06-10	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	556		ON
Pearson, John William	5	O	2021-06-10	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	195		ON
Perry, Scott Graeme	5	O	2021-06-10	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 005		ON
Rehman, Yousef	5	O	2021-06-10	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	313		ON
Walter, Bruce V.	4	O	2021-06-10	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	155		ON
Wright, Paul Nicholas	4	O	2021-06-10	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	17		ON
<i>Performance Share Units</i>								
Desjardins, Daniel Richard	5	O	2021-06-10	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	461		ON
D'Orazio, Claudia	5	O	2021-06-10	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	223		ON
Kwong, Dennis	5	O	2021-06-10	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	478		ON
Millman, Darren	5	O	2021-06-10	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	597		ON
Pearson, John William	5	O	2021-06-10	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	162		ON
Perry, Scott Graeme	5	O	2021-06-10	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 354		ON
Rehman, Yousef	5	O	2021-06-10	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	448		ON
<b>CGI inc.</b>								
<i>Actions à droit de vote subalterne Classe A</i>								
Godin, Serge	4, 3							
DISTINCTION CAPITAL INC.	PI	O	2021-06-14	C	90 - Changements relatifs à la propriété	84 600		QC
		M	2021-06-14	C	90 - Changements relatifs à la propriété	84 600	110.5000	QC
Fondation Famille Godin-Godin Family Foundation	PI	O	2021-06-14	C	90 - Changements relatifs à la propriété	(84 600)		QC
		M	2021-06-14	C	90 - Changements relatifs à la propriété	(84 600)	110.5000	QC
<b>Charlotte's Web Holdings, Inc.</b>								
<i>Droits Restricted Share Awards</i>								
Saunders, Timothy Rob	4	O	2021-06-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
<b>Chorus Aviation Inc.</b>								
<i>Class B Voting Shares</i>								
Hamilton, Gail	4	O	2021-06-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			NS
Gail Hamilton and Paul R. Hamilton	PI	M	2021-06-21	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			NS
<b>CI Financial Corp.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Holland, William Thomas	4							
WH Corp.	PI	O	2021-06-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	21.7988	ON
		O	2021-06-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	21.8861	ON
<b>Cipher Pharmaceuticals Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
Godin, Christian	4	O	2021-06-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	643	1.4000	ON
Wolkin, Harold Morton	4	O	2021-06-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	2 768	1.4000	ON
<b>Clean Air Metals Inc. (formerly, Regency Gold Corp.)</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
1832 Asset Management L.P.	3	O	2020-05-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2020-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500 000	0.4000	ON
		O	2020-06-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200 000	0.3400	ON
		O	2020-06-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100 000	0.3500	ON
		O	2020-06-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	183 500	0.3200	ON
		O	2020-06-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	66 500	0.3400	ON
		O	2020-07-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	251 000	0.4200	ON
		O	2020-07-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	168 000	0.3900	ON
		O	2020-07-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	330 000	0.4000	ON
		O	2020-07-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	70 000	0.4000	ON
		O	2021-02-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 294 000	0.3600	ON
		O	2021-04-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(427 000)	0.4000	ON
		O	2021-04-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)	0.3800	ON
		O	2021-04-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(68 000)	0.3800	ON
		O	2021-04-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(65 000)	0.3800	ON
		O	2021-04-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(128 000)	0.3800	ON
		O	2021-04-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(77 500)	0.3800	ON
		O	2021-04-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(49 000)	0.3800	ON
		O	2021-04-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(70 000)	0.3700	ON
		O	2021-04-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(22 000)	0.3800	ON
		O	2021-04-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(43 500)	0.3500	ON
		O	2021-05-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100 000)	0.3600	ON
		O	2021-05-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	0.3500	ON
		O	2021-05-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(30 000)	0.3600	ON
		O	2021-05-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	150 000	0.3400	ON
		O	2021-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100 000	0.3200	ON
		O	2021-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	150 000	0.3200	ON
Drost, Abraham Peter	4, 5	O	2021-06-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	0.3000	ON
<i>Bons de souscription</i>								
1832 Asset Management L.P.	3	O	2020-05-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-02-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 147 000		ON
<b>COLLIERS INTERNATIONAL GROUP INC.</b>								
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>								
Strusievici, Mihai	5	O	2021-06-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	143.4460	ON
<b>Compagnie Pétrolière Impériale Ltée</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Exxon Mobil Corporation	3							
Roytor & Co.	PI	O	2021-06-15	I	38 - Rachat ou annulation	(537 682)	41.6700	AB
		O	2021-06-16	I	38 - Rachat ou annulation	(537 678)	41.4900	AB
		O	2021-06-17	I	38 - Rachat ou annulation	(537 681)	39.3600	AB
		O	2021-06-18	I	38 - Rachat ou annulation	(537 681)	38.8900	AB
		O	2021-06-21	I	38 - Rachat ou annulation	(537 682)	40.2700	AB
<b>Corporation Métaux Précieux du Québec</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Meilleur, Jean-Francois	4, 5							
REER	PI	O	2021-06-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	0.3000	QC
<b>Corporation TC Énergie</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
McWilliams, John J.	7	O	2021-06-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(934)	53.5300USD	AB
Prior, Richard	7	O	2020-05-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	219	46.0831USD	AB
		O	2020-05-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	350	61.4000	AB

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2020-05-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	170	58.0100	AB
		O	2020-06-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	243	58.9982	AB
Spouse's Account	PI	M	2020-05-07	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	219	46.0831USD	AB
		M	2020-05-19	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	350	61.4000	AB
		M	2020-05-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	170	58.0100	AB
		M	2020-06-11	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	243	58.9982	AB
<b>Corporation Wajax</b>								
<i>2021 Restricted Share Units</i>								
Beaudry, Robert Charles	5	O	2021-06-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 073	23.3000	ON
<b>Cresco Labs Inc.</b>								
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>								
Sampson, Robert Malcom	4	O	2021-06-18	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(1 000 000)	12.5000	BC
Sergi, Dominic Anthony	4	O	2021-06-18	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(1 000 000)	12.5000	BC
<b>Crown Capital Partners Inc.</b>								
<i>Droits Director Deferred Share Units</i>								
Brussa, John Albert	4	O	2021-06-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 666		AB
Gillis, Colin Robert	4, 6	O	2021-06-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 809		AB
Rowe, Alan Macdonald	4	O	2021-06-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	10 000		AB
Sharpe, Steven Blair	4	O	2021-06-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 619		AB
<b>Crystallex International Corporation</b>								
<i>Options</i>								
Brown, Michael John Howard	4	O	2021-06-19	D	52 - Expiration d'options	(480 000)	0.1000	ON
<b>Curaleaf Holdings, Inc. (formerly Lead Ventures Inc.)</b>								
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>								
Jordan, Boris Alexis	4, 5, 3							
Gociter Holdings Ltd.	PI	O	2021-06-21	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(135 000)		BC
Jordan Family Investments, LLC	PI	O	2021-06-21	I	90 - Changements relatifs à la propriété	135 000		BC
<b>DAVIDsTEA INC.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Burkman, Susan L.	4	O	2021-06-18	D	57 - Exercice de droits de souscription	10 000	5.0700USD	QC
		O	2021-06-18	D	97 - Autre	(5 100)	5.0700USD	QC
Di Raddo, Emilia	4	O	2021-06-18	D	57 - Exercice de droits de souscription	10 000	5.0700USD	QC
		O	2021-06-18	D	97 - Autre	(5 100)	5.0700USD	QC
Hillcoat, Martin	5	O	2021-06-18	D	57 - Exercice de droits de souscription	9 418	5.0700USD	QC
		O	2021-06-18	D	97 - Autre	(4 804)	5.0700USD	QC
Robinson, Peter Price	4	O	2021-06-18	D	57 - Exercice de droits de souscription	10 000	5.0700USD	QC
		O	2021-06-18	D	97 - Autre	(5 100)	5.0700USD	QC
		O	2021-06-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 000)	4.5877USD	QC
Segal, Sarah	5	O	2021-06-18	D	57 - Exercice de droits de souscription	16 120	5.0700USD	QC
		O	2021-06-18	D	97 - Autre	(8 222)	5.0700USD	QC
		O	2021-06-20	D	57 - Exercice de droits de souscription	13 193	4.9000USD	QC
		O	2021-06-20	D	97 - Autre	(6 729)	4.9000USD	QC
Zitella, Franco	5	O	2021-06-18	D	57 - Exercice de droits de souscription	28 034	5.0700USD	QC
		O	2021-06-18	D	97 - Autre	(14 298)	5.0700USD	QC
		O	2021-06-20	D	57 - Exercice de droits de souscription	22 943	4.9000USD	QC
		O	2021-06-20	D	97 - Autre	(11 701)	5.0700USD	QC
<i>Deferred Share Units</i>								
De Marco, Pasquale (Pat)	4	O	2021-06-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	10 000	4.7700USD	QC
Segal, Herschel H.	4, 3	O	2021-06-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	15 000	4.7700USD	QC
<i>Droits (Restricted Share Units)</i>								
Burkman, Susan L.	4	O	2021-06-18	D	57 - Exercice de droits de souscription	(10 000)	5.0700USD	QC
		O	2021-06-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	10 000	4.7700USD	QC
Di Raddo, Emilia	4	O	2021-06-18	D	57 - Exercice de droits de souscription	10 000	5.0700USD	QC
		M	2021-06-18	D	57 - Exercice de droits de souscription	(10 000)	5.0700USD	QC
Hillcoat, Martin	5	O	2021-06-18	D	57 - Exercice de droits de souscription	(9 418)	5.0700USD	QC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<b>Titre</b>								
<b>Initié</b>								
<b>Porteur inscrit</b>								
Robinson, Peter Price	4	O	2021-06-18	D	57 - Exercice de droits de souscription	(10 000)	5.0700USD	QC
		O	2021-06-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	10 000	4.7700USD	QC
Segal, Sarah	5	O	2021-06-18	D	57 - Exercice de droits de souscription	(16 120)	5.0700USD	QC
		O	2021-06-20	D	57 - Exercice de droits de souscription	(13 193)	4.9000USD	QC
Zitella, Franco	5	O	2021-06-18	D	57 - Exercice de droits de souscription	(28 034)	5.0700USD	QC
		O	2021-06-20	D	57 - Exercice de droits de souscription	(22 943)	4.9000USD	QC
<b>Denison Mines Corp.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Schoonderwoerd, Michael James	5	O	2021-06-15	D	57 - Exercice de droits de souscription	150 000		ON
		O	2021-06-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)	1.7400	ON
<i>Performance Share Units</i>								
Schoonderwoerd, Michael James	5	O	2021-06-15	D	57 - Exercice de droits de souscription	(150 000)		ON
<b>dentalcorp Holdings Ltd.</b>								
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>								
LC8 DCC Investment Borrower, L.P.	3	O	2021-06-18	D	36 - Conversion ou échange	4 215 066	14.0000	ON
Rosenberg, Graham Lawrence	4, 5, 3							
GR BCM2 #2 Acquisition Limited Partnership	PI	O	2021-05-20	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-06-18	C	36 - Conversion ou échange	586 340	14.0000	ON
<i>Subscription Receipts</i>								
LC8 DCC Investment Borrower, L.P.	3	O	2021-06-18	D	38 - Rachat ou annulation	(906 935)		ON
		O	2021-06-18	D	36 - Conversion ou échange	(4 215 066)		ON
Rosenberg, Graham Lawrence	4, 5, 3							
GR BCM2 #2 Acquisition Limited Partnership	PI	O	2021-06-18	C	38 - Rachat ou annulation	(126 160)		ON
		O	2021-06-18	C	36 - Conversion ou échange	(586 340)		ON
<b>DIRTT Environmental Solutions Ltd.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Calkins, Jeffrey Alan	5	O	2021-06-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	30 276	3.6600USD	AB
		M	2021-06-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	30 276	3.6600USD	AB
Greffen, Mark Christopher	5	O	2021-06-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	30 044	4.4900	AB
Gusso, Lindsay Ryane	5	O	2021-06-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	14 444	3.6600USD	AB
Kraus, Charles R.	5	O	2021-06-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	30 044	3.6600USD	AB
		M	2021-06-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	30 044	3.6600USD	AB
		O	2021-06-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(15 000)	3.5938USD	AB
Krause, Geoffrey Dean	5	O	2021-06-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	36 303	4.4900	AB
O'Meara, Kevin	4, 5	O	2021-06-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	100 000	3.6600USD	AB
Warawa, Jennifer Lynn	5	O	2021-06-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	49 621	3.6600USD	AB
<i>Droits Restricted Share Units</i>								
Calkins, Jeffrey Alan	5	O	2021-06-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	(57 777)	3.6600	AB
		M	2021-06-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	(57 777)	3.6600USD	AB
Greffen, Mark Christopher	5	O	2021-06-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	(57 777)	4.4900	AB
Gusso, Lindsay Ryane	5	O	2021-06-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	(27 777)	3.6600USD	AB
Kraus, Charles R.	5	O	2021-06-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	(48 148)	3.6600USD	AB
Krause, Geoffrey Dean	5	O	2021-06-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	(69 814)	4.4900	AB
O'Meara, Kevin	4, 5	O	2021-06-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	(100 000)	3.6600USD	AB
Warawa, Jennifer Lynn	5	O	2021-06-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	(80 555)	3.6600USD	AB
<b>Distinction Energy Corp.</b>								
<i>Actions ordinaires Class A</i>								
Carlson, Michael	5	O	2021-04-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
Reimer-Heck, Beth	4	O	2021-06-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
<i>Bons de souscription spéciaux</i>								
Carlson, Michael	5	O	2021-04-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
Corbett, Leland Philip	4	O	2021-02-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		M	2021-06-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
<i>Restricted Share Units</i>								
Corbett, Leland Philip	4	O	2021-06-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
Reimer-Heck, Beth	4	O	2021-06-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	614		AB
		O	2021-06-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2021-06-17	D	50 - Attribution d'options	614		AB
Sinclair, Steven William	4	O	2021-04-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2021-06-18	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	849		AB
<b>Docebo Inc.</b>								
<i>Parts (Deferred Share Units)</i>								
Anderson, William Alexander	4	O	2021-06-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 718	66.9100	ON
Chapnik, Jason	4	O	2021-06-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 167	66.9100	ON
Merkur, James	4	O	2021-06-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 718	66.9100	ON
Perry, Kristin Halpin	4	O	2021-06-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 718	66.9100	ON
Price, Trisha	4	O	2021-06-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 718	66.9100	ON
Spooner, Steven Edward	4	O	2021-06-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 718	66.9100	ON
<b>Dollarama Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Robillard, Geoffrey Peter	5	O	2021-06-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(117 746)	57.2581	QC
Thomas, John Huw	4	O	2021-06-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 000)	57.3215	QC
<i>Deferred Share Units (DSU)</i>								
Sakhia, Samira	4	O	2021-06-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2021-06-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	878	53.3400	QC
		M	2021-06-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	840	55.7518	QC
<b>Doman Building Materials Group Ltd. (formerly, CanWel Building Materials Group Ltd.)</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Code, James Salter	5							
Natalie Code	PI	O	2021-06-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	8.7700	BC
<b>Dundee Precious Metals Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
RAE, DAVID	5	O	2021-06-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 000	7.8854	ON
<b>EarthRenew Inc. (Formerly known as Valencia Ventures Inc.)</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Philpott, Gerard	5							
Gerard Philpott Family Trust	PI	O	2021-05-08	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
<i>Bons de souscription</i>								
McGovern, Kerri	5	O	2020-11-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
<b>ECN Capital Corp.</b>								
<i>Options</i>								
Hudson, Steven Kenneth	4, 5	O	2021-06-16	D	59 - Exercice au comptant	(565 218)	8.9400	ON
Koenig, Mary Beth	5	O	2019-11-11	D	50 - Attribution d'options	73 233	4.5157	ON
YASNY, RANDALL LYLE JEFFREY	5	O	2021-06-16	D	59 - Exercice au comptant	(350 000)	8.9400	ON
<i>Performance Share Units</i>								
Koenig, Mary Beth	5	O	2020-03-01	D	59 - Exercice au comptant	(18 496)	5.6750	ON
		M	2020-03-01	D	59 - Exercice au comptant	(18 455)	5.6750	ON
		O	2021-03-01	D	59 - Exercice au comptant	(42 160)	7.8581	ON
		M	2021-03-01	D	59 - Exercice au comptant	(60 426)	7.8580	ON
		M	2019-11-11	D	50 - Attribution d'options	73 233	4.5157	ON
		M	2019-11-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	73 233	4.5157	ON
		O	2020-01-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	307	0.0250	ON
		O	2020-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 130	0.0250	ON
<b>Eldorado Gold Corporation</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Allaway, Cara Lea	5							
Computershare Trust Company of Canada	PI	O	2021-06-16	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	39	14.0100	BC
Aram, Karen Christine	5							
Computershare Trust Company of Canada	PI	O	2021-06-16	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	92	14.0100	BC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<b>Titre</b>								
<b>Initié</b>								
<b>Porteur inscrit</b>								
Burns, George Raymond Computershare Trust Company of Canada	4, 5 PI	O	2021-06-16	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	303	14.0100	BC
CHO, JASON Computershare Trust Company of Canada	5 PI	O	2021-06-16	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	93	14.0100	BC
Gill, Brock Computershare Trust Company of Canada	5 PI	O	2021-06-16	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	110	14.0100	BC
HILLE, SIMON OSWALD Computershare Trust Company of Canada	5 PI	O	2021-06-16	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	159	14.0100	BC
Yee, Philip Chow Computershare Trust Company of Canada	5 PI	O	2021-06-16	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	93		BC
<b>Element Fleet Management Corp. (formerly Element Financial Corporation)</b>								
<i>Options</i>								
Baxter, Aaron	5	O	2020-02-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
<b>Elixer Ltée.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Kanayev, Alexey	4	O	2021-06-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
<i>Options</i>								
Kanayev, Alexey	4	O	2021-06-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
<b>Enerplus Corporation</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
DUNDAS, Ian Charles	5	O	2021-06-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	8.1800	AB
<b>Entreprises internationales de prospection</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Jobin-Bevans, Laurence Scott Caracle Creek International Consulting Inc.	4, 5 PI	O	2017-06-12 2021-06-15	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI 11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	30 000	0.1500	QC QC
<b>Equitable Group Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Mignardi, Michael Paul	7, 5	O	2021-06-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	259	131.6900	ON
<b>Erdene Resource Development Corporation</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Biolik, Anna	4	O	2021-06-17	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	12 500	0.3000	NS
Croft, Thomas Layton	4	O	2021-06-16	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	20 000	0.3000	NS
MacDonald, Kenneth	4	O	2021-06-16	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	25 000	0.3000	NS
<i>Actions ordinaires Warrants Expire July 9, 2021</i>								
Biolik, Anna	4	O	2021-06-17	D	54 - Exercice de bons de souscription	(12 500)	0.3000	NS
Croft, Thomas Layton	4	O	2021-06-16	D	54 - Exercice de bons de souscription	(20 000)	0.3000	NS
MacDonald, Kenneth	4	O	2021-06-16	D	54 - Exercice de bons de souscription	(25 000)	0.3000	NS
<i>Options</i>								
Akerley, Peter	4, 5	O	2021-06-15	D	52 - Expiration d'options	(200 000)	0.3600	NS
Byrne, John Philip	4	O	2021-06-15	D	52 - Expiration d'options	(100 000)	0.3600	NS
Croft, Thomas Layton	4	O	2021-06-15	D	52 - Expiration d'options	(100 000)	0.3600	NS
MacDonald, Kenneth	4	O	2021-06-15	D	52 - Expiration d'options	(100 000)	0.3600	NS
<b>Exco Technologies Limited</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Kernaghan, Edward Hume Kernwood Limited	4, 3 PI	O	2021-06-14	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	600	10.9500	ON
		O	2021-06-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	10.8200	ON
		O	2021-06-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	900	10.8100	ON
		O	2021-06-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 100	10.8000	ON
		O	2021-06-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 500	10.8200	ON
		O	2021-06-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 000	10.8000	ON
		O	2021-06-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	10.8100	ON
		O	2021-06-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	10.7500	ON



Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2021-06-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	10.7000	ON
		O	2021-06-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 300	10.6000	ON
		O	2021-06-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	10.5900	ON
		O	2021-06-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 100	10.5800	ON
		O	2021-06-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	10.5700	ON
		O	2021-06-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 500	10.5600	ON
		O	2021-06-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 700	10.5500	ON
<b>Exploration Minière MacDonald Ltée</b>								
<i>Actions ordinaires Class A</i>								
Boiridy, Mia Ingrid	5	O	2021-06-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	0.0650	ON
<b>Exploration Puma Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Robillard, Marcel	4, 5	O	2021-06-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 250	0.3700	QC
<b>Exro Technologies Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Bodkin, M A Jill	4	O	2021-06-23	D	51 - Exercice d'options	100 000	0.2000	AB
		O	2021-06-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(32 300)	3.8685	AB
<i>Options</i>								
Bodkin, M A Jill	4	O	2021-06-23	D	51 - Exercice d'options	(100 000)	0.2000	AB
<b>Fairchild Gold Corp.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Lotz, Mark	4	O	2021-05-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		M	2021-06-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
<i>Options</i>								
Lotz, Mark	4	O	2021-05-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		M	2021-06-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
<b>Finning International Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Boothman, Tant Michael	5	O	2021-06-14	D	51 - Exercice d'options	1 216	22.3100	BC
		O	2021-06-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 216)	33.2200	BC
		O	2021-06-14	D	51 - Exercice d'options	1 791	17.7500	BC
		O	2021-06-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 791)	33.0700	BC
<i>Options</i>								
Boothman, Tant Michael	5	O	2021-06-14	D	51 - Exercice d'options	(3 994)	22.3100	BC
		O	2021-06-14	D	51 - Exercice d'options	(4 011)	17.7500	BC
<i>Parts Deferred Share Units</i>								
Avril, Vicki	4	O	2021-06-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 778	32.3314	BC
Carter, James Edward Clark	4	O	2021-06-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 067	32.3314	BC
Cote, Jacynthe	4	O	2021-06-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 067	32.3314	BC
Hartery, Nicholas	4	O	2021-06-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 941	32.3314	BC
Kelley, Mary Lou	4	O	2021-06-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 894	32.3314	BC
Kuhlmann, Andres	4	O	2021-06-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 778	32.3314	BC
Kvisle, Harold N.	4	O	2021-06-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 054	32.3314	BC
Levenick, Stuart L.	4	O	2021-06-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 018	32.3314	BC
O'Neill, Kathleen M.	4	O	2021-06-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 067	32.3314	BC
Patterson, Christopher William	4	O	2021-06-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 067	32.3314	BC
Seraphim, Edward	4	O	2021-06-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 778	32.3314	BC
<b>Firm Capital Mortgage Investment Corporation</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Granovski, Victoria Shali	4, 5	O	2021-06-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	14.9000	ON
		O	2021-06-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 500)	14.9000	ON
Newbould, Francis J.C.	4	O	2017-06-08	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-06-18	D	51 - Exercice d'options	35 000	13.1500	ON
<i>Options</i>								
Newbould, Francis J.C.	4	O	2021-06-18	D	51 - Exercice d'options	(35 000)	13.1500	ON

Émetteur	Relation	État opé-ration	Date de l'opération	Em-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<b>First Capital Real Estate Investment Trust</b>								
<i>Parts de fiducie</i>								
Clarke, Ian Leigh Theodore	4	O	2021-06-22	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
<b>First Majestic Silver Corp.</b>								
<i>Options</i>								
Liu, Karen	5	O	2021-06-14	D	50 - Attribution d'options	12 500	21.7300	BC
<b>First Mining Gold Corp.</b>								
<i>Options</i>								
Marshall, Andrew Colin	5	O	2021-06-16	D	52 - Expiration d'options	(300 000)	0.7500	BC
		O	2021-06-17	D	50 - Attribution d'options	300 000	0.3800	BC
<b>First Quantum Minerals Ltd</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Pascall, Philip K.R.	4, 5	O	2021-06-15	D	51 - Exercice d'options	198 413		ON
		O	2021-06-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(98 413)	26.3971	ON
<i>Options</i>								
Pascall, Philip K.R.	4, 5	O	2021-06-15	D	51 - Exercice d'options	(198 413)		ON
<b>Fission Uranium Corp.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Chang, Robby Sai Kit	4	O	2021-06-14	D	46 - Contrepartie de services	9 377		BC
He, Fei	4	O	2020-06-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Wang, Haisu	4	O	2021-04-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2021-06-14	D	46 - Contrepartie de services	4 688	0.6398	BC
Zhou, Jun	4	O	2021-04-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2021-06-14	D	46 - Contrepartie de services	4 688	0.6398	BC
<b>Flagship Communities Real Estate Investment Trust</b>								
<i>Parts de fiducie</i>								
1832 Asset Management L.P.	3	O	2020-10-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2020-10-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100 000	15.3000	ON
		O	2020-10-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 800	15.0000	ON
		O	2020-10-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	15.0000	ON
		O	2020-10-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 100	15.0000	ON
		O	2020-10-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 101	15.0000	ON
		O	2020-10-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 676	15.0000	ON
		O	2020-10-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	32 323	15.0000	ON
		O	2020-11-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 800	14.9900	ON
		O	2020-11-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	8 100	14.9600	ON
		O	2020-11-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 100	14.9800	ON
		O	2020-11-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	14.4800	ON
		O	2020-11-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	24 500	14.5000	ON
		O	2020-11-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 100	13.8000	ON
		O	2020-11-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	11 050	14.4000	ON
		O	2020-12-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	150	14.5000	ON
		O	2020-12-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	12 224	14.5500	ON
		O	2021-06-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 100)	20.1500	ON
		O	2021-06-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	460 000	18.0000	ON
Monteith, Jennifer Susan	4	O	2021-06-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	17.6000USD	ON
Oppenheim, Andrew Louis	4	O	2021-06-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	17.4400USD	ON
		O	2021-06-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 800	17.4500USD	ON
<b>Fonds d'actifs réels mondiaux Middlefield</b>								
<i>Parts de fiducie</i>								
Middlefield Global Real Asset Fund	1	O	2021-06-16	D	38 - Rachat ou annulation	700	9.0443	AB
		O	2021-06-17	D	38 - Rachat ou annulation	4 600	8.9357	AB
<b>Fonds de placement immobilier BTB</b>								
<i>Parts de fiducie</i>								
Léonard, Stéphanie	4	O	2021-06-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
Martin, Luc	4	O	2016-06-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2021-06-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	4.1500	QC
<b>Fonds de Placement Immobilier Nexus</b>								
<i>Options</i>								
Chiasson, Robert Paul	5	O	2021-06-21	D	59 - Exercice au comptant	(81 250)		ON
Hanczyk, Kelly Clark	4, 5	O	2021-06-21	D	59 - Exercice au comptant	(118 750)		ON
<i>Parts de fiducie</i>								
Chiasson, Robert Paul	5	O	2021-06-21	D	59 - Exercice au comptant	22 029	7.5200	ON
Hanczyk, Kelly Clark	4, 5	O	2021-06-21	D	59 - Exercice au comptant	32 197	7.5200	ON
<b>FONDS D'OBLIGATIONS CANADIENNES DE QUALITÉ SUPÉRIEURE</b>								
<b>RIDGEWOOD</b>								
<i>Parts</i>								
Ridgewood Capital Asset Management Managed Accounts	3 PI	O	2021-06-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 590	16.9800	ON
		O	2021-06-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(590)	16.9800	ON
		O	2021-06-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 300	16.9800	ON
		O	2021-06-18	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 368	16.9800	ON
		O	2021-06-18	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 068)	16.9800	ON
		O	2021-06-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	9 246	16.9800	ON
		O	2021-06-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(9 246)	16.9800	ON
<b>Fortune Bay Corp.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Lee, Melinda	4	O	2021-06-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.7380	NS
<b>FPI Granite Inc.</b>								
<i>Deferred Share Units</i>								
Miller, Gerald	4	O	2021-06-15	D	35 - Dividende en actions	40	81.8400	ON
		O	2021-05-14	D	35 - Dividende en actions	41	79.9700	ON
<i>Performance Share Units</i>								
Clarfield, Lawrence	5	O	2021-06-15	D	35 - Dividende en actions	17	81.8400	ON
Gorrie, Kevan Stuart	4, 5	O	2021-06-15	D	35 - Dividende en actions	95	81.8400	ON
KUMER, LORNE	5	O	2021-06-15	D	35 - Dividende en actions	32	81.8400	ON
Neto, Teresa	5	O	2021-06-15	D	35 - Dividende en actions	25	81.8400	ON
Ramparas, Michael Anthony	5	O	2021-06-15	D	35 - Dividende en actions	23	81.8400	ON
<i>Restricted Share Units</i>								
Clarfield, Lawrence	5	O	2021-06-15	D	35 - Dividende en actions	11	81.8400	ON
Gorrie, Kevan Stuart	4, 5	O	2021-06-15	D	35 - Dividende en actions	85	81.8400	ON
KUMER, LORNE	5	O	2021-06-15	D	35 - Dividende en actions	20	81.8400	ON
Neto, Teresa	5	O	2021-06-15	D	35 - Dividende en actions	26	81.8400	ON
Ramparas, Michael Anthony	5	O	2021-06-15	D	35 - Dividende en actions	14	81.8400	ON
<b>Freshii Inc.</b>								
<i>Restricted Share Units</i>								
Corrin, Adam Daniel	4, 5	O	2021-06-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	(19 021)		ON
		O	2021-06-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	(15 600)		ON
		O	2021-06-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 066)		ON
<b>Frontera Energy Corporation</b>								
<i>7.875 senior secured notes due 2028</i>								
Catalyst Capital Group Inc.	3							
Catalyst Fund Limited Partnership V	PI	O	2016-11-02	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-06-21	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	\$ 8 000 000.00	1000.0000USD	ON
<i>Actions ordinaires</i>								
Pineros Ospina, Alejandro	5	O	2021-06-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	5.3800USD	ON
		O	2021-06-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(9 999)	5.1200USD	ON
<i>Billets (New) Exp. 2023</i>								
Catalyst Capital Group Inc.	3							
Catalyst Fund Limited Partnership V	PI	O	2021-06-21	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(\$ 40 670)	1048.5000USD	ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés 000.00)	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
<i>Restricted Stock Units</i>								
Arevalo Vergara, Ivan Dario						9 848		ON
Campagnaro, Renata						9 848		ON
Nightingale, Duncan James						9 848		ON
Pineros Ospina, Alejandro						10 504		ON
<b>Galaxy Digital Holdings Ltd.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Ferraro, Christopher Charles						55 000	3.0000	ON
						(55 000)	23.2134	ON
						25 000	3.0000	ON
						(25 000)	24.0004	ON
Tavoso, Richard						(50 000)	21.9500	ON
<i>Options</i>								
Ferraro, Christopher Charles						(55 000)	3.0000	ON
						(25 000)	3.0000	ON
<b>George Weston Limitee</b>								
<i>Droits -Deferred Share Units</i>								
Binning, Paviter Singh						4, 6		
Director DSU Plan						PI		ON
Ferrier, Andrew Alan						4		ON
Lockhart, Nancy						4		ON
Marwah, Sarabjit						4		ON
Nixon, Gordon Melbourne						4		ON
Prichard, John Robert Stobo						4		
Deferred Share Units						PI		ON
Sawyer, Robert						7		ON
Strauss, Christi						4		ON
Stymiest, Barbara Gayle						4		
Deferred Share Units						PI		ON
<b>Getchell Gold Corp.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Wagener, William						4, 5		ON
							0.4465USD	ON
							0.5462USD	ON
<b>Global Innovation Dividend Fund</b>								
<i>Parts de fiducie</i>								
Global Innovation Dividend Fund						1		AB
<b>goeasy Ltd. (formerly, easyhome Ltd.)</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Ingram, David						4, 5		ON
							35.5000	ON
						(6 429)	153.0681	ON
<i>Options</i>								
Ingram, David						4, 5		ON
						(8 946)	35.5000	ON
<b>Gold Reserve Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires Class A Common Shares</i>								
Belanger, A. Douglas						4, 5		ON
COLEMAN, James Hayward						4		ON
McGuinness, Robert						5		ON
Timm, Rockne						4, 5		ON
							29 000	ON
<b>Gold Standard Ventures Corp.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Sun Valley Gold LLC						3		
Client accounts						PI		BC
							0.6000USD	BC
							0.5800USD	BC
							0.5900USD	BC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<b>Golden Share Resources Corporation</b>								
<i>Options</i>								
Graham, David Bruce	4	O	2016-06-20	D	52 - Expiration d'options	(80 000)		ON
Huang, Demin	4, 5	O	2021-06-19	D	52 - Expiration d'options	(40 000)	0.2500	ON
Roberts, George Wesley	4	O	2021-06-19	D	52 - Expiration d'options	(80 000)	0.2500	ON
<b>Golden Valley Mines Ltd.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Mullan, Glenn J	4, 7, 5	O	2021-06-18	D	51 - Exercice d'options	16 000	3.0000	QC
<i>Options</i>								
Mullan, Glenn J	4, 7, 5	O	2021-06-18	D	51 - Exercice d'options	(16 000)		QC
<b>Goliath Resources Limited</b>								
<i>Bons de souscription</i>								
Lafleur, Jean	4	O	2021-06-21	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(100 000)	0.2400	ON
<b>Gran Tierra Energy Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Elson, Ryan Paul	5							
ESPP	PI	O	2021-06-21	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	3 850	0.7400USD	AB
Evans, Jim Randall	5							
ESPP	PI	O	2021-06-21	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 698	0.7400USD	AB
Guidry, Gary Stephen	4, 5							
ESPP	PI	O	2021-06-21	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	5 435	0.7400USD	AB
Trimble, Rodger Derrick	5							
ESPP	PI	O	2021-06-21	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	2 717	0.7400USD	AB
<b>GreenFirst Forest Products Inc. (formerly, Itasca Capital Ltd.)</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Johnson, Lewis McKay	4	O	2018-06-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2021-06-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	145 000		BC
Powell, Richard Michael	4	O	2021-06-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	205 500		BC
<b>Group Forage Major Drilling Group International Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Lam, Juliana Lan	4	O	2020-09-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			NB
		O	2021-06-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	8.9000	NB
		O	2021-06-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	9.1000	NB
		O	2021-06-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	8.9600	NB
		O	2021-06-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	8.8000	NB
<i>Deferred Share Units</i>								
Breiner, Edward	4	O	2021-06-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 152	6.9700	NB
Keating, Kimberly	4	O	2021-06-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 152	6.9700	NB
Lam, Juliana Lan	4	O	2020-09-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			NB
		O	2021-06-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 152	6.9700	NB
Rennie, Janice Gaye	4	O	2021-06-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 152	6.9700	NB
Tennant, David Buchanan	4	O	2021-06-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 152	6.9700	NB
Veenman, Sybil Elsa	4	O	2021-06-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 152	6.9700	NB
Zurel, Jo Mark	4	O	2021-06-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 152	6.9700	NB
<i>Options</i>								
Davies, John Ross	5	O	2021-06-17	D	59 - Exercice au comptant	(6 000)	7.0400	NB
Landry, Marc	5	O	2021-06-22	D	51 - Exercice d'options	(6 000)	7.0400	NB
Martin, Ashley Sedrick	5	O	2021-06-18	D	51 - Exercice d'options	(6 000)	7.0400	NB
Rennie, Janice Gaye	4	O	2021-06-21	D	51 - Exercice d'options	(6 000)	7.0400	NB
<i>Restricted Share Units</i>								
Davies, John Ross	5	O	2021-06-18	D	59 - Exercice au comptant	(15 065)		NB
Graham, Benjamin Luke	5	O	2021-06-18	D	59 - Exercice au comptant	(15 065)		NB
Johnson, Patrick Kelly	5	O	2021-06-18	D	59 - Exercice au comptant	(22 956)		NB
Landry, Marc	5	O	2021-06-18	D	59 - Exercice au comptant	(7 604)		NB
Larocque, Denis Joseph	5	O	2021-06-18	D	59 - Exercice au comptant	(54 806)		NB

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<b>Titre</b>								
<b>Initié</b>								
<b>Porteur inscrit</b>								
Martin, Ashley Sedrick	5	O	2021-06-18	D	59 - Exercice au comptant	(7 604)		NB
McLaughlin, James	5	O	2021-06-18	D	59 - Exercice au comptant	(7 604)		NB
<b>Groupe ADF Inc.</b>								
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>								
D'Aronco, Danilo	4	O	2021-06-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
<i>Options</i>								
D'Aronco, Danilo	4	O	2021-06-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
<i>Unités d'actions différées (UAD-DSU)</i>								
D'Aronco, Danilo	4	O	2021-06-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2021-06-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	10 000		QC
<b>Groupe Alithya inc.</b>								
<i>Droits Performace Share Units</i>								
Fonseca, Nigel	5	O	2018-11-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2021-06-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	11 146	3.2300	QC
Forcier, Nathalie	5	O	2018-11-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2021-06-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	25 155	3.2300	QC
Lamarre, Robert	5	O	2018-11-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2021-06-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	25 155	3.2300	QC
Paradis, Dany	5	O	2018-11-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2021-06-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	13 003	3.2300	QC
Raymond, Paul	4, 5, 3	O	2018-11-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2021-06-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	115 983	3.2300	QC
Rousseau, Claude	5	O	2018-11-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2021-06-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	60 150	2.6600USD	QC
Smith, Russell	5	O	2018-11-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2021-06-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	15 850	2.6600USD	QC
Thibault, Claude	5	O	2018-11-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2021-06-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	34 211	3.2300	QC
<i>Options (Class A Subordinate Voting Shares)</i>								
Fonseca, Nigel	5	O	2021-06-14	D	50 - Attribution d'options	30 000	3.2300	QC
Forcier, Nathalie	5	O	2021-06-14	D	50 - Attribution d'options	67 585	3.2300	QC
Lamarre, Robert	5	O	2021-06-14	D	50 - Attribution d'options	67 585	3.2300	QC
Paradis, Dany	5	O	2021-06-14	D	50 - Attribution d'options	35 000	3.2300	QC
Raymond, Paul	4, 5, 3	O	2021-06-14	D	50 - Attribution d'options	311 617	3.2300	QC
		M	2021-06-14	D	50 - Attribution d'options	311 617	3.2300	QC
Rousseau, Claude	5	O	2021-06-14	D	50 - Attribution d'options	161 600	2.6600USD	QC
Smith, Russell	5	O	2021-06-14	D	50 - Attribution d'options	41 000	2.6600USD	QC
Thibault, Claude	5	O	2021-06-14	D	50 - Attribution d'options	91 915	3.2300	QC
<b>Groupe BMTc Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Fionda, Tony	4	O	2021-06-16	D	97 - Autre	73	14.9400	QC
		O	2021-06-16	D	97 - Autre	3 300	14.8200	QC
Leclair, Anne-Marie	4	O	2021-06-16	D	97 - Autre	47	15.0300	QC
		O	2021-06-16	D	97 - Autre	3 300	14.9397	QC
<b>H2O INNOVATION INC.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Madden, Gregory Lynn	5	O	2021-06-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	2.2900	QC
		O	2021-06-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	2.3200	QC
<b>HEXO Corp.</b>								
<i>Options</i>								
Chiara, Vincent	4	O	2021-06-17	D	50 - Attribution d'options	3 486	7.1700	ON
GAGE, ROSE MARIE	4	O	2021-01-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-06-17	D	50 - Attribution d'options	75 000	7.4300	ON
Imbriglio, Emilio	8	O	2021-06-17	D	50 - Attribution d'options	1 743	7.1700	ON
Munzar, Michael R.	4	O	2021-06-17	D	50 - Attribution d'options	4 184	7.1700	ON

Émetteur	Relation	État opé-ration	Date de l'opération	Em-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<b>HIVE Blockchain Technologies Ltd.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Daubaras, Darcy Glenn	5	O	2021-06-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	3.0300	BC
		O	2021-06-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	3.0500	BC
		O	2021-06-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	2.9700	BC
<b>HPQ-Silicon Resources Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Investissement Québec	3	O	2018-08-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2021-06-22	D	36 - Conversion ou échange	16 363 636	0.1100	QC
		O	2021-06-22	D	54 - Exercice de bons de souscription	15 000 000	0.1550	QC
<i>Bons de souscription</i>								
Investissement Québec	3	O	2021-06-22	D	54 - Exercice de bons de souscription	(15 000 000)	0.1550	QC
<i>Débitures convertibles</i>								
Investissement Québec	3	O	2021-06-22	D	36 - Conversion ou échange	(\$ 1 800 000.00)	0.1100	QC
<b>Hudbay Minerals Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Kukielski, Peter Gerald Jan Cynthia Kukielski Spousal Trust	4, 5 PI	O	2021-06-15	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(61 284)	8.0159	ON
<b>Huntington Exploration Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
ASA Gold and Precious Metals Limited	3	O	2021-06-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2021-06-17	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	7 900 000	0.2800	AB
Mullin, Joseph	4	O	2021-04-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2021-06-16	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	85 000	0.2800	AB
Santarossa, Mark Davis	4	O	2021-04-06	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2021-06-16	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	25 000	0.2800	AB
Sontrop, Marc	4	O	2021-04-06	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2021-06-16	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	75 000	0.3500	AB
		O	2021-06-16	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	65 000	0.2800	AB
Interward Capital Corporation	PI	O	2021-04-06	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2021-06-16	C	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	350 000	0.2800	AB
WILSON, BRYAN HUGH	4, 5	O	2021-06-16	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	175 000	0.2800	AB
<i>Bons de souscription</i>								
Amin, Jamal	5	O	2021-04-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
2728034 Ontario Ltd.	PI	O	2021-04-14	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2021-06-15	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	100 000		AB
ASA Gold and Precious Metals Limited	3	O	2021-06-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2021-06-17	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	3 950 000	0.4000	AB
Busch, Frank	4	O	2020-12-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2021-06-15	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	75 000		AB
Mullin, Joseph	4	O	2021-04-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2021-06-15	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	100 000		AB
		O	2021-06-16	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	42 500		AB
Santarossa, Mark Davis	4	O	2021-04-06	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2021-06-15	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	100 000		AB
		O	2021-06-16	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	12 500		AB
Sontrop, Marc	4	O	2021-04-06	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB

Émetteur	Relation	État	Date	Em-	Opération	Nombre de titres	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	prise	Description	ou valeur nominale	unitaire	principale
Initié		ration	l'opération		de l'opération	acquis		
Porteur inscrit						ou aliénés		
		O	2021-06-15	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	200 000		AB
		O	2021-06-16	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	67 500		AB
		M	2021-06-16	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	70 000		AB
Interward Capital Corporation	PI	O	2021-04-06	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2021-06-16	C	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	175 000		AB
WILSON, BRYAN HUGH	4, 5	M	2021-04-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		M	2021-04-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2021-06-15	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(725 000)	0.0500	AB
		O	2021-06-16	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	87 500		AB
<i>Bons de souscription Expiring 09/30/2005</i>								
WILSON, BRYAN HUGH	4, 5	O	2021-04-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
<b>Hut 8 Mining Corp. (formerly, Oriana Resources Corporation)</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Downey, Shane	5	O	2021-04-26	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-06-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 500	4.3988	ON
<b>Hydro One Limited</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Fitzsimmons, Jason Kells	5	O	2021-06-17	D	59 - Exercice au comptant	(6 500)	30.8400	ON
<b>Imperial Metals Corporation</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Fairholme Capital Management, L.L.C. Managed Accounts	3	PI	O	2021-06-11	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	17 500	4.9100
		O	2021-06-14	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	21 600	4.9000	BC
		O	2021-06-15	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	153 700	4.8700	BC
		O	2021-06-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 100	4.9000	BC
		O	2021-06-17	C	57 - Exercice de droits de souscription	1 456 322	4.7000	BC
		O	2021-06-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	24 400	4.8200	BC
The Fairholme Allocation Fund	PI	O	2021-06-18	C	57 - Exercice de droits de souscription	219 284	4.7000	BC
The Fairholme Fund	PI	O	2021-06-18	C	57 - Exercice de droits de souscription	683 546	4.7000	BC
Muraro, Theodore William	4	O	2021-06-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	2 352	4.7000	BC
		O	2021-06-16	D	99 - Correction d'information	3 031		BC
Thompson, Randall	5	O	2021-05-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 121	4.7000	BC
<i>Droits 2021</i>								
Fairholme Capital Management, L.L.C. Managed Accounts	3	PI	O	2021-06-17	C	57 - Exercice de droits de souscription	(14 563 220)	
The Fairholme Allocation Fund	PI	O	2021-06-18	C	57 - Exercice de droits de souscription	(2 192 840)		BC
The Fairholme Fund	PI	O	2021-06-18	C	57 - Exercice de droits de souscription	(6 835 460)		BC
Miller-tait, James	5	O	2017-09-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2021-05-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	23 224		BC
Muraro, Theodore William	4	O	2009-11-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2021-06-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	23 526	4.7000	BC
		O	2021-06-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	(23 526)	4.7000	BC
Thompson, Randall	5	O	2018-07-06	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2021-05-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 121		BC
		M	2021-05-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 121		BC
<b>Inovalis Real Estate Investment Trust</b>								
<i>Parts</i>								
Lagopoulos, Michael James	4	PI	O	2021-06-15	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 500)	10.0800
Sophie Lagopoulos, spouse	PI	O	2021-06-15	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 500)	10.0800	ON
Missaghie, Vesal Michael	4	PI	O	2021-06-18	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(13 000)	10.0258
Arch Absolute Return Real Estate Fund	PI	O	2021-06-18	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(13 000)	10.0258	ON



Émetteur	Relation	État	Date	Em-	Opération	Nombre de titres	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	prise	Description	ou valeur nominale	unitaire	principale
Initié		ration	l'opération		de l'opération	acquis		
Porteur inscrit						ou aliénés		
Arch Absolute Return Real Estate Fund NR	PI	O	2021-06-21	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(13 000)	10.0327	ON
		O	2021-06-18	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(37 000)	10.0258	ON
		O	2021-06-21	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(37 000)	10.0327	ON
<b>Intact Corporation financière</b>								
<i>Stock Incentives</i>								
Miller, Timothy Michael	5	O	2021-06-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	31 407		ON
<b>Inter Pipeline Ltd.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Dusevic Oliva, Anita Elizabeth	5	O	2020-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	232		AB
		M	2020-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	685		AB
Kousiniotis, Spiliotis Harry	5	O	2020-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	353		AB
		M	2020-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	900		AB
Roberge, Jeremy Allan	5	O	2020-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	36		AB
		M	2020-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	117		AB
<b>InterRent Real Estate Investment Trust</b>								
<i>Deferred Units</i>								
Awrey, Brian	5	O	2021-06-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	(11 520)		ON
		O	2021-06-16	D	59 - Exercice au comptant	(12 480)		ON
		O	2021-06-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	(19 200)		ON
		O	2021-06-16	D	59 - Exercice au comptant	(20 800)		ON
<i>Parts de fiducie</i>								
Awrey, Brian	5	O	2021-06-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	11 520		ON
		O	2021-06-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	19 200		ON
<b>Jamieson Wellness Inc.</b>								
<i>Droits DSU</i>								
Allen, Heather Blain	4	O	2021-06-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	10		ON
Aronne, Louis	4	O	2021-06-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	20		ON
		M	2021-06-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	20		ON
Penner, Timothy Herbert	4	O	2021-06-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	20		ON
Potechin, Catherine	4	O	2021-06-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	10		ON
Spooner, Steven Edward	4	O	2021-06-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	10		ON
Tafler, Jason	4	O	2021-06-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	10		ON
Williams, David Michael	4	O	2021-06-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	30		ON
<b>Journey Energy Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Mullane, Tom	4	O	2021-06-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
Smith, Reginald Stevenson	4	O	2021-06-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
<b>Killam Apartment Real Estate Investment Trust</b>								
<i>Droits Restricted Units</i>								
Landry, Aldea	4	O	2021-06-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	549	20.0378	NS
Lloyd, Arthur G.	4	O	2021-06-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	749	20.0378	NS
Mackeigan, Laurie	4	O	2021-06-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	823	20.0378	NS
WALT, MANFRED	4	O	2021-06-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	886	20.0378	NS
<b>Kinaxis Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Monkman, Richard George	5	O	2021-06-18	D	51 - Exercice d'options	25 000	45.3100	ON
		O	2021-06-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 500)	150.9000	ON
		O	2021-06-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(19 100)	150.7126	ON
		O	2021-06-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 400)	151.2232	ON
<i>Options</i>								
Monkman, Richard George	5	O	2021-06-18	D	51 - Exercice d'options	(25 000)	45.3100	ON
<b>Kinross Gold Corporation</b>								
<i>Droits Deferred Share Units</i>								
Atkinson, Ian	4	O	2021-06-17	D	97 - Autre	688	8.2300	ON
Dyte, Kerry Don	4	O	2021-06-17	D	97 - Autre	361	8.2300	ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<b>Titre</b>								
<b>Initié</b>								
<b>Porteur inscrit</b>								
Ives, Glenn Antony	4	O	2021-06-17	D	97 - Autre	63	8.2300	ON
Lethbridge, Ave Gabriella	4	O	2021-06-17	D	97 - Autre	932	8.2300	ON
McGregor, Elizabeth Dianne	4	O	2021-06-17	D	97 - Autre	128	8.2300	ON
McLeod-Seltzer, Catherine	4	O	2021-06-17	D	97 - Autre	1 353	8.2300	ON
Osborne, Kelly	4	O	2021-06-17	D	97 - Autre	1 172	8.2300	ON
Scott, David Arthur	4	O	2021-06-17	D	97 - Autre	241		ON
<b>Restricted Shares</b>								
Davis, Graeme M.	5	O	2021-06-17	D	35 - Dividende en actions	674	8.2300	ON
Freeborough, Andrea Susan	5	O	2021-06-17	D	35 - Dividende en actions	134	9.5400	ON
		O	2021-06-17	D	35 - Dividende en actions	1 117	8.2300	ON
Gold, Geoffrey Peters	5	O	2021-06-17	D	35 - Dividende en actions	445	9.5400	ON
		O	2021-06-17	D	35 - Dividende en actions	2 487	8.2300	ON
Grandy, Kathleen M.	5	O	2021-06-17	D	35 - Dividende en actions	482	8.2300	ON
Hicks, Scott J.	5	O	2021-06-17	D	35 - Dividende en actions	523	8.2300	ON
Longenecker, Nathan M.	5	O	2021-06-17	D	35 - Dividende en actions	1 011	8.2300	ON
Mittler, Andreas	5	O	2021-06-17	D	35 - Dividende en actions	113	9.5400	ON
		O	2021-06-17	D	35 - Dividende en actions	585	8.2300	ON
Opitz, Edward A.	5	O	2021-06-17	D	35 - Dividende en actions	531	8.2300	ON
Rollinson, Jonathon Paul	4, 5	O	2021-06-17	D	35 - Dividende en actions	697	9.5400	ON
		O	2021-06-17	D	35 - Dividende en actions	6 032	8.2300	ON
Schimper, Claude J.S.	5	O	2021-06-17	D	35 - Dividende en actions	695	8.2300	ON
Shaver, David C.	5	O	2021-06-17	D	35 - Dividende en actions	178	8.2300	ON
Sylvestre, Michel	5	O	2021-06-17	D	35 - Dividende en actions	1 020	8.2300	ON
Timpano, Hélène	5	O	2021-06-17	D	35 - Dividende en actions	734	8.2300	ON
Tomory, Paul Botond Stiiicho	5	O	2021-06-17	D	35 - Dividende en actions	179	9.5400	ON
		O	2021-06-17	D	35 - Dividende en actions	1 533	8.2300	ON
van Akkooi, Michiel	5	O	2021-06-17	D	35 - Dividende en actions	914	8.2300	ON
<b>Klondike Silver Corp.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Kennedy, Thomas John	4, 5	O	2021-06-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	0.0700	BC
<b>La Societe Canadian Tire Limitee</b>								
<i>Actions sans droit de vote Class A</i>								
Owens, J. Michael	4							
J. Michael Owens Professional Corporation	PI	O	2021-06-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50	196.4600	ON
		O	2021-06-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	196.5900	ON
		O	2021-06-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	197.0700	ON
		O	2021-06-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	197.0600	ON
		O	2021-06-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	197.1800	ON
		O	2021-06-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	197.1900	ON
<b>La Societe de Gestion AGF Limitee</b>								
<i>Actions ordinaires Class B</i>								
AGF Management Limited, La Societe de Gestion AGF Limitee	1	O	2021-06-18	D	38 - Rachat ou annulation	2 800	7.5960	ON
		O	2021-06-18	D	38 - Rachat ou annulation	(2 800)	7.5960	ON
		O	2021-06-21	D	38 - Rachat ou annulation	3 600	7.5994	ON
		O	2021-06-21	D	38 - Rachat ou annulation	(3 600)	7.5994	ON
<b>Largo Resources Ltd.</b>								
<i>Options</i>								
Chaves, Nilson Luciano Helio	7	O	2020-06-05	D	51 - Exercice d'options	(6 505)	0.9900	ON
Cleave, Ernest Michael	5	O	2020-03-25	D	50 - Attribution d'options	268 657		ON
		M	2020-03-25	D	50 - Attribution d'options	375 000		ON
<b>Le Fonds de dividendes d'émetteurs internationaux du secteur de l'énergie propre</b>								
<i>Parts de fiducie</i>								
International Clean Power Dividend Fund	1	O	2021-06-16	D	38 - Rachat ou annulation	18 200	8.9960	AB
		O	2021-06-17	D	38 - Rachat ou annulation	12 000	8.9806	AB

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<b>Le Fonds de dividendes du secteur des infrastructures durables</b>								
<i>Parts de fiducie</i>								
Sustainable Infrastructure Dividend Fund	1	O	2021-06-16	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	10.8300	AB
<b>Legend Power Systems Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Buchamer, Randy	4							
Leslie Buchamer	PI	O	2021-06-15	I	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	33 333	0.7500	BC
Lansky, Jonathan	4	O	2021-06-15	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	100 000	0.7500	BC
<i>Bons de souscription</i>								
Buchamer, Randy	4							
Leslie Buchamer	PI	O	2021-06-15	I	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	16 666	0.9500	BC
Lansky, Jonathan	4	O	2019-10-08	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2021-06-15	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	50 000	0.9500	BC
<b>Les Aliments Maple Leaf Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Hayes, Thomas Patrick	4							
Hopewell Trust	PI	O	2021-06-15	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
<b>Les Compagnies Loblaw Limitee</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Loblaw Companies Limited	1	O	2021-05-31	D	38 - Rachat ou annulation	(3 659 976)		ON
<i>Droits - Deferred Share Units</i>								
Binning, Paviter Singh	4, 6							
Deferred Share Units	PI	O	2021-06-21	I	56 - Attribution de droits de souscription	373		ON
Bonham, Scott Barclay	4	O	2021-06-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	794		ON
Bryant, Warren	4	O	2021-06-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	869		ON
Clark, Christie James Beckett	4	O	2021-06-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	446		ON
Debow, Daniel Andrew	4	O	2021-06-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	769		ON
Downe, William	4	O	2021-06-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 026		ON
Fukakusa, Janice Rose	4	O	2021-06-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	770		ON
Harris, M. Marianne	4	O	2021-06-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	819		ON
Kotchka, Claudia	4	O	2021-06-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	795		ON
Pritchard, Beth Marie	4	O	2021-06-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	794		ON
Raiss, Sarah	4	O	2021-06-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	409		ON
<b>Leucrotta Exploration Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Brussa, John Albert	4	O	2021-06-22	D	51 - Exercice d'options	40 000	0.8000	AB
		O	2021-06-22	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	210 000	0.7300	AB
Cowie, Donald	4	O	2021-06-22	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	68 000	0.7300	AB
Gilbert, Daryl Harvey	4	O	2021-06-22	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	137 000	0.7300	AB
<i>Bons de souscription</i>								
GMT Capital Corp	3							
GMT Exploration	PI	O	2021-03-30	I	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	3 000 000	0.7300USD	AB
		O	2021-06-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	450 000	0.6300USD	AB
Sereda, Richard Douglas	5	O	2021-06-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(250 000)	0.7800	AB
Trudeau, Terry	5	O	2021-06-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800 000)	0.7800	AB
Zakresky, Robert John	5	O	2021-06-22	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	910 000	0.7300	AB
		O	2021-06-17	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privéement	(1 600 000)	0.7800	AB
<i>Bons de souscription Management Private Placement</i>								
Brussa, John Albert	4	O	2021-03-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2021-06-22	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	210 000	1.0000	AB
Cowie, Donald	4	O	2014-08-06	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i> Initié Porteur inscrit								
		O	2021-06-22	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	68 000		AB
Gilbert, Daryl Harvey	4	O	2021-06-22	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	137 000	1.0000	AB
		M	2021-06-22	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	137 000		AB
Zakresky, Robert John	5	O	2021-06-22	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	910 000	1.0000	AB
<i>Options</i> Brussa, John Albert	4	O	2021-06-22	D	51 - Exercice d'options	(40 000)	0.8000	AB
<b>Lightspeed POS Inc.</b>								
<i>Actions à droit de vote subalterne</i> Micak, Daniel Robert	5	O	2021-06-14	D	51 - Exercice d'options	5 208	5.0000USD	QC
		O	2021-06-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 208)	91.9574	QC
<i>Droits Performance stock units</i> Dasilva, Dax	4, 5, 3	O	2020-06-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	23 238	33.3900	QC
		O	2019-06-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	26 288	30.2800	QC
<i>Droits Restricted stock units</i> Ajamian, Lory	5	O	2021-06-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 424		QC
Chauvet, Jean Paul	4, 5	O	2021-06-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	15 410		QC
Dasilva, Dax	4, 5, 3	O	2021-06-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	15 410		QC
Hotchandani (Bakshani), Asha	5	O	2021-06-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 424		QC
Micak, Daniel Robert	5	O	2021-06-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 424		QC
Midgley, Stephen	5	O	2021-06-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 424		QC
Nussey, Brandon Blair	5	O	2021-06-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 794		QC
Saint-Martin, Jean-David	5	O	2021-06-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 479		QC
<i>Options</i> Ajamian, Lory	5	O	2021-06-16	D	50 - Attribution d'options	100 000	88.9800	QC
		O	2021-06-16	D	50 - Attribution d'options	9 912	88.9800	QC
Chauvet, Jean Paul	4, 5	O	2021-06-16	D	50 - Attribution d'options	250 000	88.9800	QC
		O	2021-06-16	D	50 - Attribution d'options	44 604	88.9800	QC
Dasilva, Dax	4, 5, 3	M	2020-06-01	D	50 - Attribution d'options	23 238	33.3900	QC
		M	2019-06-11	D	50 - Attribution d'options	26 288	30.2800	QC
		O	2021-06-16	D	50 - Attribution d'options	250 000	88.9800	QC
		O	2021-06-16	D	50 - Attribution d'options	44 604	88.9800	QC
		O	2021-06-16	D	50 - Attribution d'options	12 687	88.9800	QC
Hotchandani (Bakshani), Asha	5	O	2021-06-16	D	50 - Attribution d'options	100 000	88.9800	QC
		O	2021-06-16	D	50 - Attribution d'options	9 912	88.9800	QC
Micak, Daniel Robert	5	O	2021-06-14	D	51 - Exercice d'options	(5 208)	5.0000USD	QC
		O	2021-06-16	D	50 - Attribution d'options	100 000	88.9800	QC
		O	2021-06-16	D	50 - Attribution d'options	9 912	88.9800	QC
Midgley, Stephen	5	O	2021-06-16	D	50 - Attribution d'options	9 912	88.9800	QC
Nussey, Brandon Blair	5	O	2021-06-16	D	50 - Attribution d'options	200 000	88.9800	QC
		O	2021-06-16	D	50 - Attribution d'options	13 877	88.9800	QC
Saint-Martin, Jean-David	5	O	2021-06-16	D	50 - Attribution d'options	100 000	88.9800	QC
		O	2021-06-16	D	50 - Attribution d'options	15 859	88.9800	QC
<b>Logistec Corporation</b>								
<i>Actions à droit de vote subalterne Class B</i> Côté, Benoît Jude	7	O	2021-06-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	44.0700	QC
		O	2021-06-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 100)	44.0000	QC
		O	2021-06-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 400)	44.0000	QC
		O	2021-06-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	44.0100	QC
		O	2021-06-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	44.0000	QC
		O	2021-06-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	44.0100	QC
		O	2021-06-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	44.0000	QC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2021-06-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	44.0000	QC
		O	2021-06-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	44.0000	QC
<b>Droits Performance Share Unit Plan</b>								
Bailey, Morgan Cantey	7	O	2017-06-29	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2021-06-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 898		QC
Boissonneault, Sylvain	7	O	2021-06-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2021-06-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 898		QC
Côté, Benoît Jude	7	O	2021-06-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2021-06-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 898		QC
Delisle, Carl	5	O	2018-08-23	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2021-06-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 898		QC
Di Sante, George M.	7	O	2004-05-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2021-06-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	893		QC
Miron, Michel	5	O	2011-04-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2021-06-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 898		QC
O'Brien, Philip	7	O	2021-01-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2021-06-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 898		QC
Paquin, Jean	7	O	2011-09-06	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2021-06-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	536		QC
PILOTTE, ALAIN	7	O	2010-10-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2021-06-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	893		QC
Robertson, Frank	7	O	2021-01-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2021-06-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 898		QC
Savoy, Marie-Chantal	5	O	2021-06-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 512		QC
STEFANCIC, INGRID	7, 5	O	2002-10-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2021-06-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 512		QC
<b>Options</b>								
Savoy, Marie-Chantal	5	O	2017-05-29	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2021-06-15	D	50 - Attribution d'options	2 680	44.7900	QC
STEFANCIC, INGRID	7, 5	O	2021-06-15	D	50 - Attribution d'options	2 680	44.7900	QC
<b>LXRandCo, Inc. (formerly Gibraltar Growth Corporation)</b>								
<b>Class B Shares</b>								
Graveline, Eric Yves	4	O	2021-06-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 600 000	0.1324	QC
<b>MAG Silver Corp.</b>								
<b>Actions ordinaires</b>								
MaInnis, Daniel Thomas	4	O	2021-06-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 900)	29.1200	BC
<b>DSU</b>								
BAKER, TIMOTHY CLIVE	4	O	2021-06-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 466		BC
Barnes, Peter Derek	4	O	2021-06-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 466		BC
Leversage, Jill Diane	4	O	2021-06-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 466		BC
Lussenburg, Selma	4	O	2021-06-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 466		BC
MaInnis, Daniel Thomas	4	O	2021-06-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 466		BC
Mathieu, Susan	4	O	2021-06-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 466		BC
<b>MCAN Mortgage Corporation</b>								
<b>Actions ordinaires</b>								
Chu, Brian	4							
RBC	PI	O	2021-05-11	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-06-21	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 025	17.2851	ON
<b>MCI OneHealth Technologies Inc.</b>								
<b>Class A Subordinate Voting Shares</b>								
Christodoulou, George	4, 3	O	2021-06-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	3.2000	ON
		O	2021-06-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 000	3.1000	ON
		O	2021-06-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	3.1480	ON
<b>Medexus Pharmaceuticals Inc.(formerly PEDIAPHARM Inc.)</b>								
<b>Actions ordinaires</b>								

Émetteur	Relation	État	Date	Em-	Opération	Nombre de titres	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	prise	Description	ou valeur nominale	unitaire	principale
Initié		ration	l'opération		de l'opération	acquis		
Porteur inscrit						ou aliénés		
Boivin, Roland	5	O	2021-06-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	7.2000	ON
		O	2021-06-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	7.0400	ON
		O	2021-06-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	6.9500	ON
		O	2021-06-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	6.8700	ON
RRSP	PI	O	2021-06-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 200	7.5000	ON
d'Entremont, Kenneth	4, 5	O	2021-06-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	7.2400	ON
		O	2021-06-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	7.2900	ON
		O	2021-06-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 800	7.1000	ON
Labelle, Richard	5	O	2021-06-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 260	7.2000	ON
Pine, Michael	5	O	2021-06-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	7.2300	ON
Tate, Glenn	7	O	2021-06-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 494	5.9000USD	ON
<b>Medicure Inc</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Friesen, Albert David	4, 5							
L. FRIESEN	PI	O	2021-06-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	1.1000	MB
<b>MEG Energy Corp.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Gizen, Jeremy James	5	O	2021-06-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(15 000)	9.1900	AB
<b>Metalla Royalty &amp; Streaming Ltd.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Tucker, E.B.	4	O	2021-06-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	10.0950USD	BC
<b>METAUX GENIUS INC.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Goulet, Guy	5	O	2021-06-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	0.2000	QC
		O	2021-06-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	0.2050	QC
		O	2021-06-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	0.2050	QC
		O	2021-06-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	0.1900	QC
<b>Metaux Russel Inc.</b>								
<i>Droits Deferred Share Units (cash settled)</i>								
Clark, John	4	O	2021-06-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	676		ON
Dinning, James Francis	4	O	2021-06-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	658		ON
Hedges, Brian Robie	4	O	2021-06-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	285		ON
Laberge, Alice D.	4	O	2021-06-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	507		ON
O'Reilly, William Michael	4	O	2021-06-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	529		ON
Paiva, Roger	4	O	2021-06-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	20		ON
Thabet, Annie	4	O	2021-06-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	268		ON
Tulloch, John Russell	4	O	2021-06-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	345		ON
<i>Droits Restricted Share Units (cash settled)</i>								
Bryant, Gregg Edward	5	O	2021-06-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	31		ON
Coleman, Lesley Margaret Seppings	5	O	2021-06-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	116		ON
Halcrow, David	5	O	2021-06-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	102		ON
Juravsky, Martin Leb	5	O	2021-06-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	166		ON
Kelly, Maureen Ann	5	O	2021-06-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	123		ON
MacDermid, Ryan Wallace	5	O	2021-06-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	105		ON
MacLean, John	5	O	2021-06-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	123		ON
McKelvey, Sherri Lynn	5	O	2021-06-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	14		ON
Reid, John Gregory	5	O	2021-06-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 004		ON
Wallewein, Kenneth Gilbert	5	O	2021-06-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	28		ON
<b>Metro inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Fortino, Carmine	5	O	2021-06-18	D	51 - Exercice d'options	7 500	24.6866	QC
		O	2021-06-18	D	51 - Exercice d'options	(7 500)	58.8427	QC
Tadros, Alain	5	O	2021-06-17	D	51 - Exercice d'options	3 360	44.7300	QC
		O	2021-06-17	D	51 - Exercice d'options	2 080	41.1600	QC
<i>Options</i>								

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<b>Meubles Leon Ltee</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Leon, Edward F.	4, 5	O	2021-06-10	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	29 674	8.8500	ON
<i>Actions sans droit de vote</i>								
Leon, Edward F.	4, 5							
MSP	PI	O	2021-06-10	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(29 674)	8.8500	ON
<b>Microbix Biosystems Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Groome, Cameron Lionel	4, 5							
Dana Wilson TFSA	PI	O	2021-06-23	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 000	0.5500	ON
TFSA	PI	O	2021-06-23	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	0.5500	ON
<b>MINES ABCOURT INC.</b>								
<i>Actions ordinaires catégorie B</i>								
Hinse, Normand	4	O	2021-06-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	81 379	0.1450	QC
<b>Mines d'Or Dynacor Inc.</b>								
<i>Unités d'actions différées/Deferred Share Units</i>								
Chave, Philippe	4	O	2021-06-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 000	2.4800	QC
Demers, Roger	4	O	2021-06-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 000	2.4800	QC
Gourde, Réjean	4	O	2021-06-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 000	2.4800	QC
Lépine, Pierre	4	O	2021-06-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 000	2.4800	QC
Martineau, Jean	4, 5	O	2021-06-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	8 065	2.4800	QC
ROCHA, ISABEL	4	O	2021-06-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 000	2.4800	QC
Rodriguez Espinoza, Maria del Rocio	4	O	2021-04-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2021-06-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 293	2.4800	QC
Teoli, Leonard	5	O	2021-06-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 032	2.4800	QC
<b>Miniere Osisko Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Osisko Mining Inc.	1	O	2021-06-18	D	38 - Rachat ou annulation	100 000	3.0875	ON
		O	2021-06-18	D	38 - Rachat ou annulation	(100 000)	3.0875	ON
		O	2021-06-21	D	38 - Rachat ou annulation	72 500	3.0864	ON
		O	2021-06-21	D	38 - Rachat ou annulation	(72 500)	3.0864	ON
		O	2021-06-22	D	38 - Rachat ou annulation	1 800	3.0400	ON
		O	2021-06-22	D	38 - Rachat ou annulation	(1 800)	3.0400	ON
<b>Morguard Corporation</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Braithwaite, William James	4							
WJBraithwaite Professional Corporation	PI	O	2021-06-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	250	149.0000	ON
		O	2021-06-21	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	143.0000	ON
<b>MOSAIC MINERALS CORP.</b>								
<i>Options</i>								
Gervais, Luc	4	O	2021-06-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2021-06-16	D	50 - Attribution d'options	250 000	0.1150	BC
<b>Mullen Group Ltd.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Mullen Group Ltd.	1	O	2021-06-17	D	38 - Rachat ou annulation	17 884	12.8261	AB
		O	2021-06-18	D	38 - Rachat ou annulation	17 884	12.5976	AB
		O	2021-06-21	D	38 - Rachat ou annulation	17 884	12.5665	AB
		O	2021-06-22	D	38 - Rachat ou annulation	17 884	12.4619	AB
<b>Neovasc Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
JANZEN, DOUG	4	O	2018-09-18	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(120 323)		BC
		O	2019-06-28	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(1 093)		BC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre Initié Porteur inscrit								
		M	2019-06-28	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(1 095)		BC
		O	2021-06-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	48 398	0.8700USD	BC
		O	2021-06-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	51 602	0.8700USD	BC
<b>Neptune Solutions Bien-Être Inc. (anciennement Neptune Technologies &amp; Bioressources Inc.)</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Cammarata, Michael Taylor	4	O	2021-06-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	311 642	1.3400USD	QC
		O	2021-06-22	D	57 - Exercice de droits de souscription	727 525	1.2500USD	QC
<i>Restricted Share Units</i>								
Cammarata, Michael Taylor	4	O	2021-06-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	(311 642)	1.3400USD	QC
		O	2021-06-16	D	97 - Autre	(202 194)	1.3400USD	QC
		O	2021-06-22	D	57 - Exercice de droits de souscription	(727 525)	1.2500USD	QC
		O	2021-06-22	D	97 - Autre	(472 022)	1.2500USD	QC
<b>Nevada Exploration Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Higgs, Darcy Alan	3	O	2021-06-16	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	854 501	0.1300	BC
Higgs, Dennis	4	O	2021-06-16	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	854 501	0.1300	BC
<i>Bons de souscription \$0.20 - Issued June 2021 (Expire 16-12-2023)</i>								
Higgs, Darcy Alan	3	O	2015-08-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2021-06-16	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	854 501		BC
Higgs, Dennis	4	O	2015-08-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2021-06-16	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	854 501		BC
<b>NGEx Minerals</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
PEDERSEN, CHERI LYNN	4	O	2021-06-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 500	0.7200	BC
		O	2021-06-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	43 500	0.7200	BC
		O	2021-06-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	0.7200	BC
<b>North American Construction Group Ltd.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Ferron, Martin Robert	4, 5	O	2021-06-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	18.0000	AB
Palmer, Barry Wade	5	O	2021-06-21	D	51 - Exercice d'options	40 000	2.7500	AB
		O	2021-06-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(40 000)	19.7500	AB
Pinney, Bryan Daniel	4	O	2021-06-15	D	90 - Changements relatifs à la propriété	17 500		AB
Bryan D. Pinney Professional Corp.	PI	O	2021-06-15	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(17 500)		AB
Slator, Jordan	5	O	2021-06-14	D	51 - Exercice d'options	5 000	2.7500	AB
		O	2021-06-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	18.0024	AB
<i>Options</i>								
Palmer, Barry Wade	5	O	2021-06-21	D	51 - Exercice d'options	(40 000)	2.7500	AB
Slator, Jordan	5	O	2021-06-14	D	51 - Exercice d'options	(5 000)	2.7500	AB
<b>Nouveau Monde Graphite Inc. (auparavant Entreprises Minières du Nouveau-Monde Inc.)</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
TURPIN, ARMAND	3							
Les Placements Charles-Armand Turpin Inc	PI	O	2021-06-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 000	9.3000	QC
		O	2021-06-21	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	110 000	9.8300	QC
<b>Nova Royalty Corp.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Beedie, Ryan K	3							
BIV Holdings Ltd.	PI	O	2021-06-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	41 500	3.0163	BC
		O	2021-06-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	80 000	3.1356	BC
		M	2021-06-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	38 500	3.1356	BC



Émetteur	Relation	État opé-	Date de l'opération	Em-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre Initié Porteur inscrit								
		M'	2021-06-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	38 500	3.2446	BC
<b>Nuvo Pharmaceuticals Inc. (d/b/a Miravo Healthcare)</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Ledger, Jesse Francis	5	O	2021-06-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	1.4355	ON
<b>ONEX CORPORATION</b>								
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>								
Schwartz, Gerald Wilfred	4, 7, 6, 5, 3							
The Gerald Schwartz and Heather Reisman Foundation	PI	O	2021-06-14	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(11 058)	85.4100	ON
		O	2021-06-15	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(22 700)	86.0500	ON
		O	2021-06-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(31 937)	87.1000	ON
		O	2021-06-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(90 063)	88.5600	ON
		O	2021-06-18	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(15 801)	87.4900	ON
<b>Open Text Corporation</b>								
<i>Actions ordinaires OTEX Common</i>								
Duggan, Paul Michael	5	O	2021-06-14	D	51 - Exercice d'options	26 242	40.2000USD	ON
		O	2021-06-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(26 242)	49.7970USD	ON
Fowle, Randy	4							
Armour Stone Capital Ltd.	PI	O	2021-06-15	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	50.0900USD	ON
<i>Options All OTEX Option Plans</i>								
Duggan, Paul Michael	5	O	2021-06-14	D	51 - Exercice d'options	(26 242)	40.2000USD	ON
<b>Opsens inc.</b>								
<i>Options</i>								
Harrington, Denis	4	O	2020-01-29	D	52 - Expiration d'options	100 000		QC
		M	2020-01-29	D	52 - Expiration d'options	(100 000)		QC
<b>Orbit Garant Drilling Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Alexandre, Pierre	4, 5, 3	O	2021-06-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(114 000)	0.8700	QC
MAHEU, DANIEL	5	O	2021-06-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	32 000	0.8700	QC
<b>Organigram Holdings Inc.</b>								
<i>Options</i>								
Batten, Nathalie Anne Belisle	5	O	2021-06-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			NB
		M	2021-06-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			NB
McCrae, Megan	5	O	2021-05-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			NB
		M	2021-05-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			NB
<b>Pages Jaunes Limitée</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Cooper, Treena	4	O	2021-06-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	14.3567	QC
		O	2021-06-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 400)	14.3500	QC
<b>Payfare Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Haidari, Kamran	5	O	2021-06-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
<i>Options</i>								
Kingsferry Capital Management Group Limited	3							
Chung Sheng Huang and Sheng Chih Lin	PI	O	2021-06-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	7.1300	ON
		O	2021-06-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 600	7.1500	ON
		O	2021-06-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 100	7.1400	ON
		O	2021-06-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	600	7.2500	ON
		O	2021-06-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	7.3800	ON
		O	2021-06-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	7.3800	ON
		O	2021-06-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 200	7.3900	ON
		O	2021-06-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 600	7.4000	ON
		O	2021-06-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	7.4500	ON
		O	2021-06-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	7.4400	ON
		O	2021-06-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	800	7.4800	ON
		O	2021-06-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	14 100	7.4900	ON

Émetteur	Relation	État opé-	Date de l'opération	Em-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale			
Titre Initié Porteur inscrit		O	2021-06-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	900	7.5300	ON			
			2021-06-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	9 200	7.5500	ON			
			2021-06-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 300	7.6300	ON			
			2021-06-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	7.6400	ON			
			2021-06-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	7.6000	ON			
			2021-06-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 800	7.6200	ON			
			2021-06-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	700	7.6100	ON			
			2021-06-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 500	7.6100	ON			
			2021-06-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	800	7.7300	ON			
			2021-06-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	700	7.7400	ON			
			2021-06-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 000	7.7500	ON			
			2021-06-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	8.1300	ON			
			2021-06-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	8.1400	ON			
			2021-06-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 500	8.1800	ON			
			2021-06-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	8.1700	ON			
			2021-06-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	24 400	8.2000	ON			
			2021-06-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 800	8.1900	ON			
			2021-06-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 100	8.0500	ON			
			2021-06-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 900	8.0700	ON			
			2021-06-18	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	7.9900	ON			
			Kingsferry Classic Value Fund I Ltd.	PI	O	2021-06-18	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	39 900	8.0000	ON
						2021-06-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	550	7.8600	ON
						2021-06-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 100	7.8800	ON
						2021-06-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 200	7.8700	ON
						2021-06-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50	7.7300	ON
						2021-06-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	7.7400	ON
						2021-06-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	12 400	8.2000	ON
						2021-06-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	900	8.1800	ON
						2021-06-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	750	7.6900	ON
						2021-06-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	800	7.6900	ON
						2021-06-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	7.7000	ON
						2021-06-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	7.7200	ON
						2021-06-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	7.7200	ON
						2021-06-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	7.8900	ON
						2021-06-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 650	7.9000	ON
						2021-06-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	155	7.9400	ON
						2021-06-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 314	7.9500	ON
						2021-06-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	232	7.9500	ON
						2021-06-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	232	7.9600	ON
						2021-06-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 237	7.9700	ON
2021-06-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 088	7.9800	ON						
2021-06-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 787	7.9900	ON						
2021-06-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	30 855	8.0000	ON						
2021-06-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	7.8500	ON						
2021-06-18	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 500	7.9700	ON						
2021-06-18	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	7.9600	ON						
2021-06-18	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	34 700	8.0000	ON						
2021-06-18	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 100	8.0600	ON						
2021-06-18	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 900	8.0700	ON						
2021-06-18	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	8.1100	ON						
2021-06-18	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	16 500	8.1200	ON						
2021-06-18	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 800	8.1400	ON						
2021-06-18	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	36 600	8.2000	ON						
2021-06-18	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	8.1900	ON						
2021-06-18	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	8.1500	ON						

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2021-06-18	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	800	8.1800	ON
		O	2021-06-18	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	8.2400	ON
		O	2021-06-18	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 000	8.2500	ON
Park, Charles	5	O	2021-06-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100		ON
		O	2021-06-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000		ON
		O	2021-06-16	D	99 - Correction d'information	(1)		ON
<b>Pembina Pipeline Corporation</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Ainsworth, Anne-Marie	4	O	2021-06-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	87	33.9696USD	AB
Taylor, Stuart	5							
TFSA	PI	O	2021-06-15	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7	40.0610	AB
<b>PESA Corporation</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Sutton, Alannah	3	O	2021-06-15	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	1 037 266	0.0500	ON
<b>Pinetree Capital Ltd.</b>								
<i>Droits</i>								
Tolnai, Peter	4, 5	O	2012-04-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	702 223		ON
		M	2021-04-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	702 223		ON
<b>Plaza Retail REIT</b>								
<i>RSUs</i>								
Drake, James (Jim)	5	O	2021-06-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	13	4.5900	NB
Mackenzie, Peter	5	O	2021-06-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	34	4.5900	NB
Penney, Stephen	5	O	2021-06-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	13	4.5900	NB
Strange, Kimberly A.	5	O	2021-06-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1	4.5900	NB
<b>Points International Ltd.</b>								
<i>Options ESOP</i>								
Boyd, Christopher	5	O	2021-06-03	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(2 500)	17.4756USD	ON
		O	2021-06-09	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(2 500)	17.3013USD	ON
		O	2021-06-18	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(4 200)	17.0000USD	ON
<b>Polymet Mining Corp.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Lock, Richard	5	O	2021-06-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(17 928)	3.1800USD	ON
		O	2021-06-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	3.3200USD	ON
<b>PopReach Corporation (formerly, Mithrandir Capital Corp.)</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Schnarr, Christopher James	4, 5	O	2021-06-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	30 000	0.7800	ON
<b>Probe Metals Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Dessureault, Yves	5	O	2021-06-22	D	57 - Exercice de droits de souscription	80 500		ON
Gagnon, Marco	4, 5	O	2021-06-22	D	57 - Exercice de droits de souscription	57 500		ON
Langlois, Patrick	5	O	2021-06-22	D	57 - Exercice de droits de souscription	46 000		ON
Palmer, David Alexander Stephen	4, 5	O	2021-06-22	D	57 - Exercice de droits de souscription	126 500		ON
<i>Droits Restricted Share Units</i>								
Dessureault, Yves	5	O	2021-06-22	D	57 - Exercice de droits de souscription	(80 500)		ON
		O	2021-06-22	D	59 - Exercice au comptant	(94 500)		ON
Gagnon, Marco	4, 5	O	2021-06-22	D	57 - Exercice de droits de souscription	(57 500)		ON
		O	2021-06-22	D	59 - Exercice au comptant	(67 500)		ON
Langlois, Patrick	5	O	2021-06-22	D	57 - Exercice de droits de souscription	(46 000)		ON
		O	2021-06-22	D	59 - Exercice au comptant	(54 000)		ON
Palmer, David Alexander Stephen	4, 5	O	2021-06-22	D	57 - Exercice de droits de souscription	(126 500)		ON
		O	2021-06-22	D	59 - Exercice au comptant	(148 500)		ON
<b>Profound Medical Corp. (formerly Mira IV Acquisition Corp.)</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Lortie, Murielle	4	O	2020-11-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-06-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	880	22.7500	ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<b>PYROGENÈSE CANADA INC.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Pascali, Photis Peter FIDUCIE DE CRÉDIT MELLON TRUST	4, 5, 3 PI	O	2021-06-16	D	54 - Exercice de bons de souscription	500 000	0.8500	QC
		O	2021-06-14	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(45 000)	6.9513	QC
		O	2021-06-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(45 000)	7.3508	QC
		O	2021-06-16	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(45 000)	7.4572	QC
		O	2021-06-17	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(45 000)	7.7022	QC
		O	2021-06-18	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(45 000)	7.9357	QC
		O	2021-06-21	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(45 000)	7.6254	QC
<i>Bons de souscription</i>								
Pascali, Photis Peter	4, 5, 3	O	2021-06-16	D	54 - Exercice de bons de souscription	(500 000)	0.8500	QC
<i>Options</i>								
Landry-Tolszczuk, Sara-Catherine	4	O	2021-06-14	D	50 - Attribution d'options	100 000		QC
<b>Quarterhill Inc. (formerly, Wi-LAN Inc.)</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Quarterhill Inc.	1	O	2021-06-15	D	38 - Rachat ou annulation	(49 500)		ON
		O	2021-06-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	2.5461	ON
		O	2021-06-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 200	2.5371	ON
		O	2021-06-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	2.5319	ON
		O	2021-06-18	D	38 - Rachat ou annulation	(26 200)		ON
Skippen, James PJ Realty Inc.	4, 5 PI	O	2021-06-15	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 000	2.5300	ON
		O	2021-06-14	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	2.5400	ON
<b>Questerre Energy Corporation</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Binnion, Michael Rupert	4, 6, 5	O	2021-06-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	43 000	0.1850	AB
		O	2021-06-15	D	51 - Exercice d'options	1 000 000	0.1750	AB
<i>Options</i>								
Binnion, Michael Rupert	4, 6, 5	O	2021-06-15	D	51 - Exercice d'options	(1 000 000)	0.1750	AB
Brodylo, John Carter	5	O	2021-06-15	D	38 - Rachat ou annulation	(400 000)	0.1750	AB
Coldham, Peter	5	O	2021-06-15	D	38 - Rachat ou annulation	(400 000)	0.1750	AB
D'Silva, Jason Dominic	5	O	2021-06-15	D	38 - Rachat ou annulation	(1 050 000)	0.1750	AB
		M	2021-06-15	D	38 - Rachat ou annulation	(105 000)	0.1750	AB
		M'	2021-06-15	D	38 - Rachat ou annulation	(600 000)	0.1750	AB
Sykora, Dennis Frank	4	O	2021-06-15	D	38 - Rachat ou annulation	(100 000)	0.1750	AB
Tityk, Richard	5	O	2021-06-15	D	38 - Rachat ou annulation	(400 000)	0.1750	AB
Tonnessen, Bjorn Inge	4	O	2021-06-15	D	38 - Rachat ou annulation	(200 000)	0.1750	AB
<b>Quincaillerie Richelieu Ltée</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Auclair, Antoine reer	5 PI	O	2021-06-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	21	42.5771	QC
		O	2021-06-16	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	48	42.5771	QC
Grenier, Guy	5	O	2021-06-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	69	42.5771	QC
Lord, Richard	4, 5	O	2021-06-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	45	42.5771	QC
<b>Quinsam Captial Corporation</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Quinsam Capital Corporation	1	O	2021-06-16	D	38 - Rachat ou annulation	(1 500 000)		ON
<b>Qusitive Technology Solutions, Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Jog, Vijay Mukund	4	O	2021-06-17	D	54 - Exercice de bons de souscription	80 000	1.1000	ON
<b>Real Matters Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Real Matters Inc.	1	O	2021-06-16	D	38 - Rachat ou annulation	153 900	17.7492	ON
		O	2021-06-16	D	38 - Rachat ou annulation	(153 900)	17.7492	ON
		O	2021-06-17	D	38 - Rachat ou annulation	153 900	17.9136	ON
		O	2021-06-17	D	38 - Rachat ou annulation	(153 900)	17.9136	ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2021-06-18	D	38 - Rachat ou annulation	153 900	17.7899	ON
		O	2021-06-18	D	38 - Rachat ou annulation	(153 900)	17.7899	ON
		O	2021-06-21	D	38 - Rachat ou annulation	56 500	17.8583	ON
		O	2021-06-21	D	38 - Rachat ou annulation	(56 500)	17.8583	ON
		O	2021-06-22	D	38 - Rachat ou annulation	41 700	17.9466	ON
		O	2021-06-22	D	38 - Rachat ou annulation	(41 700)	17.9466	ON
Smith, Jason	4, 5	O	2021-06-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	17.6083	ON
		O	2021-06-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	17.4608	ON
		O	2021-06-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	17.6862	ON
		O	2021-06-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	17.8425	ON
		O	2021-06-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	17.7932	ON
Smith, Robert, John	7	O	2021-06-18	D	51 - Exercice d'options	13 250	6.1700	ON
		O	2021-06-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(13 250)	17.6245	ON
Options								
Smith, Robert, John	7	O	2021-06-18	D	51 - Exercice d'options	(13 250)	6.1700	ON
<b>Recipe Unlimited Corporation (formerly Cara Operations Limited)</b>								
<i>Deferred Share Units</i>								
Baird, Kimberley Carolyn	4	O	2021-05-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-06-18	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	970	20.1623	ON
<b>Repare Therapeutics Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Seth, Kim	5	O	2021-06-16	D	51 - Exercice d'options	80	2.4250USD	QC
		O	2021-06-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(80)	31.5400USD	QC
		O	2021-06-17	D	51 - Exercice d'options	79	2.4250USD	QC
		O	2021-06-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(79)	34.0000USD	QC
Options								
Seth, Kim	5	O	2021-06-16	D	51 - Exercice d'options	(80)	2.4250USD	QC
		O	2021-06-17	D	51 - Exercice d'options	(79)	2.4250USD	QC
<b>Ressources Auxico Canada Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Gauthier, Pierre	4							
Seed Capital Inc.	PI	O	2021-06-17	I	36 - Conversion ou échange	900 000		QC
		O	2021-06-18	I	47 - Acquisition ou aliénation par don	(300 000)		QC
Inwentash, Sheldon	4, 3	O	2021-06-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 000	0.7800	QC
ThreeD Capital	PI	O	2021-06-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	70 000	0.7656	QC
		O	2021-06-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 000	0.7500	QC
<i>Bons de souscription</i>								
Gauthier, Pierre	4							
Seed Capital Inc.	PI	O	2017-08-29	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2021-06-17	I	36 - Conversion ou échange	900 000		QC
<i>Débetures convertibles</i>								
Gauthier, Pierre	4							
Seed Capital Inc.	PI	O	2021-06-17	I	36 - Conversion ou échange	(\$ 90 000.00)	0.1000	QC
<b>Ressources Géoméga Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Kostic, Kosta	4	O	2021-06-22	D	54 - Exercice de bons de souscription	50 000	0.2000	QC
<i>Bons de souscription</i>								
Kostic, Kosta	4	O	2021-06-22	D	54 - Exercice de bons de souscription	(50 000)		QC
<b>Ressources KWG inc.</b>								
<i>Options</i>								
Flett, Douglas Melville	4	O	2021-06-17	D	50 - Attribution d'options	23 499	7.9500	ON
Hodgman, Bruce Ronald	5	O	2021-06-17	D	50 - Attribution d'options	6 167	7.9500	ON
Lavigne, Maurice Jean	5	O	2021-06-17	D	50 - Attribution d'options	6 167	7.9500	ON
MASTERS, THOMAS EDWARD	5	O	2021-06-17	D	50 - Attribution d'options	6 167	7.9500	ON
Reid, Bruce	4	O	2021-06-17	D	50 - Attribution d'options	2 166		ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
<i>Initié</i>								
<i>Porteur inscrit</i>								
Sheldon, Donald A.	4	O	2021-06-17	D	50 - Attribution d'options	25 499	7.9500	ON
Smeenk, Frank Cornelius	4, 5	O	2021-06-17	D	50 - Attribution d'options	2 166	7.9500	ON
<b>Ressources Minières Radisson Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires Catégorie A</i>								
Gentile, Michael	4	O	2021-06-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	11 000	0.2400	QC
<i>Options</i>								
Gentile, Michael	4	O	2021-06-14	D	50 - Attribution d'options	250 000		QC
Paul, Rahul	5	M	2021-02-16	D	50 - Attribution d'options	350 000		QC
		M'	2021-02-16	D	50 - Attribution d'options	1 600 000		QC
Decem Capital Corporation	PI	O	2021-02-16	I	50 - Attribution d'options	350 000		QC
<b>Restaurant Brands International Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Dunnigan, Matthew	5	O	2021-06-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	66.6400USD	ON
Lemann, Marc	4	O	2021-06-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Maai Ltd.	PI	O	2021-06-16	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-06-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 000	67.1500USD	ON
Prato, Giovanni (John)	4	O	2021-06-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	82.4500	ON
Siddiqui, Sami	5	O	2021-06-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 290)	68.7400USD	ON
<i>Options</i>								
Lemann, Marc	4	O	2021-06-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
<i>Parts Restricted Shares</i>								
Lemann, Marc	4	O	2021-06-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
<b>RIOCAN REAL ESTATE INVESTMENT TRUST</b>								
<i>Parts de fiducie</i>								
Gitlin, Jonathan	4, 5							
Jonathan Gitlin and Stacey Gitlin	PI	O	2021-06-22	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 280	21.9000	ON
<b>Sagen MI Canada Inc.</b>								
<i>Executive DSU</i>								
Mayers, Philip Adrian Virgil	5	O	2021-06-17	D	35 - Dividende en actions	6	2954.0000	ON
McPherson, Deborah Lynn	5	O	2021-06-17	D	35 - Dividende en actions	2	2954.0000	ON
<i>Performance Share Unit</i>								
Hewat, Mary-Jo	5	O	2021-06-17	D	35 - Dividende en actions	1	2954.0000	ON
Levings, Stuart Kendrick	4	O	2021-06-17	D	35 - Dividende en actions	7	2954.0000	ON
Macdonell, Winsor James	5	O	2021-06-17	D	35 - Dividende en actions	1	2954.0000	ON
Mayers, Philip Adrian Virgil	5	O	2021-06-17	D	35 - Dividende en actions	2	2954.0000	ON
McPherson, Deborah Lynn	5	O	2021-06-17	D	35 - Dividende en actions	1	2954.0000	ON
Spitali, Jim	5	O	2021-06-17	D	35 - Dividende en actions	1	2954.0000	ON
Sweeney, Craig	5	O	2021-06-17	D	35 - Dividende en actions	1	2954.0000	ON
Todorovic, Zorica	5	O	2021-06-17	D	35 - Dividende en actions	1	2954.0000	ON
<i>Restricted Share Units</i>								
Hewat, Mary-Jo	5	O	2021-06-17	D	35 - Dividende en actions	1	2954.0000	ON
Levings, Stuart Kendrick	4	O	2021-06-17	D	35 - Dividende en actions	6	2954.0000	ON
Macdonell, Winsor James	5	O	2021-06-17	D	35 - Dividende en actions	1	2954.0000	ON
Mayers, Philip Adrian Virgil	5	O	2021-06-17	D	35 - Dividende en actions	2	2954.0000	ON
McPherson, Deborah Lynn	5	O	2021-06-17	D	35 - Dividende en actions	1	2954.0000	ON
Spitali, Jim	5	O	2021-06-17	D	35 - Dividende en actions	1	2954.0000	ON
Sweeney, Craig	5	O	2021-06-17	D	35 - Dividende en actions	1	2954.0000	ON
Todorovic, Zorica	5	O	2021-06-17	D	35 - Dividende en actions	1	2954.0000	ON
<b>Saputo Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Colizza, Carl	5	O	2021-06-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	800	36.3200	QC
		O	2021-06-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	36.3300	QC
		O	2021-06-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	360	36.3400	QC
Gagnon, Martin	5							
99128 Canada inc.	PI	O	2021-06-22	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 250)	36.2944	QC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<b>Titre</b>								
<b>Initié</b>								
<b>Porteur inscrit</b>								
		M	2021-06-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 250)	36.2944	QC
Guido, Frank	5	O	2021-06-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 100	36.5573	QC
Saputo, Emanuele	3							
Fondation Mirella & Lino Saputo	PI	O	2002-06-28	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2021-06-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200 000	36.7347	QC
		O	2021-06-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	873 900	36.4922	QC
		O	2021-06-18	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	111 200	36.4317	QC
<b>Savaria Corporation</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Bourassa, Alexandre	5	O	2021-06-14	D	51 - Exercice d'options	16 667	5.0000	QC
		O	2021-06-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(16 667)	20.2787	QC
Dumoulin, Sylvain	4	O	2021-06-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	20.5000	QC
<i>Options</i>								
Bourassa, Alexandre	5	O	2021-06-14	D	51 - Exercice d'options	(16 667)	5.0000	QC
<b>ScoZinc Mining Ltd.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Candrea, Simion	5	O	2021-06-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	0.5600	BC
Haywood, Mark Stephen Richard	5	O	2021-06-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	0.5600	BC
		O	2021-06-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	0.5700	BC
<b>Shopify Inc.</b>								
<i>Actions à droit de vote subalterne Class A Subordinate Voting Shares</i>								
Finkelstein, Harley Michael	5	O	2021-06-17	D	51 - Exercice d'options	570	62.1500USD	ON
		O	2021-06-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(570)	1351.0000USD	ON
Lemieux, Jean-Michel	5	O	2021-06-21	D	51 - Exercice d'options	500	62.1500USD	ON
		O	2021-06-21	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(500)	1472.5000USD	ON
Lutke, Tobias Albin	4, 5	O	2021-06-21	D	51 - Exercice d'options	3 210	180.3800USD	ON
		O	2021-06-21	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(3 210)	1470.3587USD	ON
7910240 Canada Inc.	PI	O	2021-06-21	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(3 500)	1502.8318USD	ON
Zipes, Erin	5	O	2021-06-22	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(19)	1480.0000USD	ON
		O	2021-06-22	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(6)	1480.0000USD	ON
		O	2021-06-22	D	51 - Exercice d'options	89	180.3800USD	ON
		O	2021-06-22	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(89)	1480.0000USD	ON
		O	2021-06-22	D	51 - Exercice d'options	36	465.6000USD	ON
		O	2021-06-22	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(36)	1480.0000USD	ON
<i>Options</i>								
Finkelstein, Harley Michael	5	O	2021-06-17	D	51 - Exercice d'options	(570)	62.1500USD	ON
Lemieux, Jean-Michel	5	O	2021-06-21	D	51 - Exercice d'options	(500)	62.1500USD	ON
Lutke, Tobias Albin	4, 5	O	2021-06-21	D	51 - Exercice d'options	(3 210)	180.3800USD	ON
Zipes, Erin	5	O	2021-06-22	D	51 - Exercice d'options	(89)	180.3800USD	ON
		O	2021-06-22	D	51 - Exercice d'options	(36)	465.6000USD	ON
<b>SIR Royalty Income Fund</b>								
<i>Parts</i>								
irvine, william frederick	3	O	2021-06-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	8.3900	ON
		O	2021-06-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	8.3300	ON
		O	2021-06-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 300	8.3500	ON
		O	2021-06-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	800	8.4400	ON
		O	2021-06-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	8.3200	ON
		O	2021-06-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	8.4100	ON
		O	2021-06-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	8.4000	ON
<b>SmartCentres Real Estate Investment Trust (formerly, Smart Real Estate Investment Trust)</b>								
<i>Deferred Units</i>								
Powell, Sharmila L.	4	O	2021-06-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	169		ON
Young, Michael D'Arcy	4	O	2021-06-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	169		ON
<i>Performance Units</i>								

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre Initié Porteur inscrit Sweeney, Peter Edmund	5	O	2021-06-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	65 000		ON
<b>Sona Nanotech Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Randall, Robert William George	5	O	2021-06-14	D	51 - Exercice d'options	50 000	0.2000	NS
Regan, David A.	5	O	2021-06-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.3300	NS
		O	2021-06-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.3400	NS
		O	2021-06-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.3350	NS
		O	2021-06-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.3300	NS
		O	2021-06-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.3300	NS
		O	2021-06-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 000	0.3200	NS
		O	2021-06-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.3200	NS
		O	2021-06-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.3200	NS
		O	2021-06-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.3000	NS
		O	2021-06-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	35 000	0.2900	NS
		O	2021-06-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	0.3400	NS
		O	2021-06-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	14 000	0.3700	NS
		O	2021-06-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.3200	NS
		O	2021-06-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.3400	NS
		O	2021-06-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	11 000	0.3700	NS
		O	2021-06-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.3700	NS
		O	2021-06-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.3700	NS
<i>Options</i> Randall, Robert William George	5	O	2021-06-14	D	51 - Exercice d'options	(50 000)		NS
<b>Stack Capital Group Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Bell, John K.	4, 5	O	2021-06-16	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	4 000	12.0000	ON
Dian Bell	PI	O	2021-04-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-06-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 500	11.0000	ON
Jennifer Bell	PI	O	2021-04-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-06-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	700	11.5000	ON
		M	2021-06-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	700	11.1500	ON
		O	2021-06-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	11.0000	ON
Meredith Bell	PI	O	2021-04-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-06-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 100	11.0500	ON
Onbelay Capital Inc.	PI	O	2021-04-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-06-16	I	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	25 500	12.0000	ON
Meiers, Jason	5							
Elise Meiers	PI	O	2021-04-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-06-16	I	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	300	12.0000	ON
<i>Bons de souscription</i>								
Meiers, Jason	5							
Elise Meiers	PI	O	2021-04-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-06-16	I	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	150		ON
<b>Stakeholder Gold Corp.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Berlet, Christopher James	5	O	2021-06-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	9 000	0.8200	BC
		O	2021-06-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	0.8300	BC
<b>Stantec Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Brown, Shelley Ann Marie	4	O	2021-06-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	911	54.8050	AB
Shelley AM Brown CPA Inc.	PI	M	2021-06-22	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	911	54.8050	AB
		O	2018-11-07	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
<b>Stelco Holdings Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Montiel, Adolfo	5							



Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<b>Titre</b>								
<b>Initié</b>								
<b>Porteur inscrit</b>								
Spousal	PI	O	2021-06-15	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	33.9900	ON
Wilson, Daryl	4	O	2021-06-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
<b>Restricted Share Units</b>								
Montiel, Adolfo	5	O	2018-01-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-06-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 225		ON
<b>STELMINE CANADA LTÉE</b>								
<b>Bons de souscription</b>								
Boily, Michel Boily	4	O	2017-10-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		M	2017-10-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2021-06-11	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	11 539	0.2000	QC
<b>Summit Industrial Income REIT</b>								
<b>Parts de fiducie</b>								
Morassutti, Lawrence	4							
Caren Morassutti - RRRSP	PI	O	2021-04-15	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	376	14.8900	ON
		M	2021-04-15	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	394	14.2100	ON
		O	2021-06-15	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	373	15.7700	ON
<b>Superior Plus Corp.</b>								
<b>Actions ordinaires</b>								
Marquard & Bahls AG	3	O	2021-06-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	64 004	15.4555	ON
		O	2021-06-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	164 800	15.4494	ON
		O	2021-06-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100 200	15.4650	ON
<b>Droits Performance Share Units</b>								
Carron, Richard Paul	5	O	2021-06-14	D	59 - Exercice au comptant	(2 287)	15.4153	ON
Desjardins, Luc	4, 5	O	2021-06-14	D	59 - Exercice au comptant	(45 240)	15.4153	ON
Hribar, Darren Bart	5	O	2021-06-14	D	59 - Exercice au comptant	(9 592)	15.4153	ON
McCamus, Gregory Lorne	5	O	2021-06-14	D	59 - Exercice au comptant	(12 832)	15.4153	ON
Minhas, Inder Zora	5	O	2021-06-14	D	59 - Exercice au comptant	(2 522)	15.4153	ON
Peyton, Andrew John	5	O	2021-06-14	D	59 - Exercice au comptant	(9 086)	15.4153	ON
Summers, Elizabeth	5	O	2021-06-14	D	59 - Exercice au comptant	(12 962)	15.4153	ON
Vammen, Shawn Bradley	7	O	2021-06-14	D	59 - Exercice au comptant	(6 133)	15.4153	ON
<b>Systèmes Haivision Inc.</b>								
<b>Actions ordinaires</b>								
Rush, Robin	4	O	2021-06-17	D	97 - Autre	294 478		QC
HaiKula Holdings LLC	PI	O	2021-06-17	C	97 - Autre	(294 478)		QC
		O	2021-06-17	C	97 - Autre	(1 732 959)		QC
<b>Tamarack Valley Energy Ltd.</b>								
<b>Actions ordinaires</b>								
Spitzer, Robert	4	O	2021-06-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	74 257	2.5903	AB
<b>Droits Restricted Stock Units</b>								
Spitzer, Robert	4	O	2021-06-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	(74 257)	2.5903	AB
<b>TELUS International (Cda) Inc.</b>								
<b>Actions à droit de vote subalterne</b>								
Legat, Christian	7							
TI Investment GmbH	PI	O	2021-06-14	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(48 312)	31.0039USD	BC
		O	2021-06-15	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(88 755)	31.9151USD	BC
		O	2021-06-15	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(9 339)	31.8634USD	BC
		O	2021-06-15	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(46 549)	31.7170USD	BC
		O	2021-06-15	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 418)	31.6818USD	BC
<b>TFI International Inc.</b>								
<b>Actions ordinaires</b>								
Bédard, Alain	4, 5	O	2021-06-21	D	51 - Exercice d'options	15 000	25.1400	QC
		O	2021-06-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(15 000)	112.0000	QC
<b>Options</b>								
Bédard, Alain	4, 5	O	2021-06-21	D	51 - Exercice d'options	(15 000)		QC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre Initié Porteur inscrit								
		M	2021-06-21	D	51 - Exercice d'options	(15 000)		QC
<b>The Bitcoin Fund</b>								
<i>Parts Class A</i>								
Lombardi, Thomas	5	O	2021-06-16	D	38 - Rachat ou annulation	(1 719)	43.1193USD	ON
		O	2021-06-09	D	36 - Conversion ou échange	(745)	38.5400USD	ON
<b>The Descartes Systems Group Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Pagan, John Scott	7, 5	O	2021-06-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	50 036		ON
		O	2021-06-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	26 263		ON
		O	2021-06-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(76 299)	82.2100	ON
Verhoeve, Michael	5	O	2021-06-16	D	51 - Exercice d'options	757	24.7900	ON
		O	2021-06-16	D	51 - Exercice d'options	13 805	29.9000	ON
		O	2021-06-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(14 562)	80.9300	ON
<i>Options</i>								
Verhoeve, Michael	5	O	2021-06-16	D	51 - Exercice d'options	(757)	24.7900	ON
		O	2021-06-16	D	51 - Exercice d'options	(13 805)	29.9000	ON
<i>Performance Share Units</i>								
Pagan, John Scott	7, 5	O	2021-06-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	(50 036)		ON
<i>Restricted Stock Unit - Share-settled</i>								
Pagan, John Scott	7, 5	O	2021-06-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	(26 263)		ON
<b>The Westaim Corporation</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Schenk, Joseph Arthur	7, 5	O	2019-05-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200 000)	2.1100USD	ON
		O	2019-05-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	2.0972USD	ON
<b>Thérapeutique Knight Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Goodman, Jonathan Ross	4, 6, 5	O	2021-06-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 527	5.2700	QC
Khouri, Amal	5	O	2021-06-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 669	5.2700	QC
Murray, Janice Jean	4	O	2021-06-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 915	5.2200	QC
Sakhia, Samira	4, 5	O	2021-06-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 998	5.2700	QC
Utchanah, Arvind	5	O	2021-06-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	732	5.2700	QC
<b>Thomson Reuters Corporation</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
The Woodbridge Company Limited	3							
Thomfam Nominees	PI	O	2021-06-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	52 123	114.0300	ON
<i>Deferred Share Units</i>								
Arnold, Kirk Eveleth	4	O	2021-06-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	17		ON
		O	2021-06-15	D	46 - Contrepartie de services	699		ON
Binet, David W.	4, 6	O	2021-06-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	142	98.3900USD	ON
		O	2021-06-15	D	46 - Contrepartie de services	572	98.3900USD	ON
Clark, William Edmund	4	O	2021-06-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	120		ON
		O	2021-06-15	D	46 - Contrepartie de services	699		ON
Daniels, Michael Elie	4	O	2021-06-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	120		ON
		O	2021-06-15	D	46 - Contrepartie de services	699		ON
Koenigsbauer, Kirk James	4	O	2021-06-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	13		ON
		O	2021-06-15	D	46 - Contrepartie de services	572		ON
Oppenheimer, Deanna	4	O	2021-06-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	5		ON
		O	2021-06-15	D	46 - Contrepartie de services	572		ON
Opperman, Vance K.	4	O	2021-06-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	594		ON
		O	2021-06-15	D	46 - Contrepartie de services	953		ON
Paris, Simon	4	O	2021-06-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	5		ON
		O	2021-06-15	D	46 - Contrepartie de services	572		ON
Rivera, Kim Marie	4	O	2021-06-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	18		ON
		O	2021-06-15	D	46 - Contrepartie de services	572		ON
Salzberg, Barry	4	O	2021-06-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	94		ON

Émetteur	Relation	État opé-	Date de l'opération	Em-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
Thomson, David Kenneth Roy	4, 6	O	2021-06-15	D	46 - Contrepartie de services	318		ON
		O	2021-06-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	427	98.3900USD	ON
		O	2021-06-15	D	46 - Contrepartie de services	1 524	98.3900USD	ON
Thomson, Peter J.	4, 6	O	2021-06-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	52	98.3900USD	ON
		O	2021-06-15	D	46 - Contrepartie de services	191	98.3900USD	ON
von Schimmelmann, Wulf	4	O	2021-06-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	173		ON
		O	2021-06-15	D	46 - Contrepartie de services	572		ON
<b>Topaz Energy Corp.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Davidson, Jim	4	O	2021-06-14	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	1 980		AB
		O	2021-06-11	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	23 106		AB
Staples, Marty	5	O	2021-06-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	418	16.3294	AB
Stephenson, Cheree	5	O	2021-06-14	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	1 305		AB
		O	2021-06-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	317	16.3294	AB
<b>Total Energy Services Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Halyk, Daniel Kim	4, 5							
Myrdan Investments Inc.	PI	O	2021-06-21	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 200	4.6000	AB
<b>Touchstone Exploration Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Baay, Paul Raymond	4, 5	O	2021-06-15	D	51 - Exercice d'options	300 000	300000.0000	AB
		M	2021-06-15	D	51 - Exercice d'options	300 000	0.2300	AB
Budau, Christopher Scott	5	O	2021-06-15	D	51 - Exercice d'options	200 000	0.2300	AB
Shipka, James	5	O	2021-06-15	D	51 - Exercice d'options	200 000	0.2300	AB
<i>Options</i>								
Baay, Paul Raymond	4, 5	O	2021-06-15	D	51 - Exercice d'options	(300 000)	0.2300	AB
Budau, Christopher Scott	5	O	2021-06-15	D	51 - Exercice d'options	(200 000)	0.2300	AB
Shipka, James	5	O	2021-06-15	D	51 - Exercice d'options	(200 000)	0.2300	AB
<b>Tourmaline Oil Corp.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Kirker, William Scott	5	O	2021-06-15	D	51 - Exercice d'options	30 000	26.4100	AB
		O	2021-06-15	D	51 - Exercice d'options	20 000	22.0500	AB
		O	2021-06-15	D	51 - Exercice d'options	10 000	12.6000	AB
		O	2021-06-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(60 000)	32.8800	AB
		O	2021-06-16	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	10 000		AB
		O	2021-06-16	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	10 000		AB
		O	2021-06-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 000)	33.0660	AB
Anne Louise Kirker	PI	O	2021-06-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(162 250)	33.0420	AB
Katherine Rielle Kirker	PI	O	2021-06-16	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(10 000)		AB
William Ryan Kirker	PI	O	2021-06-16	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(10 000)		AB
Robinson, Brian	5	O	2021-06-15	D	51 - Exercice d'options	30 000	26.4100	AB
		O	2021-06-15	D	51 - Exercice d'options	26 667	22.0500	AB
		O	2021-06-15	D	51 - Exercice d'options	13 334	12.6000	AB
		O	2021-06-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(70 001)	32.8800	AB
Rose, Mike	5	O	2021-06-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	31.6400	AB
Weiss, Janet	4	O	2021-06-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	853	25.6629USD	AB
<i>Options</i>								
Kirker, William Scott	5	O	2021-06-15	D	51 - Exercice d'options	(30 000)	26.4100	AB
		O	2021-06-15	D	51 - Exercice d'options	(20 000)	22.0500	AB
		O	2021-06-15	D	51 - Exercice d'options	(10 000)	12.6000	AB
Robinson, Brian	5	O	2021-06-15	D	51 - Exercice d'options	(30 000)	26.4100	AB
		O	2021-06-15	D	51 - Exercice d'options	(26 667)	22.0500	AB

Émetteur	Relation	État	Date	Em-	Opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre		opé-	de	prise	Description			
Initié		ration	l'opération		de l'opération			
Porteur inscrit								
		O	2021-06-15	D	51 - Exercice d'options	(13 334)	12.6000	AB
<b>TransAlta Corporation</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Dielwart, John Patrick	4	O	2021-06-21	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	3 458	11.9281	AB
NOVELLI, Michael Jon	5	O	2021-05-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	11 222	11.1400	AB
O'FLYNN, Thomas Mark	4	O	2021-05-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2021-06-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 295	11.9281	AB
Thomas O'Flynn & Cheryl Barr	PI	M	2021-06-17	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 295	11.9281	AB
		O	2021-05-04	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
<i>DSU (Deferred Share Units)</i>								
Ambrose, Ronalee Hope	4	O	2021-06-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 691	11.8300	AB
Fohrer, Alan John	4	O	2021-06-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 055	11.8300	AB
Slusser, Sarah Ann	4	O	2021-06-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 306	11.8300	AB
<i>Options</i>								
Kousinioris, John Harry	4, 5	O	2021-06-14	D	50 - Attribution d'options	36 793	11.8400	AB
van Melle, Blain Mitchell	5	O	2021-06-14	D	50 - Attribution d'options	8 326	11.8400	AB
Ward, Brent Vincent	5	O	2017-04-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2021-06-14	D	50 - Attribution d'options	7 696	11.8400	AB
Willis, Aron John	5	O	2021-06-14	D	50 - Attribution d'options	9 289	11.8400	AB
<i>PSU (Performance Share Units)</i>								
Kousinioris, John Harry	4, 5	O	2021-06-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	30 485	11.8400	AB
van Melle, Blain Mitchell	5	O	2021-06-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 898	11.8400	AB
Ward, Brent Vincent	5	O	2021-06-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 706	11.8400	AB
Willis, Aron John	5	O	2021-06-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 697	11.8400	AB
<i>RSU (Restricted Share Units)</i>								
Kousinioris, John Harry	4, 5	O	2021-06-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	13 857	11.8400	AB
van Melle, Blain Mitchell	5	O	2021-06-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 135	11.8400	AB
Ward, Brent Vincent	5	O	2021-06-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 419	11.8400	AB
Willis, Aron John	5	O	2021-06-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 499	11.8400	AB
<b>TransAlta Renewables Inc.</b>								
<i>DSU (Deferred Share Units)</i>								
Drinkwater, David William	4	O	2021-06-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	430	20.3600	AB
Hodges, Georganne Marie	4	O	2021-06-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	592	20.3600	AB
TAYLOR, PAUL H. E.	4	O	2021-06-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	307	20.3600	AB
WARD, Susan Mary	4	O	2021-05-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2021-06-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	296	20.3600	AB
<b>Trican Well Service Ltd.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Matson, Scott Eric	5	O	2021-06-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	2.6900	AB
<i>Droits Deferred Share Units (DSUs)</i>								
Rapps, Michael	4	O	2021-06-18	D	38 - Rachat ou annulation	(19 331)		AB
<i>Options Employee Stock Options</i>								
Matson, Scott Eric	5	O	2021-06-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2021-06-18	D	50 - Attribution d'options	150 000	2.6800	AB
<b>Trulieve Cannabis Corp. (formerly Schyan Exploration Inc.)</b>								
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>								
Capriles, Giannella Alvarez	4	O	2021-06-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Rivers, Kimberly	4, 5, 3	O	2021-06-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	29 000	35.9362USD	ON
<b>Unigold Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Hamilton, Joseph Andrew	4	O	2021-06-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100 000	0.1450	ON
<i>Options</i>								
Acero, Jose Ignacio	4	O	2021-06-22	D	52 - Expiration d'options	(150 000)		ON
Del Campo, Joseph	4	O	2021-06-22	D	52 - Expiration d'options	(200 000)		ON
Hamilton, Joseph Andrew	4	O	2021-06-22	D	52 - Expiration d'options	(400 000)		ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
PAGE, CHARLES ELIJAH	4	O	2021-06-22	D	52 - Expiration d'options	(150 000)		ON
<b>VALEO PHARMA INC.</b>								
<i>Actions ordinaires Class A</i>								
Komari, Nelly	5	O	2021-06-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
<i>Options</i>								
Komari, Nelly	5	O	2021-06-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2021-06-15	D	50 - Attribution d'options	150 000		QC
<b>Victoria Gold Corp.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Harvey, T. Sean	4	O	2021-06-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(70 000)	20.0100	ON
<b>Vista Gold Corp.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Tobler, Douglas Lee	5	O	2021-06-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	1.2601USD	BC
<b>Vizsla Silver Corp.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Konnert, Michael	4	O	2021-06-18	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	10 000	2.5000	BC
Parry, Craig Andrew	4	O	2021-06-18	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	1 200 000	2.5000	BC
Rebecca Parry	PI	O	2021-06-18	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	460 000	2.5000	BC
<i>Bons de souscription</i>								
Konnert, Michael	4	O	2021-06-18	D	53 - Attribution de bons de souscription	5 000	3.2500	BC
Parry, Craig Andrew	4	O	2021-06-18	D	53 - Attribution de bons de souscription	600 000	3.2500	BC
Rebecca Parry	PI	O	2018-12-21	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2021-06-18	I	53 - Attribution de bons de souscription	230 000	3.2500	BC
<b>Wallbridge Mining Company Limited</b>								
<i>Options</i>								
Giovenazzo, Danielle	4	O	2021-06-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-06-15	D	50 - Attribution d'options	280 312		ON
<b>WELL Health Technologies Corp.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Bond, Sara	5	O	2019-07-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2021-06-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	6 472		BC
Cawkell, Kenneth Anthony	4	O	2016-03-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2021-06-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	4 854		BC
Fong, Eva	5	O	2021-06-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	24 272		BC
Javidan, Amir	5	O	2021-06-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	16 181		BC
Kim, John	4	O	2021-06-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	6 472		BC
Kumar, Arjun	5	O	2021-06-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	9 708		BC
Liston, Thomas Craig	4	O	2021-06-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	6 472		BC
McCarville, Tara	4	O	2021-06-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	4 854		BC
Shahbazi, Hamed	4, 5, 3	O	2021-06-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	42 478		BC
<i>Restricted Share Unites</i>								
McCarville, Tara	4	O	2021-06-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	(4 854)		BC
<i>Restricted Share Units</i>								
Bond, Sara	5	O	2021-06-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	(6 472)		BC
Cawkell, Kenneth Anthony	4	O	2021-06-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	(4 854)		BC
Fong, Eva	5	O	2021-06-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	(24 272)		BC
Javidan, Amir	5	O	2021-06-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	(16 181)		BC
Kim, John	4	O	2021-06-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	(6 472)		BC
Kumar, Arjun	5	O	2021-06-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	(9 708)		BC
Liston, Thomas Craig	4	O	2021-06-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	(6 472)		BC
<i>Restricted Stock Unit</i>								
Shahbazi, Hamed	4, 5, 3	O	2021-06-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	(42 478)		BC
<b>Wesdome Gold Mines Ltd.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Michaud, Michael Julien	5	O	2021-06-16	D	51 - Exercice d'options	36 000	2.4400	ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2021-06-16	D	51 - Exercice d'options	35 842	5.2800	ON
		O	2021-06-16	D	51 - Exercice d'options	9 343	8.6700	ON
		O	2021-06-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(81 185)	12.4200	ON
<i>Options</i>								
Michaud, Michael Julien	5	O	2021-06-16	D	51 - Exercice d'options	(36 000)		ON
		O	2021-06-16	D	51 - Exercice d'options	(35 842)		ON
		O	2021-06-16	D	51 - Exercice d'options	(9 343)		ON
<b>West Fraser Timber Co. Ltd.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Plante, Adrian Archille RRSP	5 PI	O	2021-01-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2021-06-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	700	85.6700	BC
West Fraser Timber Co. Ltd.	1	O	2021-06-14	D	38 - Rachat ou annulation	50 000	71.4614USD	BC
		O	2021-06-15	D	38 - Rachat ou annulation	121 561	69.1080USD	BC
		O	2021-06-16	D	38 - Rachat ou annulation	50 000	70.6294USD	BC
		O	2021-06-17	D	38 - Rachat ou annulation	80 000	68.3599USD	BC
		O	2021-06-18	D	38 - Rachat ou annulation	50 000	68.3548USD	BC
		O	2021-06-21	D	38 - Rachat ou annulation	(470 100)		BC
		O	2021-06-21	D	38 - Rachat ou annulation	(1 591 018)		BC
Wijnbergen, Peter Cornelius	5	O	2021-04-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	58	92.3290	BC
		M	2021-04-06	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	58	92.3290	BC
<b>Westport Fuel Systems Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Buchignani, Michele	4	O	2021-06-21	D	57 - Exercice de droits de souscription	2 647		BC
		O	2021-06-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 490)	5.2009USD	BC
Forst, Rita	4	O	2021-06-21	D	57 - Exercice de droits de souscription	2 647		BC
		O	2021-06-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6)	5.2009USD	BC
Guglielmin, Anthony Robert	4	O	2021-06-21	D	57 - Exercice de droits de souscription	2 647		BC
		O	2021-06-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 490)	5.2009USD	BC
Schaller, Karl Hans Viktor	4	O	2021-06-21	D	57 - Exercice de droits de souscription	2 647		BC
		O	2021-06-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6)	5.2009USD	BC
<i>Performance Share Units</i>								
Borgini, Elena	7	O	2021-03-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2021-06-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 286		BC
		O	2021-06-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 714		BC
Cosciani Cuncio, Nicola	5	O	2021-06-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	10 053		BC
		M	2021-06-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	10 053		BC
		O	2021-06-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 510		BC
		M	2021-06-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 510		BC
FOLLETT, LANCE GARNER	5	M	2021-06-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	12 539		BC
		M	2021-06-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	9 402		BC
JOHNSON, DAVID MITCHELHILL	5	O	2021-06-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	81 056		BC
		O	2021-06-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	60 816		BC
Oraziotti, Richard	5	O	2021-06-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	30 454		BC
		O	2021-06-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	22 910		BC
Smith, Tim	5	O	2016-11-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2021-06-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	9 601		BC
		O	2021-06-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 215		BC
Spiniello, Frank Luigi	7	O	2021-03-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2021-06-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 898		BC
		O	2021-06-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 517		BC
<i>Restricted Share Units</i>								
Buchignani, Michele	4	O	2021-06-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 982		BC
		M	2021-06-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 982		BC
		O	2021-06-21	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 647)		BC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
<i>Initié</i>								
<i>Porteur inscrit</i>								
Cosciani Cuncio, Nicola	5	O	2021-06-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 438		BC
Eprile, Brenda	4	O	2021-06-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 982		BC
FOLLETT, LANCE GARNER	5	O	2021-06-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	12 539		BC
		O	2021-06-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	9 402		BC
		O	2021-06-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	8 059		BC
Forst, Rita	4	O	2021-06-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 982		BC
		O	2021-06-21	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 647)		BC
Guglielmin, Anthony Robert	4	O	2021-06-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 982		BC
		O	2021-06-21	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 647)		BC
Hancock, Daniel	4	O	2021-06-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 505		BC
JOHNSON, DAVID MITCHELHILL	5	O	2021-06-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	52 128		BC
Orazietti, Richard	5	O	2021-06-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	19 637		BC
Schaller, Karl Hans Viktor	4	O	2021-06-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 982		BC
		O	2021-06-21	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 647)		BC
Smith, Tim	5	O	2021-06-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 184		BC
Spiniello, Frank Luigi	7	O	2021-03-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2021-06-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 586		BC
Wheatman, Eileen Davis	4	O	2021-06-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 982		BC
<b>Whitecap Resources Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Fagerheim, Grant Bradley	4, 5	O	2021-06-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	6.2500	AB